This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

29. f. 14

DISCOURS

ACADÉMIQUES

SUIVIS DE DIVERS ESSAIS

DE PHILOSOPHIE LITTÉRAIRE ET POLITIQUE

PARIS. — IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS,
55, QUAI DES AUGUSTINS.

DISCOURS ACADÉMIQUES

SUIVIS

DES DISCOURS

PRONONCÉS POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX

AU CONCOURS GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ

ET DEVANT DIVERSES SOCIÉTÉS RELIGIEUSES

ET

DE TROIS ESSAIS

DE PHILOSOPHIE LITTÉRAIRE ET POLITIQUE

PAR M. GUIZOT

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Ce, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS.

1861

Tous droits réservés.

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
19 NOV 1931
OF OXFORD

PRÉFACE

On m'a demandé de recueillir les divers discours académiques que j'ai été appelé à prononcer. J'ai réuni dans ce volume tous ceux que j'ai prononcés, de 1836 à 1861, dans les séances publiques de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, ainsi que les rapports dont j'ai été chargé, à diverses époques, par cette

dernière académie, à l'occasion des concours qu'elle avait ouverts.

J'ai joint à ce Recueil :

1° Deux discours que j'ai prononcés en 1838 et 1851, le premier à Caen, dans une séance publique de la Société des antiquaires de Normandie ; le second à Falaise, à l'occasion de la cérémonie qui eut lieu dans cette ville, le 26 octobre 1851, pour l'érection de la statue équestre de Guillaume le Conquérant ;

2° Mes discours, comme ministre de l'instruction publique, à la distribution des prix du concours général de l'Université en 1833, 1834 et 1835, et à la rentrée de l'École normale de Paris en 1836.

3° Les discours que j'ai prononcés de 1836 à 1860, dans les réunions publiques des diverses sociétés protestantes fondées à Paris

et à Nîmes, pour la propagation de la Bible, pour l'encouragement de l'instruction primaire, et d'autres institutions religieuses et morales.

Enfin, ce volume contient en outre trois *Essais* de philosophie littéraire et politique écrits en 1826, pour prendre place dans un grand ouvrage dont l'exécution n'a pas été poursuivie. Quelques personnes avaient conçu à cette époque le plan d'une *Encyclopédie progressive*, c'est-à-dire d'une collection d'*Essais* classés par ordre alphabétique et périodiquement publiés, destinés non-seulement à faire connaître l'histoire et l'état présent des diverses connaissances humaines, mais à les suivre dans leurs progrès et à en populariser les résultats. Je me chargeai d'exposer l'idée fondamentale de cette grande entreprise, et de donner quelques exemples

de la méthode qui convenait à son exécution. De là sont nés les trois Essais qui suivent sur les mots *Encyclopédie*, *Abrégé*, *Élections*. Les événements publics et des circonstances particulières ont empêché que le dessein de l'*Encyclopédie progressive* fût accompli. Je persiste à penser que l'idée première n'était pas sans valeur, et c'est ce qui me détermine à réimprimer aujourd'hui ces trois *Essais*, tels qu'ils ont paru en mai, août et septembre 1826.

GUIZOT.

Avril 1861.

DISCOURS

DE

RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(22 décembre 1836) [1]

Messieurs,

Quelquefois, m'abandonnant à ces espérances qui charment la vie d'un homme de lettres, et rêvant l'honneur d'être admis au milieu de vous, la pensée m'était venue que, parmi tant de glorieux héritages, il serait beau d'obtenir celui du philosophe illustre dont vous avez voulu que je prisse aujourd'hui la place. Bienfait redoutable, et auquel la plus profonde reconnaissance ne se flatte pas de s'égaler! honneur témérairement désiré, et dont je sens en ce moment le poids! Il vous est donné, Messieurs, d'illustrer celui sur qui descendent vos suffrages, mais il n'est

[1] M. Destutt de Tracy mourut le 9 mars 1836. M. Guizot fut élu le 28 avril suivant pour le remplacer. Vingt-neuf académiciens prirent part à cette élection. Vingt-sept donnèrent leur voix à M. Guizot. Il y eut deux billets blancs.

pas en votre pouvoir de l'élever au niveau de l'épreuve que vous lui imposez. Un grand siècle, un siècle qui a conquis le monde, s'éloigne à peine de nous ; un grand philosophe, le dernier d'une génération de grands philosophes, se couche à peine dans la tombe; et me voici appelé à dire devant vous ma pensée sur cette époque immense et sur son digne représentant!

Convient-il à des fils de juger publiquement leur père? Le XVIIIe siècle nous a faits ce que nous sommes. Idées, mœurs, institutions, nous tenons tout de lui; nous lui devons, et, pour mon compte, je lui porte une affection filiale. Qu'elle pénètre, qu'elle paraisse dans mes paroles, même les plus libres! Si nos paroles sont libres, à qui le devons-nous? Le XVIIIe siècle a fait notre liberté. Dans cette enceinte, hors de cette enceinte, partout, toute pensée qui se déploie, toute voix qui s'élève sans entrave, rend témoignage de la gloire du XVIIIe siècle et de son bienfait. Montesquieu, Voltaire, Rousseau, puissants génies, noms immortels, nous sommes libres comme vous nous avez voulus; nous le serons envers vous-mêmes : mais notre liberté vous sera le plus digne hommage, et notre reconnaissance montera vers vous avec l'indépendance de notre jugement.

Un moment s'est rencontré, Messieurs, dans le cours de cette grande époque, qui a fait éclater ses puissantes destinées. Montesquieu venait de publier l'*Esprit des Lois*, et le défendait avec ce calme un peu hautain du génie blessé de la lutte et sûr de la

victoire [1]. Rousseau, sortant tout à coup de son orageuse obscurité, portait la hache dans les fondements de ces sociétés dont Montesquieu, la veille encore, pesait avec respect les institutions [2]. Voltaire, dans l'éclat de sa retraite, à l'abri de la malveillance et de l'amitié des rois, faisait comparaître devant lui tous les peuples, tous les pouvoirs, toutes les croyances, tous les faits, le monde entier avec son histoire, et les jugeait, les condamnait en se jouant, admiré, encensé de ceux-là même qu'atteignaient ses coups [3]. Buffon, sans s'arrêter aux traditions consacrées, interrogeait notre globe sur les secrets de son origine et de ses révolutions [4]. Condillac, Helvétius, ne trouvaient dans l'esprit de l'homme plus de secrets; à les en croire, une méthode sûre atteignait et ramenait à un principe simple toutes ses lois [5]. Et pendant que l'homme, la société, la nature, étaient ainsi sondés et maniés en tous sens avec une hardiesse jusque-là inouïe, Diderot, bien plus hardi, promettait de recueillir, en un seul ouvrage, tous les trésors de la

[1] *L'Esprit des Lois* parut en 1748. La *défense de l'Esprit des Lois* en 1750. Montesquieu mourut en 1755.

[2] Le *Discours sur l'influence des sciences et des lettres* est de 1750; le *Discours sur l'inégalité des conditions*, de 1754.

[3] La première édition, publiée par Voltaire lui-même, de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* est de 1757. Voltaire se retira en 1756 aux *Délices*, et en 1758 à Ferney.

[4] La publication des premiers volumes de l'*Histoire naturelle* est de 1749.

[5] L'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* de Condillac parut en 1746; le *Traité des sensations* en 1754; et le livre *de l'Esprit* d'Helvétius en 1758.

science humaine, et de les livrer à l'usage familier du public [1].

Dix ans suffisaient à tant de travaux, à tant de triomphes.

C'est au milieu de ces années décisives, c'est à ce zénith du XVIIIe siècle que M. de Tracy vit le jour. La philosophie ne semblait point sa vocation, ni les philosophes sa société naturelle. Il était né dans une famille toute militaire, d'un père laissé deux fois pour mort sur le champ de bataille, au fond d'un vieux manoir dont la tour portait à son sommet cette inscription méritée : *Bien bien acquis*. La carrière des armes devait être et fut en effet la sienne. Mais le temps n'était plus où les carrières classaient sévèrement les hommes, où les esprits se renfermaient dans les limites des professions. Pareille à celle du jour, la lumière qui se levait alors sur le monde pénétrait, se répandait partout, éclatante, irrésistible. Les provinces comme Paris, la cour comme la ville, l'armée comme la nation, les châteaux comme les cités, l'homme désœuvré dans les salons, l'homme laborieux dans son cabinet, le militaire à son régiment, l'ecclésiastique dans sa chaire, le magistrat sous sa toge, tous subissaient l'empire de ces nouveautés qui venaient ouvrir tant de brillantes perspectives et susciter les plus nobles passions de l'âme, et aussi les instincts les plus violents de l'égoïsme humain.

[1] La publication des deux premiers volumes de l'*Encyclopédie* eut lieu en 1751.

Comment leur eût-on résisté? Ce n'était pas en s'adressant à la raison seule, ni par la froide parole des livres, que la philosophie exerçait et propageait son empire. Elle s'emparait de la société elle-même, dominait ses pouvoirs, suspendait ses lois, introduisait dans les relations des hommes une liberté, une variété, un mouvement inconnus. Pendant des siècles, les destinées des philosophes, des libres penseurs, avaient été rudes, souvent douloureuses; elles devenaient faciles, brillantes. Loin de n'aspirer, dans une laborieuse retraite, qu'aux joies sévères de la pensée, ils goûtaient, dans le monde, tous les agréments de la vie. Jamais mœurs si douces ne s'étaient unies à de si vifs débats; jamais tant d'ardeur dans les esprits à tant de sécurité dans les existences, un tel élan des âmes à un tel laisser-aller des actions. Élan général, laisser-aller commun à tous, plein de charme pour tous; comme, vers la dernière heure d'une fête, tous les spectateurs animés, entraînés, se pressent, se confondent, et, dans le même abandon, se livrent ensemble aux mêmes plaisirs.

Et ce n'étaient plus les plaisirs honteux, les transports déréglés qui avaient marqué les premières années du siècle. Des joies nobles et pures s'associaient aux jouissances vulgaires; des espérances sublimes aux satisfactions de la vanité littéraire ou mondaine. Au sein de ces mœurs si faciles renaissaient, s'exaltaient avec complaisance les sentiments les plus honnêtes et les plus beaux; cette philosophie si prodigue, envers ses disciples, de plaisir et de

gloire, se promettait, pour tous les hommes, la liberté et le bonheur!

Aussi, quand le grand jour arriva, quand, au nom de la France, au sein de Paris, l'Assemblée Constituante reçut pour mission d'accomplir toutes les promesses de la philosophie et de satisfaire toutes les ambitions de l'humanité, quelle explosion! quels transports! quel concours inouï des plus sérieux travaux et des plus enivrants plaisirs! La domination réelle, immédiate, pratique, passant tout à coup à ces esprits naguère absorbés dans la critique et la spéculation; l'orgueil de la science et l'orgueil du pouvoir unis et triomphants; la pensée et la volonté humaines libres de tout frein, que dis-je? souveraines, despotes; toutes choses livrées non-seulement aux regards, mais aux mains des hommes! Et ces brusques conquérants, ces créateurs éphémères, poursuivant leur œuvre sous les yeux, aux acclamations de la société la plus cultivée et de la multitude la plus ardente, l'une et l'autre également avides d'émotion et de succès, également empressées à se répandre en reconnaissance ou en colère, en admiration ou en invectives! Quel si puissant, quel si entraînant spectacle a jamais été offert au monde? Quelles scènes ont jamais dû exciter à un si haut degré le génie et la passion des acteurs?

M. de Tracy siégeait parmi eux, l'un des plus sérieux, l'un des plus sincères. Il n'avait jusque-là dirigé vers aucune étude spéciale sa pensée ferme, active, rigoureuse. Le charme de cette vie de société,

si séduisante par le mouvement des esprits comme par la douceur des relations, avait suffi à sa jeunesse plus animée qu'occupée. Mais nul n'avait plus profondément respiré l'air de son temps; nul n'en avait adopté les idées et les espérances avec plus d'amour de la vérité, plus de respect pour ses droits, plus de confiance dans son empire. Il arrivait à l'Assemblée Constituante étranger à tout intérêt, exempt de toute ambition personnelle, uniquement préoccupé du désir de régler selon la raison et la justice, et pour le bien de tous, cette société si longtemps dominée, au profit de quelques-uns, par la force et le hasard. Ainsi pensait cette portion de la noblesse française à laquelle appartenait M. de Tracy, et qui soutenait avec ardeur les réformes sans avoir rien à en attendre. Esprits vraiment libéraux, cœurs vraiment généreux, qui ont aimé par-dessus tout l'humanité, et, s'ils n'ont pas toujours échappé à l'erreur, ne se sont trompés du moins qu'en se sacrifiant!

Qui mesurera la douleur dont ils furent saisis quand, après tant et de si beaux travaux, presque aussitôt exécutés qu'entrepris, et qui ont fondé la société nouvelle, ils virent leur œuvre violemment arrêtée, dénaturée, près de s'abîmer dans le plus cruel, le plus imprévu naufrage? Au milieu de l'enivrement unanime, tout à coup un bouleversement universel; à côté de ces magnifiques promesses, tous les bonheurs détruits, tous les droits violés; la folie proclamée sous l'invocation de la raison; la liberté servant de drapeau à la tyrannie; les échafauds

dressés en foule, en permanence, au nom de l'humanité; la barbarie montant sur le char de triomphe de la civilisation; la fête d'un grand peuple soudain interrompue, dispersée, cédant la place à la mort violente, au convoi funèbre d'une ancienne et longtemps glorieuse société!... Ah! Messieurs, déjà si loin de ces jours terribles, au sein de notre France calme et prospère, nous ne concevons que bien faiblement l'amertume, la stupeur où tombèrent, à ce spectacle, en présence de tels mécomptes, les nobles esprits qui, le matin même, avaient salué avec transport le lever du plus beau soleil. Si rien n'est plus cher au cœur de l'homme que ces convictions pures et fécondes dans lesquelles il embrasse tout le genre humain, tout l'avenir, qui l'enivrent de joies désintéressées, et glorifient sa pensée en charmant sa vie, les voir subitement déçues, sentir chanceler en même temps la foi et l'espérance, c'est la plus rude épreuve pour le courage du philosophe, la plus douloureuse leçon pour son orgueil.

Jeté dans une prison, voyant chaque jour, à chaque heure, partir, pour aller mourir, quelque compagnon chéri de ses espérances passées et de ses infortunes présentes, près de succomber sous ce fardeau, pour le secouer, pour oublier le monde, M. de Tracy se plongea dans l'étude de l'homme; étude puissante, qui s'empare souverainement de l'âme, la relève quand tout l'abat, la repose quand tout l'épuise, et l'établit dans ces régions sereines où rien ne pénètre que la lumière. Les beaux jours de l'Assemblée

Constituante avaient trouvé M. de Tracy ami de la philosophie ; les jours si sombres de la Terreur firent de lui un philosophe.

Ce fut parmi vous, Messieurs, au sein de l'Institut naissant, et pour que la philosophie, comme toutes les gloires de l'intelligence humaine, prît place autour de votre berceau, que M. de Tracy mit au jour ses premières méditations. Plusieurs d'entre vous lui ont entendu lire ces mémoires qui, à cette époque, animèrent si souvent vos séances, et qui sont devenus le fond de ses ouvrages. Vous assistiez avec une curiosité pleine de sympathie au travail intérieur de cet esprit si cultivé et si simple, si facile et si ferme, qui croyait à la vérité en la cherchant, comme Colomb au nouveau monde, et, dès qu'il l'avait entrevue, s'empressait de la signaler, de crier : *Terre! terre!* pour que tous les efforts s'unissent aux siens et missent les hommes en possession d'un trésor commun. Les travaux de M. de Tracy avaient encore à votre intérêt, Messieurs, un titre plus direct et en quelque sorte personnel. Les plus illustres débris du XVIIIe siècle, ses métaphysiciens, ses économistes, ses moralistes, ses historiens, ses politiques, Raynal, Sieyès, Volney, Garat, Cabanis, Gaillard, étaient alors réunis dans l'Institut comme des compagnons échappés à un grand désastre; ils jouissaient là ensemble de la sécurité, de la liberté, du loisir, de l'étude, de tous les biens de la vie sociale naguère si cruellement suspendus. Ils retrouvaient dans les idées de M. de Tracy l'image fidèle, la conclusion savante de la phi-

losophie qui les avait éclairés et dirigés dans leurs beaux jours, dans leurs jours de jeunesse et d'espérance. Elle reparaissait avec eux, au milieu d'eux; l'un d'entre eux, M. de Tracy, l'avait sauvée du naufrage, et la rendait aux hommes dont la folie avait failli la perdre avec tous les biens qu'elle leur avait promis.

C'est le caractère essentiel, c'est la gloire de la philosophie du XVIIIe siècle, que son profond respect pour l'homme, sa haute idée de la dignité et des droits de l'être humain, à ce titre seul, indépendamment de toute autre considération : idée jusque-là purement religieuse, que la philosophie du XVIIIe siècle a fait passer, pour la première fois, dans l'ordre civil, se dévouant en même temps avec ardeur au dessein de mettre l'homme, tout homme, en pleine et réelle possession de sa dignité et de ses droits.

De là un autre caractère, également saillant, également glorieux pour la philosophie du XVIIIe siècle, son ambition immense, insatiable, pour l'homme, pour tous les hommes : ambition, non-seulement de bonheur, d'un bonheur universel, mais de perfectionnement, d'un perfectionnement infini et en tous sens. L'ambition égare les philosophes comme les rois; mais pour les philosophes aussi, c'est l'ambition qui enfante les grandes choses, les choses qui élèvent et enrichissent l'humanité. Qui que nous soyons, Messieurs, méfions-nous de l'ambition, mais n'y renonçons jamais; ce serait abdiquer la plus haute puissance de notre nature, les plus grandes chances de notre destinée.

Cette nature, cette destinée humaines, le XVIIIe siècle, qui les portait si haut, en a-t-il connu la sublimité? Cette philosophie, si fière de l'homme, si ambitieuse pour l'homme, le concevait-elle comme un digne objet de tant de fierté et d'ambition? Non, Messieurs, non : la philosophie du XVIIIe siècle n'a eu de l'homme qu'une incomplète et petite idée; elle a méconnu ce qu'il porte en lui de plus noble et de plus pur, ce que son sort a de plus élevé et de plus beau. Elle n'a point vu en lui cet être sublime, immortel, animé du souffle divin, qui concourt, en traversant cette vie, à une œuvre divine, et doit recevoir ailleurs le prix de son travail. Elle a surtout considéré l'homme dans ses rapports avec le monde matériel et actuel; et comme elle était une philosophie essentiellement sociale, vouée à la mission de changer la condition terrestre de l'homme, elle n'a guère étudié en lui que le côté par lequel il tient à la terre.

En sorte qu'on a vu, par une étrange inconséquence, le siècle qui a le plus respecté la dignité de l'homme, qui a le plus attendu de l'homme, et élevé pour lui les prétentions les plus hautes, on a vu ce même siècle abaisser l'homme dans l'échelle des êtres, mutiler sa nature et presque abolir la grandeur de sa condition!

Interprète savant et fidèle de la philosophie du XVIIIe siècle, M. de Tracy, dans ses ouvrages, en reproduit les caractères. Là aussi, et avec bien plus de netteté et de conséquence, l'homme est un être qui

ne connaît que ses sensations et ne se connaît que par ses sensations; dont les actions sont nécessaires et dictées par le seul intérêt de son plaisir personnel; qui ne sait pas et ne peut savoir s'il a une âme, s'il y a un Dieu, s'il est vraiment un être lui-même, car la science ne découvre en lui qu'une combinaison passagère d'éléments matériels, attirés et retenus par une force inconnue.

Et c'est pour cet être si douteux, si subalterne, que le philosophe est pénétré du plus profond respect! C'est à cette étroite et éphémère destinée qu'il porte le plus vif intérêt! C'est cette vérité si incertaine, si vaine, qu'il poursuit avec un zèle si ardent et si pur!

Ah! Messieurs, rendons grâces à l'inconséquence humaine, ou plutôt, pour parler dans la sincérité de ma pensée, à la sagesse divine qui ne permet pas que l'homme puisse abolir sa glorieuse nature, même quand il la méconnaît; qui a déposé dans l'esprit humain un trésor de vérité qu'aucune erreur n'en saurait bannir, dans le cœur humain une puissance de désintéressement qui surmonte et anime les théories les plus égoïstes! Les philosophes du XVIIIe siècle ont souvent méconnu l'œuvre de Dieu; et pourtant ils ont eu foi, une foi profonde à la vérité qui, s'il fallait les en croire, n'aurait nul droit à tant de confiance; ils ont servi avec amour l'humanité qui, si elle n'était que ce qu'ils ont vu en elle, n'aurait nul titre à tant de dévouement.

Les ouvrages de M. de Tracy, à mesure qu'ils paraissaient, étaient avidement recherchés, lus, tra-

duits, commentés, surtout en Angleterre, en Italie, en Espagne, dans l'Amérique espagnole, partout où l'œuvre du XVIIIe siècle n'était pas accomplie, ni l'ancien état social renversé. En France, leur effet était moins vif et moins général. En France, Messieurs, le XVIIIe siècle avait fourni sa course et passé sur nos têtes. Ses bienfaits étaient acquis, ses fautes reconnues. Des besoins nouveaux et bien différents nous emportaient dans de tout autres voies. Que sont devenues les séductions, les fascinations, naguère si puissantes sur ce peuple, du seul mot de liberté? Il accourt, il se précipite au-devant des prestiges du pouvoir. Hier encore, les croyances religieuses se cachaient, les églises étaient fermées; et les églises se rouvrent, la foule s'y presse; et le génie profond qui rend la religion à l'État, et la voix brillante qui la rappelle dans les âmes, attirent toute la faveur publique. On sent encore le frémissement du fougueux accès de destruction qui a couvert la France de ruines; et partout ces ruines se raniment, se relèvent; partout éclate un travail immense, admirable, de reconstruction universelle. Jeunes ou d'âge mur, éclairés par l'expérience ou emportés par l'ambition, tous s'empressent dans le même sens, concourent à la même œuvre; et Napoléon, devinant ces instincts divers, les rallie à sa volonté, les entraîne selon leur pente, prodigue aux uns le repos, aux autres le mouvement, et domine en souverain maître, au nom de l'ordre et de la victoire, ces générations qui, à leur début dans la vie, avaient entendu avec transport

l'Assemblée Constituante décréter pour toujours la paix et la liberté!

Au milieu de cette soudaine oscillation, la plupart des philosophes, M. de Tracy à leur tête, se tenaient à l'écart, surpris, inquiets, méfiants, indépendants, au Sénat comme à l'Institut, et soit qu'il s'agît de voter sur des mesures politiques ou d'exprimer des idées. Qui accuserait leur inquiétude, leur résistance? La réaction était violente, aveugle; elle emportait bien au delà du but légitime la volonté d'un grand peuple et le génie d'un grand homme; elle précipitait Napoléon dans le pouvoir absolu et la France dans l'oubli de ses droits. L'idéologie était chère bien justement au cœur des philosophes, quand la guerre déclarée à l'idéologie s'adressait à la pensée elle-même. Comment M. de Tracy n'eût-il pas cru la liberté de l'esprit humain compromise avec sa propre liberté, lorsqu'en 1811 il ne pouvait faire imprimer en France et ne publiait qu'en Amérique son *Commentaire* sur cet *Esprit des Lois* dont, en 1750, sous l'ancien régime, Montesquieu avait vu vingt-deux éditions en moins de deux ans?

Mais en s'étonnant de ce retour vers des idées qu'il croyait vaincues, en déplorant la mobilité des hommes, M. de Tracy avait trop de sagacité pour en méconnaître la puissance, et il ne tentait point de pousser la lutte au delà de ce qu'exigeait la dignité de son caractère et de sa vie. Il se retirait des affaires, du monde politique, et goûtait à Auteuil, comme il le dit lui-même dans une note manuscrite où il a

déposé quelques souvenirs, « tous les charmes de la « retraite, du repos, de l'étude et de l'amitié »; j'ajouterai le charme de ces conversations à la fois libres et polies, pleines d'abandon et de mesure, dont la société du XVIIIe siècle a seule possédé le secret.

Bientôt, hélas! cette consolation lui manqua; aux dégoûts du philosophe vinrent s'ajouter les épreuves de l'homme, et aux mécomptes de l'esprit les peines du cœur. Il perdit en peu d'années ses plus intimes amis, ses relations les plus douces. L'âge avançait; sa santé chancelait; sa vue déclinait : une tristesse ferme, mais profonde, constante, s'établit dans son âme : « Depuis, » dit-il (et il a vécu vingt-huit ans depuis), « je n'ai fait que traîner les restes d'une « existence inutile. »

Noble chagrin, qui laissait l'âme du philosophe encore pleine de vigueur et de dévouement! Lorsque l'aveuglement du pouvoir absolu et les égarements de l'ambition firent éclater sur la France les maux que M. de Tracy avait souvent prévus; lorsqu'au milieu des plus cruels désastres, il entrevit quelque espoir d'assurer à son pays ce que l'Empire ne lui avait jamais donné, un peu de paix et de liberté, il sentit se ranimer toute son énergie. Nul n'assistait avec une plus amère douleur au spectacle de l'invasion étrangère et des revers de la France; mais si le cœur du patriote souffrait, le philosophe gardait l'indépendance de son jugement : il savait reconnaître la nécessité, se résoudre aux sacrifices inévitables, et chercher dans les événements, quels qu'ils

fussent, ce que commandait l'intérêt national. Il prouva, dans cette grande circonstance, que la responsabilité ne l'effrayait point. Ce fut lui qui, le 2 avril 1814, proposa dans le Sénat la déchéance de l'Empereur. La restauration était à peine accomplie que déjà il était rentré dans la retraite et l'opposition.

Il n'en sortit plus. Sans doute, sous ce pouvoir incertain qui n'étouffait pas la voix de la France, et ne savait pas l'entendre, au milieu de ces débats féconds, où les droits divers apprenaient à se respecter, où la pensée humaine, à la fois animée et contenue, retrouvait, sans excéder ses limites, sa dignité et son empire, et pour emprunter à l'Académie elle-même une éloquente parole[1], dans ce *laborieux progrès de nos libertés combattues*, M. de Tracy n'eût pu manquer, s'il l'eût voulu, d'exercer la plus salutaire influence. Mais sa génération, nourrie de conversation et d'étude, n'avait point été formée à la rudesse, à la lenteur, à l'inefficacité apparente des luttes politiques, à ces perpétuelles et interminables alternatives de combat et de transaction. Elle comptait sur le triomphe rapide de la vérité, et se retirait avec colère dès qu'elle la voyait opiniâtrément contestée. Quand on a le cœur un peu fier et la raison un peu haute, il faut avoir été longtemps contraint de traiter avec l'âpreté des intérêts et l'emportement des passions, il faut avoir souvent éprouvé leur force et subi leurs coups, pour se résigner enfin à leur pré-

[1] M. Villemain, en répondant à M. Arnault, le 24 déc. 1829.

sence, et se contenter d'une incomplète victoire. M. de Tracy ne prit aux débats de la Chambre des Pairs que peu de part, et cessa même d'y assister régulièrement. La pensée du philosophe voulait de plus vastes espaces, des mouvements plus libres et de moins pressants combats.

Le philosophe lui-même ne trouvait, à cette époque, dans l'état des esprits et le cours des idées, qu'une satisfaction imparfaite. Le réveil des anciennes querelles, des vieilles passions nationales, ramenait, il est vrai, vers des maximes et des ouvrages délaissés par l'Empire, une partie du public. Voltaire, Rousseau, Diderot, Condillac, Helvétius, étaient de nouveau et abondamment réimprimés, lus, célébrés. Mais pendant cette résurrection de la philosophie du XVIIIe siècle, à côté d'elle, naissait et grandissait une philosophie nouvelle, reconnaissant pour symbole dans l'ordre intellectuel le spiritualisme, dans l'ordre moral la loi du devoir, n'admettant point, dans l'ordre politique, la souveraineté du nombre, tendant la main aux croyances religieuses, amie de la science et de la liberté, mais par d'autres principes, avec d'autres sentiments que ses prédécesseurs. Les philosophes eux-mêmes, surtout quand leurs idées ont régné, ne se prêtent guère au partage disputé de l'empire. Malgré la popularité renaissante de ses maîtres, malgré ses propres succès, M. de Tracy demeurait peu satisfait du présent, peu confiant dans l'avenir. Il faisait de sa réputation, de sa fortune, de son loisir, le plus noble usage, prenant

aux progrès de la science un vif intérêt, prodigue envers les infortunes secrètes, envers les jeunes gens distingués, de ses secours, de ses conseils, de cette bienveillance sérieuse et simple qui donne presque, à ceux qui en sont l'objet, le sentiment de l'égalité entre l'obligé et le bienfaiteur. Il était le centre d'une société choisie, animée, reconnaissante, respectueuse; les plus tendres soins l'entouraient; il avait le rare bonheur de voir son amour pour la vérité, son dévouement à l'humanité et à la patrie se perpétuer avec son nom. Un mal cruel, une longue cécité semblait la seule épreuve qu'il eût à subir; il la supportait avec son courage accoutumé. Mais son courage était triste et son âme solitaire. Lorsqu'on lui parlait des événements extérieurs, du mouvement social ou intellectuel qui retentissait autour de lui, on lui entendait dire : « Je ne suis plus de ce monde; ce qui « s'y passe ne me regarde plus. » Et à mesure que l'âge devenait plus pesant, que la force physique diminuait, il s'isolait de plus en plus, se renfermant dans ses souvenirs, n'écoutant guère que la lecture de ses auteurs favoris, surtout de Voltaire, pour lequel il a constamment professé une inépuisable admiration; plus que jamais fidèle à ses opinions, à ses maîtres, à la philosophie qui avait gouverné sa vie; étonné seulement qu'elle n'eût pas exercé cet empire prompt, souverain, universel, qu'il s'en était promis; s'affaissant peu à peu comme sous le poids d'un secret mécompte, et paraissant subir, sans la reconnaître, la profonde insuffisance de ces idées

auxquelles il croyait toujours avec la même sincérité, le même dévouement.

Cependant près de lui, autour de lui, éclatait un événement immense, le plus glorieux triomphe, le triomphe définitif de la cause à laquelle appartenait sa vie. Oui, Messieurs, la philosophie du XVIIIe siècle avait conçu pour les sociétés humaines des prétentions et des espérances bien téméraires. Dans son orgueil, elle avait méconnu le mal inhérent à notre nature, l'imperfection invincible de notre condition. Mise à l'épreuve, elle a subi de grandes, de douloureuses défaites. Et pourtant, aujourd'hui, les prétentions essentielles, les espérances générales de la philosophie ne sont-elles pas accomplies? Voyez : la pensée est libre, la conscience est libre, le travail est libre, la vie est libre. Des institutions puissantes, les institutions que Voltaire allait admirer au loin, que Montesquieu expliquait à l'Europe surprise, garantissent toutes ces libertés. Un acte souverain de la France a prouvé au monde que désormais les libertés et les institutions nationales ne seraient pas impunément violées. Un roi digne de nos institutions, inviolable comme elles, dévoue à leur affermissement son infatigable sagesse. Aussi déjà leurs fruits excellents et tant désirés, la sécurité, la prospérité, la civilisation, la raison publique grandissent à vue d'œil. Les hommes ne sont soumis, pour en jouir, qu'aux épreuves qui sont la loi même de l'humanité, aux épreuves du temps et du travail. Pour qui prétend se passer de travail et de temps, il n'y a point de liberté,

point de civilisation, point de société. Et à quelle époque ces épreuves nécessaires, salutaires, ont-elles été plus courtes, moins pesantes? Quel siècle, quel pays ont jamais si rapidement atteint un but si élevé? Consultez, Messieurs, interrogez ce grand ministre qui a honoré son nom en l'unissant au vôtre, ce grand roi qui a donné le sien à tant de gloires de la France; Richelieu, Louis XIV, eux qui ont tant vu, qui ont tant fait, dans leur longue et puissante vie, ont-ils rien vu, ont-ils rien fait qui approche de ce qui s'est passé sous nos yeux et par nos mains? Ont-ils assisté, ont-ils eu l'honneur de concourir à une transformation si complète, à un si immense développement des idées, des institutions, des mœurs, des lois, de l'existence tout entière de tant et tant de millions d'hommes? Et quel temps a-t-il fallu pour accomplir de tels résultats? Vous venez de l'entendre : une vie d'homme. Quand M. de Tracy est né, la grande lutte éclatait dans l'ordre des idées; quand il est mort, la grande victoire était consommée dans l'ordre des faits. Certes, jamais la Providence n'a plus magnifiquement traité un siècle et un peuple; jamais le doute et l'abattement n'auraient été si pleins d'ingratitude; jamais l'humanité, après tant de prétentions insensées et de funestes erreurs, n'a conservé de plus éclatants motifs d'avoir foi dans ses hautes destinées et dans la puissance de la vérité.

RÉPONSE DE M. PHILIPPE DE SÉGUR

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. GUIZOT

Vous venez, Monsieur, dans un magnifique et vaste tableau, de nous peindre à grands traits le mouvement rapide des hommes et des événements, passant et se précipitant devant un philosophe d'un esprit ferme et invariable. Vous nous avez reportés à cette époque d'espoir et de joie où naquirent, où grandirent nos pères; et bientôt à ces puissantes émotions de liberté, de terreur et de gloire, qui enflammèrent, qui étonnèrent leur vie, et qui en ont avancé le terme.

Après nous avoir montré comment l'espace, toujours si borné, d'une seule vie, a suffi pour réaliser l'immense avenir que la philosophie du XVIIIe siècle osa concevoir, vous nous assurez que désormais, arrivés au port, nous n'avons plus qu'à recueillir les fruits de tant de travaux et d'infortunes. Serait-il

donc vrai que les leçons du malheur forment aussi promptement les nations que les hommes?

Toutefois, n'y aurait-il pas quelque abnégation, quelque oubli de vous-même à nous parler ainsi de calme et de repos? En est-il donc jamais pour ceux qui se dévouent, dans nos luttes parlementaires, aux dévorantes émotions de la tribune! S'il existe quelques-uns de ces moments de loisir pour vous, Monsieur, s'il est vrai que vous puissiez parfois en goûter les charmes, ce ne peut être, chaque année, qu'après ces luttes éloquentes, lorsque ici vous vous retrouvez avec les compagnons de votre gloire littéraire, et au milieu de cette Université dont vous avez, ainsi qu'eux, agrandi l'empire.

C'est là que bientôt viennent pour vous des joies plus douces encore, dans ces heureuses journées destinées aux prix universitaires. Alors que d'acclamations incontestées! Combien la main qui décerne ces paisibles couronnes en augmente l'éclat et le prix! Et quelle heureuse excitation doivent éprouver ces jeunes adeptes de toutes les sciences dont notre pays doit un jour s'enorgueillir, lorsque, dans le personnage qui préside à ces solennités, ils reconnaissent le professeur dont la renommée a longtemps retenti dans leurs écoles, le maître que ses travaux et son éloquence ont successivement élevé jusqu'au poste éminent où ils le contemplent.

Mais à ces jeunes esprits tout nouvellement pénétrés du récit des vertus antiques, supposons que cette renommée puisse dire encore : « Celui-là, ce savant

« trois fois appelé au pouvoir, deux fois déjà il en a « volontairement déposé les honneurs, et il s'en « dépouillerait encore : vous le verriez retourner « pauvre à sa modeste retraite plutôt que de renier « d'un seul mot le culte de ce qu'il croit la vérité, « de cette vérité dont la recherche heureuse a fait sa « gloire lorsque, son flambeau à la main, il en éclaira « vos regards jusque dans les plus profondes obscu- « rités de nos annales. »

A cet écho de l'opinion universelle dans ces jeunes cœurs où fermentent les germes toujours généreux des plus purs élans, âge heureux des plus vives émotions, où les dévouements les plus désintéressés semblent si faciles, combien de nobles résolutions seraient prises! Que d'avenir dans de pareils souvenirs! Heureux celui dont la seule présence est un enseignement profond, un noble encouragement! Qu'elle est puissante l'éloquence d'une belle vie jointe à l'éclat des nobles paroles!

Mais pourquoi m'être laissé entraîner si loin du premier et triste devoir qu'ici j'avais à remplir? En vous voyant enfin au milieu de nous, Monsieur, l'assentiment public que partage ma joie privée, et l'amitié dont je m'honore, peuvent-ils me servir d'excuse? Cependant, que pourrais-je ajouter à l'éloquent éloge que vous venez de nous faire entendre? Il y a de rares esprits qui, saisissant les choses et les hommes par leur côté le plus élevé, semblent agrandir tout ce qu'ils touchent. Vous venez de nous en donner un exemple lorsque, dans l'illustre con-

frère qui laissait un si grand vide au milieu de nous, vous avez personnifié l'ère philosophique qui vient de finir.

Mais quand vous représentez ce puissant esprit, s'emparant de celui de son siècle et poussant le principe alors reçu jusqu'à ses dernières conséquences, lorsque enfin vous nous montrez ces conséquences jugeant et condamnant le principe, en attribuant une aussi grande autorité à ce philosophe qui n'avait peut-être que subi celle du temps où il a vécu, ne l'avez-vous pas chargé d'une responsabilité bien pesante?

Peut-être, sous une autre influence, eût-il cru que, dans l'homme, l'âme est un emblème de ce que Dieu même est dans l'univers; qu'invisible, mais présente partout dans notre être, elle se révèle à nous, tantôt par l'effet involontaire de la sensation, tantôt par le travail du jugement, enfin sous la forme plus libre de la volonté, et toujours suivant ses rapports divers avec l'être visible auquel Dieu a voulu qu'elle fût associée.

En effet, quelque mâle, quelque hardie que puisse être la pensée humaine, nous prétendrions vainement à une entière indépendance. Chaque âge, chaque siècle a sa pensée dominante; et soit qu'un grand roi la représente, comme dans le XVIIe siècle, ou, comme dans le XVIIIe, un grand homme de lettres; soit comme aujourd'hui, que, sans se faire homme, et d'autant plus forte peut-être, cette grande pensée règne par elle-même, il faut en convenir, elle s'em-

pare des générations qui naissent et s'élèvent au bruit de son triomphe ; elle s'impose à leur libre arbitre ; c'est précisément sur les esprits les plus distingués qu'elle exerce l'empire le plus absolu. Bientôt, tous les talents, comme d'ardents sectaires, se poussent, se pressent à la suite de cette pensée souveraine ; ils la dépassent, ils en rendent la puissance presque théocratique : hors d'elle, point de salut pour l'amour de la gloire !

Mais, lorsque enfin, surchargé des erreurs de notre enthousiasme, tout l'effet en est produit, l'à-propos épuisé, quand, sous l'empire d'une pensée différente, souvent même réactionnaire, un âge nouveau conteste à la pensée vieillie du siècle passé son autorité sur l'esprit des générations présentes, alors, peut-être, devenons-nous trop sévères pour ceux qui furent les adeptes d'une opinion détrônée, d'un culte déchu, d'un principe dont on conteste jusqu'à la vérité, et que nous accusons d'une partie des maux ou des erreurs au milieu desquels son règne a semblé s'éteindre.

Vous avez évité cet écueil, Monsieur, et, dans cette grande succession que nous laisse le dernier siècle, distinguant de l'erreur la vérité, vous nous avez montré combien encore était précieux un aussi riche héritage.

Je n'ajouterais donc rien à l'hommage de regrets et de reconnaissance que vous venez d'offrir à la mémoire du confrère que nous avons perdu, si, pour le compléter, je ne retrouvais dans mon cœur de tristes et bien chers souvenirs.

Dans cette même enceinte, en 1808, et dans une occasion pareille à celle-ci, des paroles éloquentes, semblables aux vôtres, furent entendues. Elles s'adressaient à M. de Tracy lui-même; elles me sont encore présentes; tout ce qui est sorti de la bouche qui les prononça m'est trop cher pour que j'en aie rien oublié.

Cette voix, de cette même place où je suis, disait à M. de Tracy : « L'amitié vous a présenté, mais « c'est là justice qui vous a reçu. On vous a toujours « vu faire le bien, chérir l'humanité, pratiquer con- « stamment la vraie philosophie, celle qui apprend « à maîtriser ses passions, et à maintenir notre âme « dans cet état paisible qui l'ouvre aux vertus et la « ferme aux vices. »

Telles furent quelques-unes des paroles avec lesquelles mon père, il y a vingt-sept ans, accueillit, dans cette même Académie, l'illustre confrère que nous regrettons. Pourquoi faut-il que j'aie aujourd'hui à ne les rappeler que sur sa tombe!

Mais tout en M. de Tracy s'y trouve-t-il donc renfermé? Eh quoi! ces œuvres d'une philosophie si profonde, ces pensées toutes vives encore, dont sa renommée se compose, ce style toujours vivant d'une pureté si simple et si lumineuse, cette logique animée d'une force encore si puissante, ces mâles, ces tendres vertus impérissables aux cœurs des siens, au milieu de nous toujours présentes, n'était-ce point là, Messieurs, n'est-ce point encore, ne sera-ce point toujours M. de Tracy? Ah! plus que jamais, lui-même aujour-

d'hui se réfute! Ce qu'il y a d'absent en lui peut-il se comparer à ce qui nous reste de lui? Non; tout ce qu'il y avait là de mortel n'est plus, l'être matériel a péri, et M. de Tracy vit encore!

Il vivra surtout dans ces paroles mémorables qu'il vient de vous inspirer, et qui vont s'ajouter d'elles-mêmes à cette vaste *Histoire de la Civilisation,* l'un de vos premiers titres à nos suffrages.

Nous n'en pouvions attendre de moins remarquables de vous, Monsieur, en songeant à vos premiers pas, et à ceux d'entre nous qui vous ouvrirent la carrière; nous savions que deux personnages illustres avaient protégé votre début, comme ils se sont honorés depuis d'avoir pressenti votre avenir.

C'était en 1811; vous étiez ignoré encore; M. Royer-Collard vous présenta à M. de Fontanes; tous deux vous devinèrent, et ce fut pour la première fois, et pour vous, qu'une chaire d'histoire moderne fut alors instituée.

Vous ne vous êtes point effrayé de l'immense engagement que vous imposaient et cette création nouvelle, et la recommandation du plus grave et du plus puissant de nos philosophes, de celui qui, dès les premières années de ce nouveau siècle, le grandissait en relevant la pensée humaine jusqu'à sa céleste origine.

Dès lors, et sans hésiter, vous préludâtes à cette *Histoire de la Civilisation* moderne, deux fois interrompue, d'abord par plusieurs années de fonctions administratives, ensuite par un caprice du pouvoir,

trois fois recommencée sous des titres différents, et qu'enfin, surmontant tous les obstacles, vous avez achevée en 1828.

Entreprise audacieuse, et qui, dans les annales de l'esprit humain, signale une époque!

En effet, annoncer l'*Histoire de la Civilisation*, c'était prétendre vous placer au sommet le plus élevé de l'histoire; c'était prendre l'engagement d'éclairer sous toutes ses faces ce monde civil et religieux, moral et politique, littéraire et scientifique dont notre société civilisée se compose. Et pourtant vous avez tenu parole. Vous avez dit avec l'opinion européenne, « que la France était le pays le plus civilisé de l'Eu- « rope » : et vous l'avez prouvé, non-seulement par les faits que développe votre Cours d'histoire, mais par le degré de perfection auquel cet ouvrage est porté. Car un tel monument vous appartient-il exclusivement? Une œuvre à la fois si vaste et si complète peut-elle être l'ouvrage d'un seul homme? Non, sans doute, et, pour la produire, il a fallu plusieurs siècles de progrès; elle est le résultat de cette civilisation française qui vous a produit vous-même; elle appartient à la France, elle est un des titres de sa gloire!

La vôtre n'en est pas moins grande; et d'abord hâtons-nous de rendre hommage à la haute portée morale et politique de ces belles définitions des mots de *civilisation*, de *royauté*, de *religion*. Jusque-là, ces noms, qui renferment tant de pensées, étaient compris diversement, leur acception était restée vague, arbitraire et incomplétement sentie. Désor-

mais, les grandes puissances qu'ils expriment, mises dans tout leur jour, sont élevées à leur véritable place; leur origine est entièrement dévoilée; puissances providentielles, et conséquemment toutes libérales, dont la source morale, rendue à toute sa pureté, est si évidente qu'il n'est plus possible d'en désavouer les droits et d'en méconnaître la force et la vérité.

C'est dans l'esprit des sociétés romaine, chrétienne et barbare dont la nature de notre société moderne se compose, c'est dans le choc et le mélange de quatre éléments, c'est dans la lutte et la fusion de deux principes, celui de la centralisation ou théocratique ou monarchique, aux prises avec l'individualisme ou féodal, ou communal, que vous avez montré les diverses causes de la marche toujours progressive de la civilisation européenne. Personne n'a contesté ce nouvel et vaste aperçu, Monsieur, et Dieu veuille, comme vous l'assurez, que, grâce à cette origine, notre progrès social soit désormais illimité.

La critique, ne pouvant donc s'attaquer aux bases de ce monument national, s'est hasardée à en blâmer quelques formes. On a reproché, au style si mâle et si franc de cette grande méditation, l'inconvénient de ses qualités, c'est-à-dire quelque rudesse. Mais comment renfermer tant de pensées profondes et si fécondes dans une juste mesure, sans une concision ferme et forte? Et d'ailleurs ce style s'adressait à des auditeurs encore plus qu'à des lecteurs; on l'écoutait avant de le lire; et l'oreille, quelque fine,

quelque délicate qu'elle soit, l'est moins que les yeux d'un lecteur solitaire ; elle est moins attentive ; elle a moins de temps pour comprendre ; la même langue ne convient donc pas entièrement à l'une comme aux autres. Il fallait, dès lors, que ce style, toujours clair, fût toujours et surtout expressif ; que, pour pénétrer simultanément des milliers d'intelligences, il répétât les propositions principales sous plusieurs formes différentes, et souvent brusques, heurtées, pittoresques, afin de saisir comme au passage ces nombreux esprits, de s'en emparer comme par surprise, de les frapper vivement, fortement, et d'y laisser de longues et profondes impressions.

Tel en fut l'effet dans ces jours brillants où l'on vous voyait, saisissant votre auditoire suspendu à la mâle éloquence de vos paroles, le transporter tout entier jusqu'aux premières sources de notre histoire, et, de cette hauteur, lui faire redescendre graduellement le grand cours des âges. Heureux, admirable voyage de cette foule d'esprits avides de science, suivant avec une confiance toujours croissante, avec des acclamations chaque jour redoublées, l'esprit supérieur qui les guide.

Mais enfin, après nous avoir conduits des ténèbres de la barbarie jusqu'à cette diffusion de lumières, peut-être un peu éblouissantes à des yeux encore inaccoutumés, il était à propos d'ajouter, à cette instruction historique de la jeune France, son éducation constitutionnelle ; il convenait, en constatant les forces, d'apprendre à en user ; en déroulant les

droits, de montrer les devoirs; en proclamant la victoire, d'indiquer les moyens d'en profiter. C'est là, Monsieur, l'effort que vous avez tenté dans ces nombreux ouvrages politiques, dont l'éloge serait superflu. Leur succès est si populaire que partout ailleurs, comme au milieu de nous, cette simple indication suffirait. Il ne faut pas craindre d'être trop court lorsque chacun peut achever nos paroles.

Il y avait un autre à-propos à saisir. Les souvenirs d'un peuple voisin éclataient d'exemples fameux; ils offraient de glorieuses, de cruelles et surtout de frappantes similitudes, aussi instructives pour les rois que pour les peuples.

Relever, comme vous le fîtes, au milieu de la France de 1826, le flambeau de l'histoire d'Angleterre de 1640, c'était placer à temps le fanal le plus élevé sur le plus grand de tous les écueils. Aussi, tous les yeux l'aperçurent, hors ceux pourtant qu'il aurait dû surtout éclairer.

Le mérite du citoyen, comme celui de l'historien, ne vous en reste pas moins, Monsieur. Dans cette noble entreprise, comme dans celle de l'*Histoire de la Civilisation,* le siècle est venu à votre aide; et l'Angleterre, étonnée de se voir mieux connue hors d'elle que par ses propres auteurs, a senti que sa révolution n'avait pu être entièrement comprise et racontée que par la nôtre. De tels résultats avaient excité la curiosité générale; ils avaient inspiré le désir de remonter aux sources mêmes d'où tant de lumières furent puisées. Vous avez secondé cet heu-

reux mouvement que vous aviez imprimé, en rassemblant, dans un vaste travail, les archives anglaises et françaises. Vos notices toujours instructives, et souvent profondes, les ont mises à la portée de tous les esprits. Cet exemple a eu d'heureux imitateurs, et désormais nos bibliothèques resteront enrichies de mille trésors, dont jusque-là, pour le plus grand nombre, le mérite et la valeur étaient ignorés encore.

Mais pendant que votre carrière littéraire s'étendait ainsi, notre histoire contemporaine marchait et le mouvement des esprits se produisait sous toutes les formes.

L'Université, forte de ses anciens et glorieux souvenirs, animée de cette seconde vie, de cette mâle organisation que lui rendit le plus grand des capitaines, lui avait survécu. Mais bientôt faussée, mutilée même, par d'imprudents successeurs, si elle résista, ce fut, dites-vous, « grâce à la vigueur de son institution, à la noblesse de son objet, et à cette élite modeste d'hommes voués à l'enseignement. »

Cela est vrai, Monsieur; mais ce que je dois ajouter, c'est que le mérite de cette résistance vous appartient, ainsi qu'à vos nobles émules que je ne nomme point, parce qu'ils m'entendent.

Qui de nous ne se rappelle cette époque si glorieuse aux lettres françaises, quand tous à la fois, par un merveilleux accord, et du haut de ces chaires célèbres, vous fîtes parler à la philosophie, à l'histoire, à la littérature, un langage si profond et si enchanteur? Dès lors quel pouvoir eût entrepris

d'étouffer le foyer d'où jaillissaient tant de lumières? Et d'ailleurs, le charme entraînant de ces leçons éloquentes ne vous avait-il pas fait un rempart de toute la France nouvelle? Quel mauvais vouloir eût osé pénétrer au travers de ces accents d'admiration et de tant d'élans d'enthousiasme?

Ce fut ainsi que, par les propres forces qu'elle-même avait enfantées, l'Université sut non-seulement se défendre, mais contribuer à préparer à la civilisation française sa grande et dernière victoire.

Aussi, Monsieur, dès qu'en vous, comme en vos nobles émules, le mérite eut reconquis la puissance, vit-on reparaître sur le faîte de cette institution, son École normale. Honneur à ceux de nos confrères qui rendirent ainsi, à ce corps illustre, sa véritable couronne !

Bientôt vous-même fîtes plus : on vous avait vu, le 3 novembre 1830, abdiquer noblement un pouvoir que vous ne jugiez plus utile ; mais le 11 octobre 1832 vous avait remis à votre place. Ce fut alors que, ministre de l'instruction publique, vous osâtes tenter, en proportionnant la lumière à tous les yeux, d'en multiplier les foyers dans la France entière. La France confiante a généreusement répondu à ce noble appel. Depuis 1833, cinq cents comités d'instruction et d'éducation volontairement réunis ; un grand nombre d'écoles normales primaires obtenues des conseils de département; cinq mille écoles communales, ou instituées, ou même construites à grands frais par nos municipalités, telles sont les

fondations auxquelles votre nom restera attaché. En trois ans, six cent mille élèves ont été arrachés à l'ignorance! N'est-ce pas là un honorable souvenir et la plus utile des conquêtes?

Ainsi, de cette même voix dont vous aviez fait parler le génie de notre histoire passée, dont vous défendiez l'honneur et la sécurité de notre histoire présente, vous avez en quelque sorte, dans nos générations naissantes, préparé notre histoire à venir.

L'entreprise, Monsieur, était grande; il vous appartenait d'y ajouter encore en complétant l'instruction secondaire, et, à ce propos, de nous montrer Napoléon dans sa législation, dans toute son organisation civile et militaire, s'efforçant de rallier, de constituer, d'élever sans cesse la classe moyenne, que vous appelez l'*élément vital* de notre société.

Cette classe intermédiaire, victorieuse en 1789, après des siècles d'efforts, d'une classe supérieure, avait été presque aussitôt vaincue à son tour par une autre classe; vous nous avez fait voir la main du grand homme la relevant, et avec elle la nouvelle France; vous nous l'avez montré se hâtant de ramener aux fortes, aux lentes et profondes études cette classe moyenne, afin de l'élever au niveau de ses destinées, et de consolider sa double victoire par cette même instruction qui jadis l'avait préparée.

Mais je m'aperçois qu'en rappelant vos titres à nos distinctions littéraires, j'en ai cité plusieurs de ceux qui vous donnent des droits à une autre gloire. Qu'on ne s'étonne donc pas, sous quelque forme de

gouvernement que les peuples soient libres, si leurs vœux portent à la direction de leurs destinées ces philosophes citoyens, ces hommes de lettres laborieux, qu'ils ont vus sans cesse occupés de la recherche de la vérité. Parvenus à ces postes éminents, s'ils se montrèrent constamment fidèles à son culte, si tous leurs efforts ont eu pour but d'en répandre les clartés salutaires, félicitons-les d'avoir pratiqué leurs maximes.

Disons plus, Messieurs, et si leur éloquence haute, franche, loyale, a dédaigné comme faible et petit tout ce qui n'est que fin et subtil; si tels que de hardis athlètes, et dans les jours de danger, on les a vus aborder en face les mauvaises passions, les attaquer corps à corps, leur arracher leur masque, lorsque enfin de nobles vicissitudes les ramènent au milieu de nous, remercions-les d'avoir honoré par un si digne emploi de leur talent les lettres françaises et d'en avoir utilisé et illustré plus que jamais la noble culture.

C'est ainsi que, professeur, publiciste, historien et homme d'État tour à tour, vous avez donné à notre histoire toutes les formes de son plus utile et de son plus ferme langage. J'ignore quels sont les pas d'une carrière aussi pleine auxquels votre esprit attache le plus d'importance; mais quels qu'aient été vos succès, soit dans ces enseignements profonds, soit dans ces compositions historiques d'un talent si remarquable, historien moi-même, qu'il me soit permis de vous dire que l'histoire, dans laquelle vous-même aurez

un jour votre place, vous sera plus honorable encore.

Vous êtes un de ceux qui ont dit à la mer orageuse de nos passions : *Tu n'iras pas plus loin!* et votre voix, forte des inspirations de la véritable éloquence, a victorieusement retenti dans la France entière.

Je ne sais si, dans cette enceinte exclusivement consacrée aux arts, aux sciences et aux lettres, j'ai le droit de citer ces grandes actions politiques. Car enfin, il se peut qu'il ne doive être question ici que de ces titres académiques qui décident seuls de nos suffrages. Mais n'en est-il donc que d'une espèce? Lorsque vos livres sur les temps passés, quand vos discours sur les temps présents me laissent le choix, ne puiserai-je mes exemples que dans l'histoire morte, quand l'histoire vivante nous en offre de si mémorables, quand ils parlent encore à tous les cœurs, quand votre présence ici nous les rappelle?

Eh quoi! parce que tant de mouvements oratoires furent mêlés à la politique, dois-je séparer ce qu'ils ont de mérite littéraire de ce génie du bon droit et du bon sens, de ce courage civil, de ces élans si généreux qui contribuèrent à sauver la chose publique? L'Académie française sort-elle donc ainsi de son domaine? Quelque vaste qu'il soit devenu, qui oserait le lui contester? Et parce qu'aujourd'hui nos destinées en dépendent, parce que chaque jour l'empire de la littérature écrite ou parlée s'agrandit, enfin, ce vaste domaine, parce que des hommes tels que vous l'étendent encore, l'Académie ne peut-elle

oser d'un coup d'œil le parcourir, pour y recueillir et proclamer tous leurs titres à ses suffrages!

Et par exemple, ne peut-elle dire aujourd'hui, à celui qu'elle reçoit dans son sein, que portant partout les mœurs prescrites à l'orateur, une ferme, une haute morale dans la politique comme dans l'enseignement, il a été partout utile et partout regretté; qu'au précepte joignant le modèle, la chaire universitaire lui a préparé la tribune; et qu'enfin, dans l'une comme dans l'autre, notre histoire lui doit à la fois et les plus instructives de ses leçons, et, dans ces temps difficiles, les plus salutaires, les plus éloquents de ses exemples.

Oui, sans doute, ces utiles, ces bonnes actions, car c'est ainsi qu'on peut appeler et vos écrits et vos paroles, l'Académie française, en les couronnant, avait droit de les proclamer; qu'on me permette donc, en finissant, d'ajouter encore que, depuis l'école du hameau jusqu'à l'École normale, et de la chaire à la tribune, partout la voix publique vous désignait à nos suffrages, et qu'enfin, en vous honorant de son choix, l'Académie n'ignore pas, Monsieur, qu'elle n'a jamais été plus française.

RÉPONSE DE M. GUIZOT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. DE MONTALEMBERT

(5 février 1852) [1]

Je ne sais, Monsieur, si vous vous rappelez la première circonstance dans laquelle j'ai eu l'honneur de vous connaître; pour moi, je m'en souviens et je m'en suis toujours souvenu avec un vif sentiment d'intérêt et de plaisir. Vous étiez bien jeune alors; vous aviez à peine dix-neuf ans. Vous reveniez de Suède où M. votre père était ministre du roi Charles X. Les luttes que soutenaient les vieilles institutions suédoises vous avaient puissamment intéressé et attaché. Vous sentiez le besoin, et presque le devoir de rappeler nos regards vers ce peuple généreux qui, avec un courage et un dévouement admirables, a jeté, il y a deux siècles, et de concert avec la France, dans la balance de l'Europe, le poids décisif d'un héros, son roi. Vous désiriez que ce que vous aviez vu et senti dans la patrie de Gustave-Adolphe fût connu et compris dans celle du cardinal de Richelieu, son ferme allié. Je m'empressai d'aider à l'accom-

[1] M. Droz mourut le 9 novembre 1850; M. de Montalembert fut élu le 9 janvier 1851 pour le remplacer.

plissement de votre désir. Ce fut là, Monsieur, notre première rencontre et votre premier écrit.

Il y avait déjà, dans votre ouvrage, un esprit et un talent rares, et j'en fus frappé; mais je fus encore plus frappé de vous-même que de votre ouvrage. Des pensées si sérieuses avec des émotions si vives, tant de gravité dans le cœur avec tant d'ardeur dans l'imagination, votre foi profonde et naïve, votre physionomie, votre langage pleins en même temps de réflexion et de passion, et votre extrême jeunesse laissant éclater toutes ces richesses de votre nature avec son inexpérience impétueuse, ses grands désirs et ses beaux instincts, tout cela vous donnait, Monsieur, un caractère original et plein d'attrait qui, dès ce jour, me saisit vivement, et me fit pressentir, pour vous, un noble avenir.

Bien des années, et quelles années! Monsieur, se sont écoulées depuis cette époque, et notre relation a subi bien des vicissitudes. Nous avons été longtemps étrangers l'un à l'autre, et souvent adversaires. Né dans le sein de l'Église catholique, vous avez, dès vos premiers pas, pris place, et une grande place, parmi ses plus zélés défenseurs. Je suis resté fidèle à la foi protestante de mes pères. J'ai eu l'honneur d'être longtemps l'un des conseillers de la monarchie de 1830, et vous avez longtemps combattu, non cette monarchie elle-même, mais la politique qu'elle a presque constamment pratiquée, la jugeant conforme aux intérêts supérieurs du pays. Malgré tant et de si graves dissentiments, je n'ai jamais cessé, Monsieur,

de ressentir pour vous l'intérêt et le goût que vous m'aviez d'abord inspirés. Au milieu des luttes de la vie publique, et quoique souvent atteint de vos coups et forcé de vous porter aussi les miens, j'ai toujours eu l'instinct d'une secrète sympathie qui unissait au fond, du moins dans leur but intime et dernier, nos vœux et nos efforts : sentiment dont probablement vous ne vous êtes guère douté, que je n'écoutais point quand j'avais à vous combattre, mais que j'ai plus d'une fois retrouvé au moment même du combat, et que je prends plaisir à vous exprimer aujourd'hui.

Je serais surpris, Monsieur, si le cours des années et les enseignements de la vie ne produisaient pas sur vous le même effet que j'en ai éprouvé. Plus j'ai pénétré dans l'intelligence et dans l'expérience des choses, des hommes et de moi-même, plus j'ai senti en même temps mes convictions générales s'affermir et mes impressions personnelles se calmer et s'adoucir. L'équité, je ne veux pas dire la tolérance, envers la foi religieuse ou politique des autres, est venue prendre place et grandir à côté de ma tranquillité dans ma propre foi. C'est la jeunesse, ce sont ses ignorances naturelles et ses préoccupations passionnées qui nous rendent exclusifs et âpres dans nos jugements sur autrui. A mesure que je me détache de moi-même et que le temps m'emporte loin de nos combats, j'entre sans effort dans une appréciation sereine et douce des idées et des sentiments qui ne sont pas les miens. Vous le savez, Monsieur : « il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père, »

a dit Notre-Seigneur Jésus-Christ; il y a aussi plusieurs routes ici-bas pour les gens de bien, à travers les difficultés et les obscurités de la vie, et ils peuvent se réunir au terme sans s'être vus au départ ni rencontrés en chemin.

Vous en êtes, Monsieur, vous et votre vertueux prédécesseur, un frappant et bel exemple. Jamais peut-être deux hommes de bien et de talent n'ont plus différé l'un de l'autre, et à leur début dans la vie, et pendant le cours de leur carrière, et dans l'emploi qu'ils ont fait longtemps des dons que Dieu leur a départis.

Imbu dès sa première jeunesse, et malgré les efforts contraires de ses pieux parents, des idées qui préparaient la Révolution, M. Droz entra au même moment dans la vie active et au service, au service noble de cette Révolution née d'hier et déjà sortie de son berceau l'épée à la main. Dès que la France, bouleversée au dedans, fut attaquée au dehors, le jeune philosophe se fit soldat; et dans les rangs de cette armée du Rhin, si sincère, si dévouée et si glorieuse, il ne cessa point d'être un philosophe : il étudiait Plutarque, Montaigne et Rousseau sous la tente et au bivouac. Rentré, après trois ans de campagne, dans la vie civile, il échangea l'uniforme du capitaine contre l'habit du professeur; et dans l'enseignement public, ce furent aussi ses convictions philosophiques qui le guidèrent et qu'il s'appliqua à propager, car il était de ceux qui croient que la vérité ne veut pas un culte oisif, et que les esprits qu'elle

a éclairés de sa lumière sont chargés d'étendre son empire. Il était d'ailleurs d'une nature expansive autant que douce, et possédé sans bruit, mais constamment, du besoin de répandre et d'accréditer parmi les hommes ses idées, ses sentiments, ses vues et ses espérances pour le bien et l'honneur de l'humanité. Lorsqu'en 1803 il quitta l'enseignement et sa ville natale pour venir se fixer à Paris, ce fut encore au milieu des philosophes qu'il vécut, entouré de leurs souvenirs et de leurs conseils. Tracy et Cabanis furent ses amis. Il commença à écrire, et pendant plus de vingt ans ses ouvrages philosophiques, politiques, littéraires, ses romans même furent empreints du même caractère. Ce n'est point la philosophie du XVIIIe siècle dans son travail d'agression contre les anciennes croyances et les anciennes lois de la société; l'esprit destructeur a disparu : il répugnait absolument à la raison droite, au sens moral, au cœur juste et doux de M. Droz. Les doctrines matérialistes ou égoïstes, les passions cyniques ou haineuses ne lui étaient pas moins antipathiques; son âme les repoussait énergiquement, et ce qu'il avait vu de leurs œuvres, dans le cours de la Révolution, avait ajouté aux lumières instinctives de sa nature les leçons palpables de l'expérience. Soit qu'il traite des divers systèmes de la philosophie morale, ou des applications de la morale à la politique, ou des principes et de l'influence de l'économie politique, soit qu'il analyse les plaisirs du beau dans les arts ou les secrets du bonheur dans la vie, les idées et les tendances du

XVIIIe siècle se redressent, s'apaisent et s'épurent en passant à travers son âme; c'est uniquement par leurs côtés nobles et bienveillants qu'il les retient et les développe; il travaille à les dégager et des arrogances de l'orgueil humain, et du mépris pour le passé, et des tyrannies théoriques, et des extravagances démagogiques; il respecte ce qu'elles ont outragé, il ménage ce qu'elles ont brisé; il ne veut ni de leurs haines ni de leurs ravages, mais il garde leurs promesses et leurs espérances. Il est resté charmé des brillantes perspectives que le XVIIIe siècle a ouvertes devant le genre humain; il est toujours plein de confiance dans les penchants naturels et les forces propres de l'homme, et dans la puissance de la philosophie pour la réforme et le progrès de la société. Il monte chaque jour vers des régions plus hautes et plus pures; mais c'est encore le philosophe qui monte seul, le flambeau de la raison humaine à la main; il n'a point encore entrevu une autre lumière sur sa route ni un autre guide pour ses pas.

Vers ce temps-là, et pendant que M. Droz suivait ainsi le cours de ses idées et de ses travaux, vous entriez dans la vie, Monsieur, sous de tout autres auspices, bien loin de l'atmosphère de la Révolution, élevé à la fois dans les sentiments libéraux de notre temps, au sein des fidèles souvenirs de l'ancienne France, et sous la loi, toujours sacrée pour vous, de l'Église catholique. Sa lumière a lui dès l'abord dans votre âme, et vous vous êtes voué à sa cause avec l'amour d'un fils et l'ardeur d'un apôtre : non-seule-

ment pour la défendre contre les ennemis de ses croyances, mais pour servir ses intérêts divers, pour revendiquer ses espérances et ses droits dans ses rapports avec les gouvernements comme avec les peuples, pour lui rendre, sur le cœur comme sur la raison des hommes, tous ses moyens d'empire. Vous ne vous êtes pas contenté de soutenir hautement, au XIXe siècle, la foi chrétienne ; vous avez remonté le cours des siècles pour retrouver et pour célébrer ceux où la foi chrétienne et ses ministres exerçaient dans les sociétés européennes une autorité voisine de la domination ; vous avez recherché et peint avec une vive affection ce qu'il y avait de grand et de beau dans cet âge, la puissance de la foi pour vivifier les âmes, et la puissance de l'Église pour contenir moralement les princes et les peuples, et les innombrables et populaires merveilles de l'art chrétien qui, le premier, a su placer les plus nobles jouissances de l'imagination à côté des plus austères pratiques de la vie. Dans ce retour vers des temps anciens, peut-être vous êtes-vous quelquefois livré avec trop de complaisance à l'entraînement de vos prédilections et de vos émotions personnelles. Je ne m'en étonne pas beaucoup, car en même temps que vous poursuiviez un noble but, vous n'y marchiez pas par une route bien rude, ni qui vous avertît incessamment de vous tenir sur vos gardes. Vous avez longtemps, Monsieur, placé vos efforts pour le service de la religion sous la protection des idées et des sentiments favoris de notre époque ; vous avez fait souvent, de la cause de l'Église chré-

tienne, une cause d'opposition; vous avez arboré à côté de la croix, et quelquefois peut-être avec un peu de fougue, ce drapeau de la liberté, drapeau puissant et séducteur, qui entraîne aisément les peuples, et que même des hommes tels que vous ne suivent pas sans quelque péril, et pour la cause qu'ils veulent servir, et pour eux-mêmes. Mais dès que le péril vous a été signalé, soit par votre propre raison, soit par l'autorité suprême de l'Église, vous vous êtes retiré, vous vous êtes soumis, Monsieur, avec cette belle docilité chrétienne qui est à la fois de la sagesse et de la vertu. Et quand l'esprit de révolte et d'anarchie s'est saisi du drapeau de la liberté pour s'en faire un manteau trompeur, vous vous en êtes séparé avec éclat, et vous avez porté, dans le camp de l'ordre social près de succomber, votre rare puissance de dévouement, de courage et de talent.

Que vous étiez loin l'un de l'autre, Monsieur, vous et votre honorable prédécesseur, et à votre point de départ, et dans le cours de votre carrière! Quelle diversité dans vos idées et dans vos travaux! Et si je poussais plus loin ce parallèle, vous ne différiez guère moins, M. Droz et vous, par le tour du caractère que par l'état de l'esprit : lui, complétement étranger à la vie publique, fuyant la lutte et l'éclat, n'aspirant qu'à couler, dans les affections de famille et dans la culture des lettres, des jours sereins, égaux et purs comme sa pensée et son style : vous, né pour combattre et pour vaincre, jeté de bonne heure, par votre propre pente comme par les circonstances,

dans la grande polémique, religieuse et politique, de la tribune et de la presse; impétueux, entreprenant, passionné dans votre conduite et dans votre langage comme dans votre âme; homme de guerre dans la vie civile, et appelé aux honneurs d'une rude gloire comme M. Droz aux douceurs d'un sage et modeste repos. Plus je vous considère, Monsieur, vous et votre éminent prédécesseur, plus le contraste primitif et longtemps prolongé entre les deux personnes et les deux vies devient frappant à mes yeux.

Maintenant, j'oublie le passé; je ne regarde plus qu'à ce qui est aujourd'hui, à ce qu'était M. Droz quand il nous a quittés, à ce que vous êtes, Monsieur, en venant prendre sa place. Le contraste a disparu : au lieu de ces deux hommes si divers d'origine, d'habitudes, d'idées, je vois deux hommes qui se rapprochent et s'unissent intimement : en religion, deux chrétiens; en politique, deux conservateurs.

Qui a pu amener ce résultat? Comment cette transformation s'est-elle accomplie? Comment deux hommes si indépendants et si sincères, après avoir vécu si divers pendant tant d'années, se sont-ils enfin rencontrés dans une telle unité?

Il y a des temps que Dieu semble avoir marqués pour de tels miracles; des temps où, par l'éclat des événements qui sont ses leçons, il verse sur les hommes de tels flots de lumière que, si notre frivole incurie et notre orgueilleuse obstination n'y faisaient obstacle, tous les esprits en seraient éclairés et domp-

tés. Nous avons vécu, nous vivons dans l'un de ces temps solennels.

Après Dieu et elle-même, c'est à la monarchie et à l'Église chrétienne que la France doit sa civilisation. Dieu marque la place des nations dans la vie de l'humanité et préside à leurs destinées. Sous son empire, c'est par leurs propres efforts, par leur intelligence et leur énergie déployées à travers les siècles, qu'elles grandissent et prospèrent. Glorieuses ou malheureuses, elles jouent toujours elles-mêmes le premier rôle dans leur histoire. Mais à côté de ce qu'elles doivent à la protection divine et à leur propre travail, s'élèvent toujours, au sein des nations, certaines influences qui les dirigent et les secondent, certaines institutions qui deviennent leur principal moyen de force et de durée, de prospérité et de grandeur. La monarchie et l'Église chrétienne ont tenu cette place dans l'histoire de la France : à ces deux institutions, à ces deux influences s'est attachée, pendant quinze siècles, la vie morale et politique de notre patrie, comme à son centre et à son foyer.

Il est facile de rechercher et d'étaler les imperfections où sont tombées et les fautes qu'ont commises ces institutions prépondérantes dans notre destinée; mais ce n'est là, quand on y concentre sa pensée, qu'un travail d'esprits superficiels et faux. Toutes les institutions humaines sont imparfaites; tous les pouvoirs humains commettent des fautes; c'est une nécessité, c'est un devoir de reconnaître cette infirmité de toutes choses, et d'en défendre les peuples

par d'efficaces garanties. Mais ce fait et ce principe une fois admis, le caractère et l'effet général des institutions qui ont plané sur l'existence nationale n'en subsistent pas moins : quand on aura mis en lumière toutes les erreurs, tous les torts de la royauté et de l'Église en France, l'histoire de la France ne sera pas changée : l'Église et la royauté n'en resteront pas moins les influences tutélaires qui ont protégé et dirigé la société française dans son glorieux développement.

En 1789, quand la Révolution a éclaté, la royauté française était représentée par un prince rare, quoiqu'il n'eût rien de supérieur, vertueux, sérieux, de mœurs simples après Louis XIV, de mœurs pures après Louis XV, modeste jusqu'à l'humilité, scrupuleux jusqu'à l'irrésolution, humain et bon jusqu'à la faiblesse, tourmenté dans sa conscience et sans cesse troublé dans sa conduite par l'incohérence de ses idées de droit et de devoir. Louis XVI doutait de son rang, de sa cause, de son avenir, de lui-même; il s'inclinait presque dans sa pensée devant une souveraineté autre que la sienne; et en même temps il conservait, sur l'origine et la nature de son pouvoir, les notions des temps anciens. État plein d'angoisse pour un honnête homme et de péril pour un roi. Mais à travers les perplexités et les contradictions de son âme et de sa conduite, Louis XVI, avant comme après son infortune, était un prince digne de tous les respects, et capable de tous les sacrifices et de toutes les vertus qui font, sinon un grand roi dans un État

battu de l'orage, du moins un roi excellent dans un régime de liberté sous la loi.

L'Église de France, à la même époque, n'avait plus sans doute cet éclat de piété et de génie qui avait fait longtemps sa force et sa gloire; l'entraînement des idées et de la vie du siècle avait pénétré dans ses rangs : bien moins avant pourtant qu'on ne s'est plu souvent à le dire. A ceux qui lui reprochent avec rigueur ce qu'elle avait alors d'esprit mondain et relâché, l'Église de France a deux réponses : elle a supporté avec un courage et un dévouement héroïques une adversité inouïe; et dès que le sol s'est un peu raffermi, elle s'est relevée de ses ruines, et en peu d'années elle a rendu à la France chrétienne un clergé digne de tout son respect. Une Église qui a fourni, en un quart de siècle, tant de pieux martyrs à l'échafaud et tant de saints prêtres à l'autel, n'était pas, à coup sûr, atteinte d'un mal sans remède ni tombée dans un réel déclin.

Je ne veux pas user de la vérité tout entière; je ne veux pas réveiller des souvenirs hideux ou déchirants; je laisse au fond des cœurs ces orages d'indignation et de pitié que soulève toujours, grâce au ciel, la seule image des emportements effrénés du crime et des dernières extrémités du malheur. De notre passé révolutionnaire, je ne relève qu'un seul fait, un grand fait, dans sa froide et nue simplicité. D'un côté, je place ce que l'Église chrétienne et la monarchie ont, pendant quinze siècles, rendu de services à la France, et ce qu'étaient réellement le roi Louis XVI et l'Église

de France à l'aurore de notre Révolution. Je mets en regard ce que la Révolution a fait de la monarchie et de l'Église, de Louis XVI et du clergé chrétien. Qui peut tenir un moment cette balance et ne pas reconnaître, avec une douleur profonde, qu'en traitant, comme elle les a traités, la monarchie et l'Église, Louis XVI et le clergé chrétien, la Révolution a foulé aux pieds la justice et le bon sens, la morale et la politique; qu'elle a été en même temps ingrate et insensée; qu'elle a méconnu et outragé, et les lois éternelles de Dieu, et les conditions vitales de la société, et tous les bons instincts de ce peuple même au nom duquel elle s'accomplissait?

Ces enseignements des spectacles de nos jours, ce cri de notre propre expérience, cette voix de Dieu à travers les destinées et les actions des hommes, votre honorable prédécesseur, Monsieur, les a entendus et compris. C'est pourquoi il a écrit son *Histoire de Louis XVI*, et il est mort chrétien.

On éprouve, en lisant l'*Histoire de Louis XVI* de M. Droz, un profond sentiment de satisfaction et de repos. Ce n'est plus la fatalité, ou l'utilité, ou l'entraînement soit de la logique, soit de la passion, servant d'excuse, ou d'apologie, ou même d'apothéose au crime; c'est la conscience calme, mais ferme, la raison modeste, mais droite, d'un homme de bien appréciant, selon les lois de la morale et du bon sens, les événements et les hommes. Appréciation plutôt réservée que tranchante, plutôt douce que sévère : M. Droz était trop sincèrement attaché

aux grandes idées et aux intentions généreuses de 1789 pour juger avec un excès de rigueur les torts de cette puissante époque; souvent même on sent dans ses jugements le regret affectueux d'un ami attristé; en condamnant les fautes, il n'abandonne point les principes justes ni les espérances persévérantes. Mais ce qu'il conserve de sympathie et d'espérance n'altère jamais l'honnêteté ni la franchise de sa pensée; il déplore et accuse non-seulement les crimes, les jours néfastes de la Révolution, mais le caractère et le tour général qu'elle prit si vite; il affirme et il prouve que, si elle ne fut pas maintenue ou ramenée dans la bonne voie, ce ne fut la conséquence d'aucune nécessité, d'aucune force insurmontable, mais la faute de ses auteurs, chefs et soldats, à qui manquèrent, non les occasions ni les moyens, mais les lumières et le courage, le bon sens et la vertu. Il a ainsi, comme philosophe et comme historien, le mérite toujours beau, et plus beau de nos jours, de savoir et de dire fermement que le mal est le fait volontaire, non la condition fatale de l'homme, et de rendre ainsi, dans l'histoire, aux acteurs la liberté, aux événements la moralité.

Comme il avait appris à comprendre et à juger son temps, M. Droz apprit à se comprendre et à se juger lui-même; et les mêmes spectacles, les mêmes sentiments qui avaient fait de lui un historien moral, en firent un chrétien. Ce ne sont point des épreuves extraordinaires, ni de grandes secousses de l'âme qui l'ont amené à la foi; sa vie s'écoulait paisible et

heureuse : mais il avait assisté à la plus grande scène d'orgueil et d'impuissance de l'homme qu'ait jamais vue le monde ; il avait reconnu la vanité des plus hautes prétentions et des plus savants efforts de l'esprit humain pour faire à son gré la destinée des sociétés humaines et pour leur donner des lois lui-même, et lui seul. Quand l'âge vint et amena dans sa vie domestique ces séparations douloureuses qui placent l'isolement au terme du bonheur, la lumière se fit sans effort dans cette âme droite, modeste et tendre ; resté seul avec ses riches souvenirs et ses méditations désintéressées, il crut parce qu'il avait vu et compris, et il se fit un pieux devoir de dire, avec une belle simplicité et sérénité de cœur, comment il était arrivé à croire, par l'effet naturel de son expérience de la vie et des enseignements qu'elle lui avait donnés.

Vous n'avez pas eu à attendre, Monsieur, cette transformation salutaire, et, pour arriver au même but que votre honorable prédécesseur, vous n'avez point parcouru le même chemin. Vous êtes né et vous avez toujours vécu chrétien. Toutefois, et malgré ce bienfait de votre destinée, vous aussi, avant de vous élever à cette belle harmonie dans laquelle, M. Droz et vous, vous vous êtes enfin rencontrés, vous avez eu vos périls et vos épreuves à surmonter. Catholique fervent et fidèle, vous pouviez tomber dans l'erreur de ceux qui, par esprit soit de routine, soit de réaction, soit de système, feraient de l'Église catholique l'alliée exclusive du pouvoir absolu, et la placeraient

en hostilité permanente avec ces libertés de l'ordre temporel acquises par le travail de tant de siècles, et toujours chères et nécessaires au nôtre, malgré les fatigues qu'elles lui coûtent et les égarements où elles l'ont jeté. Vous n'avez point touché, Monsieur, sur ce dangereux écueil : dangereux et pour de nobles esprits, et pour la religion elle-même qu'ils ont quelquefois méconnue et compromise au moment même où ils la défendaient glorieusement. Vous avez mieux compris et votre temps et l'Église ; vous savez que, si elle est l'appui naturel de l'ordre et du pouvoir social, elle se prête aux diverses formes de gouvernement, aux grandes nécessités de l'histoire, et qu'elle peut aussi accepter et protéger ces belles libertés de l'âme et de la vie humaine, plus ou moins développées et praticables selon les temps, mais qui, une fois reconnues et réglées, deviennent l'honneur civil des nations. Vous avez vous-même, Monsieur, constamment défendu ces libertés, celles de votre pays comme celles de votre foi, et vous avez ainsi bien servi la cause de la religion chrétienne et de son autorité sur les peuples.

Vous étiez, dans votre vie politique, exposé à un autre écueil. Étranger à la révolution de 1830, et habituellement placé dans les rangs de l'opposition au gouvernement qu'elle avait élevé, vous couriez le risque d'être entraîné sur cette pente, et de passer, presque à votre insu, d'une opposition vive à une hostilité destructive. Vous avez pressenti cette situation redoutable, et vous vous êtes toujours défendu

de ce dangereux entraînement. Surtout, Monsieur, vous avez toujours gardé, envers ce roi dévoué à la France, dévoué à l'ordre social comme à la France, et qui n'a régné que pour préserver sa patrie de l'anarchie où elle est tombée quand il est lui-même tombé, vous avez, dis-je, toujours gardé envers lui une réserve et un respect dont, à coup sûr, le souvenir vous est aujourd'hui précieux.

Vous disiez tout à l'heure avec raison que l'Académie, en faisant un choix, n'adopte point toutes les idées ni toutes les paroles de celui qu'elle choisit, et n'en prend point la responsabilité. Chacun de nous, en entrant ici, reste lui-même, et nous ne demandons ni ne faisons à personne le sacrifice de la liberté. L'empereur Napoléon, avec une ironie un peu dédaigneuse, disait un jour à M. de Fontanes : « Laissez-nous du moins la république des lettres. » Nous avons toujours gardé celle-là, Monsieur, et vous verrez, en y vivant avec nous, qu'elle est vraiment libre autant que douce. Mais si elle n'impose et n'emprunte sa pensée à aucun de ses membres, l'Académie se plaît à trouver, dans les nouveaux élus qu'elle appelle, l'expression et l'image vivante des sentiments qui lui sont à elle-même familiers et chers. Vous lui donnez, sous ce rapport aussi, Monsieur, une vraie et vive satisfaction. Ce qui fait peut-être votre caractère le plus original et votre principal attrait, c'est que vous avez su réunir, à un degré rare, dans votre âme, le respect du passé et le mouvement vers l'avenir, la fidélité à la tradition et le

goût de la liberté. C'est là aussi, Monsieur, la pensée constante et pour ainsi dire la loi de l'Académie : elle a toujours désiré et secondé le libre développement de l'intelligence et de la société humaine, et en même temps elle est toujours restée fidèlement attachée à son origine, à son histoire, à ses règles, à tout son passé. Elle se fait toujours un devoir d'honorer la mémoire de son fondateur, de ce grand ministre à la fois despote et patriote, qui sut pousser rapidement vers la grandeur un roi faible et un pays divisé. Elle prend toujours plaisir à entendre louer dignement ce grand roi dont le règne a donné à la France la gloire des lettres, la gloire des armes, le territoire qu'elle a conservé et l'ordre civil qu'elle a développé. Mais en rendant hommage à Richelieu et à Louis XIV, l'Académie ne leur a jamais asservi ses pensées ni ses espérances pour le gouvernement et le sort de notre patrie ; elle ne regrette ni le pouvoir absolu, ni les perspectives de la monarchie universelle, et j'ai quelque droit d'affirmer qu'elle tient la liberté de conscience pour sacrée et qu'elle déplore la révocation de l'édit de Nantes.

Ce que l'Académie a toujours cherché et maintenu, ce qui lui a plu particulièrement en vous, Monsieur, cet heureux accord du respect pour le passé et de l'élan vers l'avenir, de l'esprit de conservation et de l'esprit de liberté, des traditions fortes et des grandes espérances, c'est précisément le problème qui pèse sur notre temps : problème dont la prompte solution est aussi indispensable à l'honneur de l'esprit fran-

çais qu'au salut de la société française; car malgré vous, Monsieur, et malgré les glorieux démentis qu'une telle assertion doit rencontrer en France et dans cette enceinte, l'esprit lui-même court aujourd'hui, parmi nous, bien des risques d'abaissement, et, comme la société, il a besoin d'être relevé et sauvé.

RÉPONSE DE M. GUIZOT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. BIOT

(5 février 1857) [1]

Il y a cinquante-quatre ans, Monsieur, vous entriez dans l'Institut, le plus jeune alors et aujourd'hui le plus ancien de ses membres. Vos illustres maîtres, Laplace, Lagrange, Monge, Berthollet, s'empressaient de vous en ouvrir les portes. Ces princes de la science, comme ils l'aimaient d'un amour sincère et pur, aimaient aussi les jeunes gens qui devaient un jour la servir et l'honorer. Ils les accueillaient, les encourageaient, les soutenaient, et voyaient volontiers grandir, à l'ombre de leur propre gloire, la renommée naissante de leurs disciples favoris. Vous avez ressenti, Monsieur, les effets de ce généreux patronage; et cinquante ans après, vous êtes venu nous raconter, avec une grâce charmante, les soins charmants de M. de Laplace pour faire valoir vos premiers travaux, prenant ainsi un vertueux plaisir à

[1] M. de Lacretelle jeune mourut le 26 mars 1855; M. Biot fut élu le 10 avril 1856 pour le remplacer.

témoigner, dans votre grand âge, une reconnaissance filiale pour les bontés paternelles de l'homme éminent qui retint enfouie dans ses papiers l'une de ses propres découvertes pour laisser à votre jeunesse l'honneur de l'avoir faite.

Vous avez eu aussi à la même époque, Monsieur, une fortune singulière dont vous n'avez retiré aucun avantage, ni fait aucun bruit. Le vainqueur de l'Italie et de l'Égypte, le conquérant déjà pressenti de l'Europe, le général Bonaparte, alors premier consul, assistait à la séance de l'Académie des sciences où vous aviez été appelé à exposer vos jeunes recherches. M. Monge, assis avec lui devant le tableau noir où vous les retraciez, lui dit avec une satisfaction confiante : « Ce travail vient de notre chère École poly-« technique. — Je reconnais bien cela aux figures, » lui répondit le premier consul ; et à la fin de la séance, quand elle voulut se faire rendre compte de votre Mémoire, l'Académie désigna pour ses commissaires « les citoyens Laplace, Bonaparte et Lacroix. » Je ne sais si l'empereur Napoléon s'en est jamais souvenu ; mais vous ne le lui avez jamais rappelé. Vous avez trop respecté la science pour rechercher, en son nom, la faveur.

Ce ne sera pas un médiocre honneur pour le puissant génie que l'Académie vous donnait ce jour-là pour juge, d'avoir, lui aussi, sincèrement respecté la science et ses maîtres. L'un de nos regrettables et plus regrettés confrères, M. Molé, me disait un jour qu'au milieu de toutes ses grandeurs et de leurs

enivrements, l'empereur Napoléon était toujours resté très-sensible à la grandeur de l'esprit, la seule à laquelle, quand ses passions se taisaient, il portât vraiment estime et sympathie. Les princes des sciences mathématiques et physiques avaient été pour lui, dans sa jeunesse, les représentants de cette supériorité originelle. La profondeur et la rigueur de leurs combinaisons, leurs conquêtes sur la nature pour lui arracher tantôt ses secrets, tantôt sa puissance, cette domination de la pensée de l'homme dans l'univers avaient frappé de bonne heure l'imagination du héros despote, et conquis son admiration. Quelques-uns de ces maîtres de la science, et des plus illustres, Monge, Berthollet, Fourier, s'étaient, jusque dans les déserts, associés à sa fortune et avaient aidé à sa gloire. Il rendait hommage à la leur, et se complaisait, soit dans l'intimité, soit en public, à leur témoigner sa considération presque affectueuse pour leur personne et leurs travaux.

Mais son regard ne s'arrêtait pas, même dès lors, à la sphère, déjà si haute, des sciences. Averti par « ces instincts sublimes qui sont, » comme le disait M. Royer-Collard sur le tombeau de M. Casimir Périer, « la portion divine de l'art de gouverner, » il sentait aussi la beauté des lettres, et il n'attendit pas d'être le maître de la France pour apprécier la grandeur de leur rôle dans la vie des âmes et des sociétés humaines. Vivement ému des grands souvenirs à l'aspect des lieux qui les rappelaient, il essayait un jour, au fond de l'Égypte, de lire, avec l'aide de

Fourier, dans un petit Lucain tiré de sa poche, le parallèle de Pompée et de César; et comme l'explication marchait un peu lente et embarrassée : « Que « Garat et Arnault sont heureux, » s'écria-t-il, « de « lire couramment ces beaux vers dans l'original!— « Ne croyez pas,» lui dit Fourier, « que ces messieurs « les lisent plus couramment que vous.—Comment! » reprit Bonaparte, « on ne sait donc plus le latin en « France? Oh! j'y mettrai bon ordre. »

Il y mit bon ordre en effet. Les sciences prospéraient avant lui et sans lui; la restauration des études littéraires et classiques fut son ouvrage. Les créateurs humains du beau, Homère et Virgile, Thucydide et Cicéron, reprirent, grâce à lui, leur rang et leur empire dans le développement des jeunes esprits. Devenu tout-puissant, trop puissant pour sa gloire comme pour sa fortune, il se complut dans la conversation de M. de Fontanes comme dans celle de M. de Laplace. Il vit bientôt apparaître, dans les lettres renaissantes, quelques traits de cette indépendance à laquelle l'esprit humain, même comprimé, même séduit, ne saurait renoncer, et il en ressentit quelque déplaisir. Il parlait mal de Tacite, qu'il avait remis entre les mains de la jeunesse, et il n'eût pas fait lire devant lui, aux Tuileries, les tristesses républicaines de ce Lucain qui le charmait sur les bords du Nil. C'est quelquefois la condition des despotes, quand ils sont de grands hommes, de créer des institutions qui leur échappent, et de voir rentrer peu à peu dans leurs œuvres une liberté qui n'entrait pas dans leurs plans.

Dominés par l'instinct et le goût du grand, ils évoquent des puissances qu'il ne leur sera pas donné, à eux-mêmes, de tenir longtemps asservies. Le cardinal de Richelieu, en fondant l'Académie française, ne se doutait pas qu'il la trouverait bientôt peu docile à sa mauvaise humeur envers Corneille et à son mauvais goût au sujet du *Cid*. L'empereur Napoléon n'avait pas institué l'Université pour qu'elle fournît, aux principes et aux sentiments libéraux, tant d'intelligents et persévérants défenseurs. Heureuse imprévoyance de ces redoutables dominateurs du monde, à qui la grandeur de leur génie fait quelquefois oublier l'égoïsme de leurs passions, et qui, dans l'élan de leur pensée, font plus et mieux qu'ils n'avaient prémédité !

Quand l'empereur Napoléon n'aurait fait, en créant l'Université, que ce qu'il avait prévu et voulu, relever la prospérité des lettres et leur rendre, à côté des sciences florissantes, le sceptre de l'instruction publique, la France, et l'Académie française la première en France, lui devraient, à ce titre, un éclatant hommage. Cette intime union de toutes les grandes facultés et de toutes les grandes carrières de l'intelligence humaine, cette loi imposée aux savants et aux lettrés de s'abreuver en commun, dans leur jeunesse, aux mêmes sources du vrai et du beau, cette élévation obligée de toutes les professions libérales au même niveau de culture intellectuelle, c'est la tradition de la civilisation européenne ; c'est l'honneur de la civilisation française ; c'est le vœu et le soin constant de l'Académie. Elle vous a choisi, Monsieur, pour mon-

trer qu'à cet égard aussi elle restait fidèle à ses sentiments et à ses usages. Quand elle a appelé dans son sein Fontenelle, d'Alembert, Laplace, Cuvier, Fourier et celui de vos savants confrères que je ne veux pas nommer puisqu'il est là, elle ne s'est pas seulement proposé de rendre justice à leur mérite comme écrivains; elle a voulu aussi consacrer l'unité intellectuelle des lettres et des sciences par l'union, sous son drapeau, de leurs plus éminents représentants. Vous étiez digne, Monsieur, de prendre place dans cette série de grands esprits, fils adoptifs de l'Académie, et de servir, à votre tour, de preuve et d'exemple à une grande idée : vous avez voué votre vie aux sciences, mais vous n'avez jamais cessé d'aimer et de cultiver les lettres; vous savez calculer et écrire, observer et raconter, découvrir les lois de la lumière physique et répandre sur votre pensée les plus élégantes clartés du langage. L'Académie des sciences a pris de très-bonne heure possession de vous; l'Académie française a attendu longtemps pour vous réclamer, mais vous lui apparteniez également; et si c'est un hommage que nous avons rendu aux sciences, c'est aussi un droit que nous avons exercé, au nom des lettres, en vous appelant à siéger parmi nous.

Vous étiez à peine entré dans l'Académie des sciences que, mettant à profit votre jeunesse et votre ardeur, elle vous envoyait hors de son enceinte, chargé de ces travaux lointains et aventureux où vous avez déployé, comme à diverses époques et dans des entreprises semblables plusieurs de vos éminents

confrères, des qualités de caractère et d'esprit bien étrangères aux tranquilles méditations de la science. Votre première mission de ce genre ne fut qu'une promenade courte et facile : l'Académie vous désigna pour aller vérifier si, en effet, comme le bruit en courait, une pluie de pierres était tombée dans le département de l'Orne, aux environs de Laigle, et pour étudier à la fois l'authenticité et la nature du phénomène. Il paraissait encore alors si étrange, même au sein de la compagnie la plus familière avec les nouveautés de la science, que plusieurs de ses membres ne voulaient pas qu'elle s'occupât publiquement de cette affaire, craignant qu'elle n'y compromît sa dignité. La curiosité savante et indépendante de M. de Laplace décida l'Académie à passer par-dessus ces hésitations, et le rapport que vous lui fîtes, deux mois après, sur votre mission, en démontra pleinement l'à-propos et l'efficacité. Ce rapport est un modèle de sagacité ingénieuse et prudente dans l'investigation d'un fait et dans l'art de le mettre en lumière, en recueillant toutes les circonstances et tous les témoignages qui s'y rattachent. Aucun de nos plus habiles juges d'instruction n'a jamais mis en œuvre, pour découvrir un crime de l'homme, plus de pénétration, de finesse et de patience que vous n'en avez montré, dans cette occasion, pour constater un trouble apparent de la nature.

Vous reçûtes bientôt après une mission plus rare et plus périlleuse. Vous veniez d'étudier des pierres tombées du ciel; l'Académie vous demanda d'aller

observer, dans les régions célestes, divers phénomènes météorologiques, entre autres les perturbations que subissait, disait-on, l'aiguille aimantée quand elle cessait d'être en communication avec la terre. Un ballon était revenu de l'expédition d'Égypte avec les savants qui l'y avaient emporté; on le mit à votre disposition, et vous fîtes, avec M. Gay-Lussac, jusqu'à la hauteur des derniers sommets du Mont-Blanc, une ascension dans laquelle vous reconnûtes l'erreur de l'idée répandue au sujet de l'aiguille aimantée, ainsi que d'autres faits importants pour la science, et que, dans une seconde ascension encore plus hardie, votre illustre compagnon devait bientôt confirmer et étendre. Redescendu sur notre sol à trente lieues de Paris, vous revîntes, pendant la nuit, annoncer à M. de Laplace votre retour et le résultat de vos observations. Il vous attendait avec une anxiété paternelle, et n'avait pas eu, pendant votre voyage aérien, un instant de sommeil.

Vous préludiez ainsi, Monsieur, à une mission bien plus longue et plus grande. Depuis la fin du XVIIe siècle, l'Académie des sciences était préoccupée du désir de déterminer avec précision la figure et les dimensions de notre globe. Dans le cours du XVIIIe, elle avait envoyé quelques-uns de ses plus habiles membres, les uns au Pérou, les autres en Laponie, pour accomplir, sous les feux de l'équateur et sous les glaces du pôle, les observations et les mesures qui devaient résoudre cet important problème. De nos jours, et au milieu de nos tourmentes révolution-

naires, deux savants astronomes, Delambre et Méchain, avaient entrepris de mesurer l'arc du méridien compris entre Dunkerque et les îles Baléares, se promettant de donner par là, à ce beau système de l'unité de mesures que la France a eu l'honneur d'introduire dans le monde, une base certaine et immuable, empruntée aux lois précises et fixes de la nature. Heureusement exécuté de Dunkerque à Barcelone, ce grand travail avait été là arrêté et suspendu. Méchain était mort à la peine, désolé de n'avoir pu mener jusqu'au bout son œuvre et doutant de la possibilité du succès : « Même en supposant ce succès « possible, » écrivait-il avec la douleur d'un serviteur passionné de la science, « l'éloignement du terme où « il pourrait être effectué est si grand qu'il m'accable, « qu'il me tue, et que je n'en puis supporter l'idée. » Vous fûtes chargé, Monsieur, d'abord avec M. Arago, puis seul, de poursuivre ce laborieux dessein de la science française; et à travers dix-neuf années, de 1806 à 1825, vous avez pris, quitté, repris et accompli enfin votre œuvre avec une persévérance, un courage, une sagacité, une fécondité de ressources, une exactitude dans vos observations, un dévouement et un succès qui suffiraient à l'honneur de votre vie savante. Je regrette vivement, Monsieur, de ne pouvoir retracer ici ce que je me permettrai d'appeler vos aventures et vos épreuves dans cette difficile entreprise. La bienveillante assemblée qui nous fait l'honneur de nous écouter prendrait, à coup sûr, plaisir à vous y suivre, à vous voir tantôt brûlé par le soleil d'Espagne,

tantôt glacé par les brouillards d'Écosse, assis tour à tour sur la cime dorée des montagnes du royaume de Valence ou sur les roches noires des mers du Nord, passant les nuits à épier, à quarante lieues de distance, les signaux allumés pour lier entre eux vos divers points d'observation, ou voguant rapidement, sous une brume épaisse, à travers les innombrables écueils des îles Shetland, pour aller vous établir, vous et vos instruments, au milieu de quelques cabanes de pêcheurs, et dresser un jeune charpentier à devenir votre collaborateur. Mais il faut que je me hâte vers d'autres temps et d'autres œuvres de votre laborieuse vie; je ne veux relever que deux traits dans votre accomplissement de la mission qui vous occupait alors. Quand vous étiez forcé de suspendre quelques moments vos savantes observations, vous charmiez vos loisirs par la lecture de l'*Essai sur l'Homme*, de Pope, et des vieilles poésies de l'Écosse, fidèle ainsi aux lettres jusque dans les âpres solitudes où vous avait jeté le culte des sciences, et puisant dans les plaisirs de l'esprit votre unique délassement à ses travaux. Je me trompe, Monsieur, vous en aviez aussi un autre, encore plus élevé et plus doux. Les sciences et les lettres n'ont point absorbé toute votre âme; elle est toujours restée ouverte et prompte à des émotions moins solitaires, plus humaines; vous avez toujours porté au sort et à la société des hommes un vif et affectueux intérêt : Français, Espagnols ou Écossais, civilisés ou presque sauvages, savants ou simples, grands personnages ou pauvres insulaires,

vous avez toujours pris plaisir à entrer en rapport intime avec eux, à recueillir leurs idées et leurs sentiments, à leur communiquer les vôtres. La curiosité scientifique n'a point refroidi en vous la sympathie morale; le moraliste s'est toujours associé au géomètre. Et lorsque, de retour dans votre Académie, vous lui avez rendu compte de vos travaux, vous vous êtes aussi complu à lui peindre les populations au milieu desquelles vous aviez vécu, leur état social, leurs mœurs, l'échange empressé de bon vouloir et de services qui s'était établi entre elles et vous. Et si, comme je l'espère, votre savant rapport a pénétré jusque dans les cabanes des îles Shetland ou des Baléares, je suis sûr que leurs modestes habitants auront éprouvé, en s'y retrouvant, un vif sentiment de satisfaction reconnaissante. Je vous félicite, Monsieur, d'avoir ainsi toujours et partout honoré et aimé à la fois l'humanité et la science; rien ne sied mieux aux intelligences supérieures que de ne point s'isoler par leur supériorité, et de laisser dans le cœur des hommes, comme dans les annales de l'esprit humain, une trace de leur passage sur cette terre.

Pendant que vous vous livriez, loin de votre patrie, à ces rudes travaux, vos savants confrères, dans la féconde paix de leur vie, poursuivaient ardemment les leurs, et pénétraient chaque jour plus avant dans les secrets de la nature. La lumière, ses phénomènes et ses lois devinrent, vers cette époque, l'un des objets favoris de leur étude. Malus, par sa belle découverte à ce sujet, ouvrit à la science un nouvel horizon qu'il

eut à peine lui-même le temps d'entrevoir ; la mort frappa le génie au moment où il prenait son vol. Mais les dignes successeurs ne manquèrent point à Malus, et vous fûtes, Monsieur, l'un des plus actifs et des plus heureux. Il y a plus d'une manière de servir et d'agrandir la science. Elle a ses spéculateurs sublimes et comme ses prophètes, qui démêlent d'un coup d'œil les grandes lois de l'univers, et les saisissent comme Colomb découvrit le Nouveau Monde, en s'élançant, pour le chercher, sur la foi d'une idée. Autour d'eux se rangent les observateurs sagaces qui excellent à rechercher les phénomènes particuliers, les constatent, les décrivent et les rattachent successivement au domaine de la science. Et dans ce domaine ainsi enrichi entrent des esprits législateurs, qui classent les faits recueillis, en assignent les rapports, en déterminent les lois, et les résument dans ces formules générales qui définissent avec précision l'état de la science et deviennent le point de départ et l'instrument de conquêtes nouvelles. Vous êtes, Monsieur, l'un de ces maîtres de la législation scientifique ; vous ne vous êtes pas borné à faire, vous aussi, dans le champ de l'optique physique, d'habiles observations dont les fécondes conséquences se développent tous les jours : vous avez ramené à des lois rigoureuses et claires les faits recueillis par vos émules comme par vous-même ; et s'il m'est permis de hasarder, sur un tel sujet, ma propre appréciation, ce sera là, dans l'histoire de la science, le caractère éminent de vos travaux et l'un de vos plus beaux titres de gloire.

Vous en avez aussi un autre, Monsieur, moins éclatant, quoique plus populaire. Par votre enseignement public et par vos ouvrages, vous avez exercé, pour la propagation des sciences mathématiques et physiques, la plus efficace influence. Vous avez excellé dans l'art d'en exposer les résultats et les procédés, et d'intéresser vivement vos auditeurs en les éclairant. La France et l'Europe sont pleines d'hommes qui conservent de vos leçons, où ils ont puisé tant de lumières, le plus agréable souvenir; et plusieurs de vos livres, entre autres votre *Traité de physique mathématique et expérimentale*, ont à la fois élevé le niveau de l'enseignement scientifique et répandu au loin ses trésors.

Et ce qui est encore plus beau que tant de beaux travaux, Monsieur, ce qui vous honore encore davantage, c'est que vous avez aimé et cultivé la science pour elle-même et pour elle seule; elle a toujours été pour vous le but unique, jamais un moyen. Vous avez assisté à deux glorieuses et bien diverses époques dans l'histoire des études auxquelles vous avez voué votre vie : à votre début, vous avez vu le règne de l'esprit scientifique par excellence, la recherche passionnée de la vérité pure, et de la vérité la plus abstraite, la plus haute, la plus difficile à atteindre, sans autre dessein que la satisfaction de cette curiosité sublime qui est l'un des plus nobles élans de l'homme pour s'élever au-dessus de sa condition terrestre. Vous voyez prévaloir aujourd'hui dans les sciences l'esprit d'application, la passion de l'utilité

sociale, l'ardent désir de faire aboutir les travaux scientifiques à des résultats pratiques, et de mettre la science au service de la puissance de l'homme sur la nature. Il ne m'appartient pas et je n'ai garde d'instituer, entre ces deux époques, aucune comparaison et de leur assigner des rangs divers. Probablement, dans les lois éternelles du monde, elles se succèdent naturellement; après la passion d'acquérir les trésors de la science vient celle de les employer. Peut-être aussi la séparation n'est-elle pas aussi complète entre les deux époques qu'on se plaît quelquefois à le dire, et ne rend-on pas pleine justice à l'époque actuelle quand on la considère comme uniquement pratique et ne recherchant que l'utilité : si je comprends bien ce que j'en entends dire, il y a certaines sciences, entre autres celle des corps organisés et vivants, où l'esprit purement scientifique a pénétré naguère et domine. L'esprit d'application a de plus ce grand résultat qu'il crée des instruments, des moyens d'étude et d'action à l'aide desquels la science pure porte ensuite plus haut son vol et plus loin ses conquêtes. Quoi qu'il en soit de cette comparaison assez vaine, c'est à la science pure, Monsieur, que vous avez voulu appartenir et que vous appartenez en effet; vous n'avez cherché dans vos travaux que la vérité scientifique, sans vous occuper de ses résultats pratiques, surtout pour vous-même; vous ne lui avez jamais demandé ni les jouissances de la fortune, ni les plaisirs de la vanité. Les grandes sociétés savantes de l'Europe se sont plu à s'approprier votre nom;

vous n'aviez point sollicité leurs faveurs. Aussi les nobles conseils que vous venez d'adresser aux jeunes disciples des sciences ne peuvent-ils manquer d'être efficaces; votre exemple assure l'autorité de votre voix. En apprenant de vous le désintéressement, ils s'assureront l'indépendance qui en est le juste prix; celui qui ne demande rien aux puissances du monde ne court pas risque de tomber sous leur joug. A travers tant de secousses sociales, qui ont troublé tant d'esprits et abattu tant de caractères, vous avez été, Monsieur, un modèle de cette indépendance généreuse et sereine; vous avez conservé à l'abri de toute atteinte votre raison et votre dignité, et les événements qui ont bouleversé autour de vous toutes choses n'ont jamais altéré ni la libre fermeté de votre jugement, ni le paisible cours de vos travaux.

J'ai aujourd'hui, Monsieur, avec l'honneur de vous recevoir au nom de l'Académie, une fortune dont je ne saurais me trop féliciter : ce que je viens de dire de vous, je puis et je dois le dire également de l'excellent confrère que vous remplacez parmi nous. Les lettres ont donné en lui, comme les sciences en vous, un bel exemple de désintéressement dans leur culte et de fidélité indépendante dans les idées et les sentiments qui sont comme leur religion naturelle. La vie de M. de Lacretelle a touché un peu plus que la vôtre à la politique; il a pris un peu plus de part que vous aux luttes de notre temps et s'est un peu plus ressenti de nos orages. Les lettres tiennent de bien plus près que les sciences aux questions qui

agitent la société, et elles mettent bien plus en mouvement toute l'âme humaine. Mais, au-dessus de ces accidents divers de vos destinées, s'élève et domine, entre M. de Lacretelle et vous, une frappante et noble ressemblance. Il a aimé les lettres, comme vous les sciences, d'un amour pur et constant, sans leur rien demander de plus que les joies de l'étude et la possession de la vérité. Il a trouvé dans ses travaux littéraires, comme vous dans vos travaux scientifiques, leurs récompenses naturelles; au dedans la paix de l'âme et les douceurs du foyer domestique, au dehors la considération et la renommée. Il a joui de tous ces biens pendant une longue vie exempte de déclin, et les a quittés sans en avoir rien perdu, heureux encore au moment où il s'éloignait de son bonheur. Dieu vous a imposé, Monsieur, de plus douloureuses épreuves; mais il vous a donné le courage et conservé la puissance du travail. Dans ces mêmes murs qui ont accueilli votre jeunesse, vous vous livrez, après plus de cinquante ans, aux mêmes études, entouré de confrères qui, anciens ou nouveaux, vous portent, avec la même affection, un profond respect. Deux Académies déjà, dans l'Institut, étaient votre famille; l'Académie française se félicite de s'y ajouter, et elle se complaît à reconnaître, entre vous et votre digne prédécesseur, ces belles analogies morales qui honorent également ses regrets et son choix.

Deux fois seulement, à des époques et pour des causes bien diverses, M. de Lacretelle est intervenu

activement dans la politique. Vous avez dignement retracé, Monsieur, sa vie et sa conduite pendant notre première et terrible révolution, source encore bouillonnante de tant d'autres. Vous avez rappelé quelques traits du jeune et confiant courage qu'il y déploya pour la défense, tantôt de ses principes, tantôt de ses amis, également prompt à signer de son nom les plus véhémentes attaques contre les oppresseurs et à risquer sa personne pour sauver les victimes. Je n'ai garde d'insister, après vous, sur les souvenirs de ce temps; vous en avez dit tout ce qui était dû à la mémoire de notre généreux confrère. Je ne prends nul plaisir à rentrer, pour les peindre, dans ces orgies du crime, même quand j'y rencontre les protestations de la vertu.

Trente-quatre ans après, dans la seconde circonstance qui provoqua le zèle politique de M. de Lacretelle, les temps étaient bien changés; la monarchie française était rétablie, et avec la monarchie était rentrée en France la liberté; mais la monarchie et la liberté commettaient l'une et l'autre la faute déplorable de se croire en pressant péril, et de recourir, pour se défendre, à des armes extrêmes, au lieu de se confier dans l'usage mesuré et patient de leurs droits et de leurs forces mutuelles. Une loi fut présentée aux Chambres pour réprimer violemment une presse violemment hostile. Les plus sages amis du régime constitutionnel s'alarmèrent; il leur parut urgent d'adresser à la Couronne des représentations affectueuses, émanées non de l'arène politique, mais du

paisible sanctuaire des lettres. M. de Lacretelle, qui ne s'était point refusé aux fonctions de censeur dramatique, et qui, en 1827 comme en 1792, voulait avec la même sincérité la sûreté du trône et celle des libertés publiques, proposa à l'Académie française cette démarche inaccoutumée, mais loyalement patriotique, et l'Académie accueillit sa proposition. Rédigée par MM. de Chateaubriand, Villemain et de Lacretelle, la respectueuse et libérale supplique ne fut point reçue par la Couronne ; MM. de Lacretelle, Villemain et Michaud furent destitués des fonctions qu'ils occupaient : mais le projet de loi, blessé à mort, n'atteignit pas même le terme de ses épreuves dans les Chambres : arrivé devant la Chambre des pairs, la Couronne le fit retirer. Bel exemple de modération et de respect pour le sentiment public, donné par le pouvoir lui-même au plus fort de ses méfiances contre la liberté ! Heureux le pouvoir, heureux le pays s'ils avaient toujours su l'un et l'autre s'arrêter ainsi sur leur propre pente et ne jamais pousser à bout leurs combats !

Toujours prêt à se commettre pour son pays et pour sa cause quand il s'y croyait appelé par un devoir, M. de Lacretelle, ce devoir accompli, rentra modestement dans sa carrière, et donna aux lettres son âme et sa vie. Il les aimait avec une tendresse reconnaissante, comme on aime les personnes à qui l'on doit son bonheur. Et ce n'était pas envers les lettres seules qu'il témoignait cette disposition affectueuse et doucement satisfaite ; elle était en lui générale et

comme le fond de sa nature; elle dominait dans son enseignement public et se retrouve dans tous ses écrits. Professeur, l'histoire devenait pour lui le texte d'éloquentes considérations morales et de généreux épanchements, à l'honneur du dévouement à la patrie, des convictions désintéressées, du courage, de l'humanité, de toutes les vertus qui peuvent exciter l'admiration ou la sympathie. Il s'appliquait à mettre en relief le côté moral des événements plus qu'à en rechercher les causes ou les effets, et prenait plaisir à intéresser son auditoire par le tableau des vertus ou des vices des personnages historiques, plutôt qu'à pénétrer les secrets de leur caractère ou de leur influence. Écrivain, il a porté dans le récit des guerres religieuses du XVIe siècle et des luttes philosophiques du XVIIIe la même disposition : les crimes des hommes l'indignent, leurs souffrances le désolent, leurs erreurs l'étonnent plus qu'elles ne l'inquiètent, leurs vertus l'émeuvent, leurs espérances le charment; c'est le moraliste qui domine dans l'historien, le moraliste bienveillant et confiant, qui compte sur le genre humain presque autant qu'il l'aime, et se promet presque pour lui tout ce qu'il lui désire. Fidèle et honorable image des meilleurs penchants du siècle même auquel appartient surtout M. de Lacretelle : siècle de sympathie et de confiance jeune et présomptueuse, mais sincère et humaine, dont les sentiments valaient mieux que ses principes et ses mœurs, qui a beaucoup failli, parce qu'il a trop cru en lui-même, doutant d'ailleurs de tout, mais pour

qui il est permis d'espérer qu'un jour, quand ses fautes paraîtront suffisamment expiées, il lui sera beaucoup pardonné parce qu'il a beaucoup aimé.

Comme historien de la Révolution française, M. de Lacretelle a un caractère particulier qui, de jour en jour, deviendra pour lui un plus grand honneur : dans ses appréciations comme dans ses récits, sur les personnes comme sur les événements, il est l'interprète fidèle des sentiments des honnêtes gens, et comme le représentant de la conscience publique dans les temps qu'il retrace. Ni l'esprit de parti ni l'esprit de système ne le dominent; il n'accuse ni n'excuse en vertu d'aucune idée générale, ni d'aucune prévention personnelle; il pense, sent et parle comme ce chœur des hommes droits et sensés qui assistent à l'histoire sans y être ni acteurs, ni étrangers, et qui approuvent ou condamnent selon qu'ils sont satisfaits ou choqués dans leur sens moral et leur bon sens. Ce n'est pas l'impartialité indifférente du juge lointain; c'est l'impression spontanée du public contemporain, le plus direct et le plus sincère des témoignages qu'aura à consulter la postérité.

Après tant et de si excellents travaux, Dieu a accordé à M. de Lacretelle la plus douce récompense que puisse recevoir ici-bas une activité intellectuelle si constante et si pure : il lui a été donné de la déployer sans déclin jusqu'au dernier terme d'une très-longue vie, jouissant des plus belles affections et des plus tendres soins domestiques, entouré, dans le pays qu'il habitait, de la sympathie générale, et

recevant, du monde dont il s'était éloigné, de fréquentes preuves qu'il n'y était point oublié. L'Académie prenait plaisir à entendre parler de lui, à accueillir les communications littéraires ou affectueuses qu'il lui adressait, et à y répondre. Je n'ai rien à ajouter, Monsieur, au tableau que vous avez tracé des derniers jours de cette vie si heureuse, si honorable et si honorée; mais il m'appartient d'y recueillir un enseignement que votre modestie ne vous a pas permis d'en tirer. Vous êtes, Monsieur, M. de Lacretelle et vous, non-seulement de nobles exemples, mais encore de salutaires spectacles à offrir à notre temps. C'est aujourd'hui le penchant général de ne voir partout qu'espérances trompées, désenchantements et mécomptes. Et en effet, tout ce que nous avons vu et subi est bien propre à nous donner de la destinée humaine et sociale cette triste idée : là où nous avions compté sur la force, s'est rencontrée la faiblesse; une décadence prématurée ou une chute violente ont atteint ce qui semblait nous promettre un long avenir; les plus grands guerriers ont été vaincus, les plus sages politiques ont échoué, les plus nobles établissements sont tombés. Nous avons vécu au milieu des ruines. Seule, la passion de la science et de la vérité n'a pas été trompée; les conquêtes de l'esprit ont seules été durables; la grandeur intellectuelle est seule restée debout au milieu de tant de grandeurs déchues. Clair indice des voies où nous pouvons toujours nous promettre un peu de sécurité et de solide succès.

Plus d'une fois déjà la France a vu la fortune manquer à ses élans vers un régime libre; triste alors, mais non abattue, elle a cherché et trouvé, pour un temps, dans sa puissante activité d'esprit, d'autres plaisirs et une autre gloire. Après les échecs politiques de la Fronde ont éclaté les travaux scientifiques et les chefs-d'œuvre littéraires du XVIIe siècle. Et de nos jours, au sortir des tourmentes révolutionnaires qui nous avaient rendu suspectes toutes nos libertés, la philosophie, reprenant son essor, s'est dégagée de la matière, et les lettres ont reporté leurs regards vers le ciel, qu'elles avaient oublié. C'est en se repliant dans le monde intellectuel que l'homme, lassé par les revers ou les hontes du monde social, se console, se raffermit et se relève. Et quand les âmes se sont ainsi retrempées dans la recherche et la contemplation du vrai et du beau, elles retrouvent les espérances et les forces dont elles ont besoin pour tenter de nouveau les grands desseins de l'humanité. Je me permettrai d'inviter, vers ces régions sereines de l'étude et de la pensée, les générations qui s'avancent d'un pas incertain : non pas, Dieu m'en garde, pour qu'elles renoncent aux droits pratiques de la vérité sur les sociétés humaines et qu'elles désespèrent de son succès; mais pour qu'elles s'exercent à la bien connaître et se préparent à la bien servir en acceptant, avant d'y prétendre, toutes les conditions de son empire. Le divin Maître des hommes adressait, à ses disciples réunis autour de lui sur la montagne, des paroles que j'oserai répéter en finissant, car elles

valent pour le salut des peuples aussi bien que pour celui des âmes : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes choses vous seront données par-dessus [1]. »

[1] Évangile selon saint Matthieu, chap. VI, verset 33.

DISCOURS DE M. GUIZOT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SUR LES PRIX DE VERTU

(25 août 1859)

Messieurs, nous avons aujourd'hui, et nous venons vous offrir de partager avec nous un plaisir devenu assez rare, le plaisir de ne voir, de notre société, que ses vertus, et de ne parler de nos contemporains que pour les louer. Ce n'est guère là, de nos jours, la disposition dominante : nous avons vu les hommes à tant et à de si rudes épreuves; nous avons subi, pour eux et sur eux, tant et de si amers mécomptes que nous en sommes restés un peu enclins au découragement ou au dénigrement. Nous regardons notre temps avec des yeux fatigués et tristes, comme ayant trop attendu de l'humanité et n'en espérant plus beaucoup. Ce n'était pas là, à coup sûr, le sentiment de l'homme de bien dont nous venons ici, chaque année, accomplir les volontés et honorer la mémoire. M. de Montyon avait vécu dans le siècle de la confiance et de l'espérance illimitées pour les

hommes ; en même temps qu'il était vivement touché de leurs misères, il avait foi dans leurs mérites et dans leurs destinées ; à ses yeux, ils étaient dignes de tout le bien qu'il voulait leur faire, et c'est parce qu'il croyait à la vertu qu'il a pris plaisir à fonder, pour elle, ce perpétuel hommage qu'il a chargé l'Académie de lui rendre. M. de Montyon s'est promis de la vertu toujours et partout, dans les lettres comme dans la vie ; il a compté sur des œuvres littéraires morales comme sur des œuvres vertueuses. Il y a soixante-dix-sept ans que, selon le vœu de ce généreux fondateur, alors anonyme, l'Académie décerna pour la première fois le double prix qu'il venait d'instituer. En l'instituant (quel souvenir, Messieurs, et quelle leçon à la confiance humaine!), il avait placé, sur la tête du roi Louis XVI et du jeune dauphin son fils, la rente destinée à en couvrir les frais. Ni l'horrible tragédie royale, ni la douleur qu'il en ressentit, car il aimait le roi comme la vertu, n'ébranlèrent dans l'âme de M. de Montyon sa généreuse foi ; après la Restauration, en 1819, près de descendre dans la tombe, il voulut restaurer aussi, mais en lui donnant cette fois une base plus solide que les trônes et les dynasties, sa bienfaisante fondation ; et un homme qui, par son caractère et ses talents, honorait le pouvoir qu'il servait et la compagnie où il siégeait, M. le comte Daru reprit le premier, il y a quarante ans, au nom de l'Académie, la tradition des prix de vertu et de notre hommage à leur fondateur. Elle n'a plus subi aucune interruption. L'interprète que

l'Académie se plaît également à entendre dans ses réunions intimes, et à faire entendre, pour elle, dans ses séances publiques, vient de vous rendre compte, avec sa sagacité et son éloquence accoutumées, des ouvrages littéraires qui nous ont paru répondre à la pensée morale de M. de Montyon. J'ai à vous entretenir des actes de vertu qu'il eût certainement pris plaisir à rencontrer et à récompenser lui-même. Vous reconnaîtrez, nous l'espérons, avec nous, que son œuvre est de celles qui peuvent supporter l'épreuve de reparaître chaque année devant leurs juges, et que le temps embellit et féconde au lieu de les user.

Nous n'avons pourtant cette année à vous raconter point d'action singulière et dramatique, aucune de ces aventures vertueuses qui saisissent et frappent l'imagination en même temps qu'elles touchent le cœur. Les vertus dont nous avons à vous entretenir n'ont eu pour occasion ni pour effet aucun événement en dehors du cours ordinaire de la vie : d'une part, des misères, des souffrances, des déréglements déplorables; de l'autre, des compassions, des sacrifices, des dévouements inépuisables; les plus tristes aspects de la condition humaine et les efforts aussi modestes que laborieux de la charité humaine, ce sont là aujourd'hui toutes nos histoires, et c'est sans faire appel à votre curiosité qu'elles ont droit à votre sympathie.

Sur quatre-vingt-dix mémoires et dossiers qui lui ont été adressés et qu'elle a examinés avec soin, l'Académie a décerné trois prix et dix-huit médailles,

cinq de première classe, treize de seconde. Elle aurait pu décerner un bien plus grand nombre de récompenses qui toutes auraient été méritées. De presque toutes les parties de la France il lui est venu des récits, des témoignages qui ont porté à sa connaissance des actions dignes des prix que M. de Montyon leur a destinés. Cette fondation d'un homme de bien est devenue populaire dans le pays tout entier; partout les amis de l'humanité, les honnêtes gens la connaissent et tournent les yeux vers l'Académie pour réclamer sa sympathie en faveur des vertus auxquelles ils assistent. Et ne craignez pas, Messieurs, que ces vertus soient elles-mêmes pour quelque chose dans les désirs dont elles sont l'objet, et que la perspective de vos récompenses ait altéré leurs mérites. Nous avons cherché avec scrupule et nous n'avons trouvé nulle part, dans les rapports qui nous ont été transmis, la moindre trace de prévoyance personnelle et de préméditation intéressée; ce sont les témoins du bien, les spectateurs de la vertu, le public du lieu, les autorités de toute sorte, civiles, religieuses, administratives, électives, qui viennent à vous, vous racontent ce qu'ils ont vu, et vous demandent, souvent avec une vivacité d'émotion et d'insistance qui les honore, des récompenses qu'ils regardent avec raison comme une incomplète bien qu'éclatante justice. La grande, la complète justice ne saurait venir de vous, Messieurs, ni de personne en ce monde; Dieu seul peut la rendre, et, en la rendant, il n'est pas, comme vous, obligé de choisir; il a des récom-

penses pour toutes les vertus, et des récompenses dignes d'elles.

Deux hommes seulement prennent place parmi les vingt et une personnes sur qui s'est arrêtée cette année l'attention de l'Académie, et c'est à un ecclésiastique qu'appartient le premier des trois prix qu'elle croit devoir donner. Il y a quatorze ans, en 1845, M. l'abbé Halluin était simple vicaire de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste à Arras; dans l'exercice de ses pieuses fonctions, en préparant les familles du quartier à la première communion, il fut douloureusement frappé de l'état d'abandon, de misère, de grossièreté et de licence dans lequel vivaient de pauvres enfants vagabonds, livrés tout le jour à eux-mêmes par la détresse ou par l'insouciance de leurs parents, et qu'il voyait dans les rues en proie à leur délaissement et à leurs vices. Il s'intéressa d'abord à quelques-uns, pourvut à leurs besoins, les attira au catéchisme, les plaça en apprentissage chez d'honnêtes ouvriers. Le bien a, comme le mal, sa puissance d'attraction et de contagion; une bonne œuvre, commencée avec foi, se développe et s'étend rapidement; celle de M. l'abbé Halluin devint bientôt pour lui une de ces vocations, j'ai presque dit de ces passions vertueuses qui s'emparent de toute l'âme et de toute la vie : deux ans à peine écoulés, en 1847, avec l'assentiment de ses supérieurs, il donna sa démission de son modeste vicariat, et se voua complétement aux enfants et aux jeunes vagabonds. Il en recueillit une vingtaine, se logea avec eux dans une pauvre

maison; vendit, pour les entretenir, presque tout son petit patrimoine, travailla avec eux, invoqua pour eux et attira sur eux la charité pieuse et la sympathie publique. Trois ans après, en 1850, il en avait trente-cinq, établis avec lui dans une maison plus vaste, une ancienne filature, que, de ses mains et des leurs, il avait adaptée à sa destination. Depuis cette époque, les pauvres petits vagabonds sont accourus; les dons et les legs sont venus; l'établissement dépense maintenant chaque année près de 40,000 francs, employés avec autant de bonté tendre que d'économie. M. l'abbé Halluin n'a jamais douté de son succès; quand on lui demandait d'où lui viendraient les ressources qu'exigeait son entreprise, il répondait : « C'est l'affaire de la Providence; » quand on lui exprimait quelque inquiétude sur l'efficacité de ses soins, « Il n'appartient qu'à Dieu, disait-il, de juger si définitivement l'œuvre est bonne; en attendant, je tâche qu'elle le devienne un peu plus chaque jour. » Aujourd'hui, cent soixante-dix enfants ou jeunes gens, naguère sans ressource, sans asile, sans état, sans éducation, vivent autour de M. l'abbé Halluin, s'élèvent chrétiennement, se forment, sous son affectueuse discipline, à des sentiments, à des habitudes, à des professions honnêtes. Plus de deux cents élèves sont déjà sortis de l'établissement, et l'abbé Halluin n'a pas cessé de veiller sur eux. Quand ils restent dans le pays, il les visite, les marie, baptise leurs enfants, leur vient en aide de toute manière. L'un d'eux, au moment de se marier, manquait des objets les plus

nécessaires à son petit établissement; l'abbé Halluin, après les lui avoir donnés, va voir lui-même la chambre du jeune ménage; il trouve qu'un meuble essentiel, un poêle, y manque : rentré chez lui, il fait enlever celui de sa propre chambre, et l'envoie aux nouveaux mariés. D'autres, parmi ses élèves, dispersés au loin et dans les diverses voies de la vie, laboureurs, ouvriers, soldats, restent en rapport avec l'abbé Halluin, lui écrivent, le consultent, et lui donnent la plus douce récompense qu'il puisse recevoir en ce monde, le spectacle de leur bonne conduite et le témoignage durable de leur reconnaissante affection.

L'Académie, heureuse d'associer le nom de M. de Montyon à cette œuvre excellente, décerne à M. l'abbé Halluin un prix de 3,000 francs.

C'est à deux femmes, Anne Duré, de Bécherel, en Bretagne, et Marguerite Monnier, femme Thiébaut, de Vic-sur-Seille, en Lorraine, que sont destinés les deux autres prix, de 2,500 francs chacun, qu'a votés l'Académie. Nées toutes deux dans la condition la plus obscure, toutes deux vouées, dans leur pauvre maison et pour leurs pauvres parents, aux plus rudes travaux et aux plus pénibles soins, elles ne se sont pas contentées de remplir, avec un dévouement infatigable, leurs devoirs de fille, de femme, de sœur, de tante; elles ont porté hors du cercle de la famille l'activité de leur âme et de leur vie. La charité a quelquefois ses goûts et comme ses fantaisies particulières; certaines infortunes lui plaisent et l'attirent

plus que d'autres. Anne Duré, visitant, il y a neuf ans, une pauvre vieille femme de sa petite ville, la trouva sur un misérable grabat et complétement dénuée de couvertures et de linge; elle s'empressa de lui apporter les draps de son propre lit, et, l'imagination frappée de ce genre de détresse, elle se mit à quêter partout de vieux draps, du vieux linge, des vêtements de toute espèce; et recueillant, conservant, réparant tout ce qu'elle pouvait obtenir, elle en remplit deux grandes armoires et un coffre, principaux meubles de sa modeste chambre, et fonda chez elle un véritable bureau de lingerie qui vient en aide, depuis neuf ans, au dénûment des malades, des infirmes, des vieillards de Bécherel et de la campagne environnante. Anne Duré renouvelle chaque année, au premier jour de l'an, dans toutes les maisons un peu aisées du pays, sa quête en ce genre, et elle entretient ainsi ses provisions qu'elle donne ou prête ensuite avec des soins d'exactitude et de propreté qui ajoutent beaucoup à la puissance de sa charité. Elle ne s'est pas inquiétée des vivants seuls; elle a porté sur les morts mêmes, sur la décence de leur sépulture, sa pieuse sollicitude; elle a dans son magasin du linge spécialement destiné à cet emploi, ainsi qu'une croix et un drap mortuaire qu'elle prête pour l'enterrement des pauvres qu'elle a secourus et soignés. Elle tient elle-même un registre de ceux qui ont reçu d'elle, jusque dans leur obscur tombeau, cette persévérante assistance, et, l'an dernier, trente-sept noms étaient inscrits sur cette liste d'inhumations

chrétiennes faites avec les ressources et aux frais du petit établissement d'Anne Duré.

La charité de Marguerite Monnier, femme Thiébaut, connue dans le département de la Meurthe sous le nom populaire de *la Mayon*, a d'autres prédilections et un autre caractère. Encore enfant et à l'école, par un de ces mouvements de bonté instinctive et naïve qu'inspire souvent à l'enfance la vue d'une infirmité qui l'étonne, Marguerite s'était prise d'amitié pour une pauvre mendiante aveugle qu'elle rencontrait dans les rues. Elle s'échappait de chez ses parents pour aller la voir dans son misérable logis, lui faire son lit, son feu, sa cuisine, et regarder, en faisant la conversation avec elle, ses yeux éteints et inutiles. Un jour, à la Fête-Dieu, Marguerite, avec ses compagnes de l'école, suivait la procession près de laquelle marchait aussi l'aveugle; Marguerite la voit s'écarter de la route et s'avancer sur une pente qui aboutissait à la rivière; elle sort précipitamment des rangs, court à l'aveugle, la prend par le bras et la ramène dans le bon chemin, sans écouter les voix qui la rappellent en la grondant du petit trouble qu'elle jette dans la cérémonie. Une autre vieille femme, presque impotente et qui le devint bientôt tout à fait, allait ramasser péniblement, dans un bois voisin, de petits fagots de branches mortes pour son usage; Marguerite enfant la suivait, l'aidait dans son travail, et rapportait elle-même le fagot pour lui en épargner la fatigue. La jeune fille préludait ainsi à la vocation et à la vie de la femme.

Quand Marguerite Monnier fut mariée et en possession de son humble ménage, les misères étranges, les infirmités choquantes, les délaissements absolus, même les déréglements qui tenaient à de mauvaises habitudes plutôt qu'à des vices de l'âme, devinrent les objets préférés de son activité charitable. Un pauvre idiot, mendiant pieux, errait dans le pays autour des croix et des églises, se prenant pour un pèlerin et chantant sans cesse des litanies où il énumérait confusément les animaux et les plantes, ce qui le faisait appeler Jean-Jean des Jardins. Marguerite veillait sur lui, s'entretenait avec lui, et c'était auprès d'elle qu'il venait chercher, pour sa personne ou pour ses vêtements, les soins qu'il était incapable de prendre lui-même. Un fou, tranquille d'ailleurs et en liberté, un crétin délaissé, plusieurs paralytiques, de pauvres enfants orphelins, des passants étrangers et sans ressources, et jusqu'à des ivrognes que leur incorrigible habitude jette dans le péril ou dans la misère, ce sont là les clients, et, comme on dit dans le pays, les pensionnaires de Marguerite Monnier. Ils ont en elle une confiance d'enfants, et ils ont raison, car rien de leur part ne la fâche, ou ne la rebute, ou ne la lasse, ou ne l'effraye. Sa charité envers eux est aussi allègre qu'infatigable : toujours animée et en train de gaieté, elle les amuse, je serais tenté de dire qu'elle s'amuse en les soignant. Et quand elle n'est pas avec son idiot, son fou, son crétin, ses impotents, ses pauvres passants allemands qui savent à peine un mot de français, elle raconte en riant leurs

idées bizarres, leurs propos incohérents, leurs bévues de langage, et répand ainsi pour eux, parmi ses voisins, quelque chose de l'intérêt qu'elle leur porte ; ce qui l'aide à se procurer, pour eux, les secours dont ils ont besoin, et auxquels, malgré son zèle, seule elle ne suffirait pas.

C'est à des actions et à des vertus de même nature, quoique un peu moins saillantes par l'originalité du sentiment et de l'idée, ou par les détails de la vie, que l'Académie a décerné cinq médailles de première et treize de seconde classe. Il est difficile de mesurer et de classer des actions vertueuses, car elles ont chacune en soi quelque chose de complet et de parfait qui révèle, dans les âmes dont elles émanent, les mêmes mérites et une certaine égalité morale dans laquelle on hésite à établir des distinctions et des degrés. Quand je ne vous parlerais que des cinq médailles de première classe que nous donnons cette année, je vous retiendrais trop longtemps, Messieurs, si je vous associais à toutes les incertitudes, à toutes les discussions par lesquelles la commission de l'Académie et l'Académie elle-même ont passé avant de les tirer de la foule et de régler entre elles les rangs. C'est un vigneron de Jaucourt, en Champagne, Charles Boiteux, qui a retiré de la rivière de l'Aube ou des étangs du pays dix-huit personnes près de se noyer ou déjà noyées, et qui se trouve toujours là, avec son dévouement et son courage, quand il y a un péril à courir et une créature humaine à sauver. C'est une pauvre fille de Lagniole, dans le départe-

ment de l'Aveyron, Françoise Cayzac, d'abord bergère, puis servante, qui a été saisie d'un ardent désir de donner, aux pauvres comme elle, l'instruction dont elle sentait pour elle-même le besoin, et qui, à force d'intelligence et de patience, a acquis, presque seule, les connaissances nécessaires pour devenir institutrice et ouvrir une école de petites filles à qui elle enseigne depuis quarante ans, gratuitement pour la plupart, ce qu'elle a elle-même si laborieusement appris. A Épinal, dans les Vosges, une personne d'une condition aisée, madame veuve Cottard, a consacré, jeune encore, sa fortune et sa vie à fonder un ouvroir où elle occupe et garde constamment une trentaine de jeunes filles, se préoccupant avec la même sollicitude de leurs besoins et de leur conduite, de leur misère et de leur âme. A Nantes, une autre pauvre fille, tour à tour ouvrière et servante, Honorée Merlet, après s'être dévouée d'abord à sa famille et avoir refusé de se marier pour que le bonheur ne vînt pas la distraire du devoir, s'est faite la servante de tous les pauvres et de tous les malheureux qui vivent à sa portée, et va de maison en maison mendier pour eux, quand elle a épuisé tous ses autres moyens de les secourir. A Bourg, dans le département de l'Ain, madame Pallordet, femme et maintenant veuve d'un serrurier qui avait quelque aisance, a fait, depuis trente ans, de sa maison une école où elle enseigne elle-même, un asile pour les enfants délaissés, pour les domestiques sans place, pour les prisonniers étrangers et les pauvres voyageurs sans ressources;

elle est dans sa ville la dame de charité générale, la *dame du bon Dieu*, comme on l'appelle ; et c'est en la mettant à la tête de leurs bonnes œuvres que les personnes bienfaisantes de Bourg sont parvenues à fonder plusieurs excellents établissements. Ce sont là nos cinq médailles de première classe, et nous nous bornons à les nommer ensemble, car vous seriez, à coup sûr, Messieurs, aussi embarrassés que nous à leur assigner des rangs. Que serait-ce si je mettais sous vos yeux nos treize médailles de seconde classe décernées : six à des vertus renfermées dans l'intérieur de la famille, quatre à des sœurs de charité isolées qui, sans mission reconnue, sans lien avec les pieuses congrégations de ce nom, se sont vouées à la même vie ; deux à des dévouements de servantes envers leurs maîtres, une à la probité scrupuleuse d'une pauvre ouvrière, dans le département de la Haute-Vienne, Marguerite Deschamps, qui, pendant vingt ans, a doublé son travail et épuisé ses forces pour parvenir à payer les dettes du mari et du fils qu'elle a perdus ? Nous n'avons pas la prétention, Messieurs, ni de classer, ni de récompenser ces pures et simples vertus ; M. de Montyon les a prévues ; ceux qui les ont vues nous les ont attestées ; nous les signalons à l'estime publique. Il n'y a, pour leurs contemporains, qu'une digne manière de les louer, c'est de les imiter.

Je suis persuadé, Messieurs, qu'elles ont dans notre patrie beaucoup de pareilles, qui sont et resteront inconnues. On a dit souvent que nous ressentirions

tous un grand et juste effroi si tout à coup ce monde devenait le palais de la vérité, et si tous les cœurs, toutes les vies paraissaient soudain au grand jour. Il y aurait alors, en effet, bien des spectacles à fuir, et nous aurions bien souvent à détourner ou à baisser les yeux. Mais bien souvent aussi nous les ouvririons avec joie pour contempler une multitude de vertus ignorées, de bonnes actions accomplies loin de tout regard et sans autre but qu'elles-mêmes, des merveilles de bonté, de sympathie, d'amitié, d'attachement au devoir, de dévouement. La nature humaine est à la fois très-faible et très-riche, et la vie humaine abonde en beaux mystères autant qu'en tristes secrets. Nous sommes ici réunis aujourd'hui, nous pour vous raconter, vous pour entendre des actes de vertu bien modestes, bien obscurs, œuvres de simples prêtres, de pauvres femmes qui n'ont jamais pensé à faire prononcer en public leur nom. Il y a quelques jours, tout un peuple se précipitait pour voir rentrer dans la patrie ces bataillons de braves qui l'avaient quittée, il y a quelques mois, pour aller soutenir et porter encore plus haut le nom et l'influence de la France. Combien manquaient à ce grand spectacle, morts pour l'éclat d'une fête où ils n'ont point paru! Des généraux, des officiers, des soldats, vieux, jeunes, déjà couverts de gloire ou ravis d'en voir briller les premiers rayons, tous également prompts à se dévouer, à sacrifier, ceux-là leur grandeur acquise, ceux-ci leurs belles espérances, prodiguant tous, sans y regarder, le trésor terrestre de l'homme, leur vie!

Vous le voyez, Messieurs, notre temps n'est point déshérité des vertus qui font l'honneur et l'avenir des nations; vous pouvez aller dans les lieux les plus divers, parmi les grands et les petits, les riches et les pauvres, sur les champs de bataille ou dans les villages les plus paisibles, à l'armée ou à l'Académie, vous trouverez partout de beaux et salutaires exemples de désintéressement, de courage, de générosité, de sympathie, de sacrifice. Soyons donc clairvoyants et sévères, mais non pas tristes et découragés sur nous-mêmes : ayons foi dans l'humanité et dans la France; leur dignité et leurs droits ont traversé et surmonté, dans le cours de leurs destinées, des épreuves bien aussi graves que celles qui se mêlent depuis trois quarts de siècle à leurs progrès et à leurs gloires.

RÉPONSE DE M. GUIZOT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION DU R. P. LACORDAIRE

(24 janvier 1861)

Que serait-il arrivé, Monsieur, si nous nous étions rencontrés, vous et moi, il y a six cents ans, et si nous avions été, l'un et l'autre, appelés à influer sur nos mutuelles destinées? Je n'ai nul goût à réveiller des souvenirs de discorde et de violence; mais je ne répondrais pas au sentiment du généreux public qui nous écoute, et du grand public extérieur qui s'est vivement préoccupé de votre élection, si je n'étais pas, comme lui, ému et fier du beau contraste entre ce qui se passe aujourd'hui dans cette enceinte et ce qui se fût passé jadis en de semblables circonstances. Il y a six cents ans, Monsieur, si mes pareils de ce temps vous avaient rencontré, ils vous auraient assailli avec colère comme un odieux persécuteur; et les vôtres, ardents à enflammer les vainqueurs contre les hérétiques, se seraient écriés : « Frappez, frappez toujours; Dieu saura bien reconnaître les siens. »

Vous avez eu à cœur, Monsieur, et je n'ai garde de vous le contester, vous avez eu à cœur de laver de telles barbaries la mémoire de l'illustre fondateur de l'ordre religieux auquel vous appartenez; ce n'est pas à lui en effet, c'est à son siècle, et à tous les partis pendant bien des siècles, qu'il faut les reprocher. Je n'ai pas coutume, j'ose le dire, de parler de mon temps et à mes contemporains avec une admiration complaisante; plus je désire ardemment leur bonheur et leur gloire, plus je me sens porté à leur signaler à eux-mêmes ce qui leur manque encore pour suffire à leurs grandes destinées. Mais je ne puis me refuser à la joie et, le dirai-je? à l'orgueil du spectacle que l'Académie offre en ce moment à tous les yeux. Nous sommes ici, vous et moi, Monsieur, les preuves vivantes et les heureux témoins du sublime progrès qui s'est accompli parmi nous dans l'intelligence et le respect de la justice, de la conscience, du droit, des lois divines, si longtemps méconnues, qui règlent les devoirs mutuels des hommes quand il s'agit de Dieu et de la foi en Dieu. Personne aujourd'hui ne frappe plus et n'est plus frappé au nom de Dieu; personne ne prétend plus à usurper les droits et à devancer les arrêts du souverain juge. C'est maintenant l'Académie seule qui est appelée à reconnaître les siens.

Elle sait les reconnaître, dans quelques rangs et sous quelque habit qu'elle les rencontre. Elle vous a reconnu, Monsieur, à des titres éclatants, que le sentiment public lui signalait et que vous venez de

confirmer. Elle a donné ses suffrages au prédicateur éloquent, au brillant écrivain, au moraliste à la fois sévère et tendre, sympathique et pur. Elle s'est félicitée de trouver réunis en vous tant de mérites divers et rares, et de les appeler, avec vous, dans son sein.

Il y a trente-six ans, Monsieur, vous étiez l'un des jeunes lutteurs et l'une des espérances du barreau de Paris. Vous portiez dans cette carrière ardue des goûts, des instincts, des entraînements d'imagination et d'âme qu'elle ne satisfaisait pas : « Je travaille, écriviez-vous à l'un de vos amis, je prends patience, j'ai de l'avenir devant moi ; ils me prédisent tous un bel avenir ; et cependant je suis quelquefois fatigué de la vie ; la société a peu de charmes pour moi ; les spectacles m'ennuient. Je n'ai que des jouissances d'amour-propre ; je vis de cela, et encore je commence à m'en dégoûter. » Un homme éminent, votre guide alors, aujourd'hui votre confrère et le mien, qui était déjà, il y a trente-six ans, et qui reste encore aujourd'hui la gloire de ce barreau où vous débutiez, M. Berryer vous dit un jour : « Je crains votre imagination riche et vagabonde, l'ardente témérité de vos pensées, l'exubérance de votre langage ; vous compromettrez dans l'indépendance et les luttes passionnées du barreau vos grands avantages naturels ; vous avez besoin de subir un joug, de soumettre votre esprit et votre talent à une forte et sévère autorité. Faites-vous prêtre ; vous deviendrez un éminent orateur de la chaire. » Quelques

années plus tard, M. Berryer entendait dire que, dans la chapelle du collége Stanislas, un jeune catéchiste faisait des conférences remarquables ; il allait l'entendre. C'était vous, Monsieur ; la foi s'était saisie de votre âme ; vous aviez suivi le prophétique conseil de votre maître ; et, quelque favorables que fussent sur vous ses pressentiments, vous avez tenu, à coup sûr, plus qu'il ne s'était promis.

Encore quelques années, et M. Berryer allait de nouveau vous entendre, non plus dans la modeste chapelle du collége Stanislas et assis à côté de jeunes écoliers, mais dans la cathédrale de Paris, sous les voûtes de Notre-Dame, au milieu d'un public immense, d'une foule d'élite, de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de toute opinion, tous accourus pour vous voir et vous écouter, pour s'élever à Dieu ou s'incliner devant lui en goûtant le charme d'une voix très-humaine. M. Berryer vous avait promis, Monsieur, que vous deviendriez un éminent orateur de la chaire ; vous étiez cela, et tout autre chose encore ; vous étiez un missionnaire très-nouveau de la foi et de l'Église chrétienne. Vous aviez vécu d'abord loin de leurs foyers, livré au souffle de votre temps et de votre propre cœur. Vous aviez été ramené sous leur loi par vos plus nobles penchants. Vous tentiez d'y ramener aussi vos contemporains en épanchant librement devant eux toutes les idées, toutes les émotions, toutes les richesses de votre âme, et en touchant toutes les cordes de la leur. Prédicateur aussi varié et presque aussi agité que votre

public; orateur encore plein du monde dont vous veniez de sortir pour aller à Dieu, encore ému vous-même de cette multitude d'impressions troublées et flottantes auxquelles vous vouliez arracher vos auditeurs pour les reporter dans les régions sereines d'une foi ferme et d'une pieuse soumission. Parmi ceux qui vous écoutaient, quelques-uns se sont quelquefois étonnés, peut-être même inquiétés des élans imprévus de votre âme, des rapprochements et des contrastes étranges où votre pensée semblait quelquefois se complaire, des formes hardies et familières de votre langage. Ceux-là même, malgré les sollicitudes que vous leur faisiez quelquefois éprouver, se sentaient charmés par votre éloquence, et attirés, élevés, à travers ces nuages et ces orages, vers la lumière divine et le ciel pur. C'est d'ailleurs, dans toutes les carrières, la condition des hommes destinés à agir puissamment sur leurs semblables de les étonner et de les troubler tout en s'en faisant suivre, de leur être des sujets de doute et d'inquiétude en même temps que d'admiration et d'entraînement. Il faut, pour remuer et dominer les hommes, leur être à la fois sympathique et inattendu, se montrer à la fois l'un d'entre eux et tout autre qu'ils ne sont eux-mêmes, et toucher fortement, quoique d'une main fraternelle, les plaies qu'on veut guérir. C'était là, Monsieur, le caractère original de vos conférences et le secret de leur puissance comme de leur attrait.

Vous ne tardâtes pas à prouver que votre talent

était aussi souple que riche : vous étiez entré, avec les vivants, en intime conversation sur eux-mêmes; vous fûtes appelé à leur parler de morts illustres, ecclésiastiques, laïques, soldats, politiques, orateurs, écrivains. Quel modèle devant vous, Monsieur, et de quel trouble son nom devait vous saisir! Jamais les grands de ce monde, grands par le rang ou par la nature, n'ont trouvé, en descendant dans la tombe, une voix pareille à celle de Bossuet pour les glorifier devant les hommes en les humiliant devant Dieu. Ce sublime génie eût immortalisé les morts les plus obscurs s'il se fût chargé de les proclamer. Personne, j'en suis sûr, ne l'admire plus que vous, Monsieur, car, dans la même mission, vous vous êtes montré son habile élève. Et quels morts vous sont échus en partage! Le général Drouot, le plus vertueux, le plus pieux, le plus désintéressé, le plus fidèle, le plus modeste comme le plus brave des soldats;— Ozanam, ce modèle de l'homme de lettres chrétien, digne et humble, ardent ami de la science et ferme champion de la foi, goûtant avec tendresse les joies pures de la vie et soumis avec douceur à la longue attente de la mort, enlevé aux plus saintes affections et aux plus nobles travaux, trop tôt selon le monde, mais déjà mûr pour le ciel et la gloire;—O'Connell, ce patriote infatigable, cet orateur indomptable dans son dévouement au service de son malheureux pays qui l'a dignement récompensé en le nommant le *Libérateur!* La Providence semble avoir choisi pour vous des morts dignes de votre éloquence, et votre

éloquence s'est montrée digne de ces choix; elle a été, devant les tombeaux, aussi sobre, aussi bien réglée, aussi chaste qu'elle avait été abondante et ardente dans vos luttes avec le monde, contre les passions de la terre et l'oubli de Dieu.

Je me permettrai, Monsieur, à l'occasion de l'un de ces nobles noms, un souvenir personnel qui convient à la solennité de ce jour, car il retrace un fait et réveille des sentiments analogues à ceux dont nous sommes préoccupés. Il y a vingt ans, j'avais l'honneur de représenter à Londres la France et son roi. Je n'avais jamais vu M. O'Connell. On m'offrit l'occasion de le rencontrer. Nous dînâmes ensemble avec quelques membres du Parlement et du cabinet anglais. Il vint à moi en me disant : « Ceci est, Monsieur, une rencontre singulière et qui fait honneur à notre temps, vous, protestant, ambassadeur du roi de France, moi, catholique, membre de la chambre des communes d'Angleterre. » Si vous l'aviez vu, Monsieur, comme je le vis ce jour-là, entouré des chefs d'un gouvernement libre qui recherchaient, non sans quelque embarras, son alliance qu'il leur accordait avec fierté et pourtant un peu embarrassé lui-même de sa faveur si nouvelle, si vous l'aviez vu, dis-je, dans cette situation, peut-être auriez-vous ajouté, au tableau que vous avez fait de lui et de son œuvre, quelques traits de plus.

C'est là, Monsieur, le cortége, ce sont là les solliciteurs qui vous ont présenté à l'Académie : elle vous a vu entouré de ces morts illustres que vous

avez loués dignement, de cette jeune génération que vous avez attirée autour de la chaire chrétienne, à laquelle vous n'avez pas cessé d'adresser, en lui écrivant comme en lui parlant, les plus salutaires conseils, et que maintenant vous formez vous-même à la pratique des vertus dont vous lui avez inculqué les préceptes. C'est à un tel emploi de votre vie, à de telles preuves de votre talent, à de tels effets de votre influence que l'Académie s'est empressée de rendre justice en vous appelant dans son sein.

Ce ne sont pourtant pas là, Monsieur, vos seuls titres, et l'Académie en demande encore d'autres qu'elle reconnaît aussi en vous, et auxquels elle n'attache pas moins de prix. Malgré la variété de ses éléments et les vicissitudes de sa composition, notre Compagnie a offert et conservé, depuis son origine jusqu'à ce jour, un grand caractère d'unité, de dignité et d'harmonie intérieure. Tout en réunissant des hommes très-divers par leur situation dans le monde, leur emploi de la vie, même par leurs convictions religieuses, morales, politiques, elle s'est toujours montrée animée d'une vive sympathie pour l'activité et la gloire intellectuelles de la France, pour ses libertés et son progrès régulier vers l'avenir. Elle a toujours gardé, envers tous les gouvernements de notre patrie et envers le public lui-même, une indépendance aussi ferme que mesurée, ne se laissant dominer ni par les désirs du pouvoir, ni par les passions excessives et mobiles de l'opinion mondaine ou populaire. Quelque différents qu'ils pussent

être et de quelque point de l'horizon qu'ils fussent venus, ses membres ont toujours vécu entre eux dans des rapports pleins d'équité, de tolérance et de convenance, acceptant sans effort leur liberté mutuelle et entretenant un commerce également sûr et doux. L'Académie n'a rien plus à cœur que de rester ce qu'elle a toujours été, libérale, indépendante, étrangère à toute discorde civile. Elle se préoccupe, dans ses choix, du maintien de ses traditions. C'est son honneur au dehors, la sécurité et l'agrément de la vie dans son sein.

Sous tous ces rapports, Monsieur, l'Académie trouve en vous ce qu'elle désire et cherche avec sollicitude quand elle a des pertes cruelles, comme celle de M. de Tocqueville, à déplorer. Vous êtes vraiment de notre temps, l'un des fils de cette société française qui, depuis trois quarts de siècle, et malgré tant de fautes et de mécomptes, aspire à la liberté sous la loi. Vous la comprenez, vous l'honorez, vous l'aimez; et si les épreuves que vous avez subies avec elle vous ont ravi bien des illusions, vous conservez cependant vos plus chères espérances. Vous avez appris à connaître votre siècle et votre patrie, sans vous détourner de leur cause ni vous décourager de leur avenir. Ainsi seulement on peut les servir. Juger et aimer, la sympathie sans la complaisance, c'est la double condition du patriotisme noble et utile. Pourquoi n'en appellerais-je pas ici, Monsieur, à l'autorité qui surpasse toutes les autorités et devant laquelle vous vous inclinez comme

moi? C'est le sublime caractère de l'Évangile de juger sévèrement et d'aimer tendrement l'humanité, de connaître tout son mal en se dévouant à la guérir. Vous avez compris et suivi, Monsieur, les préceptes de votre divin Maître; vous n'avez pas cessé de croire à la France et de travailler comme d'espérer pour elle en devenant un sévère chrétien.

Vous avez fait, en même temps, envers elle, acte de forte et fière indépendance. Quand vous avez pris l'habit que vous portez, vous n'ignoriez pas quels préjugés, quelles méfiances, quelles passions vous rencontreriez sur votre chemin. Vous n'avez point frémi ni fléchi devant ces perspectives de la défaveur populaire; vous avez obéi à votre foi et compté sur votre avenir. Bien des gens ont cru alors voir en vous une de ces âmes à la fois ardentes et faibles, dominées par leur imagination, incapables d'une conduite mesurée et prévoyante, et qui s'abandonnent à tous leurs entraînements. Vous avez été appelé à justifier ou à démentir ces conjectures; deux fois, la première dans l'Église, la seconde dans l'État, vous avez eu à résoudre la question de savoir si vous étiez capable de résister après vous être livré et de vous arrêter sur votre propre pente. En 1831, quand vous étiez l'un des rédacteurs de l'*Avenir*, en 1848, quand, après la révolution de Février, vous parûtes dans les rangs de l'*Assemblée constituante*, vous avez été mis à cette redoutable épreuve. Dans l'un et l'autre cas, les idées et les espérances démocratiques vous avaient charmé et entraîné; dans l'un

et l'autre, vous avez reconnu le péril et vous vous êtes arrêté devant la limite; à Rome, malgré les exemples et les séductions d'une illustre amitié, vous avez pressenti la voix du chef de l'Église, et vous vous êtes soumis; à Paris, vous vous êtes senti déplacé au milieu des emportements populaires, et vous vous êtes retiré. A deux reprises et dans deux circonstances également graves, vous avez prouvé que l'intelligence des points d'arrêt nécessaires ne vous manquait pas plus que l'ardeur des premières impulsions; vous avez fait les deux actes d'indépendance les plus difficiles; vous avez résisté à vos plus chers amis et à vos plus intimes penchants.

Vous venez, Monsieur, de nous donner, à l'instant même, un bel exemple de ce mélange de sympathie et d'indépendance, de tendresse et de sévérité chrétienne qui fait la puissance et le charme de vos paroles. Vous avez rendu à la démocratie moderne, telle qu'elle s'est constituée et que jusqu'ici elle s'est gouvernée aux États-Unis d'Amérique, un éclatant hommage; et en même temps vous avez hautement exprimé, sur l'esprit démocratique tel qu'il se manifeste trop souvent dans notre Europe, vos judicieuses appréhensions. Vous portez à l'Église catholique et au saint pontife qui préside à ses destinées un dévouement filial; vous avez exhalé votre éloquente indignation contre l'ingratitude qu'a rencontrée ce pape généreux et doux qui s'est empressé d'ouvrir à ses sujets la carrière des grandes espérances, et qui les y eût heureusement conduits si la bonté des intentions

suffisait à gouverner les hommes. Est-ce là, Monsieur, tout ce qu'en présence de ce qui se passe, vous pensez et sentez sur la situation de l'Église, et regardez-vous l'ingratitude populaire comme la plus dure épreuve que son auguste chef ait maintenant à subir? Non, certainement non; mais, après avoir touché à cette plaie vive, vous vous êtes arrêté; vous avez craint d'envenimer en enfonçant. Vous avez eu raison, Monsieur; ce n'est pas ici un lieu où, sur un tel sujet, il soit possible ni convenable de tout dire. Je me permettrai seulement de rappeler un fait qui est présent, je pense, à la mémoire de bien des personnes dans cette enceinte. Le spectacle auquel nous assistons en ce moment n'est pas nouveau; nous avons vu, il y a déjà plus d'un demi-siècle, l'Italie en proie à des troubles, à des envahissements, à des bouleversements pareils à ceux qui y éclatent aujourd'hui : mais alors du moins ils apparaissaient avec leur vrai caractère et sous leur vraie figure; un homme qui a joui d'un grand renom populaire, et que les libéraux appelaient leur publiciste, en parlant de ces actes et de tant d'autres semblables, les qualifiait *d'esprit d'usurpation et de conquête*, et il écrivait, sous ce titre, un livre pour les flétrir. Les mêmes faits ne méritent-ils plus le même nom? Ont-ils changé de nature parce que ce n'est plus la France qui les accomplit ouvertement, pour son propre compte, et qui s'en attribue les fruits? Ou bien serait-ce que ces violences seraient devenues légitimes parce qu'aujourd'hui c'est au nom de la démocratie

et en vertu de ce qu'on appelle sa volonté qu'on les exerce? La démocratie a, de nos jours, une passion pleine d'iniquité et de péril; elle se croit la société elle-même, la société tout entière; elle y veut dominer seule, et elle ne respecte, je pourrais dire elle ne reconnaît nuls autres droits que les siens. Grande et fatale méprise sur les lois naturelles et nécessaires des sociétés humaines! Quelle que soit leur forme de gouvernement, et au sein même des plus libres, des droits divers s'y développent et y coexistent, les uns pour maintenir l'ordre et le pouvoir social, les autres pour garantir les libertés publiques et les intérêts individuels, les uns déposés aux mains des princes ou des magistrats, les autres placés sous la garde des citoyens. Le respect mutuel et le maintien simultané de ces droits divers font la sûreté, la durée, l'honneur, la vie même de la société. Quand ce respect et cette harmonie manquent, quand l'un des grands droits sociaux se saisit seul de l'empire, et méconnaît, viole ou même abolit les droits collatéraux, quand la démocratie, par exemple, se croit maîtresse de changer à son gré les gouvernements, les dynasties, les relations et les limites des États, ce n'est pas la liberté, ce n'est pas le progrès, c'est l'anarchie ou la tyrannie, et peut-être aussi l'ambition étrangère qui profitent de tels désordres. Et le mal n'est jamais si grave que lorsqu'il s'attaque à la fois aux fondements de l'Église et à ceux de l'État, lorsqu'il porte le trouble dans les consciences en même temps que la fer-

mentation dans les passions et les intérêts. Je m'arrête comme vous, Monsieur : précisément parce que ma situation et ma croyance me laissent plus désintéressé que vous dans ce grand débat, j'ai à cœur d'y laisser clairement paraître ma pensée ; mais je connais et je respecte les limites dans lesquelles mes paroles doivent se contenir.

Du reste, Monsieur, tout ce que j'ai en ce moment l'honneur de vous dire, votre illustre prédécesseur, s'il vivait encore au milieu de nous et s'il siégeait ici à ma place, M. de Tocqueville, j'en ai la ferme conviction, vous le dirait comme moi. La démocratie moderne a trouvé en lui un observateur aussi libre qu'équitable, profondément touché de ses mérites et de ses droits, mais éclairé sur ses défauts et ses périls, très-convaincu de sa force, mais trop fier pour abaisser sa pensée devant la force, quelle qu'elle soit. Il était l'un de ces justes et nobles cœurs qui se félicitent quand, selon la belle expression de M. Royer-Collard, « la Providence appelle aux bienfaits de la civilisation un plus grand nombre de ses créatures ; » mais il savait vers quelles passions subalternes et tyranniques penche le grand nombre quand il domine sans être contenu par un puissant contrôle, et dans quels abaissements ou quelles injustices il peut jeter alors la société. M. de Tocqueville considérait donc la démocratie en général avec sympathie et inquiétude, acceptant son empire, mais réservant avec soin sa propre indépendance, et un peu étranger à l'armée dont il saluait le drapeau vainqueur. Quand il vit de

près et qu'il étudia avec une sagacité admirable les États-Unis d'Amérique, il reconnut bientôt quelles circonstances singulières et propices avaient permis là à une grande société démocratique de se développer en échappant à plusieurs de ses mauvaises pentes naturelles : les vastes espaces ouverts devant elle, point de puissantes sociétés voisines et rivales, les traditions anglaises, les fortes croyances chrétiennes, tant de causes, matérielles et morales, qui ont entouré le berceau de ce grand peuple, et n'ont pas voulu que sa fortune dépendît uniquement de sa sagesse et de sa vertu. Tout en étant frappé des ressemblances qu'il remarquait entre les tendances du développement social en Europe et en Amérique, M. de Tocqueville s'empressa de dire qu'il ne concluait point de la destinée américaine à celle d'autres peuples placés dans des conditions très-différentes; et, en décrivant la démocratie en Amérique, il prit grand soin de mettre également en lumière les heureuses chances qu'elle avait rencontrées dans une situation jusque-là sans exemple, et les dangers qu'elle portait encore en elle-même, au milieu des prodigieux succès qu'elle avait déjà obtenus. C'est le caractère original et excellent de son ouvrage de n'être ni un plaidoyer en faveur de la démocratie, ni un réquisitoire contre elle, ni une tentative d'importation indiscrète; c'est le tableau tracé par un observateur généreux et ami, mais clairvoyant, d'une société nouvelle, plus grande déjà qu'éprouvée; et vous avez eu raison, Monsieur, de rappeler les propres paroles de M. de Tocqueville,

qui a écrit, dit-il, son livre « sous l'impression d'une sorte de terreur religieuse, » en présence de cet élan irrésistible vers un avenir encore obscur.

Aussi, Monsieur, le succès de cet ouvrage a-t-il été, non-seulement aussi grand que vous l'avez dit, mais plus singulier et plus rare que vous ne l'avez dit : il a également frappé et charmé les amis chauds de la démocratie et les esprits qui s'inquiètent de sa domination exclusive. Les uns ont été touchés et fiers de la conviction si profonde avec laquelle M. de Tocqueville reconnaît la puissance actuelle de la démocratie, les grandes choses qu'elle a déjà accomplies en Amérique et les grandes destinées qu'elle poursuit partout; les autres lui ont su un gré infini d'avoir si bien démêlé et si franchement signalé les vices et les périls d'un régime qu'il acceptait si hautement. Les démocrates ont vu en lui un ami vrai et les politiques plus exigeants un juge éclairé de la démocratie. Ainsi, les partis et les hommes les plus divers, les républicains de toute nuance en Amérique, les tories, les whigs et les radicaux en Angleterre, M. Royer-Collard et M. Molé à Paris, l'ont admiré et loué à l'envi, les uns pour sa libérale sympathie, les autres pour ses clairvoyantes alarmes. Fortune aussi méritée qu'heureuse, car elle a été le fruit de l'admirable et grave sincérité qui règne dans tout l'ouvrage de M. de Tocqueville, soit qu'il rende hommage au grand fait social qu'il contemple, soit qu'il garde une réserve scrupuleuse dans ses conclusions.

Vous aussi, Monsieur, vous avez eu, dans cette

circonstance de votre vie, une fortune rare et méritée. Vous vous félicitez, et vos premières paroles en ont remercié l'Académie, d'avoir dans ses rangs M. de Tocqueville pour prédécesseur. Vous avez raison de vous en féliciter, car nul rapprochement ne pouvait faire ressortir avec plus d'éclat et d'honneur vos mérites mutuels. Jamais peut-être de tels contrastes n'ont abouti à tant d'harmonie. Vous, Monsieur, par votre origine, votre éducation, vos premiers pas dans la vie, vous appartenez à la France nouvelle; vous avez, dans votre jeunesse, partagé ses impressions, ses goûts, ses troubles, ses passions, ses idées. M. de Tocqueville, au contraire, était un fils de l'ancienne France; il avait été élevé dans ses souvenirs, ses affections, ses traditions, ses mœurs. Arrivés l'un et l'autre à l'âge d'homme, votre berceau ne vous a satisfaits ni l'un ni l'autre; vous avez tous deux ressenti d'autres désirs, d'autres besoins intellectuels et moraux; vous aspiriez tous deux à d'autres horizons. Que faites-vous alors l'un et l'autre? Vous, Monsieur, vous le jeune Français du XIXe siècle, vous vous rejetez de six cents ans en arrière; c'est au moyen âge, à cette époque plus loin de nous encore par les mœurs que par les siècles, que vous demandez les grandes satisfactions de votre âme et que vous donnez votre vie; rien ne vous arrête, rien ne vous rebute; il faut que vous deveniez moine pour que votre nature fécondée se déploie dans toute sa richesse, et c'est en empruntant au XIIIe siècle votre nom et votre habit que vous deve-

nez, dans le XIXe et sur vos contemporains, un orateur puissant et populaire. Que fait cependant M. de Tocqueville, ce fils de l'ancien régime, aristocrate par l'origine, par les exemples de sa famille et les habitudes de sa jeunesse? Comme vous, Monsieur, il sort de l'atmosphère où il est né : mais ce n'est pas, comme vous, vers le passé que se portent ses regards; il ne cherche point là ses modèles et ses armes; il s'éloigne de la vieille Europe; il va trouver au delà des mers d'autres institutions, d'autres mœurs, une société toute nouvelle, sans roi, sans aristocratie, sans Église de l'État; et le gentilhomme français devient le témoin fidèle, l'habile interprète de la démocratie américaine; et c'est en la décrivant, en l'expliquant, qu'il acquiert dans sa patrie un beau renom, une grande influence, et qu'il s'ouvre cette carrière politique à laquelle il aspirait. Jamais, à coup sûr, deux hommes plus divers à leur point de départ n'ont pris, en entrant dans l'âge viril, des routes aussi plus diverses. Qu'en est-il résulté pour l'un et pour l'autre? Cette double et longue diversité vous a-t-elle de plus en plus séparés, et en arrivant près du terme vous êtes-vous trouvés plus étrangers l'un à l'autre que vous ne l'étiez en partant? Nullement; vous vous êtes, au contraire, sans le chercher, sans le savoir, rapprochés et unis. Vous, Monsieur, vous vous êtes voué à la résurrection de la foi religieuse, et M. de Tocqueville à la fondation de la liberté politique : mais dans ces deux œuvres le même flambeau vous éclaire, le même feu vous

anime; vous aimez, vous servez la même cause; à travers les différences qui restent encore entre vous, on ne saurait promener de l'un à l'autre ses regards sans être frappé de votre harmonie; et, si vous vous sentez heureux d'avoir pour prédécesseur M. de Tocqueville, j'incline à croire qu'il vous eût volontiers choisi pour son successeur.

Félicitez-vous donc, Monsieur : dans votre diversité et dans votre accord, vous avez eu, M. de Tocqueville et vous, l'honneur d'être les représentants des plus nobles instincts et des plus pressantes comme des plus pures aspirations de notre temps. La société française n'a aujourd'hui nul penchant ni à redevenir ce qu'elle était au moyen âge, ni à devenir ce qu'est, dans le nouveau monde, la république américaine; ni ce passé ni cet avenir ne lui conviennent, et elle a prouvé qu'elle renierait quiconque voudrait lui imposer l'un ou l'autre. Mais elle désire, elle invoque, tantôt avec éclat, tantôt au fond du cœur et malgré les apparences contraires, la foi religieuse et la liberté politique; elle sent par instinct, elle sait par expérience que ces deux puissances sublimes sont nécessaires l'une à l'autre, et que leur sûreté comme leur dignité leur commandent également de s'unir. Que la foi soit libre, que la liberté soit pieuse; c'est là, à travers toutes les révolutions et tous les régimes, les vœux supérieurs de la France, comme, entre M. de Tocqueville et vous, et au-dessus de vos différences, le but commun de vos âmes et de vos efforts.

Je ne saurais, Monsieur, en disant ce que je vous dis là, me défendre d'un retour sur moi-même auquel il me sera permis, j'espère, de m'arrêter un moment. Ce que souhaitait, ce que cherchait pour notre patrie M. de Tocqueville, je le souhaitais, je le cherchais comme lui; nous portions, je n'hésite pas à le dire, aux libertés publiques et aux institutions qui les fondent, le même amour, inspiré par des idées et des sentiments à tout prendre très-semblables, et contenu, ou bien près, dans les mêmes limites. Comment donc s'est-il fait que, dans la vie publique, nous ayons presque toujours vécu dans des camps opposés, et que, malgré une estime mutuelle, nous ayons employé à nous combattre notre temps et nos forces, tandis que nous semblions si naturellement appelés à nous seconder et à nous soutenir mutuellement? Je me suis plus d'une fois posé cette question au milieu même de l'arène politique; elle me touche encore plus aujourd'hui, dans la retraite où je vis et au souvenir de M. de Tocqueville entré dans le repos éternel.

Je suis tenté de croire que la diversité de nos études et de nos travaux, en dehors de la vie publique, n'a pas été étrangère à celle de nos alliances et de nos routes politiques. J'ai longtemps étudié le développement des anciennes sociétés européennes et les éléments divers qui ont été comme les acteurs de leur histoire : la royauté, la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, le peuple, l'État, l'Église, les communions dissidentes; je les ai suivis et observés dans

leurs mélanges, leurs luttes, leurs succès et leurs revers; j'ai pris, dans ce spectacle, l'habitude de regarder ces éléments divers comme essentiels à nos grandes sociétés européennes, de les comparer, de peser leurs droits et leurs forces mutuelles, de leur faire à chacun, dans l'ordre social, sa place et sa part. M. de Tocqueville, jeune encore, s'est adonné tout entier à l'observation de la République américaine; la démocratie a été le grand, presque le seul personnage de la société et de l'histoire dont il fait l'objet particulier de son étude. Il a été ainsi naturellement conduit à donner à l'élément démocratique une place presque exclusive dans sa pensée, comme moi à tenir toujours grand compte des éléments divers qui ont joué un grand rôle dans la société française, et à unir encore leurs drapeaux.

Quand sa vie politique a été brisée, quand, au lieu de la société américaine, c'est sur la société française, telle qu'elle est sortie de la Révolution française, que se sont portées ses méditations, M. de Tocqueville a senti le besoin de sonder les origines de l'être social qu'il voulait parfaitement comprendre; il est entré alors dans l'étude, sinon de l'ancienne France, du moins de la France du XVIIIe siècle, et il a retrouvé là les éléments divers de la France actuelle, vieux et chancelants, mais encore debout et préparant eux-mêmes, de leur gré ou à leur insu, la société nouvelle qui devait prendre leur place. De là est né ce volume, *l'Ancien Régime et la Révolution*, la dernière et, à mon avis, la plus

belle œuvre, bien qu'inachevée, de ce grand et intègre esprit qui n'a déployé nulle part, à un si haut degré, les qualités de sa nature éclairée par l'expérience de sa vie. Les fragments, malheureusement trop courts, du second volume que vient de publier la piété de ses amis, sont dignes des premières constructions de l'édifice. Si ce travail eût été placé à l'entrée et non au terme de la carrière politique de M. de Tocqueville, elle en eût peut-être ressenti l'influence; peut-être nous serions-nous, lui et moi, mieux compris et plus rapprochés que ne l'a voulu notre mutuelle destinée.

Ce qui domine, en effet, dans ce livre, ce qui l'a inspiré et le vivifie, c'est un sentiment profond des difficultés qu'a rencontrées, que rencontre parmi nous l'établissement de la liberté politique, et un vertueux désir de les bien définir et mettre en lumière pour nous apprendre à les vaincre. Pendant dix ans après son entrée dans la vie publique, M. de Tocqueville en goûta, dans une situation facile et douce, les nobles plaisirs; il faisait, à la politique des pouvoirs de ce temps, une opposition loyale et modérée; il se livrait, en pleine liberté, aux généreuses ambitions de sa pensée, affranchi de toute lutte contre les obstacles et de toute responsabilité des événements. Bien contre son vœu, la Révolution de 1848 changea tout à coup sa position et son rôle; il n'avait ni désiré ni provoqué la République; il la redouta, il en douta en la voyant apparaître : mais avec un dévouement patriotique et triste, il fut l'un de ceux qui tentèrent

sérieusement de la fonder; indépendamment de son action dans les deux grandes assemblées de cette époque, il mit lui-même la main au gouvernail, et fut quelques mois l'un des ministres du pouvoir. Quelle différence, quelle distance, Monsieur, je ne veux pas dire quel abîme entre les deux horizons qui, à vingt ans d'intervalle, se sont ouverts devant ses regards ! En 1831, il avait vu et étudié, en libre spectateur, les causes qui avaient assuré, dans les États-Unis d'Amérique, le succès de la liberté politique et républicaine; de 1848 à 1851, il lutta, il se débattit, il succomba, en généreux acteur, sous le poids des causes qui repoussaient parmi nous un pareil succès. Le premier état de son âme avait produit l'ouvrage sur la *Démocratie en Amérique;* c'est du second qu'est sorti le volume sur *l'Ancien Régime et la Révolution* : livre moins brillant, moins confiant, plus sévère que le premier, mais supérieur par l'élévation et la précision des idées, par la fermeté du jugement politique et l'intelligence des conditions impérieuses de la liberté; livre qui révèle tout ce que l'esprit, déjà si haut et si rare, de M. de Tocqueville avait gagné, en si peu de temps, dans le difficile travail du pouvoir et sous le poids de la responsabilité.

En lisant la *Correspondance*, naguère publiée, de M. de Tocqueville avec ses principaux amis, de 1824 à 1858, j'y ai trouvé, et le public y trouvera, je pense, la trace visible de ce progrès. C'est bien toujours le même homme, sérieusement et vertueu-

sement libéral, et fidèle à la cause à laquelle il s'est donné dès sa jeunesse; mais, à mesure qu'il avance, il s'élève, se dégage, se développe, voit plus avant dans la nature de l'homme et des sociétés humaines; et jamais il n'en a si bien jugé ni si dignement parlé qu'au moment où ses yeux se ferment et où sa voix s'éteint. C'est la faveur suprême que la Providence réserve quelquefois aux amis sincères de la vérité et du droit à qui il n'a pas été donné de marcher toujours ensemble et de se soutenir mutuellement dans les travaux de la vie : quand ils en entrevoient le terme, quand ils se reposent et se recueillent avant d'y toucher, parvenus, chacun par sa route, sur les hauteurs où brille la grande lumière, ils se reconnaissent, se rapprochent et s'unissent dans une commune espérance et une mutuelle équité. Union tardive et peut-être inutile pour leur propre temps et pour leur destinée mondaine, mais non pour leur gloire et pour leur cause; car ils arrivent ainsi ensemble, en rangs complets et serrés, devant les générations qui leur succèdent, puissants peut-être un jour, par leurs idées et leurs exemples, dans cet avenir dont Dieu seul a le secret.

DISCOURS DE M. GUIZOT

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

(16 décembre 1854)

Messieurs,

Deux hommes d'un grand esprit et d'un noble caractère, longtemps amis et faits pour l'être toujours, mais que le malheur des temps et l'incurable injustice des passions politiques, même les plus pures, avaient divisés, M. de Serre et M. Royer-Collard, discutaient en 1821, à la Chambre des députés, une mesure de réforme dans nos lois criminelles. Celle-ci avait été proposée pour la défense de l'ordre et du pouvoir. M. de Serre, qui la soutenait comme garde des sceaux, parla des dangers où l'orgueil de la théorie peut entraîner le législateur : « Je connais comme un autre, » répondit M. Royer-Collard, « l'orgueil et les dangers de la théorie; mais il y a aussi, à vouloir absolument s'en passer, la prétention, excessivement orgueilleuse, de n'être pas obligé de savoir

ce qu'on dit quand on parle, et ce qu'on fait quand on agit[1]. »

C'est là aussi, Messieurs, la meilleure et la seule réponse qu'il convienne de faire aux personnes qui ne voient votre Académie qu'avec méfiance et déplaisir. Vous aussi, et mieux que personne peut-être, vous connaissez le péril des théories; mais vous n'en persistez pas moins à croire que, lorsqu'on a, n'importe à quel titre et à quel degré, l'honneur de gouverner les hommes, on est obligé de savoir ce qu'on dit quand on parle et ce qu'on fait quand on agit. C'est là précisément le but que se proposent les sciences politiques et les sciences morales appliquées à la politique. Leur prétention ne va pas plus loin, mais elle va jusque-là. Qu'elles la maintiennent en s'y renfermant, et qu'elles laissent dire leurs détracteurs.

Tous les temps ne sont pas également favorables à ces belles sciences et à leurs salutaires effets. Quand l'anarchie ou le despotisme possèdent l'État, la méditation pure, sur les matières politiques, obtient peu d'accès et de succès. Le despotisme la fait taire et l'anarchie la proscrit. Il lui faut ce qui fait toujours l'honneur, et à la longue le salut des sociétés humaines, la liberté au sein de l'ordre. Il peut cependant arriver, si la liberté politique est très-active et très-vive, que les sciences politiques en soient un peu

[1] *Moniteur universel*, séance de la Chambre des députés du 8 mai 1821.

éclipsées : acteurs et spectateurs se laissent aisément attirer dans l'arène où les affaires du pays se débattent avec passion et puissance. La science n'a pas les mêmes séductions à leur offrir. Elle ne se charge point d'ailleurs de résoudre spécialement et à heure fixe ces questions pratiques et pressantes dont les assemblées politiques sont saisies : la vérité scientifique veut du temps et de l'espace ; c'est une lumière qui se lève et se répand sur les hauteurs de l'horizon, non un flambeau qui brille près de terre et devant les pas des hommes. Une longue expérience et une civilisation très-avancée enseignent seules aux peuples libres quels services ils ont à recevoir des sciences politiques, et dans quelle mesure elles peuvent les leur rendre. Lorsqu'en 1832 j'eus l'honneur de proposer au roi Louis-Philippe le rétablissement de cette Académie, il l'accueillit sans la moindre objection, me disant seulement : « Elle sera très-utile, pourvu qu'elle ne soit pas trop pressée de se faire écouter, et qu'ailleurs on ne fasse pas trop de bruit. »

L'Académie n'a pas aujourd'hui, Messieurs, ce péril à redouter : le bruit a cessé dans notre société fatiguée ; la vie politique est devenue, parmi nous, calme et modeste, soit qu'elle en subisse la loi, soit à l'exemple de ces âmes touchées d'un pieux repentir, qui jadis se retiraient du monde pour faire oublier leurs écarts. Je ne suis même pas sûr que nous usions de toute la liberté que nous pourrions prendre, et que la réserve ne dépasse pas quelquefois la néces-

sité. Quoi qu'il en soit, c'est maintenant dans les régions de l'étude et de la science pure qu'en matière politique la liberté réside. Grande et belle mission, Messieurs, de maintenir la dignité intellectuelle de notre patrie, et de relever, en les appelant plus haut, les esprits abattus. Le simple énoncé des questions que vous avez proposées à l'étude publique, et des travaux que vous avez provoqués, prouvera avec quelle clairvoyante sollicitude vous vous appliquez à la remplir.

Fidèle à son nom et à son caractère, votre Section de philosophie ne s'occupe point des sciences politiques proprement dites, mais uniquement des sciences purement humaines, qui étudient l'homme lui-même, sa nature, sa destinée, sa place et son rôle dans l'univers, ses rapports avec Dieu et l'éternel avenir. Elle a mis au concours trois grandes questions :

1° L'étude et l'appréciation des principaux systèmes modernes de théodicée ;

2° L'étude psychologique du sommeil ;

3° L'étude de la philosophie de saint Thomas d'Aquin.

Deux de ces questions prouvent, Messieurs, que l'intérêt supérieur de l'âme humaine, l'harmonie entre la religion et la philosophie, entre la foi et la raison, vous préoccupe autant que personne, et que, dans ce sanctuaire de la liberté philosophique, les philosophes chrétiens sont un objet d'étude affectueuse et de profond respect.

L'Académie a clos, cette année, deux de ces trois concours, et décerné deux prix à deux ouvrages qu'elle en a jugés complétement dignes par l'étendue du savoir, la sagacité des méditations et la sagesse élevée des conclusions. Sur l'*Étude et l'appréciation des principaux systèmes modernes de théodicée*, elle a reçu six mémoires, et donné le prix à M. Émile Saisset, professeur agrégé de philosophie à la Faculté des lettres de Paris, et une mention honorable à M. Tissot, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Dijon. Sur l'*Étude psychologique du sommeil*, l'Académie a reçu sept mémoires, et décerné le prix à M. Albert Lemoine, professeur de philosophie au lycée de Nantes.

Le concours pour l'*Étude de la philosophie de saint Thomas d'Aquin* reste ouvert jusqu'au 31 décembre 1855.

Votre Section de morale a mis au concours trois grandes questions :

1° Signaler, dans les temps anciens et modernes, les systèmes dont la tendance est de donner à l'État le droit et de lui imposer le devoir d'assurer le bien-être de chaque individu, et qui reportent ainsi sur la société la responsabilité des maux qui naissent de la condition ou qui découlent des vices et des erreurs de l'homme;

2° Rechercher et caractériser l'influence qu'a pu avoir sur les mœurs, en France, la littérature contemporaine, considérée surtout au théâtre et dans le roman;

3° Déterminer les rapports de la morale avec l'économie politique.

Il n'appartient certainement pas à la science de réformer les mœurs des peuples; mais il lui convient, et c'est son devoir, de verser tout son jour sur les idées fausses, sur le mauvais emploi des facultés de l'esprit, sur les lacunes ou les confusions scientifiques qui altèrent les mœurs et disposent les peuples à la pire des corruptions, à la corruption raisonnée et vaniteuse. Il n'est besoin de nul commentaire, Messieurs, pour prouver que votre Section de morale a le sentiment de ce devoir et la volonté de le remplir; le texte même des questions qu'elle a proposées y suffit. La première de ces questions est la seule sur laquelle le concours ait été clos cette année; mais aucun des mémoires adressés à l'Académie ne lui a paru complétement digne de ses suffrages. Elle a modifié son programme pour bien éclairer les concurrents sur sa pensée, et elle espère que l'année prochaine elle aura sujet de décerner le prix.

C'est le 1er décembre 1855 et le 31 décembre 1856 qu'expire le terme des concours ouverts sur les deux autres questions.

La Section de législation et de droit public avait mis au concours l'*histoire et l'appréciation des divers régimes auxquels les contrats nuptiaux sont soumis.* Quoique l'un des trois mémoires adressés sur ce sujet à l'Académie lui ait paru un ouvrage plein de mérite, elle n'a pas pensé que la question y fût assez convenablement traitée, et elle proroge ce concours jusqu'au 31 décembre 1855. Elle ouvre en même temps un concours nouveau sur les *origines, les*

variations et les progrès du droit maritime international : question dont l'importance est depuis longtemps universellement sentie, et qui a de plus aujourd'hui cet à-propos que, par un concours de circonstances favorables, la pratique de toutes les grandes nations maritimes paraît disposée à accepter les principes de justice et de civilisation que, jusqu'ici, quelques-unes d'entre elles avaient contestés. Le terme de ce concours est fixé au 30 novembre 1856.

Votre section d'économie politique a mis au concours quatre questions importantes en elles-mêmes, et qui, de plus, répondent toutes à quelque grand intérêt, à quelque vive préoccupation de notre temps :

1° Exposer l'ensemble des mesures économiques ordonnées par Colbert, et leurs conséquences depuis son administration jusqu'à nos jours.

C'est l'histoire du système protecteur de l'industrie et du commerce national, et le tableau du mélange, trop méconnu, d'autorité active et de liberté progressive qui a caractérisé les développements de ce système parmi nous.

2° Doit-on encourager par des primes, ou par tout autre avantage spécial, les associations industrielles, soit entre les ouvriers, soit entre les patrons et les ouvriers?

C'est l'étude et l'appréciation de la convenance de l'intervention de l'État dans les essais tentés par les

industriels eux-mêmes pour échapper aux inconvénients de l'isolement et de la concurrence individuelle.

3° Exposer l'origine de la rente ou fermage des terres, et les causes de ses variations.

C'est l'examen du droit même de propriété, de ses origines, de ses divers éléments, et des lois qui président à la répartition des produits de la terre entre le propriétaire, le capitaliste et l'ouvrier.

4° Étudier l'influence de l'accroissement récent et soudain des métaux précieux sur l'état financier, industriel et commercial des nations.

C'est la recherche prévoyante des conséquences d'un grand fait matériel qui, déjà une fois, aux xve et xvie siècles, a profondément modifié l'état social, et qui, bien qu'avec moins d'empire, se reproduit de nos jours.

Sur les trois premières de ces questions, plusieurs mémoires, quelques-uns d'un mérite réel, ont été adressés à l'Académie ; mais il ne lui suffit pas d'avoir mis en mouvement des esprits distingués ; elle a droit d'attendre que les questions qu'elle leur a proposées soient traitées et résolues, dans leur travail, d'une façon à peu près complète et qui laisse des résultats acquis. L'Académie n'a pas pensé que, dans leur état actuel, les meilleurs même des mémoires qu'elle a examinés satisfissent à cette condition, et elle a prorogé les concours. Elle aura à décerner, en 1855

et 1856, les quatre prix que je viens d'énumérer.

Après avoir, l'an dernier, couronné un mémoire où la *condition des classes agricoles en France, depuis le* XIIIe *siècle jusqu'en* 1789, était bien étudiée et retracée, vous aviez à décerner, cette année, un prix à la meilleure étude sur la *condition des classes ouvrières* pendant le même laps de siècles. Un seul mémoire vous a été adressé. Votre Section d'histoire, quoiqu'elle l'ait trouvé recommandable par des recherches étendues, n'a pas pensé qu'il méritât dès à présent le prix, et elle vous a proposé de proroger ce concours jusqu'au 31 octobre 1856. Vous avez adopté cette résolution.

Vous avez, de plus, sur la proposition de la même Section, mis au concours, pour l'année 1856, l'*étude des divers principes qui ont présidé au service militaire et à la formation de l'armée en France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos temps, et de l'influence qu'ils ont exercée sur l'organisation sociale, le développement de l'unité nationale et la constitution de l'État.*

Indépendamment des concours que vous ouvrez ainsi vous-mêmes, Messieurs, dans l'intérêt des grandes vérités sociales, le zèle pieux d'hommes dévoués à la même cause, vous donne aussi, pour son service, d'autres travaux à provoquer et d'autres récompenses à décerner. Pour sujet du prix quinquennal fondé par M. le baron Félix de Beaujour, vous avez proposé, en 1853, la composition d'un *Manuel de morale et d'économie politique à l'usage*

des classes ouvrières. Trente-quatre ouvrages vous ont été adressés; plusieurs ont retenu longtemps votre attention; deux, entre autres, sous les numéros 34 et 31, l'un plus didactique, l'autre plus dramatique, vous ont paru répondre heureusement, bien qu'à des degrés inégaux, à la nature du sujet et à vos vues en le proposant. Mais vous avez pensé que ces remarquables ouvrages, pour atteindre parfaitement leur but, devaient recevoir encore certaines améliorations, et vous vous êtes décidés à proroger jusqu'au 31 octobre 1855 ce concours, auquel un prix de 10,000 fr. est attaché.

Vous avez en même temps ouvert, en vertu aussi de la fondation Beaujour, un nouveau concours sur cette importante question, si vivement agitée naguère :

> Rechercher quel est le rôle de la famille dans l'éducation, et quelles influences religieuses et civiles peuvent, dans une certaine mesure, suppléer à la sienne.

Le terme de ce concours, qui donnera lieu à un prix de 5,000 francs, est fixé au 1er juin 1855.

Enfin, en vertu du testament de M. le baron de Morogues, vous aurez à décerner, en 1855, un prix de 3,000 francs au meilleur ouvrage sur l'*état du paupérisme en France et sur les moyens d'y remédier;* et le legs de M. Bordin a permis à votre Section de philosophie d'ouvrir, sur l'*histoire critique de la philosophie arabe en Espagne,* un concours qui sera clos le 31 décembre 1855. Le prix est de 2,500 fr.

Tant de grandes questions offertes à la méditation des hommes sérieux, tant de récompenses promises à leurs travaux, deux prix décernés cette année, quinze à décerner dans les quatre années qui vont suivre, c'est beaucoup, Messieurs, dans l'intérêt des belles sciences que vous cultivez. Ce serait peut-être un danger si les voies dans lesquelles vous appelez les esprits n'étaient pas moralement dignes du zèle que vous mettez à les y pousser. Mais vos prescriptions comme vos intentions, les sujets que vous choisissez comme les programmes où vous les expliquez, défient en ce genre tous les regards et tous les scrupules. Ils portent un double et évident caractère : d'une part, vous vous appliquez à faire rentrer la loi du devoir dans les âmes, les principes d'ordre dans les idées de liberté, la morale dans la politique et la religion dans la morale ; d'autre part, vous pratiquez et vous soutenez cette liberté de la conscience et de la pensée humaine qui n'est point le droit de choisir, comme il leur plaît, entre la vérité et l'erreur, mais le droit de ne jamais tomber sous le joug de la force matérielle, et de ne relever que de ce grand pouvoir spirituel que Dieu a voulu laisser livré aux disputes des hommes quand il les a créés intelligents et libres. C'est l'un des traits de l'arrogance humaine que nous nous croyons, pour le mal, plus de puissance que nous n'en possédons réellement. Nous pouvons agiter follement l'espace si étroit et le temps si court de notre passage sur la terre ; nous pouvons, en passant, troubler l'ordre et décrier la liberté ; mais le monde

est réglé de telle sorte que, dans nos égarements mêmes, nous ne saurions méconnaître ni compromettre absolument ni impunément ses éternelles lois, et que, ramenés par nos propres souffrances, la liberté comme l'ordre ne tardent guère à reprendre leurs droits. Persistez donc avec confiance, Messieurs, dans la double tendance de vos efforts; vous répondez ainsi au double besoin de notre temps. La foi dans la vérité et dans l'humanité a ses épreuves et ses tristesses; mais, dans les régions sereines où s'adressent vos desseins, vous pouvez espérer le succès, car Dieu, qui châtie les hommes quand ils s'adonnent à leur orgueil, les regarde d'un œil clément et leur vient en aide quand ils maintiennent leur dignité.

RAPPORT DE M. GUIZOT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

SUR LE

CONCOURS OUVERT PAR LA SECTION D'HISTOIRE

POUR L'ANNÉE 1850.

(30 avril 1853.)

La Section d'histoire m'a chargé de rendre compte à l'Académie des résultats du concours qu'elle a ouvert en 1847 sur la condition des classes agricoles en France depuis le XIIIe siècle jusqu'à la Révolution de 1789. Ce concours a déjà occupé l'Académie; mais lorsqu'elle eut à le juger pour la première fois, en 1850, il n'avait produit qu'un seul mémoire, auquel, malgré des mérites réels, l'Académie ne crut pas devoir décerner le prix. Elle prorogea le concours. Il a produit cette année quatre mémoires, dont plusieurs sont de longs et savants ouvrages dignes, à des titres divers et à des degrés inégaux, de l'attention et de l'estime de l'Académie.

La question était posée en ces termes :

« Rechercher quelle a été en France la condition des classes agricoles depuis le XIIIe siècle jusqu'à la Révolution de 1789. Indiquer par quels états successifs elles ont passé, soit qu'elles fussent en plein servage, soit qu'elles eussent un certain degré de liberté, jusqu'à leur entier affranchissement. Montrer à quelles obligations successives elles ont été soumises, en marquant les différences qui se sont produites à cet égard dans les diverses parties de la France, et en se servant des écrits des jurisconsultes et des textes des coutumes anciennes et réformées, générales et locales, imprimées et manuscrites, de la législation royale et des écrits des historiens, ainsi que des titres et des baux anciens qui pourraient jeter quelque jour sur la question. »

Ce programme ne se bornait pas à poser avec précision la question; il indiquait en même temps aux concurrents les moyens de la résoudre. Les lois, écrites ou coutumières, qui règlent d'une manière générale la condition des personnes et des classes diverses; les actes de la vie privée, tels que les contrats de tout genre qui attestent cette condition dans ses applications individuelles et quotidiennes; les récits des historiens, qui, à côté des monuments de l'état des personnes, placent les événements où s'est manifestée leur destinée réelle : telles sont en effet les sources où la solution d'un semblable problème doit être cherchée et obtenue. Les concurrents dont l'Académie est appelée aujourd'hui à juger les travaux n'ont pas fait tous, de ces sources diverses, un égal usage, ni avec le même succès.

L'auteur du mémoire n° 1, qui a pour devise :

O fortunatos nimium, sua si bona norint,
Agricolas!

a peu étudié, soit la législation écrite ou coutumière, soit les actes et les monuments de la vie privée. C'est surtout dans les récits des historiens qu'il a puisé et les faits qu'il retrace et les considérations qu'il en déduit. Et comme les récits des historiens sont toujours plus vagues et plus douteux que les lois et les contrats, il en résulte que les idées comme les recherches de l'auteur de ce mémoire manquent souvent de précision et de preuves. C'est un long tableau des misères des classes agricoles, du XIIIe au XVIIIe siècle, plutôt qu'un examen approfondi de leur condition et de ses vicissitudes; tableau souvent vrai dans sa tristesse et qui atteste une grande lecture de nos historiens et des sentiments généreux, mais qui tombe, souvent aussi, dans la déclamation et la monotonie. Ni les temps ni les lieux divers n'y sont étudiés d'assez près et suffisamment distingués. On dirait que, du XIIIe au XVIIIe siècle, les souffrances des classes agricoles ont été constamment et partout à peu près les mêmes. A ce défaut de précision historique s'ajoute un grand défaut d'équité morale; l'auteur impute aux classes supérieures toutes les misères des classes agricoles, ne voyant d'une part que malheurs causés par le mauvais vouloir et les mauvaises passions des maîtres, de l'autre qu'iniquité et oppression préméditées. Toutes les puissances sociales, la féodalité laïque d'abord, puis l'Église,

puis la royauté elle-même, sont tour à tour l'objet de ses accusations excessives et indistinctes. Singulière contradiction avec la devise de son mémoire! Si les vues de l'auteur étaient justes, les laboureurs de France, du XIIIe au XVIIIe siècle, auraient eu beau connaître les biens naturels de leur condition; ils n'en auraient pas été plus heureux; car, à l'en croire, ils n'avaient eux-mêmes aucune influence sur leur destinée, et ils vivaient absolument à la merci des plus durs oppresseurs.

En rendant justice à l'instruction et aux intentions libérales qui se manifestent dans ce mémoire, la Section ne croit devoir faire, à son sujet, à l'Académie aucune proposition particulière.

Le mémoire n° 3, dont la devise est une phrase du président la Barre, dans son *Formulaire des Eslus :* « Tousjours faut-il vivre, et, quelque disette qu'il y ait, ensemencer, planter et cultiver; toutes lesquelles choses le peuple ne peut faire sans avoir de quoi et sans espérance du futur, » est un travail considérable, plein d'une érudition étendue et puisée aux sources diverses que l'Académie, dans son programme, avait elle-même ouvertes aux concurrents; les lois générales, les coutumes locales, les actes et contrats de tout genre qui révèlent la vie privée, les récits des historiens, les chroniques des provinces et des villes, y sont tour à tour invoqués à l'appui des vues, souvent ingénieuses, de l'auteur. Il a donné au côté économique de la question, c'est-à-dire au rôle qu'ont joué, dans les vicissitudes de l'état des

personnes, le travail et le développement des richesses créées par le travail, une attention constante et qui ne manque pas de profondeur. Quelquefois même il pénètre plus avant que ses concurrents dans certaines parties obscures et un peu détournées du sujet; en sorte que son ouvrage est en même temps complet quant à l'ensemble, et curieux par des détails ailleurs ignorés ou négligés. Par malheur, les idées générales qui percent dans ce travail, et les résultats généraux que l'auteur tire des faits, sont extrêmement vagues et confus; les classifications et les décompositions, les divisions et les subdivisions s'y multiplient à l'infini, et forment une sorte de labyrinthe où manquent souvent et le fil et la lumière dont l'esprit aurait besoin pour y avancer et pour en sortir; le style est encore plus vague et plus confus que les idées, et chargé en outre d'une multitude d'expressions et de tournures si obscures, si affectées ou si incorrectes que la lecture devient un véritable et fatigant travail. La Section a regretté que ces défauts ne lui permissent pas de demander à l'Académie pour cet ouvrage, très-recommandable au fond, une distinction officielle, et elle m'a chargé d'en mentionner les mérites dans ce rapport, sans vous proposer rien de plus.

Le mémoire n° 4, qui a pour devise cette phrase de Salvien : *Si respicias quod habent, egere reperies; si respicias quod dependunt, abundare arbitreris*, est beaucoup plus court que les trois autres, trop court pour l'importance du sujet, dont certaines parties y

sont ou presque entièrement omises, ou superficiellement traitées. En revanche, l'auteur a bien compris la place que devait tenir, dans un tel travail, le côté économique de la question, et il s'est appliqué à étudier l'influence qu'avaient exercée, sur la condition des classes agricoles, le développement progressif et la distribution du travail et de la richesse. Il a de plus saisi avec sagacité l'analogie qui existait, sous le régime féodal, entre les rapports des laboureurs, vilains ou même serfs, avec leurs seigneurs propriétaires du sol, et les rapports de ces mêmes propriétaires entre eux, à titre de suzerains et de vassaux. Malgré la profonde diversité des conditions sociales, ces deux genres de relations et les divers services qui y étaient attachés se tenaient et se ressemblaient à certains égards; et cette ressemblance a exercé, sur l'état des classes agricoles, une influence réelle que l'auteur du mémoire n° 4 a bien comprise et expliquée, quoiqu'en lui attribuant trop d'étendue. Le style de ce mémoire est clair, rapide et simple, avec un peu trop de familiarité et de négligence. La Section a pensé que, sans devenir, de la part de l'Académie, l'objet d'une distinction particulière, il méritait, comme le mémoire n° 3, d'être mentionné honorablement dans ce rapport.

Le mémoire n° 2 a pour devise :

> Libertas, quæ sera tamen respexit inertem,
> Respexit tandem, et longo post tempore venit.

C'est celui qui avait déjà été présenté au concours

en 1850, et auquel l'Académie, tout en lui accordant beaucoup d'estime, n'avait pas cru devoir décerner le prix. L'auteur a complétement refondu et considérablement augmenté son travail. Tel qu'il est aujourd'hui, c'est vraiment une histoire de la condition des classes agricoles du XIIIe au XVIIIe siècle, histoire puisée avec une érudition aussi exacte que variée à toutes les sources diverses où l'on en peut découvrir les éléments, suivie d'époque en époque dans le développement successif des faits, et partout ramenée à des résultats précis et positifs. Le style en est clair, naturel et correct, sans ornements. Peut-être l'auteur s'est-il trop rigoureusement renfermé dans la recherche et l'exposition des faits; les lois morales qui président à l'enchaînement des faits, et qui les gouvernent en les liant entre eux, sont elles-mêmes des faits qui ne sont, il est vrai, écrits nulle part, que l'érudition ne rencontre point dans ses études, et que l'esprit philosophique ne recherche qu'avec un grand péril de précipitation et d'erreur, mais qui n'en subsistent pas moins, et qui doivent être saisis et mis en scène pour que l'histoire soit complète et vivante. De même que la description anatomique la plus exacte du corps humain ne serait point le portrait de l'homme et de sa vie, de même le recueil le plus complet des faits consignés dans les documents historiques n'est point l'histoire, qui est la vie de l'humanité. Il faut porter au sein de ces faits le lien et le mouvement cachés qui les unissent et les fécondent, et qui en sont les lois providen-

tielles. Sous ce rapport, le mémoire n° 2 est incomplet, et il en résulte une certaine sécheresse qui rend cette exposition savante de la condition des classes agricoles moins intéressante et moins lumineuse qu'elle ne pourrait l'être. La Section pense qu'il appartient et qu'il convient à l'Académie des sciences morales et politiques de signaler cette lacune; mais elle n'en rend pas moins pleine justice aux rares mérites de ce mémoire, où la science solide et la bonne critique sont très-heureusement réunies, et elle vous propose, à l'unanimité, de lui décerner le prix.

RAPPORT DE M. GUIZOT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

SUR

LE CONCOURS OUVERT

POUR LE PRIX FONDÉ PAR M. FÉLIX DE BEAUJOUR

(13 décembre 1856.)

Messieurs,

La Commission à laquelle vous avez renvoyé l'examen des mémoires adressés à l'Académie, à l'occasion du concours ouvert pour le prix Beaujour en 1856, *sur le rôle de la famille dans l'éducation,* m'a chargé de vous soumettre les résultats de son travail [1].

Je demande à l'Académie la permission de remettre d'abord sous ses yeux le programme qui a défini la question proposée au concours :

> Rechercher quel est le rôle nécessaire de la famille dans l'éducation, en prenant le mot *éducation* dans son sens étendu et complet, c'est-à-dire en y comprenant le développement moral de l'âme et du caractère aussi bien que la culture de l'intelligence ;

[1] Cette commission était composée de MM. Damiron, Reybaud, Bérenger, Passy, Guizot, Barthe et Moreau de Jonnès.

Examiner si la famille peut, à elle seule, suffire à l'éducation ainsi entendue. Comparer, par conséquent, sous ces deux rapports, les effets et les mérites de l'éducation privée et de l'éducation publique; et dans les cas où la famille n'exerce pas cette action et devient presque entièrement étrangère à l'éducation, rechercher quelles influences civiles ou religieuses peuvent, dans une certaine mesure, suppléer à la sienne et faire en sorte que l'éducation atteigne pleinement son but.

Le concours n'a pas été stérile. Trente-deux mémoires ont été envoyés à l'Académie. Sur un premier examen, votre Commission en a éliminé, sans hésiter, vingt et un, soit à cause de leur insignifiante brièveté, soit parce que la question y était ou mal comprise, ou trop imparfaitement traitée, ou trop faussement résolue. Ce sont les mémoires inscrits sous les nos 1, 2, 4, 5, 7, 9, 11, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30 et 32.

Onze mémoires, les nos 3, 6, 8, 10, 12, 13, 15, 16, 26, 27 et 31, réservés après une première lecture, ont été l'objet d'un examen spécial et approfondi.

Ces mémoires, avec des mérites très-divers et très-inégaux, ont un caractère général qui a causé à votre Commission une satisfaction véritable que je dois signaler, en son nom, à l'Académie. Non-seulement il y règne un vif intérêt pour la question même, un grand sentiment de son importance et pour les individus, et pour la société tout entière; mais les idées saines y abondent; les tendances morales en sont

excellentes; ce sont des œuvres profondément honnêtes et pleines de vues à la fois élevées et pratiques. On se sent, en les lisant, entouré d'esprits éclairés et d'hommes de bien sérieusement préoccupés du développement droit et du progrès vrai des générations futures. On se complaît à bien penser et à bien espérer de notre état social quand on y voit germer avec tant de fécondité les bonnes pensées et les vertueuses espérances.

Une seconde observation, suscitée par ces mêmes mémoires, atténue un peu cette impression première et favorable. On ne peut s'empêcher de remarquer, dans le bon esprit qui y règne, un peu d'hésitation et de mollesse. Les meilleures idées s'y montrent souvent incertaines et inquiètes d'elles-mêmes, et portées à trop de concessions envers les idées fausses qu'elles combattent. Les meilleurs sentiments semblent ne compter que faiblement sur leur empire, et portent quelquefois l'empreinte d'une sincérité triste et peu confiante. Il manque, aux vues et aux tendances excellentes qui se manifestent dans ces ouvrages, les fortes racines et les fermes espérances qui font la puissance et le succès de la vérité. Ce mal général de notre temps se retrouve jusque dans les meilleurs des travaux suscités par ce concours.

Parmi les onze mémoires réservés après le premier examen, un second examen en a fait de nouveau écarter six, comme ne pouvant prétendre ni au prix, ni à aucune distinction particulière, quoique méritant que la Commission en entretienne avec quelques

détails l'Académie et lui rende compte des motifs qui l'ont déterminée à les écarter. Ce sont les nos 3, 10, 12, 15, 26 et 27.

Le mémoire n° 3, portant ces deux épigraphes :

1° « L'Éducation est quelque chose de simple et de pratique, qui exige peu de théorie, mais beaucoup de soins; peu de préceptes, mais beaucoup d'amour. »

(LAURENTIE.)

2° « Nisi Dominus ædificaverit domum, frustrà laboraverunt qui ædificant eam. »

(PSALM. 126.)

est un grand ouvrage en deux volumes in-4°, mais un traité général d'éducation bien plutôt qu'un examen de la question spéciale proposée au concours. Cette question se divise naturellement en trois autres : —1° A qui doit appartenir l'éducation de la première enfance? 2° Après la première enfance, quel système vaut le mieux, l'éducation domestique ou l'éducation publique? 3° Quelle part peut et doit toujours prendre la famille dans l'éducation publique?—De ces trois questions, l'auteur du n° 3, après avoir bien traité la première, n'a fait qu'effleurer la seconde et semble avoir à peine entrevu la troisième, quoiqu'elle soit l'objet du dernier chapitre de son mémoire. Ce mémoire n'est, à vrai dire, qu'un plan d'éducation publique, ou plutôt le tableau d'un grand établissement d'éducation publique. Sur l'organisation intérieure de cet établissement, et plus encore sur le régime matériel que sur le régime moral, l'auteur

entre dans les détails les plus minutieux, comment la maison doit être située, aérée, tenue; quelle discipline doit y régner le jour et la nuit, quelle doit être la gestion de l'économe, etc., etc. En ce qui touche au régime moral, une sensibilité affectueuse, quoique sans faiblesse, et une piété très-exacte, quoique sans contrainte, règnent dans tout le cours de l'ouvrage; mais les idées de l'auteur, sur les bases fondamentales de la moralité humaine et du sentiment religieux manquent souvent de justesse comme de profondeur, et ses longs développements sur les rapports des parents ou des maîtres avec les enfants ne sont pas toujours exempts d'arrangement un peu factice et puéril.

Dans le mémoire n° 10, portant pour épigraphe

« Une bonne Éducation est le plus bel héritage que les pères et mères puissent laisser à leurs enfants. »

la question mise au concours est encore moins directement abordée et plus superficiellement traitée que dans le n° 3. C'est un pur essai d'éducation générale, souvent déclamatoire en restant commun, et médiocre pour le style comme pour la pensée.

Le mémoire n° 12, portant pour épigraphe :

« Nous avons planté, nous avons arrosé; plaise à Dieu de donner l'accroissement! »

(Bossuet *au pape Innocent XI.*)

n'offre rien de très-distingué comme mérite, ni de très-remarquable comme défaut. Une seule idée,

juste mais peu originale, y est développée : « La famille, si elle est elle-même morale, vaut mieux pour l'éducation, et les établissements publics valent mieux pour l'instruction. » Deux traits cependant sont particuliers à ce mémoire et dignes d'éloge; l'auteur attache avec raison, dans l'éducation, une grande importance aux affections et à leur empire; la confiance du cœur lui paraît le premier et le plus efficace moyen d'action. Un profond sentiment de conscience scrupuleuse et tendre règne dans son ouvrage et répand, sur ses observations et ses idées, une chaleur pénétrante et un intérêt que, par leur valeur propre et intrinsèque, elles n'inspireraient pas.

Le mémoire n° 15, avec cette épigraphe :

> « J'ai toujours pensé qu'on réformerait le genre humain si l'on réformait l'éducation de la jeunesse. »
>
> (LEIBNITZ.)

est un plaidoyer pour l'éducation publique contre l'éducation privée; plaidoyer judicieux, net, rapide, mais trop exclusif et superficiel. L'auteur ne tient assez de compte ni de la diversité des faits qui sont comme les matériaux obligés de l'éducation, ni de la variété des buts qu'elle a mission d'atteindre. Il est de plus, en fait d'éducation publique, partisan du droit absolu de l'État, et lui en attribue presque le monopole, tout en lui conseillant de ne pas en user avec rigueur, par égard pour l'état actuel des esprits. Il entre dans de longs développements sur

certaines questions particulières, notamment sur l'instruction religieuse savante, dont il se promet peut-être, pour l'empire de la religion, un trop grand effet. En général, sa philosophie morale est vague, et dans ses principes et dans ses conclusions.

Dans le mémoire n° 26, qui a pour épigraphe :

« L'esprit social est compris dans l'esprit de famille, et l'esprit de famille dans l'idée de personnalité bien entendue. »

on ne saurait méconnaître une assez grande vigueur et originalité d'esprit. L'auteur s'applique à embrasser fortement toute la question et à en résumer la solution dans quelques principes généraux et compréhensifs. Il a un sentiment assez profond et assez juste de l'état actuel des âmes et des sociétés humaines, et des conséquences de cet état en matière d'éducation. Mais, à mesure qu'on avance dans son ouvrage, on s'enfonce dans le chaos, dans un chaos factice et pénible, où se laissent de temps en temps entrevoir quelques traits de lumière, mais où s'entassent des idées confuses, informes, incohérentes, présentées avec une prétention aussi vaine que laborieuse à la précision et à la classification scientifiques. On dirait un saint-simonien à demi converti, mais non changé, devenu un peu doctrinaire et essayant d'être chrétien, sans le dire tout haut. Et le langage est analogue à la pensée; ne manquant pas d'énergie ni quelquefois même d'éclat, mais chargé d'abstractions et abusant du pluriel pour les substantifs au

delà de toute mesure. En tout, et soit dans le fond, soit dans la forme, rien de simple, ni de clair, ni de réellement vrai. Exemple singulier et triste de l'état de confusion active, orgueilleuse et en définitive stérile, où tombent de nos jours beaucoup d'esprits distingués.

Le mémoire n° 27, avec cette épigraphe :

« Alma diu risit cui mater, sub lare casto,
« Quem genitor studiis imbuit utilibus,
« Pectore cui succrevit amor virtutis avitæ,
« Omnibus officiis ille fidelis erit. »

ne ressemble en rien au précédent. Il est tout polémique et passionné, point philosophique ni abstrait. C'est une apothéose de la famille en général, surtout de la famille dans son ancienne organisation et avec son ancien esprit, en remontant presque au moyen âge; et en même temps une philippique véhémente contre la société actuelle et notre système d'éducation, non-seulement actuel, mais tel qu'il existe depuis des siècles. L'auteur ne veut, dans l'éducation, rien de public que l'instruction, c'est-à-dire des professeurs et des élèves venant écouter leurs leçons, à peu près comme cela s'est pratiqué un moment, de 1795 à 1800, dans nos *Écoles centrales*. Il y a, dans ce mémoire, de l'esprit, de la verve, un sentiment moral élevé et quelquefois éloquent; mais l'idée générale qui y domine est si partiale et si étroite qu'elle rend inapplicable, et presque faux même, ce qu'il y a de juste et ce qui pourrait être

utile dans certaines appréciations et certaines vues de l'auteur.

La Commission s'est fait un devoir de soumettre à l'Académie l'idée qu'elle s'est formée du caractère particulier de chacun de ces six mémoires, qui sont tous des travaux sérieux, mais dont aucun ne lui paraît mériter l'approbation publique de l'Académie.

J'arrive aux cinq mémoires sur lesquels la Commission m'a chargé d'appeler, à des degrés inégaux, les distinctions dont l'Académie dispose.

Dans le n° 13, portant pour épigraphe :

> « La plus grande difficulté et importance de l'humaine science semble estre en cet endroit où il se traite de la nourriture et instruction des enfants. »
>
> (MONTAIGNE, *Essais*, liv. I, chap. XXV.)

la question est bien comprise et traitée, dans toutes ses parties, un peu brièvement et superficiellement, mais sensément, spirituellement, rapidement et avec une facilité animée. On lit ce mémoire d'un trait et avec une sorte d'entraînement; et on sort de cette lecture l'esprit satisfait, quoiqu'elle n'y laisse aucune trace bien profonde.

Le mémoire n° 6, avec cette épigraphe :

> « Æquè pauperibus prodest, locupletibus æquè,
> « Æquè neglectum pueris senibusque nocebit. »
>
> (HORACE, *Epist.*, lib. I, 1.)

produit une impression contraire. C'est un ouvrage étendu et grave, plein de vues et d'études appro-

fondies, mais développées avec un peu de lenteur et de pesanteur. Il est divisé en cinq livres et en vingt et un chapitres. Le livre Ier est consacré à des considérations philosophiques sur la nature de l'homme et le but de l'éducation. Dans le second livre, l'auteur détermine avec précision et fermeté le rôle de la famille dans l'éducation, ce qu'elle y fait naturellement, ce qu'elle y doit faire, ce qu'elle y peut faire, et ce qu'elle n'y peut pas faire. Il attribue avec raison l'insuffisance, et souvent la fâcheuse influence de la famille au grand nombre d'idées fausses et de mauvaises habitudes morales qui dominent dans beaucoup de familles de notre temps. Mais, au lieu de persévérer dans cette voie et d'examiner ce que peut et doit faire la famille, même quand l'éducation sort de son enceinte, c'est-à-dire dans l'éducation publique, primaire, secondaire et supérieure, l'auteur laisse la famille de côté pour se livrer à l'exposition et à la discussion des divers systèmes et des diverses parties de l'éducation publique; et dans ce travail, qui remplit les 3e, 4e et 5e livres de son ouvrage, il traite une foule de questions qui dépassent même les limites de son sujet ainsi agrandi. L'instruction primaire doit-elle être obligatoire et gratuite? L'État doit-il se charger d'enseigner une profession à tous ceux à qui il a donné l'instruction primaire? L'instruction secondaire doit-elle être gratuite? La conduite générale et morale des élèves ne doit-elle pas compter pour quelque chose dans l'examen du baccalauréat?

Peut-il exister une société sans religion? La réforme sociale, à laquelle le monde aspire, peut-elle être opérée par l'éducation? Il y a évidemment, dans ce travail, une grande exubérance d'études et de vues philosophiques; l'auteur semble avoir voulu y faire entrer toutes les observations qu'il a recueillies, toutes les idées qui lui sont venues, dans le cours d'une vie probablement consacrée à l'instruction publique, sur toutes les questions qui s'y rattachent, et il les présente sous une forme un peu lourde, vague, et quelquefois même peu correcte. Mais la tendance générale de son mémoire est remarquablement élevée, morale, libérale, malgré le penchant un peu excessif de l'auteur pour la souveraineté de l'État en matière d'éducation; et l'on ne saurait y méconnaître l'œuvre sérieuse et instructive d'un esprit droit, éclairé et distingué.

Le mémoire n° 31, portant pour épigraphe:

« Inter utrumque tene. »

(OVIDE.)

a des mérites particuliers et supérieurs. C'est peut-être, de tous les ouvrages présentés au concours, celui qui renferme l'étude la plus profonde et la plus applicable de la question dans toutes ses parties. Il contient entre autres une histoire assez complète des systèmes et des ouvrages qui, chez les diverses nations de l'Europe, ont eu l'éducation et le rôle de la famille dans l'éducation pour objet. C'est aussi celui qui a cherché et indiqué les moyens

les plus pratiques et les plus précis pour concilier les avantages de l'éducation domestique avec ceux de l'instruction publique, et le rôle de la famille avec celui de l'État. L'auteur est un esprit à la fois élevé et exact, riche de faits et d'idées, libre de chimères et plein d'espérances pour l'avenir de l'humanité, et qui comprend également bien les conditions du perfectionnement moral et celles du développement intellectuel des jeunes générations. Aussi regrette-t-on, en le lisant, la précipitation avec laquelle son ouvrage a été évidemment composé, et qui l'a laissé imparfait et incomplet, malgré tant de mérites. Non-seulement une grande confusion y règne; des répétitions fréquentes s'y rencontrent; des lieux communs de morale et de méthode y sont trop longuement développés, et l'auteur lui-même le déclare; mais ce mémoire n'est pas même terminé; les deux derniers chapitres ne sont guère que des ébauches écourtées. C'est, à tout prendre, un travail excellent, mais qui aurait absolument besoin d'être refondu et complété, et qui, à cette condition, pourrait mériter plus tard le prix, si d'autres ne le méritaient dès aujourd'hui.

C'est un mérite que, dans les mémoires n° 16 et n° 8, votre Commission n'a pu se refuser à reconnaître.

Le mémoire n° 16, portant pour épigraphe :

« They are bred up in the principles of honour, justice, courage, modesty, clemency, religion and love of their country. »

(SWIFT.)

est un ouvrage judicieux, spirituel, bien composé, bien écrit, où la question, sans être suffisamment approfondie, est bien comprise et bien traitée. On y désirerait quelquefois plus de développement des idées et plus de faits à l'appui des idées; l'auteur parcourt son sujet plutôt qu'il ne l'étudie. Mais les principes en sont sains, les conclusions presque toujours bonnes, et il abonde en observations justes et fines. Nous avons particulièrement remarqué celles qui se rapportent à l'insuffisance de l'éducation publique et à l'importance du rôle de la famille en matière de religion et de morale, à la déplorable influence des mauvaises conversations des parents devant les enfants, à la timidité de l'enfance, à la valeur morale de la politesse, etc. Dans ces divers passages et dans beaucoup d'autres se révèlent un esprit également familier avec la connaissance de l'enseignement public et avec l'observation de la nature humaine, et en même temps un talent d'écrire remarquable par le naturel, la clarté et l'élégance.

Le mémoire n° 8, avec cette épigraphe empruntée à saint Paul :

« Bonum depositum custodi. »
(Saint Paul.)

est, de tous les travaux présentés au concours, celui qui a paru à votre Commission le plus complet et le plus satisfaisant. La question, bien comprise dès le début, reste constamment présente à la pensée de l'auteur qui suit pas à pas le rôle, et, selon sa

propre expression, l'œuvre de la famille dans toutes les parties et à travers toutes les époques de l'éducation. Un esprit vraiment moral et libéral règne dans tout l'ouvrage : c'est dans la famille que l'auteur place avec raison les droits et les devoirs fondamentaux en matière d'éducation; aucun autre pouvoir n'y intervient que pour suppléer à l'insuffisance de la famille, et faire ce qu'elle est hors d'état de bien faire elle-même; et quand l'éducation sort de la famille, la famille la suit encore partout, non-seulement pour la surveiller, mais pour s'y associer et suppléer à son tour à l'insuffisance de tous les systèmes et de tous les moyens d'éducation qui séparent l'enfant de ses parents. Cette idée, qui est l'idée dominante de la question mise au concours, domine aussi dans le mémoire n° 8, et, par là, il répond mieux que tout autre à l'intention de l'Académie. L'auteur fait quelques excursions en dehors de cette idée, pour traiter de quelques points d'éducation en général, indépendamment du rôle que la famille y joue, et ces excursions ne sont pas toujours heureuses. Ainsi, sur les diverses matières de l'enseignement, spécialement sur l'étude des langues, et sur l'organisation du personnel dans les établissements d'instruction publique, il expose quelques vues superficielles et qui cadrent mal avec l'ensemble de ses idées et de ses tendances. Nous avons remarqué aussi dans son travail, notamment en ce qui touche l'état de l'éducation et des établissements d'instruction publique en Angleterre, quelques erreurs de fait

faciles à redresser. Mais, à tout prendre, ce mémoire, en même temps qu'il répond très-bien à l'intention de l'Académie, est, en soi, un ouvrage très-distingué et plein d'intérêt, à la fois sensé et spirituel, religieux et philosophique, libéral et sincèrement respectueux envers tout ce qui a droit au respect. Rien n'indique, dans l'auteur, aucune préférence de parti, aucune routine de situation ou de profession; c'est un moraliste judicieux et indépendant, qui observe bien les hommes, connaît bien les divers systèmes d'éducation, se préoccupe de leurs effets pratiques plus que de leurs principes abstraits, et marche d'un pas sûr vers le but de l'éducation, le développement moral, intellectuel et physique des enfants, soit par l'action directe, soit sous l'influence toujours présente de la famille, aidée, suppléée, complétée, et au besoin redressée par deux grandes puissances extérieures, l'État et l'Église, auxiliaires indispensables, mais point souveraines.

En résumé, et pour classer, selon sa conviction scrupuleuse, les cinq mémoires réservés dont je viens de rendre compte en son nom, la Commission propose à l'Académie d'abord de diviser en deux parts inégales le prix de 5,000 fr. et d'allouer au mémoire n° 8, un premier prix de 3,500 fr. et au mémoire n° 16, un second prix de 1,500 fr.; ensuite, d'accorder au mémoire n° 31 une mention honorable hors ligne, et deux autres mentions honorables aux mémoires n°s 6 et 13. Ces distinctions nombreuses et variées seront une marque de la satisfaction qu'ont donnée

à l'Académie les résultats de ce concours, et une justice rendue aux mérites des nombreux travaux qui lui ont été présentés.

Conformément aux conclusions de la Commission, l'Académie accorde un premier prix de 3,500 fr. à M. Barrau, auteur du mémoire n° 8, et un second prix de 1,500 fr. à M. Prevost-Paradol, auteur du mémoire n° 16.

L'auteur du mémoire n° 31, auquel l'Académie accorde une mention honorable hors ligne, est M. Rapet, inspecteur des Écoles primaires à Paris.

L'auteur du mémoire n° 6, auquel l'Académie accorde une mention honorable, est M. Rousselot, professeur de logique au lycée de Troyes.

L'auteur du mémoire n° 13, auquel une mention honorable a été également accordée par l'Académie, ne s'est pas fait connaître.

DISCOURS DE M. GUIZOT

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE A CAEN.

(27 août 1838.)

Permettez, Messieurs, qu'en ouvrant cette séance, avant toutes choses, je vous félicite et je me félicite avec vous, de ce concours qui nous entoure, de cette sympathie publique si hautement témoignée pour notre société et pour ses travaux. Et ce ne sont point là, croyez-moi, des félicitations vaniteuses. Quelque chose de bien supérieur à toute vanité me les inspire. Je vois ici la meilleure, la plus éclatante réponse à ce reproche si souvent adressé à notre temps de ne s'attacher qu'aux intérêts matériels, de perdre le sentiment et le goût des intérêts moraux, des nobles besoins, des nobles plaisirs de l'âme et de la pensée. Vous protestez contre ce reproche, et, si le mal existe, vous le combattez. Quel intérêt plus vraiment, plus purement intellectuel et moral, que celui qui a formé notre société, la soutient et attire autour d'elle tant d'hommes

honorables? Point de profit, une gloire bien modeste, le seul plaisir de la science, de l'étude; et quelle étude! l'étude du passé, des temps qui sont morts, qui n'ont rien à donner, rien à promettre même. Jamais à coup sûr réunion ne fut plus étrangère à l'intérêt matériel, à ses séductions et à son empire.

Et pourtant, Messieurs, grâce à Dieu, le mouvement qui nous réunit ne nous appartient pas à nous seuls : il ne se renferme pas dans cette enceinte, dans cette province; il se répand, il se manifeste dans toute la France. Quelques-uns d'entre vous se rappellent peut-être ce vieux puritain écossais, ce Robert Paterson, que le génie de Walter Scott préserva de l'oubli, et qui avait passé sa vie à défendre aussi de l'oubli les victimes des guerres religieuses de son pays, les martyrs de sa foi. Il parcourait incessamment la terre, recherchant partout les traditions, les monuments de leur histoire, ici réparant un tombeau, là renouvelant une inscription, ailleurs redressant une borne, quelquefois racontant aux enfants assemblés les malheurs de leur village et de leurs pères. Dévoué au service des anciens morts, il en avait reçu son nom populaire (*Old Mortality*), et il est mort lui-même à ce service, il n'y a que trente-sept ans, au milieu des neiges du comté de Dumfries, sur le bord de la route, à côté de son vieux cheval. Presque partout aujourd'hui, Messieurs, on rencontre en France de vieux amis des temps anciens qui, je l'espère, voyagent un peu

plus commodément que Robert Paterson et ne mourront pas comme lui, dans un fossé, mais qui sont, comme lui, incessamment appliqués à remettre en évidence les souvenirs, les monuments, les vieilles renommées d'événements, de lieux, de personnes, à sauver de l'oubli des hommes les débris de cette vie nationale qu'on ne peut soustraire aux coups du temps.

Et partout, Messieurs, des sociétés se forment, des réunions périodiques se tiennent pour encourager, pour diriger ce zèle, pour le porter même au delà des recherches purement historiques et locales, sur toutes les études d'intérêt national; pour rapprocher les esprits élevés qui s'occupent de ces études et leur procurer du moins cette récompense de leurs travaux, souvent la seule, mais aussi la plus pure, le plaisir des communications intellectuelles et de la sympathie morale, dans une activité désintéressée.

C'est une réunion semblable, Messieurs, le congrès scientifique de Clermont, qui nous prive aujourd'hui de la présence du secrétaire perpétuel de notre société, si souvent, je puis bien le dire, l'âme et le bras de ses travaux. M. de Caumont a vivement regretté de s'éloigner; mais il s'est cru plus utile à Clermont qu'ici, dans le seul intérêt du mouvement scientifique auquel il a voué sa vie, et il est parti pour obéir au devoir qu'il s'était lui-même imposé.

A l'exemple de M. de Caumont, Messieurs, faisons-nous un devoir assidu de seconder ce mouvement, de propager nos études, nos idées. Qu'au milieu de cet

admirable progrès d'industrie et de richesse, auquel nous assistons, la pensée humaine grandisse et s'élève comme les forces matérielles dont l'homme dispose. Il y va de l'honneur de notre France. C'est bien le moins qu'elle demeure semblable à elle-même. Elle a toujours été un pays de grande activité intellectuelle; activité point rêveuse, point chimérique, rarement adonnée à la seule contemplation, presque toujours préoccupée de l'application des idées comme des idées mêmes, des idées élevées aussi bien qu'efficaces, philosophiques aussi bien que pratiques. C'est même là le caractère original et grand du développement de l'esprit humain en France. Il a toujours poursuivi avec ardeur les idées générales, la science, la vérité pure, et cependant il n'a jamais perdu de vue l'application; il a toujours éprouvé le besoin de faire passer les idées dans les faits, de ne point livrer les idées à leur fantaisie, ni les faits à la seule routine, d'employer les unes et de régler les autres selon quelque haute vue d'ordre et de progrès. Ce caractère qui est empreint dans toute notre histoire, surtout dans l'histoire de la magistrature et de l'administration française, a éclaté de notre temps avec toute son énergie. Quelle révolution a été, au même degré que la nôtre, l'œuvre de la pensée, la victoire des idées générales? Et quelle révolution a jamais pénétré si avant dans les faits sociaux, les a jamais dominés et transformés avec tant d'empire? Vit-on jamais à la fois tant de hardiesse théorique et pratique?

Grand exemple aussi, je le sais, de présomption et d'aveuglement. Si jamais l'esprit humain n'a tant osé, jamais aussi il ne s'est tant abusé sur son droit et son pouvoir; et l'expérience s'est hâtée de donner à son orgueil d'éclatants démentis. Mais en reconnaissant cette erreur, gardons-nous de tomber dans une erreur non moins déplorable. Ne désertons pas les hautes régions de l'intelligence, parce que dans son vol l'intelligence s'est souvent égarée. Jamais certes pareille désertion n'aurait eu moins de motifs. Sans doute, l'esprit humain n'a pas fait, bien s'en faut, tout ce qu'il avait prétendu; mais il a fait plus qu'il n'avait jamais tenté; sa puissance s'est déployée aussi bien que son insuffisance, et sa puissance est maintenant fondée. Le moment serait étrangement choisi pour mal parler de la pensée. Partout nos institutions et notre organisation sociale lui font place, provoquent son activité et assurent son influence. Elle a conquis dans l'État droit de bourgeoisie. En toute occasion désormais elle y jouera son rôle et y tiendra son rang.

Il appartient peut-être à notre époque, Messieurs, d'assigner à ce rôle sa juste mesure d'importance. Jamais l'esprit humain n'a été mieux placé pour se bien juger lui-même et se bien conduire. Ses droits sont reconnus, son pouvoir est grand, il peut être tranquille sur son avenir. Et en même temps une expérience récente et solennelle l'avertit d'être modeste, de reconnaître ses limites et d'y contenir ses prétentions. Nous pouvons, nous devons aujourd'hui,

Messieurs, être également à l'abri de l'orgueil et du découragement intellectuel ; les faits que nous avons vus, qui nous pressent de toutes parts, nous adressent l'un et l'autre conseil. Écoutons-les l'un et l'autre, Messieurs, car, si je ne m'abuse, nous en avons presque un égal besoin. Nous conservons encore, pour la raison humaine et en son nom, des prétentions souvent bien orgueilleuses et déréglées. Et pourtant je ne sais quel esprit bassement sceptique se répand, qui voudrait nous faire absolument douter de nous-mêmes, nous enlever toute hardiesse, toute foi dans nos idées, et livrer toutes choses à cette routine courte et subalterne qui usurpe les noms de sagesse et d'expérience. Défendons-nous, Messieurs, de ce nouvel ennemi comme de l'ancien. Ne nous laissons ni enivrer ni abaisser; marchons d'un pas mesuré et sur un sol ferme; mais marchons la tête haute, avec les sentiments et vers les desseins qui conviennent à des cœurs fiers et à des esprits libres. C'est notre droit; nous l'avons payé assez cher pour le garder.

Les études historiques conviennent merveilleusement à cette situation. Ce fut dans le siècle dernier le tort de l'esprit humain de dédaigner les faits, de ne pas savoir les observer, les comprendre et en tenir compte, de s'en fier aveuglément à des idées générales arbitrairement et légèrement conçues : de là, au jour de l'épreuve, tant d'égarements et de mécomptes. Les études historiques poussent l'intelligence dans des voies plus sûres; elles l'obligent à

considérer attentivement les faits, lui enseignent à les apprécier, à n'en rien omettre, à tirer les idées des faits mêmes; car ces études ne sauraient être désormais une froide et stérile érudition: elles doivent nous conduire, elles nous conduisent heureusement à des idées générales, à des conclusions morales, à des jugements et à des principes. Pour nous, et par la seule force des choses, l'histoire, désormais, sera pleine de politique, de philosophie, de poésie peut-être; et par là les études historiques auront la vertu d'animer et de régler, de relever et de contenir à la fois la pensée humaine encore arrogante et pourtant abattue.

Elles auront aussi, je l'espère, Messieurs, un résultat moral bien important de nos jours : elles sont très-propres à raffermir, à réveiller dans les cœurs deux sentiments bien affaiblis parmi nous, le respect du passé et la confiance dans l'avenir. Nous avions conçu de l'avenir une espérance immense, mais nous ne portions au passé aucun respect. Notre espérance dans l'avenir a beaucoup déchu, trop, je pense, et nous n'avons pas recouvré le respect du passé : que l'un et l'autre sentiment nous reviennent, Messieurs; leur présence et leur harmonie importent essentiellement à la dignité comme à la puissance de l'humanité. Qu'est-ce que la vie, qu'est-ce que la pensée d'un homme, d'un peuple, si elle se renferme dans le présent, s'ils ne portent pas en arrière et en avant d'eux-mêmes, au delà du point qu'ils occupent et dont ils fuient si vite, ces longs regards qui

agrandissent l'âme avec la destinée? Interrogez et la société en général, et chacun de nous en particulier, les mœurs publiques et le secret des cœurs; de toutes parts, on vous rendra la même réponse. Partout vous verrez que là où sont à la fois un respect affectueux pour la mémoire des générations passées et une sollicitude pleine d'espoir pour le sort des générations futures, là sont aussi la moralité et l'activité, la règle et la force, la stabilité et le progrès; tandis que partout où manquent ces deux nobles mobiles, vous ne rencontrez que désordre, fluctuation, stérilité et abaissement.

Il n'appartient, je le sais, à aucune science, à aucune étude en particulier, d'exercer, sur la société ou sur l'âme humaine, tant de puissance que de lui ravir ou de lui rendre, par leur seule vertu, des sentiments à ce point intimes et profonds. Mais parmi les occupations intellectuelles, les études historiques sont peut-être celles qui possèdent, sous ce double rapport, l'influence la plus salutaire. En nous ouvrant les perspectives du passé, et, par une liaison naturelle, celles de l'avenir, elles nous y font vivre et nous y attachent, par la lumière qu'elles y répandent et le travail même qu'elles nous imposent. Ayez donc foi dans votre œuvre, Messieurs, poursuivez-la avec le zèle et la satisfaction de la foi. Elle est bonne en elle-même, elle convient à notre temps. Elle est féconde en jouissances pures et en utiles résultats.

Vous aurez beaucoup à faire pour l'accomplir;

vous rencontrerez beaucoup d'obstacles; vous essuyerez des pertes douloureuses. Si j'étais entré soudainement et sans aucune information dans cette enceinte, mes premiers regards y auraient cherché, au premier rang, cet homme d'esprit et de bien que nous avions coutume d'y voir si assidu, qui portait à la science et à son pays une affection si vive, et leur rendait à l'une et à l'autre de si excellents services. M. Galeron nous manque, M. Galeron nous manquera toujours. Ressentez, Messieurs, déplorez profondément de telles pertes; gardez à ceux qui nous sont enlevés affection et respect. Mais ne vous lassez pas, ne vous découragez pas. Heureux ou tristes, entourés ou seuls, que le vent nous pousse ou nous retarde, quand on est dans la bonne voie, il faut marcher, il faut avancer. Regardons au but et non à la route, pensons au prix et non au travail. En toutes choses et quel que soit le champ de notre activité, Dieu nous appelle à labourer et à semer; puis il décide quand et pour qui viendra la moisson.

DISCOURS DE M. GUIZOT

POUR L'ÉRECTION DE LA STATUE ÉQUESTRE DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT, A FALAISE

(26 octobre 1851.)

Le 26 octobre 1851, huit siècles après la mort de Guillaume le Conquérant, on venait de dresser, sur la place publique de Falaise, une statue équestre du vainqueur de Hastings. Un jeune artiste normand, M. Rocher, l'avait fait remonter sur son cheval de bataille, agitant d'une main l'étendard bénit par le pape, et de l'autre excitant ses troupes au combat; son geste animé, son expression ardente et forte rappelaient ses paroles aux soldats qui fuyaient à Hastings : « Voyez-moi tous, je vis et je vaincrai, Dieu aidant. » Non-seulement les habitants de Falaise, mais toute la population des campagnes normandes rendaient hommage au héros du pays : toutes les autorités du département du Calvados prenaient part à la cérémonie; de tous les départements voisins la foule était accourue; elle se pressait autour du piédestal de la statue; et ce n'étaient pas

seulement des divertissements qu'elle venait chercher; la plupart des assistants savaient le nom du roi Guillaume, et prenaient plaisir à entendre parler de lui; M. Guizot répondit aux sentiments confus, mais réels, de cette population, lorsque, prenant la parole, il leur dit :

« Vous donnez aujourd'hui, Messieurs, un exemple rare, un exemple de mémoire longue et fidèle à travers les siècles. Il y a bientôt huit siècles, le roi Guillaume mourait, tristement délaissé, dans cette Normandie qu'il avait faite si grande. On trouvait à grand'peine à Rouen, théâtre de sa mort, quelques serviteurs pour garder son corps et accompagner son cercueil; on obtenait à grand'peine à Caen, théâtre de sa sépulture, quelques pieds de terre pour l'y déposer. Vous réparez aujourd'hui cette froideur des contemporains; par vos soins persévérants et par le talent d'un artiste éminent, le roi Guillaume se relève dans sa ville natale; Falaise lui reporte, après huit siècles, la gloire qu'elle a reçue de lui.

« Il est beau de faire justice à un grand homme. Pas plus après leur mort que de leur vivant, il ne faut flatter les grands hommes; leurs erreurs, leurs torts, leurs vices, leurs crimes, quand ils en ont commis, doivent être mis en lumière et sévèrement jugés. C'est le droit et le devoir de l'histoire. Mais cette juste sévérité une fois accomplie, le mal une fois reconnu et traité comme il mérite de l'être, quand l'homme a été vraiment grand, il reste grand au

milieu de ses imperfections dévoilées. Et alors c'est aussi un devoir de l'admirer et d'honorer avec éclat sa mémoire, car les grands hommes font la gloire des peuples, quand même ils en ont été les maîtres rudes et chèrement achetés.

« Guillaume fut vraiment un grand homme; et si la grandeur des princes se mesure, comme il faut bien que cela soit, par la difficulté des œuvres et par l'importance des résultats, il n'y en a pas beaucoup qui lui soient supérieurs.

« Rappelez-vous, Messieurs, un fait qui s'est accompli de nos jours, sous nos yeux, l'expédition d'Alger en 1830. Il s'agissait d'embarquer et de transporter sur l'autre rive de la Méditerranée, pour obtenir d'un barbare une juste satisfaction, une armée de trente mille hommes. Quels immenses préparatifs! que de soins, que d'efforts! que de puissants moyens déployés par notre puissante civilisation! Et tout cela était jugé nécessaire, tant l'entreprise était jugée difficile. Et, au jour de l'épreuve, rien de tout cela ne s'est trouvé superflu pour le succès. Et le succès de l'entreprise a fait la gloire de ses chefs.

« Au XIe siècle, à peine au sortir de la barbarie, sans aucun des moyens que nous donnent aujourd'hui la civilisation et la science, le duc Guillaume a rassemblé, embarqué, transporté au delà de la Manche, débarqué sur un sol ennemi, plus de trente mille hommes, et, à peine débarqué, il a gagné des batailles, il a conquis un royaume.

« Voilà pour la difficulté de l'entreprise; voici

pour la grandeur du résultat. Non-seulement Guillaume a traversé les mers sur de frêles barques avec une armée; non-seulement il a conquis un royaume; il a fait bien plus : il a fondé un État. Il a fortement et solidement établi, sur une terre étrangère, son pouvoir, sa race, des institutions et une langue nouvelles; et son œuvre a duré des siècles et dure encore : et c'est encore dans la langue du roi Guillaume qu'on parle à la noble reine d'Angleterre dans son parlement, et qu'elle répond.

« Nous avons vu, Messieurs, des conquêtes bien autrement vastes, bien autrement éclatantes que celles du roi Guillaume. Elles ont disparu aussi rapidement qu'elles avaient été faites. C'est un phénomène rare que des invasions qui fondent des États. Guillaume a accompli cette œuvre. Il était en profonde harmonie avec l'esprit et les intérêts permanents de son siècle; il avait autant de bon sens conservateur que de génie conquérant.

« Nous avons bien le droit, Messieurs, de lui rendre cette justice, car sa gloire nous a coûté assez cher. Elle a été l'origine de cette lutte nationale qui a duré plus de trois siècles entre la France et l'Angleterre, ardentes à se posséder et à se subjuguer mutuellement. C'est Guillaume qui, en établissant entre les deux peuples des liens partiels et précaires, a commencé entre eux cette ère d'hostilité acharnée et toutes ces guerres qu'ils se sont faites jusqu'à ce qu'ils soient enfin parvenus à se séparer complétement l'un de l'autre.

« Nous sommes sortis vainqueurs de cette grande lutte. Nous avons successivement reconquis toutes les parties de notre territoire et glorieusement assuré notre indépendance nationale. Nous avons définitivement repoussé les vainqueurs normands dans cette terre par eux conquise où nous les avions envoyés. Cette figure sans pareille dans l'histoire du monde, qui tient à la fois de l'ange et du héros, Jeanne d'Arc a défait sans retour ce que les successeurs de Guillaume le Conquérant avaient voulu faire de la France. Et c'est sur la même terre, dans cette même ville de Rouen où le roi Guillaume était mort, que la vierge guerrière est venue sceller de son martyre la délivrance de son pays.

« J'écarte ces souvenirs du passé, tristes et glorieux; je ne regarde plus qu'à nous-mêmes et à l'histoire de nos propres jours. De nos jours aussi, de nombreux navires se pressent sur nos côtes, et embarquent, pour les transporter en Angleterre, des milliers de passagers. Est-ce une guerre nouvelle qu'ils y vont porter et trouver? Non, Messieurs, c'est la paix qui les y conduit et les en ramène; ils ne cherchent point d'aventures ni de conquêtes; ils vont offrir et recueillir des gages de prospérité réciproque. Les rapports des deux peuples sont maintenant aussi pacifiques que fréquents et animés. Un palais de cristal où ils se réunissent, un fil invisible, un éclair circulant sous les flots, qui porte de l'un à l'autre les avertissements de leurs besoins et de leurs services mutuels, voilà les liens qui rem-

placent aujourd'hui entre eux ceux que Guillaume le Conquérant avait voulu établir.

« Laquelle des deux époques, Messieurs, est la plus heureuse? lequel des deux spectacles est le plus beau? Certainement, au milieu des troubles et des inquiétudes qui pèsent sur nous, dans notre état agité et précaire, notre temps a de quoi être fier et plein d'espérance, pourvu que notre espérance et notre fierté ne nous précipitent pas dans les prétentions et les chimères d'un fol orgueil; nous pouvons, à bon droit, parler des bienfaits et des merveilles de notre civilisation, pourvu que notre civilisation ne soit pas elle-même un palais de cristal qu'on admire et qui disparaît tout à coup, et qu'on ne doive pas dire d'elle, dans la langue du grand poëte que la Normandie a donné à la France :

Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

« Je ne voudrais pas, au milieu de cette fête, prononcer des paroles tristes; mais vous me pardonnerez, Messieurs, l'expression d'un sentiment qui est, à coup sûr, celui de tous les hommes sensés et de tous les gens de bien. Quand on est lancé en plein Océan, et par de violents orages, c'est peu d'avoir un beau vaisseau, bien armé, richement pourvu et couvert d'hommes intelligents et braves : il faut encore, il faut surtout que l'équipage soit uni et que le navire ait de fortes ancres, car c'est

vraiment de là que dépend son salut. Soyons fermement unis, Messieurs : sachons saisir les fortes ancres de la société et nous y attacher ensemble ; Dieu nous donnera le salut, si nous faisons ce qu'il faut pour le mériter. »

DISCOURS

PRONONCÉS PAR M. GUIZOT

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

A la Distribution des Prix du Concours général de l'Université (1833-1835)

ET

A la rentrée de l'École normale de Paris (1836)

CONCOURS GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ

DISTRIBUTION DES PRIX

à Paris, le 19 août 1833.

DISCOURS DE M. GUIZOT

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Jeunes élèves,

Personne ici ne saurait dire pour qui cette solennité a plus de charme, pour vous qui venez y recevoir les couronnes que vous avez conquises, pour vos parents qui les voient placer sur vos têtes, pour vos maîtres qui vous ont appris à les mériter.

Maîtres, parents, élèves, jouissons tous avec abandon de cette fête, car elle est le juste prix d'une année régulière et laborieuse. La discipline, de jour en jour affermie dans nos écoles, a partout maintenu l'ordre, seul garant du travail efficace et des succès légitimes. Les pensées étrangères à la science n'ont point distrait et énervé les esprits. La jeunesse, animée, ainsi qu'il convient, d'une ardeur vive à la fois et contenue, ne s'est appliquée qu'à

remporter les victoires que nous proclamons aujourd'hui.

Les études ont ressenti l'influence de cette salutaire disposition. Plus variées qu'à aucune autre époque, elles n'en ont point été affaiblies. A cette condition seulement, l'étendue de l'enseignement est un progrès. Sans doute à mesure que l'esprit humain exploite un champ plus vaste, l'instruction publique doit le suivre et s'agrandir avec lui. Mais si elle y perdait sa force, si l'intelligence et le goût des éternels modèles du beau et du vrai en étaient altérés, il n'y aurait là que décadence. Les esprits peuvent déchoir et s'affaisser, comme les empires, par l'excès des prétentions et des conquêtes. Prise en elle-même, la science qu'on acquiert à votre âge est nécessairement peu de chose; qu'il sorte de nos écoles des esprits sains, vigoureux, difficiles, fortement exercés à apprendre; elles auront bien mérité de la patrie.

C'est en maintenant avec scrupule l'intime alliance des lettres, de la philosophie et des sciences que nous atteindrons ce beau résultat. Quels temps, quelles circonstances y furent jamais plus propices que les nôtres? C'est l'honneur du gouvernement que la France a enfin conquis de n'avoir rien à redouter des plus brillants progrès de la civilisation, ni des plus libres développements de l'esprit humain : exempt de toute méfiance pusillanime, pur de toute partialité intéressée, il peut, il doit, il saura toujours honorer et encourager les lettres qui sont la civili-

sation elle-même, la philosophie qui élève et affranchit les âmes, les sciences qui rectifient les idées de l'homme et étendent son pouvoir. Quel avenir n'ont-elles pas droit d'espérer au sein d'un régime de raison et de liberté, pour qui toute amélioration, toute vérité nouvelle est une force et une garantie?

Cet avenir ne nous manquera point : nous verrons les lettres, la philosophie, les sciences travailler de concert, tantôt à faire pénétrer l'instruction pratique dans les plus humbles demeures, tantôt à élever de plus en plus le haut enseignement. L'État leur prêtera sa puissance, la liberté son impulsion; et, dans ce concours de tous les efforts, les écoles publiques seront toujours les premières à reconnaître et à servir les besoins légitimes de la société.

Gardons-nous cependant, Messieurs, d'oublier que les meilleures fortunes ont leurs épreuves et les plus heureuses situations leurs périls. Délivrés des obstacles qui ont pesé longtemps sur l'intelligence humaine, et la condamnaient à de si puissants efforts, trop de gens pourraient se laisser porter à croire que l'instruction doit être surtout prompte, facile, l'éducation complaisante, et que les longs travaux, les règles sévères sont désormais hors de saison. Les études dans nos écoles, et les lumières aussi bien que les mœurs dans la société porteraient bientôt la peine de cette présomptueuse erreur.

Mais je regarde autour de moi, Messieurs, et je me rassure. Le corps enseignant saura bien reconnaître et éviter cet écueil. C'est sa mission de dé-

mêler avec soin et de combattre ce qu'il peut y avoir de faux et de dangereux dans les idées du moment et la pente irréfléchie des esprits. Déjà plus d'une fois il a prouvé qu'il savait comprendre et remplir cette mission nécessaire. Il a protégé tour à tour la religion, la philosophie, les hautes études, l'instruction populaire, contre une frivole indifférence ou de puissantes inimitiés. Pénétré de la moralité et de l'indépendance de sa tâche, le corps enseignant, loin de flatter jamais les dispositions qui semblaient prévaloir, s'est toujours appliqué à préserver les générations naissantes des erreurs et des maux où pouvait les jeter leur propre penchant. Il persévérera dans ce difficile mais salutaire effort. Et vous-mêmes, jeunes élèves, malgré l'inexpérience et l'entraînement naturels de votre âge, vous comprendrez les devoirs dont vous êtes l'objet; vous en accepterez la sévérité; vous aiderez vous-mêmes vos maîtres à vous former selon la raison et les lois de la divine Providence. Ne vous bercez pas de molles illusions; ne vous flattez pas que, dans les travaux qui succéderont pour vous à ceux de nos écoles, vous rencontrerez le même appui, que la même bienveillance vous entourera au moment du succès. Le monde vous attend avec ses intérêts inflexibles, son indifférence, ses froides rivalités, ses brusques jugements. Sur ce théâtre, la vie est toujours laborieuse, quelquefois dure. Que votre éducation vous prépare à ces épreuves, au lieu de vous les dissimuler. Félicitez-vous donc de trouver dans nos

écoles cette discipline, ces habitudes d'ordre et de respect, ces principes graves qui fortifient les âmes, et qui vous mettront en état de triompher dans les luttes redoutables de la vie virile, comme vous venez de triompher dans les doux combats de la jeunesse. Que vos parents s'en félicitent avec vous; qu'ils secondent vos maîtres, et nous-mêmes, dans nos efforts pour imprimer à l'éducation nationale un caractère puissant de moralité et de prudence. C'est notre devoir de marcher constamment vers ce but: ce sera un jour votre bonheur que nous nous soyons dévoués à l'atteindre.

CONCOURS GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ

DISTRIBUTION DES PRIX

à Paris, le 18 août 1834.

DISCOURS DE M. GUIZOT

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Jeunes élèves,

Depuis quelques années cette fête des études, ouverte chaque fois, pour vos maîtres et pour vous, sous des auspices toujours plus heureux, marque aussi quelque progrès d'ordre, de discipline, d'ardeur intelligente et de travail paisible. Aujourd'hui ce progrès même n'a plus besoin d'être rappelé, et je ne m'arrêterai point à vous en féliciter. Ce sont là des conditions essentielles sans lesquelles l'éducation publique n'existe pas, mais qui seraient loin de suffire seules à sa gloire et à notre responsabilité. Quelque chose de plus élevé nous est demandé à tous, et est attendu de vos efforts. Cette préoccupation exclusivement studieuse, qui a repris son empire sur vos esprits, n'est elle-même que l'accomplissement d'un devoir si naturel, et j'ajouterai si facile à votre

âge, qu'elle ne mérite d'être louée que par les résultats qu'elle produit. Cette année, nous les avons remarqués avec joie. Dans les compositions de lettres anciennes et de philosophie, un heureux progrès a frappé l'attention de vos juges. Il faut que ce progrès se renouvelle, s'étende au plus grand nombre, et qu'une émulation généreuse élève pour tous le niveau des études. C'est là surtout la tâche qui vous est imposée par l'état social où vous devez vivre et par le génie de nos lois nouvelles.

Ne l'oubliez pas en effet, jeunes élèves ! en dehors de ces grands colléges dans lesquels la gratitude de l'État pour d'anciens services, la fortune et quelquefois les privations de vos familles vous assurent le bienfait d'une éducation savante et variée, un autre enseignement s'étend et s'affermit chaque jour. Le vœu public l'appelle ; le gouvernement le favorise ; les enfants accourent par milliers pour le recevoir. Nos établissements classiques de lettres et de sciences seront bientôt entourés, pressés, pour ainsi dire, par les diverses écoles de l'instruction primaire, telles que la loi les a faites et telles que les développera le besoin du temps. Cela même est une conséquence et une image du mouvement intellectuel qui s'accomplit dans la société, et qui, pour être efficace et glorieux dans l'ensemble, doit se répandre pareillement à tous les degrés.

Elles ne seront pas, elles ne doivent pas être négligées ou dépossédées ces belles études de philosophie, de lettres, d'histoire, ces hautes théories de la science

qui sont l'honneur et la force de l'esprit humain. Elles ont au contraire besoin d'être poursuivies avec plus d'ardeur, et plus sérieusement soutenues que jamais, pour garder leur rang, pour éclairer de leur lumière toutes les études inférieures, et pour que la plus grande, la plus belle des œuvres de Dieu, l'intelligence de l'homme, conserve, au milieu d'une culture universelle, toute sa grandeur et sa beauté.

Nous atteindrons avec vous ce noble but, jeunes élèves; vos propres instincts, l'amour du pays, l'air même que vous respirez, vous avertiront que vous êtes nés dans une société heureuse et libre, mais où le succès en tout genre appartient au mérite laborieux, où la concurrence est active, où l'effort doit commencer de bonne heure et se renouveler sans cesse.

Ainsi puisse, sous la garde d'une religion éclairée et d'une morale sévère, prospérer à tous les degrés et s'étendre sous toutes les formes l'instruction de la jeunesse française, afin d'accroître et de porter plus haut l'esprit même de la nation! C'est la gloire la plus digne d'elle, comme du pouvoir sage et tutélaire qui préside à ses destinées, et qui, dans cette enceinte même, est aujourd'hui représenté avec une dignité si touchante et si pure.

CONCOURS GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ

DISTRIBUTION DES PRIX

à Paris, le 17 août 1835.

DISCOURS DE M. GUIZOT

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Jeunes élèves,

Au milieu des agitations publiques, vous avez vécu tranquilles et studieux, renfermant dans l'enceinte de nos écoles vos pensées comme vos travaux, uniquement occupés de vous former à l'intelligence et au goût du beau et du vrai.

Je vous en félicite et je vous en loue, jeunes élèves. Le monde vous appartiendra un jour; mais gardez-vous de vous associer, avant le temps, à ses intérêts et à ses passions. Votre âme s'énerverait, votre esprit s'abaisserait dans ce contact prématuré. Vous vivez, au sein de nos écoles, dans une région élevée et sereine, où l'élite seule de l'humanité vous entoure et vous parle. Le temps présent est toujours chargé des misères de notre nature; le passé nous transmet surtout ce qu'elle a de noble et de fort, car c'est ce

qui résiste à l'épreuve des siècles. Les idées hautes, les actions mémorables, les chefs-d'œuvre, les grands hommes, c'est là votre société familière. Vivez, vivez longtemps au milieu d'elle; consacrez-lui avec affection cette ardeur que n'altèrent point encore les intérêts agités de la vie. Ainsi, vous vous préparerez à la mission sociale qui vous attend.

Mission difficile, qui veut des esprits fiers et modestes, sentant leur dignité et n'ignorant pas leur faiblesse. Nous avons vécu dans des temps pleins à la fois de passion et d'incertitude, qui ont exalté et confondu sans mesure l'ambition humaine, où l'âme de l'homme a été troublée aussi profondément que la société. Nous en sommes sortis travaillés de maladies contraires, enivrés d'orgueil et vaincus par le doute, offrant tour à tour le spectacle de l'emportement des désirs et de la mollesse de la volonté. Ce sera votre tâche de lutter contre ce double mal, de retrouver pour vous-mêmes et de répandre autour de vous des convictions fermes avec des désirs modérés, de la tempérance et de l'énergie. Il faudra que la société apprenne de vous à régler ses prétentions sans abandonner ses généreuses espérances. Vous aurez à contenir et à relever en même temps l'esprit humain, encore superbe et pourtant abattu.

J'espère, Messieurs, qu'il vous sera donné de faire à notre chère patrie ce bien immense. Mais, pour vous en rendre dignes et capables, écartez de votre pensée les préoccupations étrangères; concentrez vos forces sur l'étude, l'étude profonde et désintéressée.

L'étude poursuivie avec sincérité élève et purifie le cœur, en même temps qu'elle enrichit et arme l'esprit pour toutes les carrières de la vie. L'étude donne à l'enfance même ces habitudes sérieuses qui feront, dans l'âge viril, la dignité et la puissance. Jamais elle ne s'offrit à vous plus vaste, plus variée et avec plus de moyens de succès.

Vous avez des maîtres d'un dévouement infatigable, qui ont recueilli les traditions de la sagesse et contribué aux progrès de la science.

Grâce à la haute prévoyance du Roi, le système général de nos écoles reçoit successivement des améliorations adaptées aux besoins divers de la société. Toutes les connaissances qui honorent ou servent l'homme sont accueillies dans la mesure de leur importance morale ou de leur utilité pratique. La religion, qui nous prête pour l'éducation populaire son salutaire concours, ne se montrera pas moins empressée d'occuper, à tous les degrés de l'enseignement, la place qui lui convient. Plus que jamais peut-être les destinées de l'instruction publique sont l'objet de la sollicitude bienveillante, j'oserai dire, affectueuse de la patrie. Secondez-nous, jeunes élèves; secondez votre pays, votre Roi, vos parents, vos maîtres, dans leurs efforts pour votre avenir, et il vous aura été réservé d'effacer les traces des douloureuses épreuves que nous avons subies; et nos belles institutions, si laborieusement conquises par vos pères, prospéreront entre vos mains, pour passer fortes et pures à vos enfants.

DISCOURS DE M. GUIZOT

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

POUR LA RENTRÉE DE L'ÉCOLE NORMALE

à Paris, le 21 octobre 1836.

Messieurs,

Après le beau rapport que vous venez d'entendre, je n'ai qu'à me féliciter et à vous féliciter vous-mêmes de l'état de l'école.

Dans toutes les parties, pour la discipline comme pour les études, le progrès, de plus en plus marqué depuis six ans, s'est de nouveau affermi et développé. Je n'ai point de plus grand encouragement à vous offrir : il n'est point d'efforts que ne mérite et ne récompense un tel résultat. Votre vie actuelle, Messieurs, est bien laborieuse; vos travaux sont silencieux et presque obscurs; mais votre avenir est plein de grandeur; oui, Messieurs, de grandeur; c'est à dessein que je me sers de ce mot. Une double carrière vous attend. Vous irez, au sortir de cette école, enseigner dans nos établissements d'instruction publique ce que vous apprenez aujourd'hui. Et non-

seulement vous l'enseignerez, mais vous l'enseignerez au nom de l'État, institués par lui, et tenant de lui votre mission. Ce principe, sur lequel repose l'existence même de l'Université, s'enracine et s'étend de plus en plus dans nos institutions et dans nos lois; il préside aujourd'hui à tout le régime de l'instruction primaire; il est consacré et développé dans les propositions nouvelles dont l'instruction secondaire a déjà été l'objet; il obtiendra, j'en suis sûr, dans notre système d'instruction supérieure, la même place et le même empire. Il peut seul fonder l'éducation vraiment nationale, l'instruction vraiment publique, et en même temps il se concilie merveilleusement avec les droits de la liberté. Vous parlerez, vous agirez, Messieurs, au nom de ce principe; et votre existence y puisera cette autorité, cette stabilité, cette dignité, qui émanent de la puissance publique et se répandent sur tous ceux qui parlent et agissent comme ses représentants.

Ce n'est pas tout, Messieurs, et l'enseignement n'est pas votre seule carrière. C'est aussi à vous qu'est, en quelque sorte, confiée par l'État la culture désintéressée des lettres, des sciences, de la philosophie, de l'histoire, de toutes les branches de l'activité intellectuelle. Vous n'êtes pas seulement chargés de distribuer par l'enseignement les richesses déjà acquises de l'esprit humain; vous êtes appelés à les accroître. Ces grandes œuvres littéraires et scientifiques, cette recherche continuelle de la vérité, qui occupaient jadis tant de savantes sociétés, tant d'il-

lustres corporations, c'est à vous surtout qu'elles appartiennent aujourd'hui; c'est vous qui avez à recueillir ce noble héritage. Au milieu de cet empire toujours croissant des destinations spéciales, des professions spéciales, qui caractérise notre société moderne, votre spécialité à vous, c'est la vie intellectuelle; c'est l'amour pur, la culture libre de la vérité et de la science. Leurs conquêtes futures sont de votre domaine, aussi bien que l'exploitation de celui qu'elles possèdent déjà. Il y a là je ne sais combien de gloires inconnues qui vous attendent, et dont vous vous emparerez, j'en suis sûr, pour la France et pour vous.

N'en doutez pas, Messieurs; ce double but de votre vie, cette double carrière ouverte devant vous étendront de jour en jour votre importance et celle de cette école. La modestie actuelle de votre vie et de vos travaux n'en étouffera point la grandeur. Restez modestes, et soyez pourtant confiants dans votre destinée. Ayez des prétentions sages et des pensées hautes : vous en avez le droit. Je ne saurais prendre sur moi de vous garantir l'accomplissement des vœux si légitimes que vient d'exprimer votre honorable chef pour l'établissement distinct, définitif et suffisant de cette grande école : mais je m'y emploierai de tout mon pouvoir, et soyez sûrs que tôt ou tard vous l'obtiendrez. L'École normale tiendra trop de place en France pour que la France ne lui donne pas, sur notre sol et dans nos rues, la place dont elle a besoin.

DISCOURS

PRONONCÉS PAR M. GUIZOT

DANS LES SÉANCES PUBLIQUES

DES

SOCIÉTÉS RELIGIEUSES PROTESTANTES

(1836-1859)

SOCIÉTÉ BIBLIQUE PROTESTANTE

Séance du 20 avril 1836.

DISCOURS DE M. GUIZOT

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ:

Messieurs,

Dix-huit années se sont déjà écoulées depuis que votre Société s'est réunie pour la première fois dans cette enceinte. Depuis dix-huit ans, elle a existé sans interruption, elle a travaillé sans relâche; et non-seulement elle a existé, elle a travaillé, mais elle a subi de grandes vicissitudes, de difficiles épreuves. Les révolutions ont changé toutes choses autour d'elle; des dissentiments intérieurs l'ont agitée; et sa prospérité, son activité n'en ont point été atteintes. Le rapport que vous allez entendre vous prouvera que vos moyens n'ont pas diminué, que le bien que vous avez fait prospère et promet un bien nouveau.

C'est un beau gage d'avenir, Messieurs, qu'une telle durée, une durée si active, si laborieuse. C'est quelque chose de plus considérable encore; c'est la meilleure preuve, la preuve assurée du retour réel

et sérieux de l'esprit religieux parmi nous. On parle beaucoup de ce retour; on en observe, on en recueille avec soin tous les symptômes, tous les effets. On est frappé du rétablissement de l'autorité et du crédit de la religion, comme discipline sociale, comme principe d'ordre, comme moyen de gouvernement. Tout le monde le reconnaît aujourd'hui, même les incrédules. Les pouvoirs publics le proclament et se conduisent en conséquence; la société tout entière rend à la religion, et à la religion chrétienne spécialement, cet hommage qu'elle a besoin, un indispensable besoin de son appui. Et en même temps, lorsqu'il ne s'agit d'aucun intérêt général ni direct, lorsque les esprits se livrent à leur pente naturelle et ne cherchent que la satisfaction de leurs plus nobles penchants, on voit renaître l'intelligence et le goût des œuvres où domine le sentiment religieux, qui émanent de l'esprit religieux et le propagent. Les lettres chrétiennes, non-seulement les lettres chrétiennes modernes, mais celles des premiers siècles, ont repris leur charme et leur empire. C'est comme une littérature perdue qu'on retrouve, et qu'on retrouve avec le plaisir de la nouveauté et la joie d'une ancienne affection. L'art chrétien, l'art qui a élevé en Europe toutes ces églises au sein desquelles l'Europe prie, l'art chrétien est de nouveau senti, goûté. En même temps que la société rend hommage à la religion et proclame son utilité, l'esprit humain, naguère si orgueilleux, si arrogant en sa présence, s'incline de nouveau devant elle, admire sa beauté et recom-

mence à comprendre qu'elle est la source des jouissances intellectuelles les plus élevées et les plus pures.

Tous ces symptômes, Messieurs, tous ces effets du retour de l'esprit religieux ont leur vérité, leur valeur réelle ; il ne faut point les dédaigner. Oui, la religion est un principe d'ordre social ; oui, la religion est une source féconde de beau et de sublime. Mais si le retour de l'esprit religieux ne se manifestait pas à d'autres symptômes, s'il n'avait pas d'autres effets, il faudrait porter à ceux-là peu de confiance, je dirai même peu de prix. Ce ne sont là, Messieurs, que les titres lointains, les titres accessoires de la religion ; elle a une bien autre mission, et c'est à un bien autre caractère que sa présence se fait vraiment reconnaître.

L'objet véritable, l'objet essentiel de la religion, c'est l'âme humaine ; non pas l'âme humaine en général, et d'une façon abstraite, mais l'âme de chaque homme, l'âme de tout être vivant et immortel. C'est indirectement que la religion procure la paix des sociétés ; c'est indirectement qu'elle développe et charme l'esprit. Ce qu'elle veut directement, ce qu'il lui appartient en propre de chercher et d'accomplir, c'est la sanctification et le salut de l'âme. L'état intérieur et la destinée éternelle de l'âme, c'est là la vraie préoccupation de la religion, c'est la religion même.

C'est aussi le caractère fondamental, et puisqu'on dit dans cette enceinte, la gloire de Dieu, je puis

bien dire que c'est la gloire du christianisme d'avoir placé là l'essence de la religion, d'avoir fait de l'intérêt éternel de l'âme humaine, de la sainteté et du salut des âmes, sa pensée dominante. Toutes les grandes institutions, toutes les grandes croyances religieuses autres que le christianisme n'ont entrevu que de loin et comme dans un nuage ce but essentiel de la religion. Les unes ont été surtout des cosmogonies expliquant le monde à la curiosité humaine; les autres des disciplines morales apportant le secours des croyances religieuses à l'appui des classifications de l'ordre social; ou bien encore, des tentatives plus ou moins heureuses, plus ou moins brillantes, pour donner quelque satisfaction à ces instincts de l'âme qui dépassent le monde actuel, au besoin d'infini et d'amour, aux élans de l'imagination, aux ambitions sublimes et vagues de notre nature. Le premier, le seul, le christianisme a compris ce que vaut l'âme d'un homme, de quelle importance est le salut et la sainteté de l'âme d'un homme; et le comprenant, il a, le premier, fait, de la sainteté et du salut de l'âme, son but direct, presque l'unique objet de son enseignement et de ses efforts.

Et ce grand fait, ce caractère essentiel du christianisme a aussitôt porté son fruit. On en a vu sortir et se répandre dans le monde un sentiment jusque-là obscur, faible, confus; ce sentiment si tendre, si passionné, si actif, qui s'est attaché dans les cœurs chrétiens à l'âme de leurs semblables, ce désir infatigable, immense, de concourir à leur sanctification et

à leur salut; la charité, l'amour chrétien, l'amour des âmes; amour qui ne pouvait naître que du sentiment profond de ce qu'est, de ce que vaut une âme, et de l'importance incomparable de son salut éternel.

Voilà la religion, Messieurs, la religion proprement dite, la religion par excellence, par essence. Elle a l'âme de l'homme pour domaine, sa sanctification et son salut pour objet, la charité pour mobile. Tout le reste lui est accessoire. Là est son centre, son être.

Aussi là où prévalent cette grande idée et le sentiment qu'elle enfante, là où le salut des âmes est la pensée dominante, et où règne la charité, là est l'esprit vraiment religieux, là on peut croire à son retour et compter sur son pouvoir.

Qui niera que ce soit là le caractère essentiel de la Société biblique et de toutes les Sociétés analogues qui l'entourent, qu'elle a enfantées et qui, malgré la diversité de leurs noms, de leurs tâches, de leurs opinions peut-être, émanent au fond de la même pensée et travaillent au même dessein?

Elles sont donc bien le symptôme le plus direct, le plus assuré du retour de l'esprit religieux, du véritable, du sérieux esprit religieux, et leur prospérité prouve son progrès.

Notre temps en a besoin, Messieurs, grand besoin. Non que je veuille mal parler de notre temps; j'en pense plus de bien que d'aucune autre époque; je suis convaincu qu'à aucune autre époque le progrès

de la société n'a été aussi grand, aussi réel, je dirai aussi moral. Cependant nous ne pouvons nous dissimuler que de grands vices, de grandes lacunes existent aujourd'hui dans l'état moral de la société. La plupart des améliorations opérées parmi nous, depuis cinquante ans, ont eu pour objet la condition sociale, les relations des hommes entre eux, l'équité de ces relations, le bien-être des individus, leur situation sur la terre et non leur destinée éternelle. Au milieu de tant de projets, de nobles projets pour introduire plus de justice et de bonheur dans la société humaine, on a souvent oublié l'âme même de l'homme, son état intérieur, son salut à venir. C'est à cet oubli que l'esprit religieux doit et peut seul porter remède. Après tant de travaux pour réformer la société, il faut travailler à réformer les âmes, à les remettre dans la voie de la sainteté et du salut. Et ne vous y trompez pas, Messieurs, l'amour ardent des âmes, la charité chrétienne peut seule accomplir une telle œuvre. L'amour de l'humanité n'a point manqué à notre temps; beaucoup de bienveillance, de sympathie, de dévouement sincère pour les hommes a été déployé au contraire depuis cinquante ans; mais comme les efforts de notre époque ont eu pour objet bien moins l'âme de l'homme et sa destinée éternelle que sa condition extérieure et passagère, bien moins son perfectionnement moral que son bien-être matériel, ces efforts ont essuyé beaucoup de mécomptes; les espérances étaient immenses, démesurées; elles ont été loin de se réaliser complétement;

on n'a pas obtenu pour le genre humain tout le bonheur qu'on s'était promis. Alors je ne sais quel découragement, quelle froideur s'est emparée des cœurs. Après de grands travaux et de grands résultats pour l'amélioration du sort de l'humanité, il semble aujourd'hui qu'on n'ait rien accompli, qu'on n'espère plus rien. Cet amour de l'humanité, qui a tant honoré notre époque, a fait place à une timidité glacée ; plus de dévouement, plus d'espérance, plus d'ambition presque pour cette grande et sainte cause. Ne croyez pas, Messieurs, que pareil découragement atteigne jamais la charité chrétienne, cet amour qui s'adresse à l'âme de l'homme et à sa destinée éternelle plutôt qu'à sa condition sur la terre. Là, les prétentions, bien que plus hautes, sont moins vastes et moins orgueilleuses; une âme réformée, sauvée, suffit pour combler l'espérance et soutenir le courage du chrétien. C'est à ce foyer que doivent venir se réchauffer de nos jours les cœurs attiédis. C'est à l'esprit religieux qu'il sera donné de rallumer le flambeau de l'amour des hommes, de diriger de nouveau, vers le bien de l'humanité, des efforts ardents et dévoués, de ranimer enfin parmi nous cette confiance, cette soif, cette espérance d'améliorations qui sont la vie du genre humain. Service immense, que notre temps appelle et que l'esprit religieux peut seul lui rendre.

A son tour, l'esprit religieux a de grandes choses à apprendre de notre temps. Nous avons fait deux glorieuses conquêtes morales. Pour la première fois,

le monde a compris les droits de la pensée de l'homme, les droits de l'intelligence humaine, la liberté de la conscience. Et du sentiment de ces droits sont nées l'aversion de toute unité factice et violente, et la ferme confiance que des idées diverses, des convictions contraires pouvaient vivre en paix et en amitié sur le même sol et sous les mêmes lois. Que l'esprit religieux s'approprie ces deux grandes idées de notre temps : permettez-moi de le dire dans cette enceinte même ; il les a longtemps méconnues ; qu'il les accepte pleinement ; qu'il accepte la liberté des consciences, l'union des cœurs au milieu du déploiement de toutes les libertés, la charité universelle, malgré la diversité des idées. C'est là la condition de son succès et de son empire parmi nous. Tout esprit dur, étroit, intolérant, est contraire à l'esprit général du temps et du monde. Regardez le beau spectacle que donne aujourd'hui la société politique : elle admet la liberté des esprits, la variété, la lutte des idées ; et au-dessus de tout cela, elle fait planer une même justice, une même bienveillance ; elle connaît, elle professe un principe d'union et d'affection réciproque supérieur à toutes les dissidences de la pensée individuelle. La société religieuse, Messieurs, ne sera pas moins éclairée, moins équitable, moins libérale, moins bienveillante que la société politique ; elle admettra dans son sein la liberté, et elle fera dominer la charité, la charité universelle, au-dessus de toutes les libertés ; et ainsi, en adoptant ce que notre époque a produit de grand

et de beau dans l'ordre moral, l'esprit religieux se mettra en état de lui faire tout le bien moral qu'elle en peut attendre, et dont elle a besoin.

SOCIÉTÉ BIBLIQUE PROTESTANTE

Séance du 25 avril 1838.

DISCOURS DE M. GUIZOT

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Quand nous nous sommes réunis pour la première fois, il y a vingt ans, au moment de la fondation de notre Société, si l'on nous eût dit que, vingt ans après, elle aurait :

1° Donné naissance à deux cent cinquante sociétés ou comités auxiliaires, concourant en France à la même œuvre;

2° Fait imprimer douze éditions et deux cent mille exemplaires de la Bible et du Nouveau Testament;

3° Distribué effectivement, aux protestants français, cent quatre-vingt-cinq mille de ces exemplaires;

4° Dépensé dans ce but, plus d'un million;

Notre surprise eût été grande et notre joie profonde à cette vue anticipée d'un succès si supérieur à notre attente.

Ce succès, Messieurs, est l'image bien faible, bien

pâle, mais vraie, de l'histoire du christianisme lui-même.

Il naquit un jour obscurément, dans la plus obscure des provinces de Rome, et, trois siècles à peine écoulés, il avait conquis cet empire romain qui avait conquis le monde.

Le monde romain était bien borné, bien incomplet auprès de celui qui s'ouvre aujourd'hui devant nous. Le christianisme se répand dans le monde moderne comme il se répandit dans l'ancien monde.

L'Amérique lui appartient. L'Europe l'a découverte pour la lui donner.

La Russie, au nord, l'Angleterre, au sud, le portent à leur suite en Asie.

La France, au nord, l'Angleterre, au sud, le ramènent en Afrique.

Des missionnaires français, allemands, suisses, anglais, américains, le sèment et le plantent dans les déserts.

Ces grandes îles, ces archipels nouveaux qui sont devenus une cinquième partie du monde, le voient aborder et s'établir au milieu de leurs populations.

Il pénètre partout. Tout lui sert d'occasion et de moyen : la guerre et la paix, le commerce et la science, l'avidité des intérêts matériels et l'ambition des esprits. La grande unité de la civilisation moderne prépare et conquiert pour lui le monde, comme le lui avait préparé et conquis, à son origine, l'unité de l'empire romain.

C'est qu'il y a, dans le christianisme, une vertu

intérieure qui révèle sa mission et assure son empire, qui en fait la religion vraiment universelle, destinée à régner sur les hommes, quels que soient le temps et l'espace qu'elle ait à traverser pour arriver jusqu'à eux.

Considérez un moment, Messieurs, non plus l'histoire du christianisme, mais sa nature; non plus ce qu'il a fait, mais ce qu'il est, selon l'Ancien et le Nouveau Testament, ses témoins et ses interprètes.

Non-seulement l'unité de Dieu, mais la présence continuelle, l'action continuelle de Dieu sur la terre, les hommes vivant sous l'œil et sous la main de Dieu, voilà la pensée religieuse de l'Ancien Testament. Les institutions des Juifs, leur histoire, leur poésie, tout est empreint de cette pensée : Dieu partout et toujours, la providence de Dieu planant incessamment sur le peuple et le gouvernant, c'est l'idée hébraïque, c'est la Bible.

L'idée hébraïque devient l'idée chrétienne. Dieu ne plane plus seulement au-dessus du monde; il y descend. Ce n'est plus seulement l'intervention continuelle de Dieu dans les destinées des hommes; c'est la sympathie immense de Dieu pour l'homme. Il protégeait, il dirigeait un peuple; il vient sauver l'homme, tout homme. D'abord Dieu présent et puissant au milieu du monde; ensuite Dieu présent et puissant dans l'âme de l'homme; la Providence divine gouvernant les hommes, la charité divine sauvant l'homme; la présence et la protection, l'union

et le salut..... Voilà le christianisme dans son ensemble, de sa première aurore à son midi.

N'est-ce pas, Messieurs, la complète satisfaction de nos instincts religieux, de nos besoins religieux, de toute la nature religieuse de l'homme?

N'est-ce pas, s'il est permis de parler ainsi, la religion par excellence, la religion dans son essence fondamentale et pure?

C'est là, c'est en lui-même, et dans ce qu'il est, que réside la vraie cause, la vraie explication des progrès du christianisme, à son origine et de nos jours.

Là est aussi le gage de ses succès futurs, la source de notre confiance dans le mérite et l'efficacité de l'œuvre biblique.

Et nous avons, dans l'état actuel de l'humanité, dans l'harmonie du christianisme et de notre œuvre avec l'esprit et les besoins spéciaux de notre temps, un nouveau principe de confiance, un nouveau gage de succès.

Quoi de plus conforme que cette œuvre à l'esprit de liberté qui caractérise notre temps? Vous allez à la rencontre de l'âme humaine ; vous déposez devant elle le livre où, selon votre foi, est deposée la vérité. Vous vous confiez dans la puissance de la vérité pour éclairer l'âme, dans la puissance de l'âme pour discerner la lumière de la vérité.

Et en même temps que vous rendez à l'esprit de liberté cet hommage, comme vous n'êtes point des flatteurs de l'homme et de notre époque, comme vous

avez un profond sentiment de leurs misères et un profond désir de les en retirer, vous attaquez, de front et sans ménagement, le mal moral qui nous tourmente; vous travaillez incessamment à le guérir.

Ce mal est grand, Messieurs, plus grand que nous ne le disons, que nous ne le pensons nous-mêmes, nous qui le déplorons. Il se manifeste à la fois par le déréglement et le vide, par la licence et la froideur. Les âmes sont en même temps désordonnées et languissantes. Elles s'égarent en se traînant.

C'est contre l'un et l'autre mal que l'œuvre biblique veut lutter en réveillant, en propageant la foi chrétienne.

On lui reconnaît aisément le premier de ces mérites. C'est une idée simple, et de tous temps accréditée, que la religion est un frein, une règle, qu'elle combat la licence et prête à l'ordre un utile secours.

C'est à ce titre que beaucoup de personnes acceptent la religion et approuvent les efforts tentés pour propager son empire.

La religion fait bien plus que contenir et régler l'âme humaine; elle la satisfait et la nourrit. Il y a, dans le christianisme, bien plus qu'une discipline; il y a une vie véritable, une vie intérieure, animée et féconde.

Notre temps a plus que jamais besoin de cette vie. Il a demandé, il demande à la vie extérieure, à la vie matérielle et actuelle, beaucoup plus qu'elle ne peut lui donner. Il a eu, il aura de ce côté d'immenses mécomptes.

Notre œuvre lui apprend à chercher, à trouver sa vie ailleurs, à la chercher, à la trouver en Dieu. Elle le rappelle à la ferveur religieuse aussi bien qu'à la règle religieuse.

Ne craignez pas aujourd'hui, Messieurs, la ferveur religieuse. Ne vous effarouchez pas de son retour, quand même elle exciterait, en reparaissant, quelque vive émotion.

Elle est indispensable à l'empire de la religion. Point de foi active et efficace sans ferveur. Il ne suffit pas que la foi éclaire l'âme; il faut qu'elle l'échauffe, qu'elle l'embrase.

Elle est indispensable à la régénération morale, à la nourriture spirituelle de l'âme. Il faut que l'âme aime Dieu et sa foi avec ardeur pour y trouver ce que le monde ne lui donne point.

Elle n'a point de danger réel aujourd'hui, au milieu de toutes les garanties de raison et de liberté qui préviennent, et qui réprimeraient au besoin, soit les égarements intellectuels, soit les excès pratiques de la ferveur religieuse.

Vous surtout, membres et amis dévoués de l'Église protestante nationale, ne redoutez rien de la ferveur religieuse. Partout où vous la rencontrerez, soyez avec elle bienveillants et confiants; ne songez qu'à l'attirer, à la ranimer dans le sein de l'Église elle-même. L'Église veut être un foyer aussi bien qu'un flambeau. Et n'en doutez pas : la foi tournera toujours au profit de l'Église. C'est pour nous que le zèle travaille, même celui qui travaille à côté de nous.

SOCIÉTÉ BIBLIQUE PROTESTANTE

Séance du 17 avril 1850.

DISCOURS DE M. GUIZOT

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Si vous étiez une société de politique ou d'affaires, si vous aviez voué vos efforts à des questions d'organisation sociale ou à des intérêts matériels, vous n'auriez à mettre en commun aujourd'hui que vos tristesses et vos inquiétudes; vous n'entendriez parler, dans le rapport qui va vous être soumis, que de la suspension ou du mauvais succès de vos travaux, des souffrances du présent et des périls de l'avenir.

Il n'en sera rien. Vos travaux n'ont été ni suspendus ni infructueux. La tourmente qui a renversé autour de vous tant de grandeurs et paralysé tant de forces vous a à peine touchés. Votre activité et votre prospérité, car on peut aussi se servir de ce mot pour les biens que vous travaillez à répandre, sont demeurées à peu près les mêmes. Vous avez poursuivi et accompli votre œuvre accoutumée comme si le ciel eût été serein et le pays tranquille.

D'où vous est venu ce privilége? Votre œuvre est-elle si petite et si obscure que les plus violents et les plus universels orages ne l'atteignent point? ou bien seriez-vous vous-mêmes si habiles que vous ayez su prévoir et détourner les coups auxquels tant d'habiles gens ont succombé?

Non, Messieurs, non; la sécurité et l'efficacité permanente de vos travaux au milieu du bouleversement social sont dues à des causes plus hautes. Votre œuvre est en parfaite et profonde harmonie avec les premiers intérêts, avec les besoins les plus pressants de notre société et de notre temps.

Quels sont ces intérêts, ces besoins? Écoutez ce qui se dit partout : partout retentissent les mots de foi, de charité, d'espérance. C'est de foi, de charité, d'espérance que la société manque et qu'elle a besoin. Ce sont là les vœux, les appels qui éclatent de toutes parts.

On cherche partout la satisfaction de ces besoins. Pour obtenir vraiment de la foi, de la charité, de l'espérance, on frappe à toutes les portes, on s'adresse aux sources les plus diverses.

On ne réussit guère.

Les élans vers la foi ne sont le plus souvent que les anxiétés passionnées du doute. Le doute retombe sur lui-même.

La charité pratique est générale, active, efficace. Jamais plus de secours n'ont été donnés, ni plus de misères soulagées. Pourtant la relation qui devrait s'établir entre ceux qui soulagent et ceux qui sont

soulagés n'existe guère. La charité pratique atteint imparfaitement son but moral; ni les uns ni les autres ne sont mutuellement confiants et satisfaits.

Jamais plus d'espérances, ni des espérances plus ardentes n'ont éclaté; mais elles ne sont que les égarements de l'imagination en délire ou les emportements des appétits matériels.

Notre Société cherche partout une foi solide, une charité efficace, une espérance qui calme et fortifie. Elle ne les trouve pas.

C'est qu'elle les cherche là où elle ne peut les trouver. Les hommes se demandent à eux-mêmes leurs croyances et leurs vertus; ils prétendent les tenir d'eux-mêmes et d'eux seuls. Cela ne se peut. Il n'appartient pas aux hommes d'être, sur les intérêts suprêmes et sur les grandes questions de leur destinée, les inventeurs, les premiers et seuls auteurs de leur foi, de leur charité, de leurs espérances.

On ne satisfait pas ces besoins à des sources purement humaines. Il faut aller puiser à des sources surhumaines.

Ce sont ces sources que vous ouvrez aux hommes en leur distribuant les livres saints.

Là ils peuvent vraiment puiser la foi, la charité et l'espérance.

La foi! car dans les livres saints Dieu se montre constamment présent et agissant dans le monde et dans l'homme. L'action providentielle et permanente de Dieu dans le monde et dans l'homme est le point de départ nécessaire de la foi.

Archimède demandait, et ne trouvait pas, un point d'appui pour remuer le monde. L'homme ne trouvera pas, à lui seul, une base pour le fixer. Il faut qu'il la reçoive de Dieu.

La charité! L'amour de Dieu pour les hommes éclate dans l'Évangile. Ce divin exemple est la seule source suffisante de l'amour des hommes pour les hommes. Hors de là toute charité est faible et bientôt épuisée.

L'espérance! Il n'y en a point qui apaise et satisfasse le cœur de l'homme si elle ne s'étend au delà et ne s'élève au-dessus de cette terre. Les espérances éternelles peuvent seules épurer et ennoblir les espérances terrestres. Réduites à la terre, nos espérances se transforment bientôt en avidité et en égoïsme.

Le christianisme seul a donc de quoi apaiser et satisfaire ces besoins de foi, de charité et d'espérance qui agitent si puissamment aujourd'hui l'homme et la société.

Si quelqu'un en doute, qu'il regarde à ce que font, qu'il écoute ce que disent les adversaires mêmes du christianisme.

En même temps qu'ils l'attaquent avec fureur, ils se donnent pour ses successeurs et ses héritiers; ils prétendent marcher dans les voies qu'il a ouvertes.

Mensonge et profanation! Ce qu'il y a de plus antichrétien, c'est l'esprit de révolte et l'esprit de licence.

Quand le christianisme est apparu dans le monde, l'occasion était belle pour prêcher et pratiquer l'es-

prit d'insurrection. Quand donc y a-t-il jamais eu plus de despotisme, plus de dégradation morale des classes hautes, plus d'exploitation de l'homme par l'homme, pour parler comme on parle aujourd'hui? Cependant vous ne trouvez pas une seule trace d'insurrection dans l'histoire de la fondation du christianisme, ni d'esprit d'insurrection dans ses paroles. Cette immense révolution s'est accomplie par l'action morale seule, par la seule réforme morale et intérieure des hommes.

Le christianisme est essentiellement soumis, soumis à Dieu, soumis à l'ordre établi. Il a son esprit de liberté, et même de résistance consciencieuse, mais il n'a nul esprit de rébellion.

Il est aussi essentiellement sévère; la licence lui est antipathique comme la révolte. C'est de la folie que de vouloir étendre la liberté et la démocratie en même temps que les croyances et les mœurs se relâchent. Des croyances fortes et des mœurs sévères sont indispensables à la démocratie et à la liberté démocratique. Le relâchement des esprits et des mœurs dans une société démocratique mène infailliblement d'abord à l'anarchie, puis au despotisme.

Voyez comment se sont fondés les États-Unis d'Amérique : croyez-vous que ce soit par le relâchement des mœurs? Non; les fondateurs de la République américaine étaient moralement sévères pour eux-mêmes comme pour les autres, et c'est cet esprit de sévérité morale qui a fait, qui fait encore leur

force, et les préserve des égarements inhérents à la démocratie.

Que l'esprit de révolte et de licence ne se flatte donc pas d'usurper le masque chrétien. Il y a incompatibilité absolue. En même temps que le christianisme peut seul satisfaire au besoin de foi, de charité et d'espérance de notre société démocratique, il possède seul aussi les secrets de l'esprit d'ordre, de résignation et de moralité sans lequel elle ne saurait subsister, du moins avec un régime de liberté.

Ayez donc pleine confiance dans votre œuvre; elle est essentiellement bonne, elle répond aux plus grands et aux plus pressants intérêts et instincts de notre temps. Poursuivez-la avec ardeur. *Faites des chrétiens;* c'est de chrétiens que notre société a besoin.

Je dis des *chrétiens;* c'est là notre nom, celui que nous devons propager.

La Société biblique s'est scrupuleusement renfermée dans sa tâche; c'est aux protestants seuls qu'elle a distribué les Livres saints; mais ses sentiments, ses vœux et ses espérances ne se renferment pas dans le cercle étroit où se circonscrit son action; elle désire ardemment qu'il se fasse des chrétiens partout; elle appelle de ce nom tous ceux qui prennent les Livres saints pour base de leur foi, de leur charité, de leur espérance. Qu'ils soient dans le sein de l'Église catholique ou dans les diverses branches de l'Église protestante, elle voit en eux des chrétiens et des frères.

On recommande, et avec grande raison, l'union au parti de l'ordre politique; cette union est en effet le seul moyen de salut; mais elle n'est pas moins nécessaire au parti de l'ordre moral.

La question est posée aujourd'hui entre le christianisme et l'impiété, cynique ou hypocrite, qui se prétend *humanitaire*. Toutes les forces chrétiennes doivent se réunir contre l'ennemi commun.

En même temps qu'elles le doivent, elles le peuvent; un fait nouveau s'est introduit dans notre état social : c'est la liberté de conscience au sein de l'Église chrétienne; que cette liberté soit acceptée et respectée de tous les chrétiens; elle assurera leur union et le triomphe de la foi commune. Gardez-vous d'une unité factice et forcée; soyez vraiment chrétiens, c'est-à-dire librement croyants.

Aimez-vous les uns les autres : c'est la charité.

Supportez-vous les uns les autres : c'est la tolérance.

Respectez-vous les uns les autres : c'est le droit de la liberté.

Aidez-vous les uns les autres; c'est votre intérêt bien entendu.

A ces conditions, et à celles-là seulement, il y a salut pour la société.

Nous sommes dans la voie de ce salut.

Chrétiens, soyez tous ensemble sous l'étendard de la croix : *Hoc signo vinces.*

SOCIÉTÉ BIBLIQUE PROTESTANTE

Séance du 30 avril 1851.

DISCOURS DE M. GUIZOT

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Messieurs,

Quand vous ne vous en feriez pas un devoir, vous pourriez, sans craindre les répétitions et la monotonie, vous réunir chaque année, et pour la même cause, dans cette enceinte, car l'œuvre qui vous y appelle n'a rien à redouter de ces fréquents retours. Elle est à la fois toujours la même et toujours nouvelle. C'est toujours la même vérité que vous travaillez à répandre; mais c'est à des âmes nouvelles que vous venez ici, chaque année, vous féliciter de l'avoir distribuée. C'est toujours pour le même Maître que vous voulez faire des conquêtes; mais vous avez le monde entier à conquérir à sa loi.

L'an dernier, à pareil jour, j'ai essayé de montrer combien votre œuvre est en harmonie avec les instincts et les intérêts de notre société tout entière, avec ces besoins de foi, d'espérance et de charité, et

en même temps d'ordre et de repos, qu'elle ressen si vivement. Je voudrais dire aujourd'hui combien elle est aussi en harmonie avec l'état intime des âmes, avec les besoins moraux, non-seulement de notre société en général, mais de chacun de nous en particulier, dans le secret de son cœur.

Quelle est, Messieurs, au fond, et religieusement parlant, quelle est la grande question, la question suprême qui préoccupe aujourd'hui les esprits ? C'est la question posée entre ceux qui reconnaissent et ceux qui ne reconnaissent pas un ordre surnaturel, certain et souverain, quoique impénétrable à la raison humaine; la question posée, pour appeler les choses par leur nom, entre le *supernaturalisme* et le *rationalisme*. D'un côté, les incrédules, les panthéistes, les sceptiques de toute sorte, les purs rationalistes; de l'autre, les chrétiens.

Parmi les premiers, les meilleurs laissent subsister dans le monde et dans l'âme humaine la statue de Dieu, s'il est permis de se servir d'une telle expression, mais la statue seulement, une image, un marbre. Dieu lui-même n'y est plus. Les chrétiens seuls ont le Dieu vivant.

C'est du Dieu vivant, Messieurs, que nous avons besoin. Il faut, pour notre salut présent et futur, que la foi dans l'ordre surnaturel, que le respect et la soumission à l'ordre surnaturel rentrent dans le monde et dans l'âme humaine, dans les grands esprits comme dans les esprits simples, dans les régions les plus élevées comme dans les plus humbles. L'in-

fluence réelle, vraiment efficace et régénératrice des croyances religieuses, est à cette condition. Hors de là, elles sont superficielles et bien près d'être vaines.

Les Livres saints sont le maître par excellence pour enseigner cette vérité sublime et lui rendre son empire. Ils sont l'histoire de l'ordre surnaturel, l'histoire de Dieu même dans l'homme et dans le monde.

Et ne vous inquiétez pas des difficultés de l'œuvre, ni du petit nombre de ceux qui croient déjà, ni du grand nombre de ceux qui ne croient pas ou qui ne se soucient pas. Les difficultés et le nombre des adversaires étaient bien autres quand le christianisme a paru dans le monde. Il y a plus de puissance dans un grain de foi que dans des montagnes de doute ou d'indifférence.

On peut avec sécurité travailler aujourd'hui à ranimer et à propager la foi chrétienne; car la liberté, la liberté religieuse et civile est là pour empêcher que la foi n'enfante la tyrannie et l'oppression des consciences, autre impiété. Les amis de la liberté de conscience peuvent retourner sans crainte au Dieu des chrétiens; il n'y a plus, il n'y aura plus désormais de captifs ni d'esclaves autour de ses autels.

A ceux qui craindraient encore que, si la foi revient, la liberté ne succombe, j'ai un fait rassurant à signaler. Nous avons sous nos yeux, aujourd'hui, à nos portes, un grand et glorieux exemple. Voyez ce qui se passe en Angleterre : certes, l'irritation protestante est là bien vive; il y a là un mouvement bien général, bien passionné, en faveur d'une foi

populaire et puissante. Le gouvernement lui-même s'associe à ce mouvement et le suit. Le protestantisme anglais se montre bien tenté de chercher sa sécurité et sa satisfaction aux dépens de la liberté religieuse des catholiques. Eh bien! Messieurs, ce qu'on a l'air de faire en Angleterre à cet égard, on ne le fait réellement pas; on ne l'ose pas, on ne le peut pas; au fond du cœur, on ne le veut pas. Au milieu de cette effervescence protestante, la liberté religieuse des catholiques anglais persiste et se déploie.

La liberté de leur culte : leurs églises sont ouvertes et même se multiplient; leurs prêtres exercent sans aucune entrave leurs fonctions.

La liberté de leur presse : ils soutiennent publiquement leurs croyances et leurs actes.

La liberté de leurs discours et de leurs votes dans le Parlement : ils y défendent hautement leur cause.

C'est là, Messieurs, un spectacle admirable; certes, l'épreuve est rude pour la liberté religieuse, et je comprends qu'elle s'en inquiète. Elle en sortira triomphante; à l'honneur des chrétiens protestants d'Angleterre, les chrétiens catholiques n'y retomberont point sous l'oppression.

Que la foi et la piété chrétiennes reviennent donc : elles ne ramèneront à leur suite ni l'injustice, ni la violence. Il y aura sans doute bien des soins à prendre, bien des petits combats à soutenir pour que la liberté religieuse demeure intacte au milieu de la ferveur religieuse renaissante; mais cette belle harmonie sera atteinte, et fera l'honneur de notre temps.

Entre les chrétiens des communions diverses il ne peut plus y avoir désormais que des luttes de foi et de piété libres, seules permises par la loi de Dieu et seules dignes de ses regards. Je ne connais, Messieurs, pour vos pieux travaux, point de plus puissant ni de plus rassurant encouragement.

SOCIÉTÉ BIBLIQUE PROTESTANTE

Séance du 16 avril 1856.

DISCOURS DE M. GUIZOT

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Appelé par vos suffrages à l'honneur de présider votre Société, je n'ai rien de nouveau à vous dire, ni sur ce qu'elle a fait, ni sur ce qui lui est arrivé. Vous allez entendre le rapport de votre comité sur ses travaux; vous y verrez que son activité continue et se développe sans innovations, sans événements, sans bruit.

Ce n'est pas qu'il ne se fasse du bruit autour de nous : on s'occupe de votre Société; on la discute; on l'attaque; on conteste la sagesse et l'efficacité de son œuvre.

Elle ne répond point à ces attaques; elle ne discute point; elle ne se défend point; étrangère à toute polémique, elle garde le silence et elle agit.

Est-ce uniquement modération, prudence, ou même crainte de la lutte et hésitation à s'y engager?

Non, Messieurs, une raison plus haute et plus chrétienne règle notre conduite.

Nous avons foi, pleine foi, d'une part, dans la divine origine, l'inspiration divine des livres saints; de l'autre, dans leur action efficace, dans leur salutaire puissance sur l'âme humaine.

Ces deux convictions, ces deux fois sont intimement liées l'une à l'autre. Comment ne pas croire à l'efficacité morale de l'Ancien et du Nouveau Testament quand on croit à leur inspiration divine? Comment ne pas se confier dans leur action sur l'homme quand on croit qu'ils viennent de Dieu?

Si vous rencontrez quelque part du doute sur l'efficacité morale des livres saints, de l'hésitation ou de la froideur à les répandre parmi les hommes, tenez pour certain que c'est la foi même, la foi assurée et confiante dans leur inspiration divine qui manque ou qui faiblit. Quiconque croit réellement Dieu présent, agissant, et parlant dans ces livres, ne peut pas ne pas vouloir que les hommes assistent à cette présence de Dieu, entendent cette voix de Dieu, et en ressentent dans leur âme les effets.

Nous n'ignorons pas les difficultés qui peuvent s'élever dans la lecture et l'étude des livres saints, ni les abus qu'on peut faire de telle ou telle de leurs paroles, de tel ou tel de leurs récits. Nous connaissons les obscurités, les problèmes qu'y peuvent rencontrer les savants, et les inconvénients que les prudents peuvent en redouter. Mais ce ne sont là que des embarras de la science humaine et des incon-

vénients de l'infirmité humaine. Au-dessus de ces embarras et de ces inconvénients s'élève et plane le caractère divin des livres saints, le souffle divin qui les remplit et les anime. Le monument est quelquefois obscur, difficile à pénétrer, à sonder, à expliquer; mais Dieu y est partout, Dieu s'y fait partout voir, entendre, sentir; et à travers toutes les obscurités, toutes les difficultés qui s'y rencontrent, le continuel spectacle de la présence et de l'action de Dieu, le constant retentissement de sa voix, ne peuvent manquer de frapper, d'émouvoir, d'éclairer, de dominer les hommes.

Les faits confirment la confiance de la foi. Soit qu'on regarde à l'histoire des peuples ou à la vie des individus, l'efficacité morale, la puissance salutaire des livres saints se manifestent avec éclat.

Sans doute, même chez les peuples où elle est le plus assidue et générale, la lecture des livres saints n'étouffe pas, tant s'en faut, toutes les mauvaises passions des hommes; elle ne prévient pas toutes les erreurs et toutes les fautes. L'homme demeure plein de faiblesse et de vice, même quand il se sait en présence de Dieu. Mais la lecture habituelle des livres saints préserve les peuples du plus grand des périls; elle les empêche d'oublier Dieu; elle a cette vertu que Dieu demeure pour eux, non pas une idée, un nom, un système de philosophie, le mot d'une énigme, mais le Dieu réel et vivant, sous les yeux duquel ils vivent constamment eux-mêmes, au milieu des luttes et des chutes de la terre.

Une grande épreuve a été faite de notre temps et continue sous nos yeux. La foi religieuse, la foi chrétienne a été et est encore bien ardemment, bien obstinément attaquée. Que d'efforts ont été et sont encore faits, que de livres, sérieux ou frivoles, habiles ou grossiers, ont été et sont encore répandus sans relâche pour la détruire dans les âmes! Où cette lutte redoutable a-t-elle été, est-elle soutenue avec le plus d'énergie et de succès? où la foi chrétienne s'est-elle le mieux défendue? Là où la lecture des livres saints est une pratique générale et assidue, dans le culte public, dans l'intérieur des familles, dans la méditation solitaire. C'est la Bible, la Bible elle-même qui combat et triomphe le plus efficacement dans la guerre entre l'incrédulité et la foi.

Quant à son action sur l'individu isolé, sur l'âme humaine dans sa vie propre et intime, quels jours nous en ont offert plus que ceux-ci un éclatant exemple?

Nous entourions tous naguère le cercueil de M. Adolphe Monod. Dans la profonde et générale tristesse des assistants éclatait un profond et général sentiment de la grandeur de la perte. Ce sentiment est la mesure de l'influence qu'exerçait M. Adolphe Monod sur les âmes, et, permettez-moi cette expression qui rend seule toute ma pensée, de sa puissance chrétienne. D'où lui était venue cette puissance? Était-ce uniquement, était-ce surtout de son talent, de son caractère, de son dévouement à sa mission? Sans doute son talent, son caractère, son infatigable

dévouement avaient leur part dans sa forte action sur les âmes. Mais elle lui venait surtout de sa foi profonde et active dans la Bible, de son intimité constante et ardente avec les livres saints, de l'usage continu et confiant qu'il en faisait. Il en parlait sans cesse; il les faisait sans cesse parler; il faisait incessamment retentir la parole de Dieu aux oreilles et dans le cœur des hommes. Il avait commencé par éprouver lui-même et sur lui-même la puissance de cette parole. Lui aussi, il avait eu ses faiblesses, ses langueurs, ses orages intérieurs. C'était à l'aide des livres saints, en vivant assidûment avec l'Ancien et le Nouveau Testament, qu'il avait surmonté ces troubles de l'âme et de la vie. Il faisait agir les livres saints sur ses auditeurs comme ils avaient agi sur lui-même. L'un de ses premiers travaux, son livre de *Lucile*, eut précisément pour objet de tenir la Bible incessamment ouverte devant les chrétiens. Là était la vraie source de sa puissance sur les âmes. Il vous le dirait lui-même, et le premier, si vous pouviez encore entendre sa voix.

Et cet autre excellent chrétien dont la mémoire, la figure, la parole, vivent encore dans ce temple, M. Verny n'avait-il pas puisé à la même source cette autorité morale, cette influence pénétrante que vous avez tous si souvent ressentie? Ces deux grands chrétiens marchaient au même but par la même voie. Qu'ils demeurent unis dans notre affection, notre respect et nos regrets, comme ils ont été unis dans leur foi et leurs travaux! Ils nous ont quittés. Dieu

les a rappelés à lui; sans doute parce qu'ils avaient suffisamment accompli leur tâche sur la terre. Quoiqu'ils aient beaucoup fait, ce qui reste à faire est immense, et nous ne les avons plus! Mais nous avons toujours la source à laquelle ils puisaient; nous avons les livres saints au nom desquels ils parlaient. Continuons d'y avoir foi et de les répandre, comme ils le faisaient eux-mêmes. La Bible parlera pour eux, pour tous et à tous.

SOCIÉTÉ BIBLIQUE PROTESTANTE

Séance du 4 mai 1859.

DISCOURS DE M. GUIZOT

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Je me félicite de n'avoir à exprimer aujourd'hui dans cette réunion, devant tant d'amis de l'œuvre biblique, et pour ce qui concerne cette œuvre, que des sentiments de satisfaction et d'espérance.

Vous allez entendre le rapport de votre comité sur ses travaux pendant l'année qui vient de s'écouler. Je veux vous en indiquer sur-le-champ et sommairement les principaux résultats, que notre honorable rapporteur vous fera connaître avec détail.

En 1857, deux cents paroisses ou églises protestantes de France étaient encore étrangères à la Société biblique et à son œuvre. En 1858, soixante églises, et cinquante en 1859 s'y sont associées. Il n'y a plus aujourd'hui qu'environ cent paroisses protestantes qui ne soient pas en rapport avec notre Société, et nous avons lieu d'espérer que bientôt elles nous prêteront toutes leurs concours.

Nos recettes, qui étaient en 1857 de 43,000 fr., étaient tombées en 1858 à 37,000 fr. Elles se sont relevées en 1859 à 45,000 fr.

Voici quel a été notre progrès vers notre grand et dernier but, la distribution des livres saints. De 1855 à 1856 nous avons distribué, en Bibles et en Nouveaux Testaments, 7,783 volumes; de 1856 à 1857, 9,093 volumes; de 1857 à 1858, 11,184 volumes; de 1858 à 1859, 13,448 volumes.

Nous avons entrepris cette année une édition in-12 de la Bible, tirée à 4,500 exemplaires, et qui est sur le point de paraître. Le Nouveau Testament, tiré à 10,000 exemplaires, a déjà paru. Nous faisons en même temps, pour les soldats, les marins, les voyageurs, une petite édition de poche du Nouveau Testament, tirée à 10,000 exemplaires. Enfin, en réparant les anciens clichés de notre Bible in-8°, nous en avons tiré 6,000 exemplaires et 2,000 du Nouveau Testament.

Ces résultats sont dus d'abord au progrès du zèle religieux dans nos églises, et aussi à la pieuse et intelligente activité de M. le pasteur Carénou, que notre Société a pris pour agent, et qui justifie la confiance qu'elle lui a témoignée.

Ces progrès sont d'autant plus remarquables, Messieurs, que nous nous sommes scrupuleusement renfermés dans les limites de notre institution première; nous n'avons distribué les livres saints qu'aux protestants français; nous n'avons distribué que les versions anciennes, reconnues, incontestées, sans

notes ni commentaires quelconques. Nous n'avons cherché en aucune manière à étendre soit notre sphère, soit nos moyens d'action.

Je ne dis pas cela pour jeter la moindre improbation sur des travaux et des efforts religieux moins limités, plus libres, plus entreprenants. Loin de blâmer le zèle religieux qui travaille à répandre partout sa foi, je le regarde comme parfaitement naturel, légitime, louable. Il a des droits à respecter, des convenances à garder, des règles de prudence à suivre; mais il est inhérent à la conviction religieuse et à la liberté religieuse. La vie religieuse, dès qu'elle est réelle, prend et doit prendre un double développement : l'un, intérieur et personnel, qui s'accomplit dans l'âme de l'individu et sur lui-même; l'autre, extérieur et social, qui attire et groupe des individus autour d'une foi et d'un culte communs. Ces deux développements religieux marchent ensemble et sont essentiels l'un à l'autre. La raison le pressent et l'histoire le prouve. Je n'en rappellerai que deux exemples.

Quelle a été la plus belle époque de l'Église catholique en France, l'époque à la fois la plus sérieuse et la plus glorieuse, l'époque où la foi catholique a été le plus profonde, efficace, savante, éclatante? C'est à coup sûr le XVIIe siècle; c'est-à-dire le temps de la discussion, de la lutte, du travail mutuel et continu de conversion et de propagande religieuse entre les catholiques et les protestants, les jésuites, les sulpiciens et les jansénistes, entre Bossuet, Féne-

lon, Arnauld, Pascal, Claude, Basnage, Jurieu. La liberté certes entre les combattants était bien incomplète, bien inégale, et elle a été bien courte, mais de toutes parts la foi était forte et active, et le zèle de la propagande se déployait avec la foi.

Et parmi les protestants, en Angleterre, n'est-ce pas la discussion constante, le travail continu de propagande entre l'Église anglicane d'une part, et les sectes dissidentes de l'autre, qui a fait leur prospérité mutuelle, qui a entretenu chez elles la foi, le zèle, la vie religieuse?

Là où la foi et la liberté religieuse existent ensemble, l'esprit de propagande se développe nécessairement. Là où il n'y a aucun désir, aucun effort de propagande, tenez pour certain que la foi ou la liberté religieuse est absente, et probablement toutes deux.

De nos jours et parmi nous, la liberté religieuse est reconnue et acceptée en principe; il faut que l'activité religieuse, la vie religieuse soit aussi acceptée en fait, avec ses inconvénients, ses difficultés, ses troubles, ses périls même. Il faut que tous se résignent à ce travail d'expansion inséparable de la foi et de la liberté.

Quand je porte à ce sujet mes regards sur l'état des esprits et des faits, je suis loin de le trouver aussi satisfaisant que je le souhaiterais et que l'intérêt supérieur de la religion comme de la société le commande. Dans le public, l'esprit de propagande religieuse inspire, dès qu'il se manifeste, un sentiment d'alarme. On croit voir renaître l'intolérance et la

discorde. On voudrait la foi et les mœurs religieuses, mais sans ardeur ni effort d'expansion. On les voudrait vivantes, mais endormies. Cela ne se peut, Messieurs; il faut choisir; si vous voulez que la foi soit réelle et puissante, consentez à la voir active, expansive; acceptez la manifestation sociale de la vie religieuse, si vous sentez le besoin que la vie religieuse fortifie et épure la société.

Le pouvoir se montre quelquefois, sur ce point, aussi susceptible, aussi prompt à s'alarmer que le public. Lui aussi paraît quelquefois s'inquiéter de la ferveur religieuse et de son travail pour propager sa foi; et il cherche alors, dans des principes inconciliables avec la liberté religieuse, des garanties contre ses aspirations actives. Je trouve quelque trace de cette pente dans un acte récent et qui a droit d'ailleurs à la reconnaissance des amis de la liberté, dans le décret du 19 mars dernier sur les formes de l'autorisation qui, aux termes de la loi actuelle, doit précéder les réunions religieuses et l'ouverture de nouveaux lieux de culte. Les dispositions de ce décret, rendu sur la proposition de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, sont bonnes et favorables à la liberté des protestants. Il admet l'existence des Églises dissidentes non salariées par l'État. Il donne une autorisation générale aux diverses réunions religieuses qui, jusqu'à ce jour, avaient existé en fait sans être encore reconnues en droit. Il attribue au Conseil d'État l'examen et la décision sur toutes les demandes en autorisation pour

des réunions religieuses et de nouveaux lieux de culte. On a élevé contre cette dernière disposition certaines objections; mais, à tout prendre et en la considérant sous le point de vue pratique, je la crois bonne dans l'intérêt de la liberté religieuse; elle place toutes les questions de ce genre en dehors des préventions, des animosités, des jalousies, des influences et des ignorances locales qui sont, dans la plupart des cas, l'obstacle que rencontre la liberté. A mon avis, ces mesures sont dictées par un esprit équitable et bienveillant pour la liberté religieuse, ses droits et ses progrès. Aussi n'est-ce pas sans regret qu'à côté de ces dispositions salutaires nous avons trouvé, sinon dans le décret même, du moins dans le rapport qui le précède, quelques idées qui ne nous inspirent pas la même satisfaction. Nous y avons vu une distinction fondamentale entre la liberté de conscience et la liberté des cultes, entre le for intérieur et le culte extérieur : l'un entièrement libre et inviolable; l'autre soumis, non-seulement à certaines mesures d'ordre et de pénalité, mais à une législation essentiellement restrictive et préventive. Nous savons respecter les lois de notre pays, même quand nous les considérons comme accidentelles et temporaires. Nous comprenons les motifs qui peuvent faire limiter momentanément les plus légitimes libertés. Ce ne sera pas moi qui conseillerai jamais de mépriser et de violer l'ordre légal; mais nous ne saurions laisser passer sans protestation des idées et des paroles qui porteraient atteinte à l'essence même

de nos libertés et aux principes sur lesquels elles se fondent. Ce n'est pas seulement la liberté de conscience et du for intérieur, c'est bien la liberté des cultes qui nous a été et nous est promise par toutes nos constitutions. Nous sommes très-convaincus qu'il n'entre aujourd'hui dans la tête de personne de porter atteinte à la liberté religieuse intime et individuelle ; personne ne songe à pénétrer au dedans de chaque âme et à y établir la force en matière de foi. Il n'y a que l'Inquisition qui ait prétendu abolir la liberté de conscience, et nous avons droit aujourd'hui à quelque chose de plus que de ne pas subir l'Inquisition. Nous avons droit à la liberté des cultes, réelle, efficace, garantie. C'est la terre de Chanaan, promise et assurée, sinon encore pleinement possédée. Nous serons reconnaissants de toutes les mesures qui nous feront faire un pas, même petit et lent, vers ce but ; mais nous ne serons satisfaits que lorsque nous l'aurons atteint ; et d'ici là nous réclamerons constamment les principes fondamentaux de la liberté religieuse et nous poursuivrons nos efforts pour les faire triompher.

La Société biblique et ses travaux persévérants, publics, sont le plus pur, Messieurs, comme le plus efficace de nos moyens d'action dans cette grande tâche. Soutenez-la, encouragez-la, fortifiez-la ; que les livres saints soient vos missionnaires ; vous servirez en même temps le développement intime et le développement social de la vie religieuse, et la liberté des cultes sera bientôt, aussi bien que la liberté de conscience, notre conquête définitive et assurée.

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE PARMI LES PROTESTANTS DE FRANCE

Séance du 1er mai 1852.

DISCOURS DE M. GUIZOT

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Je suis sûr que je réponds au sentiment de tous, dans cette réunion, en rendant avant tout hommage à l'homme excellent dont elle déplore la perte, et qui lui a si longtemps donné l'appui et l'honneur de son nom, de ce nom si intimement lié aux plus beaux, aux plus vertueux souvenirs du protestantisme français. M. le marquis de Jaucourt nous a quittés, mais sa mémoire vivra toujours au milieu de nous. Il y a trente et un ans, l'un de ses plus illustres contemporains, M. Royer-Collard, en disant un dernier adieu à un autre homme rare, leur ami commun, M. Camille Jordan, lui adressait ces simples paroles : « Tu as été fidèle à Dieu, au Roi, au peuple ! » paroles aussi profondes que simples, et qui résument admirablement tout ce que nous avons de devoirs à remplir sur cette terre, et tout ce que nous y pouvons

recueillir d'estime. Elles auraient pu être prononcées il y a deux cent vingt ans, avec une parfaite vérité, sur la tombe du noble et vertueux aïeul de M. de Jaucourt, Duplessis-Mornay; je les répète aujourd'hui à l'honneur de M. de Jaucourt; lui aussi, dans le cours de sa vie si longue et si pleine, il a été fidèle à Dieu, au Roi, au peuple. Grâces lui soient rendues de nous avoir laissé, en nous quittant, ce salutaire exemple ! et puisse chacun de nous mériter qu'à son dernier jour on redise aussi ces paroles en prononçant son nom !

Je ne saurais dire quelle profonde satisfaction j'éprouve en venant parler d'instruction primaire dans ce temple, sous ces voûtes consacrées au service de Dieu, en présence de cette réunion toute chrétienne.

Autrefois, vous le savez, j'ai souvent parlé d'instruction primaire dans d'autres lieux, en présence d'autres spectateurs, dans l'arène des luttes politiques.

Que d'efforts à faire alors, que d'obstacles à surmonter, que de combats à livrer pour assurer imparfaitement à la religion chrétienne, dans l'instruction populaire, sa place et sa part ! J'avais grand'peine, tantôt à obtenir la présence du ministre de la foi chrétienne parmi les autorités chargées de surveiller l'instruction populaire, tantôt à défendre, contre des passions ou des préventions hostiles, les frères de la doctrine chrétienne et leurs écoles. Ici, Messieurs, il n'y a point d'effort semblable à faire, point d'obstacles

de ce genre à surmonter. C'est le principe fondamental, c'est la pensée constante de votre Société que l'instruction primaire doit être essentiellement chrétienne, placée sous des influences chrétiennes; et pour que votre fidélité pratique à cette pensée ne fût pas douteuse, c'est un digne et éprouvé pasteur de la foi chrétienne que vous avez appelé à diriger l'école normale chargée de former pour vous des instituteurs.

Vous avez mille fois raison, et probablement plus raison que nous ne le croyons nous-mêmes, nous tous qui en sommes si convaincus.

On le dit partout et tous les jours, et on ne le dit pas, on ne le croit pas encore assez : l'instruction n'est rien sans l'éducation. A quoi il faut ajouter : l'éducation n'est pas sans la religion. L'esprit s'instruit par des leçons spéciales; les habitudes d'ordre et de discipline qu'on peut faire contracter aux enfants dans les écoles publiques, ce premier essai de la vie sociale, sont excellentes; mais ce n'est pas là l'éducation; ce n'est pas là la vie intime et le développement vraiment moral de l'âme : l'âme ne se forme et ne se règle qu'en la présence et sous l'empire du Dieu qui l'a créée immortelle et qui la jugera.

Cette vérité, que l'observation de la nature humaine révèle, l'expérience, la plus grande expérience du monde, en fait d'instruction populaire, la démontre avec éclat.

Cette expérience se fait de nos jours et sous nos yeux.

Deux grands pays, deux pays de grande et glorieuse civilisation, la France et l'Angleterre, sont depuis trente ans sérieusement et activement occupés de l'instruction primaire.

Dans le système qui a prévalu en France, l'État tient la première place; l'instruction primaire est une institution publique. Non-seulement elle est fondée et réglée par des lois générales émanées des grands pouvoirs publics; mais elle a, dans chaque département, dans chaque commune, ses établissements, ses revenus, son budget, surveillés par l'administration civile. L'autorité religieuse et l'industrie libre ont dans ce système leur place; mais l'impulsion et la direction générale appartiennent à l'État.

En Angleterre, c'est à l'Église nationale que l'instruction populaire est essentiellement confiée : elle fonde, entretient et dirige la plupart des écoles. Les diverses croyances religieuses, les corporations municipales, l'industrie particulière ont aussi les leurs, qu'elles fondent et dirigent librement. Deux grandes sociétés libres, la *Société nationale* et la *Société des Écoles britanniques et étrangères*, se sont formées pour l'encouragement de l'instruction populaire. La première voue exclusivement ses efforts aux écoles dirigées par l'Église anglicane; la seconde admet la séparation de l'enseignement religieux et de l'instruction proprement dite, et donne ses encouragements aux écoles où ce principe est également admis. L'État est venu, il y a environ quinze ans, joindre ses efforts à ceux de la religion et de la liberté. Le Parlement a

voté des fonds de plus en plus considérables pour l'encouragement et la propagation de l'instruction populaire. Au sein du Conseil privé de la couronne, un comité spécial et permanent a été institué pour répartir ces fonds, en surveiller l'emploi et exercer sur les écoles primaires en général une certaine inspection. Toutes les autorités, toutes les forces sociales, laïques ou ecclésiastiques, officielles ou libres, apportent ainsi à l'éducation populaire leur actif concours.

Des questions nombreuses et délicates se sont élevées et s'élèvent encore en Angleterre entre ces autorités diverses. Les droits et l'action de l'État, de l'Église constituée, des dissidents, des sociétés libres, ne sont pas encore bien définis, balancés et mis d'accord; mais à travers les difficultés et les incertitudes que soulève ce conflit d'attributions et de zèle, les autorités chrétiennes conservent la prépondérance, et l'éducation populaire, en se développant, ne sort point de leurs mains.

Et chez nous-mêmes, au milieu des orages de ces dernières années, quel a été le résultat des égarements où sont tombés beaucoup d'instituteurs primaires, et des méfiances qu'ils ont encourues? Un sentiment général s'est élevé qui proclame que l'éducation populaire doit être essentiellement religieuse, et qui demande que, dans la pratique, les influences religieuses y soient, non-seulement acceptées et respectées, mais actives et puissantes.

En sorte qu'au milieu de cette grande crise de

développement de l'instruction primaire qui, depuis trente ans, s'accomplit dans ces deux grands pays, le fait aujourd'hui dominant c'est qu'en Angleterre l'éducation populaire reste chrétienne, et qu'en France elle tend à le redevenir.

Mais en présence de ce grand fait, une question plus grande encore s'élève et préoccupe fortement les esprits; cette extension croissante, ce développement continu de l'instruction populaire, est-ce un bien? est-ce un mal? Faut-il s'en féliciter ou le déplorer, s'y confier ou s'en alarmer?

Question douloureuse, question humiliante, mais dont nous n'avons pas droit de nous plaindre; il est naturel qu'elle soit posée; nous avons mérité qu'elle fût posée.

Elle n'est que l'une des faces d'une question bien plus générale et plus grande. Ce n'est pas seulement sur les effets et les mérites de l'instruction populaire, c'est sur les effets et les mérites de tout notre régime social que le doute et l'inquiétude s'élèvent. Nous avons abusé de tout, de la civilisation, de la liberté, du bonheur, du progrès, de l'espérance. Au milieu d'un vif élan vers le bien, nous nous sommes précipités dans le mal. C'est un devoir comme une nécessité d'accepter les tristesses et les épreuves que nos fautes nous imposent. Mais renoncerons-nous au bien dont nous sommes capables parce que nous avons à expier le mal dont nous avons été coupables? Renierons-nous la vérité parce que nous sommes tombés dans l'erreur? Abandonnerons-nous nos droits parce

que nous en avons abusé, nos espérances parce que nous nous en sommes enivrés?

Ce ne serait guère plus prudent qu'honorable. On dit qu'après bien des semaines de navigation sur des mers inconnues et vers le monde inconnu qu'il cherchait, Christophe Colomb vit un jour éclater dans son équipage une sédition violente. Tous s'écriaient qu'il les ramenât dans leur patrie. « A quelle distance croyez-vous que nous en sommes? leur demanda Colomb; combien de nœuds pensez-vous que nous avons filés depuis notre départ? » Ils dirent je ne me rappelle pas quel nombre, croyant dire beaucoup. « Nous en avons filé dix fois plus, dit Colomb; retournez en arrière si vous pouvez. » Le danger calma la sédition; ils reconnurent la nécessité de persévérer, se confiant à Dieu et à leur chef, et le nouveau monde fut découvert.

Moins brillante que la découverte du nouveau monde, l'entreprise de l'instruction primaire n'est pas moins grande, et, comme Colomb et ses compagnons, nous sommes trop avancés pour pouvoir reculer; ce qui est déjà fait nous oblige à faire ce qui manque, en le faisant mieux. Votre Société, Messieurs, tient une bien petite place dans l'œuvre générale, et la sphère de votre activité est bien limitée. Vous vous plaignez avec raison de l'insuffisance de vos moyens, et vous provoquez justement le zèle des protestants de France, pour qu'ils vous aident plus efficacement à pourvoir aux besoins de l'instruction primaire parmi eux. Et pourtant vous

avez déjà consacré à votre œuvre 447,000 fr. Vous avez donné des secours à 1,043 instituteurs; vous avez aidé à la fondation de 57 écoles nouvelles; vous entretenez une école normale d'où sortent chaque année 10 à 12 maîtres d'école pieusement élevés. Ce sont à la fois des résultats déjà importants et des engagements irrévocables. Et l'Église catholique, croyez-vous qu'elle ne soit pas aussi, en fait d'instruction populaire, active et efficace? Elle compte aujourd'hui en France 25 associations religieuses d'hommes, et 85 associations de femmes vouées à cette grande tâche; 7,590 écoles de frères de diverses dénominations, et 8,300 écoles de sœurs reçoivent environ 980,000 enfants. Les frères de la Doctrine chrétienne, qui sont au nombre de 4,950, dirigent 893 écoles et 38 pensionnats; les frères de Marie sont au nombre de 826, et dirigent 150 écoles où sont admis 21,665 enfants; les frères La Mennais ont, en Bretagne, 600 frères, 200 écoles et 20,000 élèves; les Dames de Nevers dirigent plus de 200 écoles; les sœurs de Saint-Joseph sont au nombre de 4,500 et ont 700 écoles; les sœurs des écoles chrétiennes sont 400 et ont 70 écoles. Ce ne sont là que des renseignements partiels et incomplets; mais ils suffisent à montrer combien, dans le sein de l'Église chrétienne, catholique et protestante, le mouvement en faveur de l'instruction populaire est actif, répandu et déjà efficace. Ajoutez ce travail de l'Église à celui de l'État, ces associations libres à nos lois pour l'instruction primaire, les effets du zèle religieux à ceux

de la puissance publique, et jugez si c'est là une œuvre qu'au point où elle est déjà parvenue, il soit possible de délaisser.

Elle ne sera point délaissée, Messieurs; nos découragements, nos doutes ne la feront point échouer. Par nos fautes, au contraire, nous apprendrons à redresser nos voies; nos erreurs nous révéleront les vérités que nous avons méconnues; nos désirs et nos espérances s'épureront au feu de nos mécomptes. La nécessité comme la charité, la prudence comme le devoir nous commandent de persévérer, en même temps que l'expérience nous enseigne quels sont les vrais et bons moyens de réussir. Notre temps déplore, et avec raison, les misères, les souffrances matérielles d'une partie du peuple: nous cherchons avec ardeur ce qu'il faut faire pour les soulager : à côté des misères matérielles du peuple sont ses misères morales, son irréflexion emportée, son imprévoyance, sa crédulité aveugle, les tentations d'esprit auxquelles il est sans cesse exposé, les efforts passionnés et artificieux des tentateurs pour corrompre les âmes, afin de disposer des bras. Ce sont là aussi des maux immenses et d'immenses dangers. Luttons contre ces misères morales en même temps que contre les souffrances matérielles; travaillons à défendre et à préserver les âmes, aussi bien qu'à soulager les corps. C'est l'œuvre qu'une éducation populaire et chrétienne, celle-là seule, doit et peut accomplir. Il y a là pour nous tous, Messieurs, un but sublime à atteindre et un fardeau inévitable à porter.

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE PARMI LES PROTESTANTS DE FRANCE

Séance du 23 avril 1853.

DISCOURS DE M. GUIZOT

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Vous allez entendre les rapports de votre comité sur tout ce qui s'est fait dans le cours de l'année dernière pour avancer vers le but que notre Société poursuit; vous y verrez que nos ressources ont augmenté, que nos efforts ne se sont pas ralentis, que nous avons obtenu de bons résultats, supérieurs même à ceux de l'année précédente. C'est quelque chose que ce progrès, mais ce n'est pas assez; cela peut suffire à notre attente qui a toujours été modeste; cela ne suffit point aux circonstances nouvelles dans lesquelles les protestants de France sont aujourd'hui placés, ni aux devoirs pressants qu'elles nous imposent.

J'ai bien le droit de dire que ces circonstances sont nouvelles et ces devoirs pressants. Rappelez-vous ce

qui s'est passé depuis 1848 ; reportez-vous seulement par la pensée au milieu de cette assemblée générale de notre Église qui s'est réunie à cette époque, au-dessus de cette enceinte. C'est là déjà un fait bien nouveau, inouï depuis deux siècles. Que de faits, nouveaux aussi, ont découlé de celui-là ! Que de questions ont été soulevées ! Que d'idées, que de sentiments, que de desseins ont été remués, mis en circulation, et sont depuis ce jour débattus et accueillis ou repoussés parmi les protestants !

Un autre fait, non moins grave, est venu naguère se placer à côté de celui-là. Les institutions de notre Église ont été modifiées ; le suffrage universel a été appelé à élire les conseils qui la gouvernent. Un Conseil Central est intervenu dans nos affaires. Je n'examine pas ces changements, je ne les juge pas : je me borne à les rappeler. Ce sont des faits accomplis.

Évidemment un grand mouvement s'est élevé et fermente dans le sein du protestantisme français ; mouvement plein d'avenir, quoique d'un avenir encore incertain et obscur.

Et l'Église protestante n'est pas seule à offrir ce spectacle ; un grand mouvement règne aussi dans l'Église catholique. Vous avez vu rouvrir ses conciles. Plusieurs de ses grandes corporations religieuses se relèvent et s'étendent. La plupart des liens qui entravaient la libre action de l'Église catholique sont tombés ; de toutes parts se manifeste dans son sein une grande activité religieuse, littéraire, savante, un puissant retour de ferveur et d'influence.

Ce ne sont point là, Messieurs, des faits accidentels ni de vains symptômes; l'état et les besoins de notre société s'y révèlent avec éclat. Au milieu du bouleversement social de 1848, en proie à ses désordres et à ses alarmes, la France, catholique ou protestante, s'est jetée dans les bras de la religion chrétienne, disant : « Nous périssons; sauvez-nous; exercez votre action; reprenez votre empire; faites tout ce qui sera nécessaire pour nous sauver. »

La France a eu raison. Non que, pour qu'elle soit sauvée, il suffise qu'elle demande au christianisme de la sauver; il faut qu'elle y travaille et qu'elle y concoure elle-même. Mais il est vrai que le christianisme seul peut la sauver.

Comment, Messieurs? à quelles conditions? par quels moyens?

Par la résurrection, la propagation, l'action soutenue de la foi chrétienne, de l'espérance chrétienne, de la charité chrétienne.

Dans l'ordre intellectuel et moral, quel est notre premier besoin? Que faut-il surtout aujourd'hui à la France et aux âmes en France?

Un point fixe qui soit un point d'appui et un point d'arrêt; un point d'appui pour l'action, un point d'arrêt pour le mouvement.

Évidemment, c'est là ce qui nous manque : nous flottons dans le vide, au gré tantôt des vents qui viennent du monde, tantôt des vents qui viennent de notre âme; sans base, sans digue, sans limite.

La religion chrétienne donne ce point fixe qui

nous manque et auquel nous aspirons. Les diverses Églises chrétiennes ne le placent pas toutes au même lieu et ne l'organisent pas toutes sous la même forme; mais toutes le possèdent et s'y réfèrent. Pour nous protestants, il est dans les livres saints, dans cette parole que nous n'avons pas écrite et que nous ne pouvons effacer. Là sont la loi et l'autorité surhumaines et surnaturelles; là nous nous appuyons et nous nous arrêtons. Là est le point fixe que nous avons à offrir à la société.

Un autre principe de vie et d'ordre moral manque aujourd'hui à la France et aux âmes en France, c'est l'espérance. Regardez autour de vous et peut-être en vous-mêmes : l'abattement des esprits et des cœurs est général; tant de mécomptes dans le passé! tant de ténèbres sur l'avenir! Le doute, le découragement, et cette inquiétude tantôt agitée, tantôt apathique, mais toujours stérile, que le doute enfante, c'est le mal de notre temps, même parmi les honnêtes gens.

Le christianisme seul a le remède à ce mal. Dans les sociétés païennes, le découragement pouvait être fondé; elles épuisaient rapidement leur vie morale; quelles que fussent leur force et leur gloire, elles arrivaient bientôt au terme de ce qu'il y avait de bon et de vrai dans les principes imparfaits et impurs qui les avaient d'abord fait prospérer; ainsi l'histoire nous les montre toutes tombant les unes, en Orient, dans une immobilité apathique, les autres, en Occident, dans la décadence et la décomposition. Mais, pour les nations comme pour les individus, le chris-

tianisme a des espérances indestructibles et inépuisables, des principes éternels de régénération et de rajeunissement. Venu de Dieu pour ramener l'homme à Dieu, il est en parfaite harmonie, d'une part avec la vérité divine, de l'autre avec la nature humaine, et il a de quoi relever, rafraîchir, renouveler éternellement, si l'on peut se servir ici-bas du mot d'éternité, les peuples qui se donnent à lui. Le découragement n'est pas possible pour des chrétiens; ils ont dans leur âme des forces et devant eux des perspectives infinies.

Pardonnez-moi si je touche à toutes nos plaies; ce n'est pas pour les envenimer. Il manque à notre société autre chose encore qu'un point fixe et un long avenir; il lui manque aussi la paix intérieure, cette paix qui prend sa source dans la confiance que se portent mutuellement les hommes et les diverses classes d'hommes, dans la sécurité morale avec laquelle ils vivent et traitent ensemble. Cette paix est difficile à maintenir au milieu de cette grande extension de liberté qui est l'un des principaux caractères de la civilisation moderne. La liberté, toutes les libertés sont des sources de dissentiment et de lutte qui deviennent aisément des excès, des désordres, des dangers. Pour supprimer l'effet, on comprime alors la cause; pour rétablir la paix, on abolit la liberté. Remède momentané et qui s'use bientôt. La liberté, et la liberté religieuse essentiellement, est devenue un des besoins permanents de notre société. La charité chrétienne est le vrai, le seul remède

durable à ses inconvénients et à ses périls. Sous ce point de vue, Messieurs, la charité chrétienne a, de nos jours, une grande extension à prendre, une belle et salutaire mission à remplir : elle ne se borne pas seulement à vouloir et à faire du bien aux hommes dans leurs misères; elle consiste aussi dans le respect de leurs droits et de leurs sentiments; elle repousse, elle condamne toute contrainte matérielle, tout emploi de la force matérielle dans l'ordre spirituel, et par là elle porte et maintient la paix au sein de la liberté.

Ainsi, Messieurs, par ses trois lois essentielles, par ses trois vertus vitales, la foi, l'espérance et la charité, le christianisme répond aux besoins les plus généraux, les plus impérieux de notre temps et de notre pays. Hors de la foi chrétienne, vous n'aurez pas le point fixe; hors de l'espérance chrétienne, vous n'aurez pas le courage inépuisable; hors de la charité chrétienne, vous n'aurez pas la vraie paix. Et non-seulement cela est vrai en soi, mais le pays en a l'instinct. N'assistons-nous pas à un étrange spectacle? Au moment même où les libertés publiques s'abaissent et reculent, les libertés chrétiennes se relèvent et avancent; c'est dans l'Église chrétienne que se réfugient le mouvement intellectuel et la vie libre qui se retirent du monde politique. Grande révélation, Messieurs, de l'état et des tendances intimes de notre société; grand fait qui donne à tous les chrétiens, et en particulier à nous, une grande tâche à remplir. Il faut que nous répondions

à cette voix de notre temps; il faut que nous propagions de tout notre pouvoir la foi, l'espérance et la charité chrétiennes, seuls moyens de salut pour la France. Quelle propagation plus efficace que celle d'une éducation chrétienne! Offrons, Messieurs, assurons cette éducation à tous les enfants protestants : c'est un besoin pour eux, un devoir pour nous, un bienfait pour tous. Soutenez-nous, secondez-nous dans cette œuvre : c'est le plus grand service que nous puissions rendre à notre Église et à notre patrie, dans le présent et dans l'avenir, pour le temps et pour l'éternité.

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE PARMI LES PROTESTANTS DE FRANCE

Séance du 29 avril 1854.

DISCOURS DE M. GUIZOT

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

En venant vous entretenir des travaux de votre Société et de leurs résultats pendant le cours de l'année dernière, nous éprouvons un sentiment très-combattu ; nous ne savons si nous devons nous réjouir ou nous affliger, nous féliciter ou nous plaindre. Notre œuvre ne rencontre qu'approbation et sympathie; son importance est universellement reconnue. Quoi de plus important en effet pour des pères de famille, pour des Français, pour des chrétiens, pour des protestants, que d'assurer à tous les enfants de leurs frères chrétiens, protestants et français, une éducation chrétienne? Il n'est point d'esprit qui ne soit frappé, point de cœur qui ne soit touché du bien immense qui résulterait d'une telle œuvre, si elle était effectivement accomplie; et en même temps

qu'elle est excellente, notre œuvre est limitée et très-possible à accomplir. En admettant, ce qui est généralement admis, que le nombre des protestants réformés ou luthériens s'élève en France à environ 1,500,000, cela ne donne pas plus de 200 à 250,000 enfants à élever. La dispersion de la population protestante et l'absence de renseignements ne permettent pas d'évaluer avec précision le nombre d'écoles qu'il faudrait pour suffire à cette tâche, ni la totalité des frais qu'elles entraîneraient; mais évidemment il n'y a rien là d'énorme ni d'impossible. Si la moitié seulement des protestants français donnait seulement 20 sous par an, c'est-à-dire moins de 2 sous par mois, ce fonds commun, ajouté aux ressources légales qui appartiennent aux écoles, suffirait à l'éducation primaire des enfants protestants, et l'œuvre serait accomplie.

C'est un grand et rare bonheur, Messieurs, que de poursuivre une œuvre d'une utilité incontestée et prochainement praticable, dans un temps surtout où l'on rêve tant de grandes œuvres d'une utilité douteuse et d'une exécution impossible, ce qui fait qu'à la suite d'espérances chimériques on tombe infailliblement dans le doute et l'abattement.

Mais cette œuvre excellente et praticable, que nous sommes loin, Messieurs, de l'accomplir! Au lieu de 6 ou 700,000 fr. qui pourraient y suffire, à peine avons-nous eu l'année dernière 60,000 fr. à y consacrer; encore une partie de cette somme (28,000 fr.) est-elle due à la vente annuelle que fait pour votre

Société la charité zélée des dames de Paris. 7 à 8,000 fr. de souscriptions dans Paris, et 9 à 10,000 fr. dans les départements, c'est là tout ce que font, à notre connaissance et par l'entremise de notre Société, les protestants de France pour l'instruction primaire de leurs enfants.

C'est un devoir, Messieurs, mais un devoir pénible de dire les choses comme elles sont; je m'en acquitte avec une vive tristesse, et permettez-moi d'ajouter avec un peu de honte.

Aussi, si nous n'avions rien de plus à vous dire, si nous n'avions fait que répartir entre cent trente-quatre écoles anciennes et nouvelles la faible somme dont nous disposons, et entretenir notre École normale de Courbevoie, nous n'éprouverions point de sentiment combattu, nous serions tout simplement tristes, et nous vous le dirions; mais, grâce à Dieu, il s'est fait l'an dernier quelque chose de plus, et le zèle protestant pour l'instruction primaire ne s'est point borné à de si insuffisants résultats.

Non-seulement dans plusieurs villes importantes, à Bordeaux, à Rouen, à Nîmes, à Lyon, à Strasbourg, de nouveaux et plus vifs efforts ont été faits pour accroître les ressources de notre Société; mais deux œuvres nouvelles et indispensables pour la propagation de l'instruction primaire ont été, dans le cours de cette année, entreprises et assurées.

Vous vous rappelez le vœu exprimé l'an dernier, à pareil jour, pour que des salles d'asile protestantes et une école destinée à former des maîtresses capables

de les diriger fussent fondées par votre Société. Ce vœu a été ou plutôt commence à être accompli. La souscription spéciale ouverte à cet effet a déjà produit près de 8,000 fr. Une maison très-modeste a déjà reçu dix élèves-maîtresses, destinées les unes à diriger les salles d'asile, les autres à devenir institutrices. C'est surtout à une personne qui possède autant de féconde activité d'esprit pour découvrir les bonnes œuvres à faire que de fermeté et de persévérance de caractère pour les accomplir, et pourquoi ne la nommerais-je pas? c'est surtout à Mme Jules Mallet que nous devons et l'idée et le succès de cet établissement.

Un autre établissement plus important encore, une école normale primaire pour former des institutrices, a été fondé cette année par la charité généreuse et éclairée d'un de nos frères. Nous en sentions tous depuis longtemps le besoin et le désir : M. Henri Hottinguer y a pourvu d'un seul coup. Il a offert et donné à votre Société d'abord une excellente maison avec un grand jardin, située à Boissy-Saint-Léger, près de Paris, et très-propre à recevoir une école normale; puis il a doté cette maison d'une rente annuelle et perpétuelle de 5,200 fr., ce qui assure à jamais son avenir. Une souscription, ouverte aussitôt pour subvenir aux frais d'appropriation de la maison, s'élève déjà à 2,000 fr. Nous nous sommes occupés de chercher une personne capable de diriger cette école normale, et nous nous croyons près de la trouver. Les protestants de France devront ainsi à M. Hottinguer une pépinière incessamment renou-

velée d'institutrices capables d'élever chrétiennement leurs filles, comme l'École normale de Courbevoie leur fournit pour leurs fils des instituteurs chrétiens.

Voilà de quoi nous pouvons nous féliciter, Messieurs; voilà ce qui apporte quelque compensation à l'insuffisance générale de nos efforts; voilà pourquoi, tout en déplorant ce qui manque à notre œuvre, nous avons confiance dans son avenir.

Ces faits contradictoires révèlent dans la Société et l'Église protestante de France un état qui a droit à notre plus sérieuse attention.

Évidemment, dans une grande partie de notre population règne beaucoup de tiédeur, je ne veux pas dire d'indifférence; le mot serait vrai peut-être, mais dur : tiédeur pour la religion, tiédeur pour l'instruction, tiédeur pour la charité. On n'est pas tourmenté du besoin d'assurer son propre développement religieux et moral, ni celui des générations futures.

Au sein de cette population froide existe et travaille une minorité pleine de ferveur, vivante et active pour la foi, pour l'instruction, pour la charité chrétienne.

Cet état, Messieurs, n'est point particulier au protestantisme; c'est l'état religieux de la France en général, catholique ou protestante; dans l'une et dans l'autre communions, il y a à la fois au sein des masses une tiédeur déplorable, pour ne pas dire plus, et dans une partie de la population, un réveil religieux, une renaissance chrétienne réelle et vive. La

flamme et la chaleur ne se répandent pas encore bien loin, et pourtant le foyer est rallumé.

Nous avons besoin de nous rendre bien compte de ce fait et de ses conséquences; d'abord pour nous défendre des illusions vaniteuses et du découragement, pour ne jamais oublier que, si nous nous sommes remis en route, nous sommes encore bien loin du but; ensuite, parce qu'un tel état religieux de notre Société nous impose des règles de conduite qu'il nous importe de bien connaître et de pratiquer.

Une minorité, par cela seul qu'elle est minorité, rencontre beaucoup d'obstacles; elle est en présence d'une masse inerte dans laquelle il est très-difficile de faire pénétrer le mouvement et la vie; le *statu quo* moral des âmes lui résiste par son seul poids, et elle a les plus grands efforts à faire pour le soulever.

De plus, une minorité fervente et active se crée elle-même des obstacles nouveaux; elle agite, elle provoque, elle secoue. Les indifférents n'aiment pas qu'on les remue; ceux qui dorment ne peuvent souffrir qu'on les réveille. De là des méfiances, des humeurs qui entravent le progrès religieux; on est blessé dans son amour-propre, on craint pour son repos, on redoute cette vie renaissante qu'on appelle le trouble; on regarde la foi et la charité active comme des agresseurs incommodes, et on s'en défend.

Que la minorité fervente et vraiment chrétienne sache bien que telle est aujourd'hui en France sa situation, et qu'elle l'accepte avec courage, mais en en tenant grand compte dans sa conduite.

Avant tout, Messieurs, ne vous en inquiétez pas. Ce n'est pas pour vous, protestants, une situation nouvelle que d'être en minorité; vous y avez vécu pendant des siècles. Non-seulement en minorité, mais en minorité persécutée, soumise à des lois violentes et iniques, lois qui étaient l'œuvre non-seulement du pouvoir, mais de l'opinion alors dominante en France, d'une opinion qui soutenait, qui poussait le pouvoir dans ces voies déplorables, et l'y conduisait plus loin peut-être que de lui-même il n'eût voulu aller. Vos pères, Messieurs, ont surmonté tous ces obstacles et survécu à toutes ces épreuves. Pourquoi? parce qu'il y avait en eux une vraie foi chrétienne, une forte vie morale, une action soutenue de ces puissances invisibles que tant de gens méconnaissent ou dédaignent, mais qui tôt ou tard font sentir à tous leur empire, et conquièrent le terrain qu'elles avaient perdu. C'est à elle, Messieurs, que le protestantisme français a dû son indomptable vitalité. Et maintenant sa situation est bien changée : non-seulement il vit, il se montre, mais il est en possession du droit de vivre et d'agir; il est libre, légalement libre; au lieu de le persécuter, le pouvoir le protége; l'opinion publique, loin de s'acharner contre lui, veut qu'il jouisse de son droit et de sa liberté. Même cette opinion tiède et indifférente, qui est encore si répandue, ne voit pas sans quelque intérêt la renaissance de la foi chrétienne sincère et vive; le malade a un secret sentiment de son mal, et il porte, à ceux qui lui en offrent le remède, une estime un peu étonnée, mais bienveil-

lante, quoiqu'il ne soit pas encore près de les accueillir. Ne vous inquiétez donc pas des obstacles; ne vous laissez pas décourager; poursuivez, redoublez vos efforts; vous n'en ferez jamais trop, jamais assez pour ce qu'il y a faire; mais ce que vous ferez ne sera point vain.

A une condition cependant, Messieurs, et pourvu que vous observiez une autre ligne de conduite que votre situation de minorité, et de minorité fervente, vous prescrit également. En même temps que je vous dis : ne vous inquiétez pas des obstacles, je me permets aussi de vous donner cet autre conseil : ne vous en irritez pas; ne vous laissez pas emporter envers vos compatriotes et vos frères, quelque différents qu'ils soient de vous, à des ardeurs injustes et imprudentes; ne retombez pas dans les passions de la polémique; ne rallumez pas, n'acceptez pas la guerre civile entre les chrétiens, en présence et sous le feu de la guerre étrangère que font au christianisme les impies et les incrédules de toute sorte. Préoccupez-vous de vous-mêmes bien plus que de ceux qui ne pensent pas comme vous, ou de ceux qui vous gênent, ou même de ceux qui vous attaquent. Poursuivez vos œuvres de charité sans beaucoup disputer. C'est l'exemple que vous ont donné Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même et ses apôtres. Que fait saint Paul? Il prêche, il enseigne, il répand les faits, les dogmes, les préceptes, les sentiments de la foi chrétienne; il dispute très-peu avec ses adversaires. Et ce que l'Évangile nous prescrit en ceci, la prudence nous le

conseille. Voulez-vous seconder, développer, accélérer le réveil religieux qui commence dans le sein de toutes les communions chrétiennes? Soyez doux, équitables, tolérants, pleins de respect pour la sincérité et la liberté de tous. Ne vous y trompez pas : au milieu de son indifférence et de sa tiédeur, notre pays tient fortement à deux choses, à l'équité et à la liberté religieuse. A ceux qui l'alarmeraient ou l'offenseraient à cet égard, il ne donnerait ni sa sympathie ni son appui; et vous l'aliéneriez de la religion, bien loin de l'y attirer, si vous la lui montriez violente, oppressive, prête à méconnaître le droit et à invoquer la force. N'entrez pas dans cette voie fatale; marchez et grandissez dans la foi chrétienne; usez franchement de votre liberté légale, et défendez-la si elle est compromise; respectez la liberté des autres; pratiquez la charité chrétienne, non-seulement la charité matérielle, mais la charité intellectuelle et morale, celle qui s'adresse aux dissentiments, aux erreurs, aux misères de l'esprit. En restant fidèles à ces trois lois, la foi, la liberté et la charité chrétiennes, vous resterez encore une minorité, mais vous serez une minorité efficace et de bon exemple, une minorité qui avancera toujours dans ses œuvres; et si vous n'arrivez jamais pleinement au but, ce qui est la condition humaine, vous en approcherez de plus en plus.

Élevées sous l'influence de ces maximes et de ces sentiments, les générations qui doivent nous succéder, et pour lesquelles vous fondez des écoles, seront

plus chrétiennes et plus heureuses que nous; ce qui est, à coup sûr, la plus douce comme la plus honnête espérance que nous puissions goûter quand nous nous sentons chaque jour plus rapidement emportés hors de cette terre, et que, selon les belles paroles de Bossuet, nous n'y pouvons plus consacrer au service de Dieu et des hommes que « les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. »

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE PARMI LES PROTESTANTS DE FRANCE

Séance du 21 avril 1856.

DISCOURS DE M. GUIZOT

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Vous allez entendre le rapport de votre comité. Il vous fera connaître nos travaux dans le cours de cette année, nos besoins, nos espérances, nos inquiétudes, les obstacles que nous rencontrons dans notre œuvre, les moyens que nous vous proposons ou que nous vous demandons pour les surmonter.

Ces obstacles sont de deux sortes : les uns sont naturels et viennent de nous-mêmes : c'est l'insuffisance de nos ressources, l'ignorance, l'insouciance, la tiédeur d'une partie de notre population protestante; les autres sont factices, accidentels, et nous n'avons point à nous les imputer. Le rapporteur de votre comité vous entretiendra des premiers, et je ne veux point anticiper sur ce qu'il a à vous en dire; c'est sur les seconds que je désire appeler un moment votre attention.

Depuis quelque temps et sur quelques points du territoire, nous rencontrons, pour l'établissement, ou le maintien, ou l'activité progressive de nos écoles, des difficultés, des entraves auxquelles nous ne devions pas nous attendre; tantôt des objections préalables plus ou moins spécieuses, tantôt des lenteurs indéfiniment prolongées, quelquefois des mesures plus fâcheuses encore. Dans un seul département, huit écoles protestantes, qui subsistaient depuis quelques années, ont été tout à coup fermées et interdites. Je pourrais citer les lieux, les noms propres; je ne le ferai point ici. Je ne veux blesser, sans nécessité absolue, aucune susceptibilité, aucun amour-propre. Nous cherchons la justice et non le bruit.

De tels faits sont en contradiction évidente, je pourrais dire choquante, avec les principes reconnus et proclamés en cette matière.

D'abord avec le principe de la liberté religieuse : ce principe tutélaire, que personne aujourd'hui, grâce à Dieu, n'ose plus guère contester hautement, entraîne nécessairement la libre et sûre éducation religieuse des enfants. C'est le droit des parents de transmettre à leurs enfants leur foi; c'est le droit des enfants de recevoir cette tradition sacrée. Si la transmission de nos propriétés matérielles à nos enfants rencontrait quelque entrave, nous serions à coup sûr profondément surpris et troublés. Croit-on que notre foi nous soit moins précieuse que nos terres? C'est au nom de la liberté religieuse que, dans ces derniers temps, on a justement réclamé la liberté d'enseigne-

ment, surtout de l'enseignement religieux; elle doit être partout assurée à tous; il doit être partout possible aux familles protestantes de faire élever leurs enfants dans la connaissance et dans la pratique de leur foi, soit dans des écoles protestantes spéciales, soit dans les écoles mixtes où se rendent les enfants protestants qui n'ont point d'écoles spéciales à leur portée. Quoi de plus étrange que de voir dans le même lieu le culte protestant autorisé et l'école protestante interdite? C'est pourtant ce qui naguère est arrivé.

Un second principe, celui de la liberté de l'instruction primaire, est également engagé dans cette question. Ce principe a passé maintenant dans notre droit commun; il est reconnu et consacré par la loi du 15 mars 1850, comme par celle du 20 juin 1833 : « La loi reconnaît deux espèces d'écoles primaires : « 1° les écoles fondées ou entretenues par les com- « munes, les départements ou l'État, et qui prennent « le nom d'*écoles publiques;* 2° les écoles fondées et « entretenues par des particuliers ou des associations, « et qui prennent le nom d'*écoles libres.* » (Loi du 15 mars 1850, art. 17.) Et il ne s'agit point ici, aux termes mêmes des instructions données sur cette loi, des associations enseignantes, mais des sociétés libres qui ont pour but de soutenir les écoles. Partout où le nombre et l'agglomération des protestants le rendent nécessaire et possible, ils doivent avoir des écoles publiques communales; partout ailleurs, les écoles libres protestantes doivent être fondées sans obstacle,

soit par des particuliers, soit par des associations.

Ici je rencontre le troisième principe applicable à la question, la liberté d'association pour l'encouragement de l'instruction primaire. La loi de 1850 consacre formellement cette liberté; elle est activement pratiquée, et avec grande raison, par les catholiques. Pourquoi les protestants n'en useraient-ils pas sans entraves? Que faisons-nous ici nous-mêmes? Ne sommes-nous pas une Société spécialement fondée, légalement autorisée, érigée en personne civile par une ordonnance du roi Charles X, pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France? Quoiqu'elles n'aient pas la même étendue, d'autres associations, instituées dans le même but et renfermées dans les mêmes limites, doivent jouir de la même liberté.

Toute entrave à l'établissement ou au maintien des écoles primaires protestantes, publiques ou libres, est une atteinte portée à tous ces principes et à tous ces droits.

A quoi et à qui attribuer maintenant ces entraves? Où en chercher et de qui en attendre le redressement?

Ce n'est point au gouvernement lui-même, au pouvoir central et supérieur qu'on doit les imputer. Ses déclarations répétées en matière de liberté religieuse ont été et sont toujours formelles et satisfaisantes; et dans la pratique, quand nous avons réclamé auprès de lui, nous l'avons trouvé juste et prêt à respecter nos droits.

C'est de certaines autorités locales que viennent pour nous les obstacles. Nous nous trouvons quelquefois en présence des préjugés ou des passions religieuses des magistrats municipaux; plus souvent ils craignent les embarras que pourrait leur susciter à eux-mêmes le libre exercice de notre droit, et veulent s'épargner la peine qu'ils auraient à prendre pour les surmonter. Ailleurs ce sont les rivalités religieuses, l'influence plus ou moins directe des autorités ecclésiastiques qui entravent l'établissement ou la liberté de nos écoles. En principe, ces deux classes d'autorités tombent, quand elles agissent ainsi, dans une grande erreur; nos écoles ne sont point une faveur que nous demandons, c'est un droit que nous exerçons. Nous respectons ce droit dans toutes les croyances religieuses, et, moralement comme politiquement, elles sont tenues de le respecter en nous. En fait, les autorités locales, les magistrats municipaux sont les premiers intéressés à ce que la jeune population de leurs villes ou de leurs campagnes soit élevée pieusement, dans des habitudes d'ordre et de respect, et passe ses journées dans les écoles plutôt que dans les rues. Et quant aux autorités ecclésiastiques, comment ne seraient-elles pas frappées du spectacle qu'elles ont sous leurs yeux? Partout tant de gens, tant de familles, tant d'enfants, sans foi, sans culte, sans éducation religieuse, complétement étrangers au christianisme, quoique vivant dans un pays chrétien! N'y a-t-il pas là un champ ouvert à tous les efforts et des conquêtes à faire pour

tous, au profit de la foi et des espérances chrétiennes? Pour moi, spécialement dévoué, comme je le suis, à la prospérité des écoles protestantes, je me félicite quand je vois les écoles catholiques prospérer, et je suis sûr que là où le clergé catholique éprouve le même sentiment et s'en montre pénétré, l'éducation et la vie religieuse, dans les diverses communions chrétiennes, se développent et se perfectionnent par une pieuse et salutaire émulation.

Quand nous ne sommes pas assez heureux pour que ce grand intérêt moral et social soit reconnu de tous, quand nous rencontrons dans les autorités locales, civiles ou ecclésiastiques, du mauvais vouloir et des obstacles, nous avons droit de demander au pouvoir central qu'il les réprime et les redresse; il nous doit l'ordre en matière de liberté et d'éducation religieuses comme pour tous nos autres intérêts. L'ordre, c'est le libre et sûr exercice des droits; quand un droit légal ne peut pas être exercé, l'ordre est troublé, et c'est le devoir du gouvernement de le rétablir, même quand ce trouble ne se manifeste pas par le bruit.

Quant à nous, Messieurs, en présence de ces difficultés, la conduite que nous avons à tenir nous est clairement tracée. Nous devons maintenir et réclamer fermement tous nos droits, poursuivre assidûment toutes nos œuvres religieuses; la mollesse ou le découragement serait désertion. Nous ne devons être en même temps ni étonnés, ni irrités des obstacles; ils résultent et de notre histoire nationale et de notre

situation comme minorité; en luttant sans relâche pour les surmonter, donnons constamment l'exemple et du respect de l'ordre et de la charité chrétienne; nous y gagnerons de la force au service de notre droit. Témoignons sans hésiter au pouvoir central notre confiance dans ses intentions, dans les déclarations que nous recevons de lui, et aidons-le nous-mêmes à surmonter les obstacles dont nous souffrons. Il nous importe que le gouvernement de notre pays ait une double conviction : la première, que nous n'abandonnerons et ne négligerons jamais rien de nos droits; la seconde, que nous savons comprendre les difficultés de sa propre situation et les ménagements qu'il a quelquefois besoin de garder. Une persévérance invincible et une patience intelligente : à ces deux conditions, et avec l'aide de Dieu, nous sommes sûrs du succès.

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE PARMI LES PROTESTANTS DE FRANCE

Séance du 17 avril 1858.

DISCOURS DE M. GUIZOT

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Nous ne commencerons pas aujourd'hui, comme nous l'avons fait souvent, en vous exprimant nos doléances et nos regrets sur l'insuffisance de nos moyens pour l'œuvre que vous nous avez confiée. J'aime mieux vous dire d'abord ce qu'il y a eu de bon et de satisfaisant dans les travaux et les incidents de l'année qui vient de s'écouler.

L'importante affaire qui nous occupait depuis trois ans, l'établissement de l'École normale d'institutrices primaires à Boissy-Saint-Léger, est enfin terminée. Le bon esprit et le bon vouloir de M. le ministre de l'instruction publique sont venus en aide à notre persévérance pour écarter les difficultés administratives qui l'entravaient. Nous avons placé à la tête de la maison une directrice et une sous-directrice qui

nous offraient les meilleures garanties, déjà confirmées par les commencements de l'expérience. Quinze jeunes élèves sont entrées dans l'École. L'œuvre excellente de notre honorable collègue, M. Henri Hottinguer, est enfin réalisée et ne tardera pas à porter les fruits que sa pieuse générosité s'en est promis.

Nous voilà donc en possession de deux grandes Écoles normales primaires, l'une d'instituteurs, l'autre d'institutrices. Le rapport que vous allez entendre sur l'École normale de Courbevoie vous prouvera que, grâce aux soins de son digne chef, M. Gauthey, elle répond de plus en plus à notre attente. Nous ne manquerons ni de bons maîtres ni de bonnes maîtresses. Les enfants à élever abondent. Aurons-nous des écoles, assez d'écoles pour les élever?

Ici, Messieurs, nous retrouvons notre insuffisance et notre tristesse; tristesse plus légitime cette année que jamais, car non-seulement nos ressources ne se sont pas accrues, mais elles ont diminué. Ce ne sont pas les produits de la vente annuelle du Comité des dames qui ont fléchi; les souscriptions de Paris sont restées à peu près les mêmes; mais les souscriptions des départements ont baissé de plus de 9,000 fr. Votre honorable trésorier, M. Delessert, vous rendra compte des causes et des détails de ce triste fait.

Pourtant, Messieurs, la nécessité des écoles est pressante, plus pressante que jamais, particulièrement pressante pour nous, protestants, qui faisons

profession de zèle pour le progrès de l'instruction populaire. Tout le monde parle du mouvement d'esprit et d'ambition intellectuelle et sociale qui caractérise notre temps ; ce mouvement pénètre dans les masses populaires ; il les agite ; il n'y a pas moyen de les y soustraire ; elles entendent parler de tout ; toutes les idées, tous les désirs, toutes les espérances arrivent jusqu'à elles. Forcément leur intelligence s'ouvre à la curiosité et à l'instruction.

Ce développement intellectuel des masses sera-t-il bon ou mauvais, salutaire ou nuisible pour elles-mêmes et pour la société ?

Cela dépend de vous, Messieurs. Le développement de l'intelligence populaire sera mauvais s'il est livré au hasard, à la seule influence de la curiosité et des passions ; il sera bon s'il est dirigé, appuyé, sanctifié par de hautes et saines influences.

On déplore souvent, et avec raison, les misères et les souffrances des classes populaires, et la dureté de leur condition, bien moins dure pourtant de nos jours qu'elle n'était jadis. Mais leur misère intellectuelle et morale est bien plus grande encore et bien plus déplorable. Songez à tous les dangers qui les entourent, à toutes les tentations qui les assiégent, au peu de moyens de défense qu'elles ont à y opposer. Les classes aisées et éclairées ont, de nos jours plus que jamais, envers les classes populaires, de grands devoirs à remplir. Elles leur doivent, dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre matériel, appui et direction. Si nous voulons que l'éducation

populaire soit morale, religieuse, chrétienne, donnons-la, répandons-la nous-mêmes. Il y a ici à la fois et un grand devoir moral et un grand intérêt social. La charité chrétienne et la prévoyance humaine sont également impérieuses dans cette question.

Constamment préoccupés, Messieurs, d'atteindre le but que vous poursuivez avec nous, nous avons cherché de nouveaux moyens d'y réussir. Nous sommes demeurés convaincus qu'un des plus efficaces serait la mission d'un ou plusieurs agents, pieux et zélés, chargés de parcourir incessamment nos Églises, d'exciter ou de soutenir le zèle, de provoquer les souscriptions et de visiter les écoles. Nous n'hésitons pas, Messieurs; nous tenterons cette voie, nous accepterons ce fardeau. Il y a des fardeaux salutaires qui fortifient les épaules qui s'en chargent. Mais pour ce dernier, nous avons besoin de votre aide, et nous y comptons, malgré nos mécomptes de cette année.

Je vous ai parlé des moyens. J'ai quelques mots à vous dire des obstacles. Je vous en ai déjà entretenus il y a trois ans. Pas plus aujourd'hui qu'alors nous n'avons de doutes sur les justes et bienveillantes intentions du pouvoir supérieur. Tout le mal provient ou des préjugés, ou de la pusillanimité ou de la légèreté de certaines autorités locales, et de ce manque de respect sérieux pour le droit qui est le mal suprême de notre pays et de notre temps. Ce mal subsiste toujours, Messieurs. Il paraît même s'être aggravé. La loi donne aux autorités locales le droit de mettre opposition à l'ouverture des écoles,

dans l'intérêt des mœurs ou de la paix publique. On a abusé de ce droit. Sous ce prétexte des mœurs et de la paix publique, des écoles protestantes ont été interdites ou même fermées, pour ce seul fait qu'elles étaient protestantes. On a vu, dans plus d'un lieu, le culte protestant reconnu, établi, pratiqué, et à côté de l'église ouverte et remplie, point d'école. Les parents ont pu adorer Dieu selon leur foi, mais non pas faire élever leurs enfants dans leur foi.

Un tel abus, Messieurs, est évidemment contraire à la liberté des cultes, à la liberté de l'instruction primaire, à la justice, au bon sens, et il est d'autant plus grave que nous avons eu quelques raisons de craindre que l'autorité supérieure ne considérât les autorités locales comme indépendantes et souveraines en cette matière. Cela est inadmissible, Messieurs, cela est impossible. Quoi donc? notre droit, en fait d'instruction primaire, serait à la merci d'un maire, d'un sous-préfet, d'un préfet, et nous n'aurions plus haut aucun recours? Nous ne pourrions réclamer nulle part contre de telles décisions, et le pouvoir central abdiquerait ses droits en nous faisant perdre les nôtres?

Nous n'admettons point, Messieurs, une telle interprétation de la loi. Nous poursuivrons sans relâche nos réclamations. Donnez-nous suffisamment, largement, les moyens d'accomplir au sein de notre Église l'œuvre de l'éducation populaire, et nous surmonterons les obstacles qui nous empêchent encore d'y réussir pleinement.

SOCIÉTÉS PROTESTANTES DE SECOURS MUTUELS ET DE PATRONAGE DE NÎMES

Séance du 22 avril 1860.

DISCOURS DE M. GUIZOT

(On lit dans le compte rendu de cette séance, publié à Nîmes :)

« Après la lecture des deux rapports présentés par les secrétaires des deux sociétés, MM. les pasteurs Viguié et Fermaud, le Président, M. le Pasteur Tachard, jaloux de payer un pieux tribut d'hommages et de regrets à la mémoire de la vénérable mère de M. Guizot, présent aujourd'hui à la séance, a rappelé la part pour laquelle elle avait contribué à déterminer et à entretenir dans notre Église l'impulsion heureuse qui, en la dotant des premières institutions de bienfaisance déjà anciennes, avait abouti successivement à celles qui venaient d'être racontées à l'assemblée. C'est ainsi qu'à une époque où presque tout était encore à faire, Mme Guizot s'entendit avec quelques Dames, amies comme elle du bien et de la piété, pour fonder sur de solides bases le Comité des Écoles qui n'a pas cessé depuis lors de fonctionner et de s'étendre, et qui a été comme la source d'où sont

sorties une portion considérable des autres œuvres qui honorent aujourd'hui l'Église de Nîmes. C'est ainsi encore que, peu d'années après, elle conçut, avec M. Boissier et Mme Pauline Vincens, la chrétienne pensée d'ouvrir un asile protecteur aux jeunes filles privées de leur père et de leur mère. Telle a été l'origine de la Maison des Orphelines du Gard, établie dès le principe dans la demeure de Paul Rabaud où elle est encore aujourd'hui; et l'assemblée a écouté avec intérêt et émotion le récit de M. le Pasteur Tachard, nous faisant assister, par un retour sur le passé, aux premiers entretiens dans lesquels il fut appelé par ces pieux fondateurs à concourir, au début de son ministère, à cette utile création. Elle a grandi depuis cette époque; elle a dernièrement donné naissance à un second établissement du même genre, l'Asile Maternel, devenu déjà son égal et son émule. Si Mme Guizot, a ajouté M. le Président, se trouvait aujourd'hui parmi nous, elle serait heureuse de voir que les grains abondants qu'elle a semés ont porté leurs fruits, et qu'à côté des œuvres anciennes fortifiées, de nouvelles œuvres sont venues prendre place pour témoigner que l'esprit qui l'animait n'a point cessé de souffler sur l'Église de Nîmes. Elle serait heureuse encore de voir son fils recevoir aujourd'hui dans cette enceinte, au milieu de ses concitoyens et de ses coreligionnaires, l'hommage dû à des talents et à des vertus qui, sous la bénédiction et avec l'aide de Dieu, ont été aussi son ouvrage; et l'assemblée sera heureuse elle-même d'entendre

l'austère et éloquente voix de notre cher compatriote nous dire où se puisent les nobles inspirations, les généreuses pensées qui enfantent le bien, qui le fécondent et en rendent l'exemple comme contagieux.

M. le Président invite M. Guizot à prendre la parole. M. Guizot s'avance vers le bureau, au milieu d'un religieux silence, et d'une voix profondément émue s'adresse à l'assemblée de la manière suivante :»

Monsieur le Président,

Avant tout, j'éprouve le besoin de vous remercier des souvenirs que vous venez de rappeler. Rien ne pouvait m'aller plus droit au cœur que vos paroles en mémoire de ma mère. Dans aucune bouche elles ne pouvaient être mieux placées que dans la vôtre, ni dans aucun lieu mieux appréciées qu'ici. C'est ici que ma mère a passé la plus longue et la plus douloureuse portion de sa vie. C'est dans ce temple que pendant bien longtemps elle est venue prier. C'est ici (pardonnez-moi ces expressions d'orgueil filial), c'est ici que se sont déployées sa vertu quand elle a eu beaucoup à souffrir, sa charité quand elle a pu agir pour faire le bien. C'est ici que j'aurais voulu la retrouver toujours, ou la ramener. Cette joie ne m'a pas été accordée. Au regret de l'avoir perdue, se joint pour moi le regret d'avoir laissé tout ce qui reste d'elle ici-bas en terre étrangère, dans une terre où, comme moi, elle a reçu la plus cordiale, la plus affectueuse hospitalité, mais pourtant en terre étran-

gère. C'est ici, j'en suis sûr, que ma mère aurait voulu se reposer de ses travaux, entourée et suivie de ses œuvres, comme dit l'Évangile. Dieu en a ordonné autrement. J'ai appris de ma mère à me soumettre à ses décrets.

J'ai écouté, Messieurs, avec un vif intérêt les deux rapports que vous venez d'entendre; ils m'ont replacé en présence des idées, des sentiments, des travaux qui m'ont longtemps préoccupé et me préoccupent encore souvent. Si je n'étais pas ici, si j'étais resté à Paris, j'aurais assisté, dans le cours de cette semaine, à plusieurs réunions semblables à la vôtre; j'aurais présidé la séance annuelle de la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France, de cette Société qui travaille à répandre les bienfaits intellectuels, comme vous travaillez à régler et à soutenir les conduites. C'est un beau et satisfaisant spectacle que celui de cette similitude, de cette harmonie de sentiments et d'efforts qui se manifeste en France parmi les protestants, quelle que soit la diversité des lieux et des situations : c'est là l'unité morale du protestantisme, unité qui subsiste et se maintient dans le libre exercice de notre foi. Et probablement, Messieurs, nous ne nous sommes jamais rendu un compte bien complet de tout le bien que font ces diverses Sociétés, partout répandues et partout les mêmes. Ce n'est pas seulement le bien direct et personnel de prévenir des misères, d'instruire des enfants, de former de bons ouvriers; elles font un bien plus général et plus

précieux encore, quoique indirect. Vous savez tous, personne ne peut méconnaître dans quel état de fermentation et de transformation est aujourd'hui notre société. L'activité, le mouvement, l'accroissement du travail, de la richesse, du bien-être y sont immenses; mais à côté du mouvement général ascendant, il y a partout dans la société un grand trouble; au progrès social se joint une grande perplexité morale. Pour échapper aux périls de cet état, pour qu'un mouvement si puissant tourne en définitive au bonheur et à l'honneur de l'humanité, bien des conditions sont nécessaires. Deux surtout me frappent en ce moment. Il faut que la population adonnée au travail manuel et quotidien, et qui puise dans ce travail ses moyens d'existence, se forme à l'esprit d'ordre et de prévoyance; en même temps qu'elle vit au jour le jour, il faut qu'elle s'accoutume à se préoccuper de l'avenir et à le préparer. Il faut, d'autre part, que les classes plus favorisées du sort, et qui jouissent d'une situation toute faite, s'animent d'une vive sollicitude pour la condition des masses, et s'appliquent constamment à les soutenir, à les soulager, à les encourager. Chez les uns, la prévoyance chrétienne, chez les autres, la sympathie chrétienne; c'est à ces deux conditions, c'est avec ces deux forces que nous pouvons lutter contre les périls de notre état social, et (ce qui est plus pressant encore) contre les vices qu'il engendre; l'égoïsme chez les heureux du monde, l'envie chez les dénués et les pauvres, ce sont là les deux grandes plaies morales de notre

temps; les uns s'enferment et s'endorment dans leur prospérité, les autres contemplent d'un regard haineux le bonheur d'autrui; les uns se glacent, les autres s'irritent. C'est à la prévoyance des uns et à la sympathie des autres qu'il appartient de changer ce déplorable état des âmes. On dit souvent (c'est la formule proverbiale) : *Aide-toi, le Ciel t'aidera;* je voudrais compléter et rectifier cette maxime; il faut dire : *Aide-toi toi-même, aidez-vous les uns les autres, et Dieu vous aidera.* C'est dans cette double et mutuelle action que réside le salut.

Un peintre moraliste, probablement peu connu de vous, Messieurs, mais très-populaire en Angleterre sa patrie, Hogarth, a peint deux histoires, deux séries de scènes de la vie commune, qui ont été gravées et qu'on trouve répandues partout dans les bibliothèques, les lieux publics, les centres de réunion en Angleterre. C'est l'histoire du *bon et du mauvais Apprenti.* On voit, on suit le bon et le mauvais apprenti à travers les diverses époques et les divers incidents de leur vie, à l'école, dans l'atelier, dans leur ménage, au cabaret; l'un docile, laborieux, studieux, réglé dans ses mœurs, économe, pieux; l'autre paresseux, fainéant, indiscipliné, désordonné. Ils traversent l'un et l'autre des situations diverses, tantôt heureuses, tantôt malheureuses; mais leur conduite finit par décider de leur destinée; le bon apprenti, à force de travail, de mœurs honnêtes, de prévoyance, devient un bourgeois aisé et honoré; le mauvais apprenti est conduit par ses désordres à la

prison et à une mort honteuse. Ces deux séries de scènes, placées sous les yeux du peuple anglais, ont exercé sur lui une véritable influence. J'ai souvent regretté que Hogarth n'eût pas peint aussi deux autres histoires, celle du bon patron et celle du riche égoïste et indifférent au sort des masses. Il eût pu, en retraçant les scènes de ces deux vies, en mettre en lumière les résultats si différents, et montrer quelle bonne ou quelle mauvaise influence se déploie, quels bons ou quels mauvais rapports s'établissent entre les diverses classes de la société, selon que les heureux du monde sont indifférents ou bienveillants, égoïstes ou sympathiques envers leurs frères. C'eût été là aussi un moral spectacle à placer sous les yeux du public.

Je me félicite et je vous félicite, Messieurs, de ce que notre société protestante, et en particulier cette ville, notre patrie, avancent de plus en plus dans les voies de la prévoyance chrétienne et de la sympathie chrétienne. C'est là le grand sens et le grand résultat des deux Sociétés dont nous venons d'entendre les rapports et de toutes les associations analogues. Là est aussi la source de nos meilleures espérances pour l'avenir. Il y a quelques jours, en arrivant dans ces murs, j'ai été frappé de tous les embellissements qui s'offraient à mes yeux, ces quartiers nouveaux, ces larges avenues, ces fontaines majestueuses, ces maisons qui sont des palais, toutes ces œuvres, tous ces témoignages d'un grand progrès de la richesse, de la civilisation, du bien-être général. Je prenais plai-

sir à contempler, à admirer. Et pourtant un doute inquiet s'élevait dans mon âme; qu'y a-t-il derrière ces magnificences nouvelles? Quel état moral couvrent ces brillants progrès? Plus d'une fois déjà, dans l'histoire du monde, de grands monuments ont été élevés, de grands progrès matériels se sont accomplis au milieu de l'affaiblissement et du déclin moral des nations. Il ne faudrait pas aller chercher bien loin d'ici pour en trouver des exemples. En serions-nous là de nos jours? Non, Messieurs; la réponse à cette inquiétante question est dans ce temple, dans cette réunion, dans les sentiments, dans les efforts et de vos sociétés bienfaisantes, et de toutes les sociétés analogues partout répandues dans notre France. Ce sont là les œuvres morales qui se poursuivent à côté et au-dessus de nos progrès matériels. Persévérons, Messieurs; que chacun de nous s'aide lui-même; aidons-nous chrétiennement les uns les autres : Dieu nous aidera tous; et notre temps verra et fera autre chose que des routes, des chemins de fer et des palais; et les âmes humaines s'élèveront en même temps que les destinées humaines deviendront plus faciles et plus douces.

ESSAIS

PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES

ENCYCLOPÉDIE

ENCYCLOPÉDIE (ἐν, en ; κύκλος, cercle ; παιδεία, instruction, enseignement, connaissance), enseignement *encyclique*, c'est-à-dire universel, dépôt de toutes les connaissances humaines [1].

Le titre seul prouve que, rigoureusement parlant, l'ouvrage est impossible. Le genre humain ne sait pas tout, et nul homme, nulle réunion d'hommes n'est capable de recueillir et d'enfermer dans un livre

[1] En tête de l'article *Encyclopédie*, Diderot définit ce mot : « enchaînement de connaissances, » et l'Académie française a adopté cette définition : elle n'est point exacte ni conforme au sens étymologique : ἐγκύκλιος signifie *circulaire* et au figuré *complet, universel*. Les Grecs appelaient ἐγκύκλιος παιδεία, ἐγκύκλια μαθήματα, *une éducation complète, l'ensemble des connaissances que tout Grec libre devait acquérir*. On lit dans Strabon (l. I, p. 34, édit. d'Amsterd., 1707) : τῆς ἐγκυκλίου καὶ συνήθους ἀγωγῆς τοις ἐλευθέροις μετασχόντα, *les choses qui font partie de l'éducation complète et ordinaire des hommes libres;* dans Démosthène : τα ἐγκυκλία δικαία, *les droits qui appartiennent à tous les citoyens*, etc.

tout ce que sait le genre humain. Le mot *Encyclopédie*, dans son sens littéral et philosophique, n'est donc qu'un mensonge de l'ambition et de l'orgueil d'esprit.

Cependant, depuis le milieu du siècle dernier, on persiste à tenter des Encyclopédies, et le public ne cesse pas de les bien accueillir. Dans les pays les plus divers d'institutions, de croyances, de mœurs, de telles entreprises ont été formées et accomplies. Et loin de se ralentir, ce mouvement se propage et s'accélère de nos jours; en France, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, malgré tant d'Encyclopédies déjà publiées, d'autres paraissent ou se préparent : sous des titres différents, des ouvrages de même nature se multiplient partout, et presque tous sont déjà en possession du succès [1].

N'est-ce là qu'un de ces caprices, un de ces accès d'enthousiasme auxquels se livre quelquefois l'esprit humain? Ou serait-ce que l'impossibilité d'une telle œuvre n'a pas même été soupçonnée, et que les écrivains et le public se flattent encore, les uns de resserrer, l'autre de posséder dans un seul livre tout ce qu'on peut savoir?

Il n'en est rien; des caprices intellectuels n'ont pas tant d'étendue et de durée; la naissance de la mode encyclopédique est déjà loin de nous : une violente réaction a même eu lieu contre l'esprit qui, dans le siècle dernier, enfanta chez nous la première Ency-

[1] Voir la *Bibliographie* placée à la fin de cet article.

clopédie; elle n'a point de défauts, point de lacunes, qui n'aient été mis au jour; on s'est élevé, même avec colère et injustice, contre l'arrogante vanité d'un pareil dessein : aucune illusion, aucune espérance chimérique ne peut subsister maintenant à cet égard.

Cependant les Encyclopédies continuent, et les hommes même qui s'en plaignent en font à leur tour pour guérir le mal qu'ils les accusent d'avoir produit [1].

Il y a évidemment, à cette invincible et universelle persévérance, une cause plus puissante que les prétentions de quelques philosophes. A coup sûr, les Encyclopédies sont tout autre chose qu'une œuvre littéraire et savante; la popularité leur vient d'ailleurs.

Consultons l'époque où elles sont nées. On a beaucoup parlé de la philosophie du XVIIIe siècle, de la nouveauté de ses idées, des immenses progrès qu'elle a fait faire à l'esprit humain. Sans doute il y a eu alors des idées nouvelles, d'habiles philosophes, des progrès intellectuels; mais ce n'est point là le grand côté du siècle ni son caractère dominant. Les théories de la sensation et de la souveraineté du peuple sont aussi anciennes que le monde ; Descartes est un plus puissant métaphysicien que Condillac; Rousseau

[1] Plusieurs ouvrages de ce genre, notamment l'*Encyclopædia britannica*, publiée par M. George Cleig (Edimbourg, 1814, 5e édit., 20 vol. in-4°), sont rédigés dans des principes directement opposés à ceux de la première Encyclopédie française.

lui-même est plus original par son talent que par ses idées. A part les sciences naturelles, le XVIIIe siècle n'est pas celui qui a fait, dans le champ de la connaissance humaine, les plus importantes découvertes et les plus glorieux travaux.

Ce qui le distingue et fera sa gloire, c'est d'avoir recherché et accepté les conséquences pratiques de ses idées, d'avoir mis la science en contact avec la société. Dans l'étude de la vérité considérée en elle-même et sous un point de vue purement intellectuel, d'autres siècles ont porté plus d'originalité et de profondeur; le premier, celui-ci a proclamé que la vérité avait droit de gouverner le monde. C'est un siècle d'application bien plus que de théorie, de civilisation bien plus que de science. Peu de chose restera de ses doctrines; il a changé sans retour la condition de l'humanité.

Veut-on de ceci une preuve irrécusable? qu'on regarde sous quel aspect la science s'est présentée alors à l'esprit des hommes et dans quelles dispositions ils l'ont étudiée. Les siècles précédents, le XVIIe surtout, portaient dans cette étude un désintéressement naïf et sincère; les esprits marchaient à la recherche du vrai sans préméditation, sans arrière-pensée, pour le seul plaisir de le connaître, sans en rien attendre, ni lui rien demander de plus. Mais leurs connaissances et leurs idées n'avaient nul effet réel et pratique; ils ne songeaient point à s'en prévaloir pour influer sur le monde extérieur, pas même pour le juger; et, dans leurs rapports avec l'état

social, les doctrines étaient sans conséquence et la vérité sans pouvoir. Le XVIIIe siècle au contraire n'a point cultivé les sciences morales pour elles-mêmes et d'une façon désintéressée ; une intention étrangère à la science y préoccupe évidemment les esprits ; en philosophie, en histoire, c'est un but déterminé d'avance qu'ils poursuivent ; ils ont besoin de certains résultats ; la vérité est pour eux un moyen ; ils la cherchent comme un argument au profit d'une cause, comme une arme pour un combat. En revanche la science est devenue pratique, la vérité puissante ; elles ne se tiennent plus à l'écart du monde réel ; elles l'examinent et le jugent, et le somment de se régler selon leurs lois : le droit réclame l'empire sur le fait ; les doctrines sont des événements.

Filles du XVIIIe siècle, les Encyclopédies portent le même caractère ; elles ont pour objet le progrès de la société plutôt que de la science ; comme œuvre philosophique, leur valeur ne saurait être grande ; comme moyen de civilisation, leur mérite est immense : c'est là leur vraie nature et la vraie cause de leur succès.

Comment une encyclopédie serait-elle une œuvre philosophique? l'unité y manque nécessairement. Que des hommes, liés par la similitude de leurs opinions et de leurs vœux, mettent en commun leurs travaux pour agir ensemble et dans le même sens sur leurs contemporains, de là naît sans doute une sorte d'unité pratique, suffisante pour imprimer à cette œuvre collective une direction bien déterminée,

et produire au dehors de grands résultats. Ce caractère peut se rencontrer dans une Encyclopédie. Mais il y a bien loin de cette unité imparfaite et grossière, bonne seulement pour l'action, à l'unité pure et véritable qui domine dans l'esprit du poëte, de l'artiste ou du philosophe, qui coordonne, pénètre, vivifie toutes les parties d'une grande composition, et en fait, pour ainsi dire, un corps harmonique et animé. Celle-ci ne peut naître que de la pensée d'un homme; aucune coalition, aucune combinaison factice ne saurait la produire; une société de philosophes ne peut pas plus enfanter un grand ouvrage philosophique qu'une société de poëtes une épopée ou une tragédie.

Nos encyclopédistes refusèrent d'accepter cette impossibilité; leur temps était celui de l'ambition et de l'espérance; ils se flattaient de réduire en système tout le savoir de l'homme, et voulaient faire, de leur ouvrage, non-seulement un moyen d'influence, mais un monument. Ils imaginèrent de commencer par une classification systématique des connaissances humaines, et un tableau imité de celui de Bacon fut chargé d'imprimer à l'Encyclopédie un grand caractère d'ensemble et d'unité.

C'était une singulière idée que de placer un tel tableau en tête d'un dictionnaire où les articles sont jetés pêle-mêle, selon les hasards de l'alphabet, et d'inscrire ainsi un système au-dessus du chaos. On essaya, par des renvois indiqués à chaque article, de remédier à cet inconvénient et d'établir, entre l'arbre

encyclopédique et l'Encyclopédie elle-même, quelque relation. Mais l'unité ne peut être le résultat de tels artifices mécaniques; on aurait beau numéroter, selon leur ordre légitime, des membres épars, exécutés par des artistes différents et confusément entassés, nul n'y verrait une statue. En dépit des renvois, l'arbre encyclopédique et l'Encyclopédie sont demeurés étrangers l'un à l'autre ; l'unité a été affichée sur le frontispice ; elle n'a point pénétré dans le monument.

Elle y aurait pénétré en vain : quand, au lieu de suivre simplement l'ordre alphabétique, on aurait savamment distribué les matières et les articles selon la classification établie par Bacon ou d'Alembert, l'Encyclopédie n'en serait pas devenue une œuvre plus philosophique; l'unité véritable n'y aurait pas moins manqué.

Une classification ne suffit point pour la produire. Les classifications n'ont communément pour objet que d'établir entre les faits un certain ordre à l'aide duquel l'esprit les puisse voir, comprendre et retenir facilement. L'unité qui en résulte, purement extérieure et pratique, est presque toujours artificielle, arbitraire, et pourrait être obtenue par mille procédés différents. Qui ne sait que dans toutes les sciences, naturelles, historiques, morales même, on a imaginé et employé une multitude de classifications diverses qui toutes, une fois établies et acceptées, ont eu le même mérite, savoir de servir à l'intelligence de guide, à la mémoire de soutien? Les faits peuvent

être considérés sous plusieurs aspects et se lient les uns aux autres par des rapports divers; selon qu'on adoptera tel ou tel de ces rapports pour principe de la classification, elle variera sans cesser d'atteindre son but. L'arbre encyclopédique de Bacon et de d'Alembert n'est qu'une classification de ce genre. Ils en ont cherché le principe dans la diversité des facultés humaines; ils ont distingué la mémoire, la raison et l'imagination, et classé les sciences et les arts selon leur rapport avec l'une ou l'autre de ces facultés. Sans examiner ici le mérite du principe même de cette classification, sans rechercher si de telles distinctions entre les facultés humaines sont autre chose qu'un moyen d'observation et d'étude, qui ne voit qu'on pourrait classer les sciences et les arts d'après un grand nombre de principes différents? On pourrait, par exemple, chercher le moyen de classification dans le monde extérieur, non dans l'esprit humain, et distribuer les sciences et les arts selon leur objet; la distinction commune des trois règnes, c'est-à-dire de la nature inorganique, organisée et animée, deviendrait ainsi la base d'un arbre encyclopédique aussi complet, aussi régulier que celui qu'ont élevé Bacon et d'Alembert sur la distinction, plus arbitraire et plus vaine peut-être, de nos facultés. On pourrait trouver dans l'opposition de l'homme et du monde, du spectacle et du spectateur, du *moi* et du *non moi*, un principe de classification pris, comme le leur, au dedans de nous-mêmes et pourtant fort différent. On pourrait aussi distribuer les sciences et

les arts selon leur généalogie et dans l'ordre de leur naissance et de leur développement. Considérées sous un point de vue vraiment philosophique, toutes ces classifications encourraient de graves reproches; mais pratiquement elles auraient toutes à peu près les mêmes avantages et produiraient le même résultat.

D'Alembert lui-même l'a fort bien senti et s'est empressé de le déclarer : « Comme dans les cartes « générales du globe que nous habitons, dit-il, les « objets sont plus ou moins rapprochés et présentent « un coup d'œil différent selon le point de vue où « l'œil est placé par le géographe qui construit la « carte, de même la forme de l'arbre encyclopédique « dépendra du point de vue où l'on se mettra pour « envisager l'univers littéraire. On peut imaginer « autant de systèmes différents de la connaissance « humaine que de mappemondes de différentes pro- « jections..... Nous sommes trop convaincus de « l'arbitraire qui règnera toujours dans une pareille « division pour croire que notre système soit l'unique « ou le meilleur... Il ne faut donc pas attribuer à notre « arbre encyclopédique plus d'importance que nous « ne prétendons lui en donner; c'est une espèce de « dénombrement des connaissances qu'on peut ac- « quérir, dénombrement frivole pour qui voudrait « s'en contenter, utile pour qui désire d'aller plus « loin[1]. »

[1] *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, p. 15, 19, édit. in-fol. de 1751.

Dans l'article *Encyclopédie,* Diderot a exprimé la même idée[1] : esprits bien supérieurs à leurs propres ouvrages, l'un et l'autre ne voulaient pas qu'on pût les accuser de se méprendre sur le vrai caractère d'un travail dont l'Encyclopédie, comme œuvre philosophique du moins, attendait pourtant toute son unité.

Les classifications n'ont de valeur réelle et scientifique qu'autant qu'elles sont l'expression d'une idée, le résultat d'un système sur le fond même des questions que la science a pour objet ; et leur mérite dépend alors de celui de l'idée qu'elles expriment, du système qui les produit. Qu'un physiologiste, par exemple, découvrant la loi générale des phénomènes de la vie et de leurs rapports avec l'organisation, en déduise une classification des êtres animés, celle-ci ne sera plus une œuvre arbitraire et d'ordre purement extérieur, car elle mettra au jour, sous ses diverses formes et dans toutes ses ramifications, le fait simple et primitif qui régit cette portion de la nature. Mais des classifications de ce genre et vraiment philosophiques sont nécessairement d'une portée restreinte ; c'est seulement dans des sciences spéciales qu'on peut se flatter d'y parvenir. Une telle classification encyclopédique est impossible, car elle aurait pour objet la totalité des faits et des êtres ; elle exigerait que l'homme pût comprendre le système général de l'univers et en démêler le principe, qu'il

[1] *Encyclopédie*, t. v, p. 640, au *verso*.

se fût posé au sein de l'unité suprême et infinie pour contempler de là toutes choses et saisir le lien qui les unit. Les limites de sa puissance et de sa science sont inconnues, mais elles ne vont point jusques-là.

Une Encyclopédie ne saurait donc être un système régulier et complet, une œuvre vraiment philosophique; on ne parviendrait jamais à lui donner qu'une unité imparfaite, arbitraire, apparente : l'unité véritable qu'elle exigerait surpasse les forces de l'humanité.

Est-ce du moins un moyen direct de faire faire aux sciences de grands et rapides progrès?

Il est permis d'en douter, par deux raisons surtout qui, malgré leur opposition apparente, concourent au même résultat.

On ne sait pas quel degré de désintéressement, quel éloignement de toute vue étrangère au travail même animent les hommes qui se vouent à la science, quel que soit son objet. Ils l'aiment et la cultivent pour elle seule, pour le seul plaisir de découvrir la vérité, par cette noble soif de connaître, privilége sublime de notre nature, sans aucune idée, je ne dis pas d'intérêt personnel, mais d'application quelconque, sans songer que leurs travaux pourront avoir quelque autre résultat. Il semble que l'homme, pour atteindre à la vérité, ait besoin de concentrer vers ce but toutes ses forces, et qu'aucune intention, aucune pensée ultérieure ne le vienne distraire d'un si grand dessein. En revanche ce n'est qu'à un tel désintéressement, à ce complet oubli du monde exté-

rieur et de soi-même qu'il a été donné de faire faire aux sciences leurs plus glorieux progrès. Qu'on cite un exemple de grandes découvertes scientifiques, de grandes vérités obtenues par un autre mobile que le seul amour de la science et de la vérité : dans les sciences morales, exactes et naturelles, dans les temps anciens et modernes, Platon et Archimède, Newton et Descartes, Lagrange et Haüy, tous les hommes dont le nom rappelle les conquêtes de l'esprit humain, peuvent être apportés en preuve que, par une dispensation admirable, la Providence attache en ceci le triomphe à la pureté de la passion.

Or une Encyclopédie est toujours, jusqu'à un certain point, une œuvre pratique, conçue dans un dessein applicable au monde extérieur, et dont la science n'est pas le but unique, ni même dominant. Ce n'est point de là que peut venir l'impulsion qui fait découvrir le système du monde, ou sonder les mystères de la destinée humaine. Il faut, à de tels travaux, une plus entière abnégation de tout projet, et toute la liberté de la pensée affranchie du fardeau des choses d'ici-bas.

Il y faut aussi la perspective d'une gloire personnelle, claire, sans partage. On ne fait pas de grandes découvertes scientifiques par voie d'association et en commun ; elles sont le fruit de méditations solitaires, et celui qui s'y livre a besoin, pour récompense, que sur lui seul aussi tombent et s'arrêtent les regards. Or une Encyclopédie est une œuvre immense et qui n'appartient à personne ; chaque science s'y perd

dans la foule des sciences, chaque homme dans la foule des hommes; chacun y peut apprendre quelle petite place il occupe, lui et son savoir, dans l'océan de la connaissance humaine : vue excellente pour rabattre l'orgueil d'Alcibiade, mais peu propre à échauffer les savants de ce zèle passionné qui leur fait oublier l'importance relative de leurs travaux pour ne songer qu'à leur noble but, la conquête de la vérité.

Enfin, les hommes qui font faire aux sciences de grands pas ne peuvent s'adresser et ne s'adressent guère en effet à ce vaste public auquel les Encyclopédies sont destinées; partant du point où la science est arrivée parmi les savants, c'est pour les savants seuls qu'ils écrivent, et leurs ouvrages sont spéciaux comme le public capable de les juger. Une Encyclopédie traite de toutes choses, et pour toutes sortes de lecteurs ; ce n'est point là le lieu que l'auteur d'une découverte vraiment scientifique choisira pour la mettre au jour.

Mais si la lumière se concentre dans un foyer, c'est pour se répandre sur le monde; la science a un autre but que de satisfaire une noble curiosité; la vérité est aussi féconde que belle; il est donné à peu d'hommes de la découvrir, mais il appartient à tous de la reconnaître et de recueillir ses bienfaits; aux progrès de l'esprit humain doivent correspondre ceux de l'espèce humaine; considéré dans son existence terrestre, c'est pour la civilisation, pour le développement et l'amélioration de l'état social que

l'homme vit et travaille. Ici commence la vraie tâche des Encyclopédies et se déploie toute leur utilité.

Et d'abord, pour ne parler que de leur effet le plus général, elles ont un noble mérite : par la grandeur seule du spectacle scientifique qu'elles exposent aux yeux du public, elles éveillent, propagent, fortifient ce respect et ce goût de la science qui est peut-être le premier moyen, et, à coup sûr, l'indispensable condition de la civilisation et de ses progrès. Comme de grands et hardis monuments donnent, du peuple qui les entreprit, une haute idée, et le font admirer de siècle en siècle, de même ce monument des travaux de l'esprit humain fait naître, dans l'âme de ceux qui le contemplent, un profond sentiment de sa puissance et de ses droits. En y regardant de près, on reconnaîtra les défauts de l'édifice, le manque de proportions, les lacunes, peut-être même l'instabilité des fondements; il n'en est pas moins vrai que l'impression commune qu'il suscite est morale, utile, et, si je puis ainsi parler, civilisante; c'est une impression d'estime pour le savoir, d'affection pour la vérité, de respect pour l'ordre intellectuel, de zèle pour le service de l'humanité. Cette impression a ses périls comme toutes choses; elle peut devenir orgueil, folle confiance; elle peut contribuer à jeter les hommes dans de funestes erreurs; mais, à tout prendre, le bien domine dans sa nature comme dans ses effets; elle appartient à des temps de progrès et de gloire; et le siècle qui n'en serait pas susceptible serait bien près de la plus triste, de

la seule vraie décadence; la vie intellectuelle lui manquerait.

Les Encyclopédies entretiennent, fomentent, développent la vie intellectuelle, même dans des esprits qui ne l'auraient jamais connue, qui peut-être n'en auraient jamais conçu le désir. Un théologien philosophe, aujourd'hui l'honneur de l'Écosse, M. Chalmers, a fait cette judicieuse remarque, qu'il n'en est pas des besoins intellectuels comme des besoins physiques d'autant plus pressants qu'on tarde davantage à les satisfaire; la faim, la soif, ne cessent de croître si on ne les apaise pas, et deviennent enfin des tourments intolérables : la nature morale de l'homme n'a point cette exigence invincible et spontanée; elle s'engourdit si rien ne la provoque, et, plus l'aliment qui lui convient lui manque, plus elle se résigne à s'en passer. C'est le fatal effet de l'ignorance comme de la servitude que l'homme finit par y perdre le sentiment de sa misère et le désir d'y échapper. Que son intelligence au contraire ait approché de la vérité, elle en deviendra chaque jour plus avide; si notre nature morale a besoin d'être excitée, elle possède en revanche ce privilége qu'elle ne peut connaître ni épuisement, ni satiété, ni fatigue même, et que l'exercice redouble ses forces et la jouissance ses désirs. Or les Encyclopédies, plaçant une foule d'idées et de faits à la portée d'une foule d'hommes qui n'y songeaient point, qui sans cela peut-être n'en auraient jamais entendu parler, font pénétrer partout et arriver, pour ainsi dire, de toutes parts,

cette provocation dont notre intelligence a besoin. Les ouvrages spéciaux ne parviennent qu'aux hommes qui les demandent et ont formé d'avance le dessein de s'en servir. Par la voie des Encyclopédies, les connaissances de tout genre vont au-devant de tous les lecteurs; les regards de celui qui s'occupe d'histoire y tomberont sur un article de philosophie; y cherchez-vous le sens de quelque terme? l'explication pratique d'un art appellera votre attention. C'est comme un vaste bazar intellectuel où les résultats de tous les travaux de l'esprit humain s'offrent en commun à quiconque s'y arrête un moment, et sollicitent à l'envi sa curiosité.

Je sais, et me suis hâté de le dire, qu'ainsi ne naîtra point une instruction profonde, et qu'à celui qui voudra faire, de telle ou telle science, l'objet de son étude, les traités spéciaux seront toujours nécessaires. Mais, dans l'ordre moral comme dans la société civile, le temps du privilége exclusif est passé sans retour; en fait de science comme de gouvernement, une classe nombreuse s'est formée qui, sans y consacrer sa vie, ne doit et ne veut plus y demeurer étrangère, empressée de cultiver son intelligence, capable de prendre plaisir, ne fût-ce qu'en passant, à la contemplation de la vérité. C'est à cette bourgeoisie du monde intellectuel que les Encyclopédies sont surtout destinées; elle y trouve réunies, résumées, taillées, pour ainsi dire, à sa mesure, des connaissances qu'elle n'aurait pas le loisir d'étendre plus loin ni de chercher ailleurs. On a beaucoup parlé,

et avec raison, des conquêtes et de l'influence de la bourgeoisie dans l'ordre politique; chaque jour, dans nos manufactures, les produits de tout genre s'adaptent de plus en plus à ses besoins et à ses moyens : par quelle absurde exception n'aurait-elle pas aussi, dans l'ordre intellectuel, ses droits et son empire? Parce que la science n'est pas sa vocation spéciale et dominante, faut-il que ses convenances et ses goûts en fait d'étude ne soient pas consultés et satisfaits? Que l'aristocratie savante ne s'y trompe point; il y aurait pour elle, à s'isoler avec dédain, la même erreur, le même péril, qui ont perdu tant d'autres aristocraties; la prospérité des hautes sciences mêmes est étroitement liée aux progrès scientifiques de la classe moyenne; là ne réside point, il est vrai, le public spécial auquel les savants s'adressent et dont le suffrage fait leur récompense; mais là se forme ce public général dont l'activité intellectuelle alimente et soutient celle de tous les autres, qui ne décide point des renommées, mais qui les accepte et les propage; public véritable pour qui se font en définitif toutes choses, et qui ne peut languir dans l'ignorance ou l'apathie sans que la langueur atteigne bientôt ces régions supérieures du savoir où un imprudent orgueil se permet quelquefois de le dédaigner.

Là même du reste les Encyclopédies exercent directement une influence salutaire; elles font tomber les barrières qui séparent les sciences diverses, et les contraignent à ne pas s'ignorer réciproquement. Le

régime des castes a longtemps prévalu dans le monde savant; de même qu'il n'y avait presque aucune relation entre les savants et le peuple, de même les savants demeuraient presque absolument étrangers les uns aux autres; médecins, jurisconsultes, théologiens, érudits, artistes, chacun vivait renfermé dans son étude comme un moine dans son ordre; les sciences même les plus étroitement liées par leur objet et leurs moyens, la médecine et la chirurgie par exemple, étaient rigoureusement séparées; aussi, à l'exception des hommes de génie, comme Descartes, Gassendi, Leibnitz, l'esprit des savants manquait en général d'étendue et de liberté; et plus on pénétrait dans les professions qui appliquent la science aux besoins de la vie commune, plus les inconvénients de cette classification monacale devenaient choquants et fâcheux. Les Encyclopédies la font disparaître; elles établissent entre les sciences une sorte de communauté, y introduisent l'esprit d'association, rapprochent les artistes des lettrés, les praticiens des philosophes, mettent enfin chaque savant en mesure de s'instruire, sans de trop longs efforts, de ce qui n'est point l'objet spécial de son étude, assez du moins pour que l'étendue nouvelle de son instruction et de ses idées tourne ensuite au profit de ses travaux. C'est le principal avantage des Universités et des Académies que tous les savants y vivent ensemble, communiquent, s'interrogent, discutent, et s'animent et s'éclairent tour à tour. Autant qu'un livre peut suppléer à la société vivante, les Encyclopédies ont

cette vertu; elles entourent, pour ainsi dire, le savant solitaire de doctes et bienveillants collègues qu'il peut consulter à toute heure, et elles empêchent ainsi que l'isolement de sa vie et la spécialité de ses études ne resserrent dans d'étroites limites ses idées et son savoir.

Parlerai-je enfin de leur utilité commune et pratique, de l'abondante instruction, des innombrables renseignements qu'elles fournissent et qui s'appliquent à tant de circonstances, à tant de besoins de la vie? Dans les grandes villes, au milieu de toutes les facilités, de toutes les richesses de la société humaine, on oublie trop qu'une multitude de familles indépendantes, aisées, dont le travail n'absorbe point le temps ni les facultés, vivent dans une situation toute différente, celles-ci à la campagne, celles-là dans de petites villes, éloignées de toutes ces ressources de la science et de l'industrie qui se pressent autour de nous. C'est là qu'on apprend à connaître le prix de cette science domestique qui se transporte en quelques volumes dans la solitude la plus profonde. Sans doute elle est incomplète et fautive; on se trompe souvent dans l'application qu'on en fait; mais, à tout prendre, elle éclaire et dirige plus souvent encore; elle diminue les embarras, les ennuis de l'isolement; elle rassure les imaginations; elle établit enfin, entre des milliers d'individus dispersés et les grands foyers de la science, une sorte de lien intellectuel dont l'importance et les effets se laissent difficilement apprécier.

Qu'est-ce que tout cela, sinon autant d'actes de civilisation, sinon la civilisation elle-même? Les Encyclopédies sont au nombre des innombrables procédés qu'emploie, pour accomplir son œuvre, cette puissance de perfectionnement et de progrès qui est l'apanage du genre humain; elle les a fait inventer comme elle a fait inventer l'écriture, l'imprimerie, les journaux, la navigation, les canaux, tous les moyens de communication, matérielle ou intellectuelle, entre les hommes; et c'est ainsi qu'elle poursuit incessamment son but, qui est de développer de plus en plus la nature humaine, d'appeler chaque jour un plus grand nombre d'individus à l'activité de l'intelligence, à la jouissance des biens de l'état social.

Veut-on s'assurer, par une dernière voie, que telles sont en effet l'utilité des Encyclopédies et leur vraie destination? Qu'on examine les divers reproches qu'elles ont encourus : les uns tombent sur les Encyclopédies considérées comme œuvre philosophique, et ils sont presque tous fondés; les autres s'adressent aux Encyclopédies considérées comme moyen de civilisation, et ils sont tous illégitimes, car on pourrait aussi bien les adresser à la civilisation elle-même. Sous le premier point de vue, on a reproché aux Encyclopédies l'impossibilité de tenir ce que promet leur nom, le manque d'unité qui y règne dans les doctrines, même lorsqu'elles ont une tendance pratique bien déterminée, la disproportion des parties, celles-ci maigres et mutilées, celles-là portées à un

excessif développement, etc., etc. Tout cela est vrai, et on ne m'accusera pas d'avoir cherché à le dissimuler. Sous le second point de vue, les Encyclopédies, dit-on, répandent une science incomplète, et la répandent au hasard, sans savoir si les esprits sont préparés à la recevoir, quel usage ils en feront, si même ils en ont envie et la demandent; elles provoquent par là, ou du moins elles favorisent une activité intellectuelle intempestive et mal répartie; elles propagent trop vite, dans la société tout entière, les idées qui naissent dans la région supérieure, et qui ne devraient pas en sortir avant d'avoir subi l'épreuve du temps; elles font ainsi beaucoup de demi-savants, enfantent la présomption, la légèreté des opinions, des études, et tous les défauts qui en résultent pour les individus, et tous les dangers qui en peuvent naître pour les peuples. Je ne discuterai point ici tant de graves accusations; je me bornerai à demander s'il en est une seule qu'on ne puisse intenter également contre l'imprimerie, la liberté de la presse, les journaux, l'active circulation des idées et des capitaux, en un mot contre la civilisation elle-même. Il est vrai, elle ne purge point l'homme de tout vice et n'affranchit point la société de tout péril; elle développe, au contraire, toutes les dispositions de sa nature, toutes les chances de sa destinée. Mais cela convenu, il n'en reste pas moins évident que la civilisation est la vie même de l'espèce humaine, la loi, le but, la gloire de son activité sur la terre; que les peuples chez qui elle prospère surmontent les plus

dures épreuves, survivent aux plus grands revers; que ceux chez qui elle s'arrête dépérissent et meurent, même au sein de la paix, sans accidents et sans ennemis. Qui osera dire qu'il faut étouffer la civilisation? Qui repoussera les moyens de seconder son développement?

Puisque c'est là le mérite des Encyclopédies, de là aussi doivent dériver les lois de leur composition; et c'est comme moyen de civilisation, non comme ouvrage philosophique, qu'elles doivent être conçues et exécutées.

Dans ce dessein, deux conditions fondamentales leur sont imposées : il faut qu'elles soient 1° à la portée du public auquel elles s'adressent; 2° au niveau des connaissances et des idées qu'elles veulent lui communiquer.

Le simple énoncé de ces deux conditions laisse voir que les premières Encyclopédies, entre autres l'Encyclopédie française, n'y ont point satisfait, ou du moins n'y satisfont plus aujourd'hui.

D'une part, en effet, elles sont si considérables et si chères qu'elles ne sauraient pénétrer partout où le besoin s'en fait sentir; d'autre part, elles sont stationnaires au milieu d'une civilisation progressive, pareilles en quelque sorte à ce travail du cadastre, si vaste et si lent qu'à peine terminé il ne représente déjà plus l'état de la propriété territoriale, et a perdu, en partie du moins, son mérite et son utilité.

Au premier aspect, il semble que ce double vice soit inhérent aux Encyclopédies, et qu'on ne puisse

se flatter de les rendre jamais accessibles à un très-grand nombre d'hommes, et susceptibles, comme la science et la civilisation elles-mêmes, de perfectionnement et de progrès. Il n'en est rien; si elles n'ont pu encore suffire pleinement à leur vraie destination, c'est qu'on a méconnu leur vraie nature; c'est qu'on a prétendu en faire à la fois une œuvre philosophique et un moyen de civilisation, un monument et un instrument.

Pour qu'une Encyclopédie fût en effet une œuvre philosophique, pour qu'elle en offrît du moins l'apparence, il fallait non-seulement que l'universalité des connaissances humaines y parût déposée, c'est-à-dire que chaque mot de la langue y fût l'objet d'un article, mais encore que tous les articles, presque tous du moins, eussent une certaine étendue, une certaine valeur philosophique. Sous le point de vue purement pratique, et dans l'intérêt de la civilisation commune, la plupart des articles n'auraient dû contenir qu'un résumé fort élémentaire des idées et des faits les plus importants sur la matière en question; c'était déjà une assez vaste entreprise que de donner, sur toutes choses, quelques notions à tous les lecteurs. Mais les premiers encyclopédistes, préoccupés de la grandeur systématique de leur conception, ne se seraient point résignés à n'écrire ainsi que pour le public proprement dit; ils voulaient écrire pour les savants, pour le monde lettré. L'intention pratique et civilisante (pour me servir encore de cette expression qui rend seule toute ma pensée), dominait

au fond dans l'idée primitive et générale de l'ouvrage; mais, dans l'exécution de chaque article en particulier, l'intention philosophique et littéraire prévalait; et, que le sujet le méritât ou non, chaque auteur voulait être lu pour son compte, et que ce qu'il écrivait le mît en réputation d'esprit ou de savoir. De là tant d'articles, d'un intérêt médiocre ou très-spécial, portés à une longueur démesurée; tandis qu'en revanche, et par un effet contraire de la même cause, des matières graves, et d'un intérêt vraiment public, ne furent point traitées avec les développements qu'elles exigeaient. L'étendue relative des articles fut donc, pour ainsi dire, en raison inverse de leur importance, et l'Encyclopédie eut le double inconvénient d'être à la fois incomplète et excessive, trop élémentaire et trop savante.

Au premier moment, les effets de ce double défaut furent peu remarqués, et même assez peu réels. L'œuvre était nouvelle et hardie; elle imprimait aux esprits un mouvement prodigieux; elle jetait, pour ainsi dire, à pleines mains, sur la place publique, des idées et des faits jusque-là renfermés dans une étroite sphère. On fit, pour se procurer l'Encyclopédie, des efforts inouïs; elle éleva rapidement le taux moyen des connaissances communes. L'ardeur était si vive et le progrès déjà si grand que tous les besoins purent se croire satisfaits.

Aujourd'hui les dispositions ne sont plus les mêmes : d'une part, le mouvement s'est ralenti, parce qu'il a, en France du moins, atteint en partie

son but; de l'autre, les esprits sont devenus plus exigeants; les difficultés des questions sont mieux connues; on veut des méditations plus fortes, une science plus exacte et plus complète; le temps de l'ambition démesurée et de la confiance passionnée n'est plus. Les défauts des premières Encyclopédies sont beaucoup plus sentis et plus réels en effet qu'ils ne le furent au moment de leur publication.

Ce n'est pas tout, le public lui-même a changé de nature. Avant 1789, les principes et les besoins nouveaux prévalaient, mais les faits étaient anciens, et nulle portion de la société n'avait échappé à leur empire. A la ville comme à la cour, dans l'ordre civil aussi bien que dans les institutions politiques, parmi les bourgeois comme entre les bourgeois et les gentilshommes, sous les noms d'hérédité des charges, de jurandes, de corporations, comme sous ceux de droits féodaux, seigneuriaux, etc., le privilége avait toujours régné; et partout il avait eu ses conséquences accoutumées, une inégalité factice dans la répartition des avantages sociaux, une concentration excessive de la richesse, de l'influence, du savoir. La classe moyenne elle-même était ainsi très-aristocratiquement constituée; et quel que fût son élan vers un autre avenir, elle portait l'empreinte du passé, car elle avait grandi sous ses lois.

Ces lois sont tombées, et à leur suite les résultats qu'elles avaient enfantés; une nouvelle classe moyenne s'est formée, bien plus nombreuse, bien plus riche dans son ensemble qu'elle n'était jadis,

mais où la richesse individuelle est plus rare. Dans l'ordre moral, une révolution de même nature s'est opérée : le goût et la nécessité de l'instruction se font sentir dans une sphère beaucoup plus étendue; mais on rencontre moins d'hommes à qui de longs et commodes loisirs aient déjà permis de se livrer à la méditation, à l'étude, sans autre but que de cultiver leur intelligence et de se distinguer par le savoir. Il y a donc beaucoup plus de familles qui ont besoin d'une Encyclopédie élémentaire; il y en a moins peut-être qui soient disposées à accueillir avec empressement, et tout entière, une grande Encyclopédie comme celle du siècle dernier.

Les mêmes phénomènes se laissent observer dans la plupart des pays de l'Europe, soit qu'ils aient subi des secousses pareilles à la révolution française, soit que le cours naturel de la civilisation ait suffi pour y amener des effets analogues, bien que moins marqués.

Nulle part on n'a clairement démêlé ces effets; mais partout l'instinct des besoins sociaux s'est fait jour; partout on a senti, sans en bien expliquer les raisons, que les premières Encyclopédies avaient cessé d'y répondre, et qu'il fallait agir sur un plan nouveau.

Deux tentatives, contraires en apparence et pourtant émanées des mêmes causes, ont eu lieu depuis trente ans en France, en Angleterre, en Allemagne; partout ont paru à la fois des Encyclopédies plus populaires et des Encyclopédies plus savantes.

En France, pendant que les éditeurs de l'*Encyclopédie méthodique* entreprenaient de donner, pour

chaque science, un dictionnaire aussi étendu, aussi complet que si elle eût été la seule dont ils se fussent occupés, on publiait sous les noms d'*Esprit de l'Encyclopédie, Dictionnaire portatif, Encyclopédie portative, Manuel lexique, Dictionnaire des Sciences et des Arts,* etc., un grand nombre d'ouvrages destinés à devenir des Encyclopédies élémentaires, à la portée de la plupart des lecteurs.

En Angleterre, on rencontre d'une part une *Encyclopédie des Familles,* un *Dictionnaire abrégé des Sciences et des Arts,* une *Encyclopédie britannique,* en 6 volumes in-8°, des *Éléments de toutes les sciences,* etc.; de l'autre, trois vastes Encyclopédies, dont la dernière, celle d'Édimbourg, contient, sur les principales questions de la science humaine et de l'état social, des articles qui sont de grands ouvrages.

En Allemagne, à côté de l'*Encyclopédie générale des Sciences et des Arts,* publiée par MM. Ersch et Gruber, et encore bien éloignée de son terme, ont paru un *Manuel encyclopédique,* une *Encyclopédie économique,* un *Abrégé de l'Encyclopédie économique,* un *Lexique* ou *Dictionnaire de la Conversation,* etc., etc. [1].

Partout, comme on voit, les travaux encyclopédiques ont eu la même tendance, la réforme du double vice que j'ai signalé dans les premières Encyclopédies, trop savantes pour le public en général, trop abrégées dans les grandes questions.

[1] Voyez la *Bibliographie* placée à la fin de cet essai.

De ces diverses tentatives, deux surtout, le *Dictionnaire de la Conversation* en Allemagne, l'*Encyclopédie d'Édimbourg* en Écosse, ont obtenu un immense succès : par quelles raisons ?

Le *Dictionnaire de la Conversation*, publié à Leipzig par le libraire Brockhaus, est la plus complète des encyclopédies populaires. L'éditeur ne s'est rendu compte bien nettement ni de son dessein, ni des besoins auxquels il s'adressait ; son ouvrage n'est point exécuté d'après une idée simple et suivie avec persévérance dans toutes ses applications : beaucoup d'articles y manquent ; certaines parties, la Biograpphie des hommes vivants par exemple, y occupent une fort grande place, tandis que d'autres, comme les arts et métiers, y sont très-incomplètes. Cependant le livre est conçu dans une vue vraiment pratique, l'instruction générale des classes qui n'ont pas le temps de devenir savantes ; l'éditeur ne s'est laissé détourner de ce but par aucune prétention scientifique ou littéraire ; il s'est appliqué à recueillir, sur une infinité de sujets, les explications, les faits, les connaissances de l'usage le plus étendu et le plus journalier ; il a resserré dans un étroit espace cette masse énorme de notions élémentaires ; et malgré les défauts de son travail, bien qu'il pût être beaucoup plus complet, beaucoup plus constamment fidèle à l'idée première dont il émane, il en est déjà à sa sixième édition [1], se trouve presque dans toutes les

[1] Douze volumes fort in-8°, Leipzig, 1824.

familles un peu aisées, et a puissamment contribué à cette civilisation commune, à cette instruction domestique, plus répandues en Allemagne que partout ailleurs.

Les auteurs de l'*Encyclopédie d'Édimbourg*, publiée sous la direction de M. Brewster, ont travaillé sur un plan et dans un but directement contraires : que sert, ont-ils pensé, cette multitude de petits articles dont les grandes Encyclopédies sont surchargées? ils se rapportent en général à des mots insignifiants ou d'un emploi rare, qu'on trouve expliqués partout, ou dont on n'est presque jamais conduit à chercher l'explication; cependant ils occupent un espace immense, et ne permettent pas, même dans les plus volumineuses Encyclopédies, de traiter les matières importantes avec l'étendue et le soin qu'elles exigeraient. Il faut écarter ce remplissage, sans utilité comme sans mérite, qu'on n'insère dans les Encyclopédies que pour leur donner la trompeuse apparence d'une exposition complète de la science humaine; il faut choisir les sujets d'un intérêt vraiment général, auxquels se rattachent beaucoup de faits ou d'idées, et les traiter de manière à donner satisfaction même aux hommes instruits et d'un esprit exigeant.

Ce plan a été exécuté. Sur toutes les grandes questions des sciences morales, politiques, historiques, naturelles, exactes, sur tous les sujets de quelque importance philosophique ou pratique, l'*Encyclopédie d'Édimbourg* contient de vrais traités où les

hommes les plus distingués ont déposé le fruit de leurs méditations et de leurs travaux. Et le succès a couronné l'entreprise : comme le *Dictionnaire de la Conversation* a pénétré, en Allemagne, jusque dans la plus petite bourgeoisie, de même l'*Encyclopédie d'Édimbourg* est devenue, en Écosse, le manuel des hommes éclairés ; et partout où se forme une bibliothèque commune, une société de lecture, c'est l'un des premiers ouvrages qu'on a soin d'y placer.

Quel est le caractère commun de ces deux Encyclopédies si diverses d'origine, d'intention, de but, de mérite? l'une et l'autre ont été conçues dans un dessein purement pratique, sans vue systématique, uniquement pour satisfaire à certains besoins sociaux, pour propager l'instruction et hâter la marche de la civilisation, l'une parmi les hommes déjà instruits ou qui peuvent consacrer assez de temps à s'instruire, l'autre dans cette classe si nombreuse qui ne veut pas rester ignorante, quoiqu'elle ait, pour étudier, peu de loisir.

En ceci donc, comme il arrive presque toujours, le fait a précédé la théorie et résolu la question de la vraie nature des Encyclopédies avant qu'on eût songé à la poser.

Il faut croire aux faits, surtout quand ils se développent spontanément et avec liberté, comme le résultat du cours naturel des choses, non comme l'œuvre de la préméditation humaine, toujours étroite et arbitraire. Les vices qu'ils ont mis au jour dans le plan des premières Encyclopédies n'ont rien

qui doive surprendre, car ce sont les vices du XVIIIe siècle tout entier, et dans tous ses travaux. Ce fut l'erreur générale de cette époque de se croire en possession d'une science complète, capable de suffire à tout, et à laquelle tout devait s'assujettir. Par une contradiction qui n'est étrange qu'en apparence, jamais les esprits n'avaient été si préoccupés d'intentions pratiques et du besoin d'appliquer les idées aux faits, et en même temps jamais ils n'avaient ressenti pour les faits tant de dédain; jamais ils n'avaient tenu si peu de compte des exemples, des souvenirs, des diversités, des obstacles, de toutes les circonstances réelles et extérieures. Au milieu d'espérances et de projets fort étrangers à la science, un désir passionné de rigueur et d'unité scientifique prévalait partout; et, de tous les grands siècles, celui qui peut-être a le moins cultivé la théorie pure est précisément celui où les théories ont obtenu la foi la plus aveugle et la plus fanatique soumission. L'expérience a promptement fait voir combien de mécomptes traînait à sa suite cette unité factice et prématurée; les faits méconnus se sont vengés en démentant les doctrines, et l'esprit humain a été forcé de s'avouer que les choses n'étaient pas si simples, ni sa science aussi complète, ni sa puissance aussi irrésistible qu'il s'en était flatté. Ce qui s'est passé à l'égard des Encyclopédies n'est qu'une petite scène de ce vaste spectacle, un corollaire de cette grande erreur. Là, comme en matière de gouvernement, on n'a point songé à la diversité des situations,

des dispositions, des besoins, à l'inégalité des lumières, des fortunes; on a voulu croire que le public auquel on s'adressait était un et homogène, et qu'un seul et même ouvrage devait convenir et suffire également à tous les lecteurs. La méprise était profonde. Sous ces noms de *public*, *peuple*, *société*, se cachent une multitude de sociétés, de publics, de peuples prodigieusement divers, dont les besoins et les moyens intellectuels diffèrent peut-être davantage que leurs costumes et leurs manières. Le poëte, l'artiste, le philosophe même, s'inquiètent peu de ces différences: librement abandonnés à leur imagination ou à leur pensée, leur travail seul les préoccupe : les uns recherchent la vérité pure; les autres s'adressent aux dispositions universelles et permanentes de la nature humaine, à des sentiments toujours semblables dès qu'ils existent, à des facultés qui, pareilles aux dieux d'Homère, touchent à leur but dès qu'elles se mettent en mouvement. Mais quand on descend de cette haute région où il ne s'agit que d'émotions ou d'idées, quand on veut exercer sur le monde réel une influence directe et pratique, quand il faut gouverner, civiliser, instruire, alors la condition sociale, le degré de civilisation, de loisir, de lumières, sont des faits impérieux qu'il faut bien prendre en considération; et la même Encyclopédie ne convient pas plus que les mêmes écoles à toutes les classes de citoyens.

Le temps est venu de comprendre cette infinie variété des faits et de lui rendre hommage : les esprits y sont enclins; ils sentent que la liberté est à

ce prix, que toute unité factice n'est que vanité ou tyrannie; ils reconnaîtront sans peine que la publication d'Encyclopédies diverses, de science et d'étendue fort inégales, est une conséquence des faits mêmes, une loi imposée par la nécessité de satisfaire à des besoins très-différents et également réels.

Mais notre siècle a bien plus à faire que de constater les erreurs du XVIIIe et de les fuir : ce travail de critique terminé, il faut qu'à son tour il se porte en avant, entre en possession de vérités nouvelles, et les manifeste par ses œuvres. Si nous nous bornions à reconnaître les diversités sociales et le devoir d'en tenir compte, nous ne ferions que répéter ce que disaient aux philosophes leurs adversaires; il y a longtemps que leur erreur en ceci a été signalée; mais elle l'a été presque toujours à mauvaise intention, dans le seul dessein de rendre la société stationnaire, en lui imposant le respect de toutes les diversités, de toutes les inégalités, de tous les faits sans exception ni examen. Il est réservé à notre temps de déjouer ce perfide emploi de la vérité, de mettre le respect des faits en accord avec les progrès de l'état social, de faire servir la révélation des méprises de la philosophie au triomphe de la raison.

Il est vrai : dans toute société, grande surtout et ancienne comme la nôtre, se rencontrent une multitude de situations diverses, de développements inégaux de la nature humaine, qu'on peut considérer

comme autant de degrés de l'échelle de la civilisation. Cependant un certain lien subsiste entre toutes ces classes, car elles forment un seul peuple, et, quelque inégales qu'elles puissent être, elles ne sont point étrangères l'une à l'autre; une même destinée les domine; elles peuvent se craindre ou se respecter, se servir ou se nuire, mais non s'isoler.

Or qu'arrive-t-il, sans secousse, sans dessein, par le simple cours des choses, partout où la société grandit et prospère? les relations des diverses classes se multiplient; des croyances, des sentiments, des intérêts communs les rapprochent et les unissent de plus en plus; on passe plus aisément, plus fréquemment de l'une dans l'autre; un mouvement général et ascendant règne sur toute l'échelle; les rangs supérieurs deviennent plus pressés, et pèsent cependant moins durement sur les rangs inférieurs. Qu'on interroge l'histoire; qu'on jette les yeux sur l'âge de croissance, de force, de gloire de tous les peuples; c'est là ce qui s'est toujours passé dans leur sein.

Le rapprochement progressif de toutes les classes, la tendance à l'unité par le libre développement des diversités, telle est donc la loi ou plutôt le fait même de la civilisation; tel est le cours naturel de la vie dont il a plu à la Providence d'animer ces êtres collectifs qu'on appelle des sociétés.

Toute organisation sociale qui, après avoir reconnu les différences de situation, de civilisation, de lumières, par où se distinguent les diverses classes de citoyens, tendrait d'une part à isoler ces classes

l'une de l'autre, parce qu'elles sont diverses, d'autre part à les rendre stationnaires dans leurs diversités, serait donc radicalement vicieuse et en contradiction avec la marche spontanée, la force vitale du genre humain.

Le problème de l'organisation sociale consiste donc en ceci : respecter les diversités, les inégalités de fait, en tenir compte en toute occasion ; et, en même temps, établir, entre les classes qu'elles séparent, des liens nécessaires, des rapports tels qu'elles ne puissent s'ignorer réciproquement, que la circulation demeure toujours libre et ouverte de l'une à l'autre, qu'elles se sentent enfin constamment sollicitées et même contraintes l'une par l'autre à marcher ensemble dans la carrière du perfectionnement.

C'est, je crois, la mission spéciale, et ce sera le mérite nouveau de notre siècle, de bien comprendre et de poser nettement ce grand problème, d'en accepter franchement toutes les conditions, de ne sacrifier ni la tendance à la réalité, ni la réalité à la tendance, d'assurer enfin les libertés en repoussant toute unité factice, mais sans cesser de croire et d'aspirer à cette unité véritable et pure vers laquelle l'humanité s'avance constamment, quoiqu'il ne lui soit pas donné de l'atteindre.

Je redescends de l'organisation des sociétés à la composition des Encyclopédies, et je reconnais que, dès qu'on veut agir sur le public entier et servir la civilisation en général, quelque moyen qu'on emploie, qu'on procède par des lois ou par des livres,

le même problème se rencontre et réclame la même solution.

De même qu'il est indispensable de publier des Encyclopédies diverses et inégales, en rapport avec les besoins divers et les moyens inégaux des diverses classes de lecteurs, de même il convient de les rapprocher, de les lier, d'établir entre elles une correspondance telle qu'elles se soutiennent et se complètent réciproquement, que l'une mène à l'autre, et qu'à côté des sources d'une instruction moyenne coulent parallèlement les sources d'une science plus profonde, toujours voisines bien que séparées, toujours accessibles à quiconque y voudra puiser.

Je suppose l'existence d'une bonne Encyclopédie élémentaire, contenant sur tous les mots de la langue, tant usuelle que scientifique, les notions et les renseignements les plus utiles au plus grand nombre des lecteurs. Elle est, dans une multitude d'occasions, prodigieusement incomplète; mais, loin de cacher son insuffisance, elle la proclame hautement; car, dans tous les articles dont l'importance surpasse évidemment l'étendue, elle prend soin de l'indiquer, et renvoie le lecteur à une autre Encyclopédie, fort incomplète à son tour quant au nombre des mots, mais qui en revanche traite avec détail tous les sujets qu'elle admet dans son enceinte, s'adresse à quiconque veut faire des grandes questions une étude plus attentive, et peut même, si la convenance s'en fait sentir, livrer séparément au public les petits traités qu'elle rassemble sous un même lien. Les

richesses de la connaissance humaine sont ainsi classées de telle sorte que chacun les trouve à sa portée, et est libre d'en prendre ce qu'il en peut employer; cependant les parts n'en sont point faites, mesurées, distribuées à chacun d'une façon définitive, comme s'il n'avait droit à rien de plus. Les différences sont reconnues et prises en considération; aucune barrière n'est élevée; une intime et continuelle correspondance s'établit au contraire entre les divers degrés de science et de développement intellectuel : dans l'ouvrage même où une instruction élémentaire s'offre à ceux dont la position ne semble pas demander davantage, ils sont à chaque instant avertis que la science mise ainsi sous leur main est bornée, incomplète, propre seulement à dissiper l'ignorance, et que, sur tous les sujets un peu importants, il faut aller chercher la vraie science ailleurs. Et cette instruction plus étendue, plus précise, leur est rendue aisément accessible; ils la peuvent puiser dans un second ouvrage dont la mission est, pour ainsi dire, de répondre aux questions que le premier lui adresse, qui même, s'ils veulent pousser plus loin leurs études, leur indiquera à son tour les grands traités spéciaux où chaque matière est approfondie. Par là est prévenue la présomption dans la science légère, vice qui naît aisément de l'emploi des Encyclopédies; et en même temps la perspective d'une science plus haute, toujours ouverte devant ceux qui ne recherchent qu'une instruction moyenne, étend l'horizon de leurs idées, suscite en eux de nouveaux

besoins intellectuels, peut même provoquer le développement de ces dispositions, de ces facultés naturelles auxquelles il ne manque peut-être, pour prendre leur essor, qu'une circonstance qui les révèle à elles-mêmes, et les mette une première fois en mouvement.

Toutes les conditions du problème ne sont-elles pas remplies? Ainsi adaptées aux faits, modelées en quelque sorte, dans leur diversité comme dans leurs rapports, sur le plan de la bonne et légitime organisation de la société même, n'a-t-on pas droit d'espérer que les Encyclopédies atteindront pleinement leur but véritable, qu'elles déploieront, au profit de la civilisation, toute la puissance qui peut leur appartenir?

Elles y réussiront en effet si elles demeurent constamment fidèles à l'idée première dont elles émanent, si dans tous les détails de leur exécution se retrouve et domine la pensée du public auquel elles s'adressent et des services qu'il en attend.

Quant à l'Encyclopédie élémentaire, il est clair que toute apparence de prétention scientifique ou littéraire en doit être bannie. Ce n'est point à fournir une lecture suivie, ni à donner sur tel ou tel genre de faits ou d'idées plutôt que sur tel autre, des moyens d'instruction, qu'un tel ouvrage est destiné. Il s'adresse à un public dont la vie est pleine et occupée, qui n'a que peu de loisirs à consacrer à l'étude, qui même, à proprement parler, n'étudie rien en particulier, mais qui, ne voulant pas rester

dans l'ignorance, désire un livre où il trouve promptement, sur tous les sujets qui se peuvent présenter dans le cours de la conversation ou de la vie, des renseignements, des notions suffisantes pour dissiper en quelque sorte devant lui le gros des ténèbres et satisfaire sa curiosité. Ce public ne demande ni qu'on expose et débatte longuement sous ses yeux les opinions diverses, ni qu'on mette sa pensée en mouvement par des idées neuves et hardies, ni qu'on lui procure le plaisir trompeur de se croire savant sans travail; il veut une réponse positive aux questions peu ambitieuses, peu compliquées, mais innombrables, qu'il peut avoir à faire sur l'histoire, la géographie, les sciences morales, exactes, naturelles, médicales, les arts, les métiers, etc. Dans une telle Encyclopédie, aucun article ne peut donc prétendre à se faire spécialement remarquer; aucune science ne doit se promettre, se proposer même d'exciter un intérêt particulier; mais en revanche toutes les sciences y doivent prendre place, et des explications s'y doivent rencontrer sur un aussi grand nombre de mots qu'elle en pourra contenir en demeurant accessible à un grand nombre de lecteurs. On ne lui adressera point de questions savantes, mais on peut l'interroger sur toutes choses, et il faut qu'elle soit toujours prête à répondre, qu'elle offre, pour ainsi dire, le résumé populaire de tous les dictionnaires spéciaux dont les connaissances humaines ont été l'objet. Moins, dans chaque article, elle prétend à la science, plus elle doit aspirer, dans son ensemble, à

l'universalité. Le vrai mérite d'une Encyclopédie élémentaire, c'est d'être aussi complète, aussi encyclopédique qu'il est permis de l'espérer.

C'est assez dire que les articles seront nécessairement fort courts; leur nombre importe beaucoup plus que leur étendue : ils ne pourront guère contenir que 1° la définition du mot; 2° l'exposé de ses diverses acceptions, s'il en admet plusieurs; 3° l'indication sommaire des principaux faits et des principales idées qui s'y rapportent. Dans la Biographie, par exemple, on se contentera d'indiquer le lieu et l'époque de la naissance et de la mort des individus, l'emploi qu'ils ont fait de leur vie, et leurs actions ou leurs ouvrages les plus notables : en Géographie, on assignera la position des villes, leur population, les grands établissements qu'elles peuvent contenir. S'il s'agit d'une plante, d'un animal, on fera connaître le genre auquel il appartient dans les classifications de la science, sa patrie, son utilité pratique, s'il en est susceptible, etc. On évitera soigneusement toute préférence pour telle ou telle science, tout développement partial de tels ou tels articles aux dépens de tels autres; on ne perdra jamais de vue que l'ouvrage n'a rien de spécial ni dans son public ni dans son objet, et que, destiné à être consulté plutôt que lu, c'est surtout par des faits, par des résultats clairs et précis qu'il doit répondre aux questions.

Naturelle et commode dans les sciences qui traitent des phénomènes de l'ordre matériel, cette méthode

s'applique moins aisément aux sciences morales qui s'occupent de faits plus difficiles à démêler, plus contestés, et à l'occasion desquels se sont élevés tant de systèmes divers. Quand on raconte la vie d'un homme, quand on décrit une contrée, quand on expose les résultats de l'observation de la nature physique ou les procédés d'un art, il n'y a communément point de choix à faire, point de discussion à établir; on dit ce qui est, ce qu'on peut regarder du moins comme généralement adopté. Mais dans les matières philosophiques, s'il s'agit, par exemple, du mot *âme* ou du mot *souveraineté*, il n'y a pas moyen d'échapper à la nécessité de choisir entre les opinions diverses; le rôle d'historien des idées humaines, le seul qui pût en dispenser, n'est point admissible dans une Encyclopédie élémentaire, car il donnerait aux articles beaucoup trop d'étendue; il faut prendre un parti, et rédiger tous les articles de ce genre d'après une opinion et dans une direction déterminées. C'est au succès seul qu'il appartient alors de justifier le choix.

Du reste ce n'est pas sur les matières philosophiques qu'une Encyclopédie élémentaire sera le plus souvent consultée; elle ne doit omettre aucun des mots qui s'y rapportent; mais, placée entre la nécessité d'adopter à ce sujet des opinions systématiques et l'impossibilité de les prouver, il lui convient de se renfermer, sur ces graves questions, dans les termes les plus simples, et d'en référer chaque fois à l'Encyclopédie savante qui lui correspond.

Celle-ci sera un ouvrage non-seulement de dimensions fort différentes, mais d'une autre nature; ce n'est plus un besoin d'instruction générale et moyenne, ce sont des besoins de connaissances spéciales et plus précises qu'il s'agit de satisfaire. On cherche dans une Encyclopédie élémentaire des renseignements, des explications sur ce qu'on ignore; on attend d'une Encyclopédie savante qu'elle traite avec exactitude et détail des questions dont on s'est déjà occupé. Le principal mérite de la première est l'universalité; chaque article, pris à part, a nécessairement peu de valeur; dans la seconde, ce n'est pas de l'ensemble de l'ouvrage, mais du mérite de chaque article en particulier qu'il faut s'inquiéter; elle ne prétend point à traiter de toutes choses, car elle méconnaîtrait les limites de sa puissance et retomberait dans les vices dont les premières Encyclopédies sont entachées; mais elle s'engage à donner, sur les matières dont elle s'occupe, des notions exactes et assez étendues. Sans doute il est à désirer que toutes les questions importantes y prennent place; sans doute il convient de déterminer d'avance, dans chaque lettre de l'alphabet, quels sont les mots qui exigent ou comportent d'assez longs développements pour qu'elle soit tenue de les accueillir; mais il faut surtout que chacun de ces mots devienne ensuite, entre les mains d'un homme versé dans la science à laquelle il appartient, le sujet d'un petit traité qui résume et livre en substance au public les ouvrages spéciaux des savants

de profession. Publiés ensemble et sous un titre commun, ces traités feront partie, il est vrai, d'une même collection; mais ils n'auront point été faits l'un pour l'autre, ni dans une vue systématique et sous la loi d'une prétendue unité. Il faut même qu'ils se détachent au besoin de la collection, et que tout homme, qui voudra acquérir, sur telle ou telle matière, des notions un peu précises, le puisse faire en se procurant l'article seul qui s'y rapporte, sans être contraint d'acheter l'Encyclopédie tout entière. Il faut aussi qu'au moment où telle ou telle étude, telle ou telle question occupera spécialement l'attention du public, elle devienne aussitôt le but vers lequel les publications périodiques de l'Encyclopédie se dirigent de préférence; non-seulement on satisfera ainsi aux besoins sociaux dès qu'ils se déclareront, mais l'instruction pénétrera bien plus aisément et se fixera plus sûrement dans les esprits, car elle se rattachera à des faits actuels, et se présentera au nom de la nécessité. Il faut enfin que, lorsque le progrès des études, des découvertes, des idées, aura répandu, sur tel ou tel sujet, de nouvelles lumières et fait vieillir l'article qui y avait été consacré, on puisse le remplacer par un article nouveau, et que la Collection demeure toujours perfectible et progressive comme la science et la société.

A ces conditions seulement, une Encyclopédie savante sera vraiment utile et pourra déployer, au profit de la civilisation, une grande influence. Elle en suivra, pour ainsi dire, le cours, distribuant la

science selon le besoin et la demande, portant la lumière du côté où se dirigeront les regards, servant d'intermédiaire et de lien entre les hommes qui vouent à des études spéciales leur vie entière et ceux qui veulent en appliquer, ou du moins en connaître les résultats. Beaucoup d'hommes aussi qui, par goût ou par nécessité, se sont occupés avec soin de tel ou tel sujet, mais n'en auraient jamais fait la matière d'un ouvrage, déposeront volontiers dans une collection pareille le fruit de leurs méditations ou de leur expérience; et des idées, des recherches, qui peut-être auraient été perdues, ou utiles seulement dans une étroite sphère, entreront dans la circulation générale. Ainsi, sur l'indication des besoins de la société, et à mesure que se présenteront les moyens d'y satisfaire, les traités s'ajouteront aux traités; les mots marqués d'avance, dans l'Encyclopédie élémentaire, comme exigeant des développements plus étendus, s'épuiseront peu à peu; et l'Encyclopédie savante se fera naturellement, progressivement, toujours en rapport avec les faits, toujours contenue dans les limites de la possibilité et de sa mission.

Il est difficile d'indiquer par avance et d'une manière générale sur quel plan doivent être composés les traités qu'elle est destinée à réunir; quand il s'agit d'articles courts et simples, comme dans une Encyclopédie élémentaire, on peut, jusqu'à un certain point, les jeter dans un même moule, et donner quelques règles partout applicables; mais avec les

développements les diversités se prononcent, comme les enfants, dont les traits sont si pareils au berceau, cessent de se ressembler en grandissant. Comment les mêmes procédés de composition conviendraient-ils à une biographie, à une question d'économie politique et à un traité sur quelque point des sciences naturelles, par exemple, aux articles *Aristote, anatomie, capital, mammifères, machine à vapeur*? Dans certains cas, c'est surtout sous son aspect pratique, dans les applications de la science à la société, que le sujet veut être considéré; dans d'autres, au contraire, les idées générales doivent dominer, et le champ appartient à la théorie. S'il s'agit de la biographie d'un grand homme, de Platon, de Descartes, de Cromwell, de Luther, de Sully, de Bossuet, quelle valeur auraient, dans un ouvrage qui ne pourrait les recueillir complétement, des détails anecdotiques sur sa personne et sa vie? C'est à raison de l'influence qu'il a exercée sur la destinée des peuples ou sur le développement de l'esprit humain, parce que son histoire fait partie de l'histoire de l'humanité, qu'il prend place dans l'Encyclopédie savante; c'est sous ce point de vue et dans ses rapports avec son siècle qu'il faut le peindre et le juger. Dans les sciences morales, comme la psychologie, la philosophie politique, etc., les principes généraux peuvent seuls être exposés, et il importe bien davantage de donner des modèles de méthode, ou de jeter, s'il se peut, sur les grands problèmes de la science, quelques vues nouvelles qui mettent

les esprits en mouvement, que de s'appesantir sur des questions particulières qui ne sauraient être résolues qu'en présence des faits, et dont le nombre surpassera toujours de beaucoup l'espace qu'on pourra leur accorder. Traite-t-on, au contraire, de quelque sujet qui appartienne aux sciences exactes ou naturelles, à la mécanique, à la physique, à la chimie, à la botanique? c'est probablement aux applications, aux conséquences usuelles de la science qu'il faudra préférablement s'attacher, car c'est là surtout ce qu'on cherchera dans l'Encyclopédie; les savants de profession, ou les hommes qui voudraient faire, de la science pure, une étude approfondie, auraient recours aux grands traités spéciaux. Les articles auront ainsi, selon la nature des sujets et des besoins auxquels l'Encyclopédie s'adresse, un caractère tantôt philosophique, tantôt pratique, et la théorie ou l'application y dominera tour à tour.

Cependant, s'il fallait absolument donner, sur la méthode à suivre dans la composition de ces petits traités, quelques préceptes généraux, je dirais qu'il me paraît désirable qu'ils contiennent : 1° l'histoire du sujet, c'est-à-dire un précis historique des faits ou des idées qui s'y rapportent, afin que le lecteur sache bien comment la question s'est progressivement démêlée et la science formée avant d'arriver à lui; 2° une exposition de l'état actuel des connaissances et des principes généralement adoptés sur le point dont il s'agit, et des idées propres de l'auteur; 3° l'indication des lacunes qui subsistent encore,

des difficultés qui restent à résoudre et des progrès désirables ou possibles qui se laissent entrevoir; 4° enfin l'énumération des principaux ouvrages où la matière a été traitée dans les divers pays, avec une appréciation sommaire de leur mérite. Des articles exécutés d'après ce plan répondraient, ce me semble, à tous les besoins qu'une Encyclopédie savante se propose de satisfaire.

Du reste, de tels préceptes ne sont, je le répète, que de vagues indications : la manie réglementaire ne s'appliquerait pas plus heureusement à la composition d'une Encyclopédie que partout ailleurs; là aussi elle ferait sans cesse violence à la nature des choses et à la liberté des esprits, seules puissances respectables et fécondes. C'est à la raison de chaque écrivain à régler, dans chaque occasion, la méthode selon le sujet. La détermination des matières qui, à raison de leur importance ou du vœu public, doivent être traitées dans l'Encyclopédie progressive, et le choix des hommes capables de les traiter, de là dépend le succès. Il n'y a point de préceptes à donner à cet égard.

J'ai essayé de mesurer la puissance des Encyclopédies, de définir leur vraie nature, d'en déduire les lois de leur composition, de poursuivre dans l'application les conséquences de ces lois jusqu'à ce point où la prévoyance législative de l'esprit s'arrête devant l'infinie variété des faits, et ne peut plus prétendre à les régler *a priori* ni en général. Si je ne m'abuse, il suffit de jeter les yeux sur l'état

actuel de la société en France pour se convaincre que, bien loin d'être une entreprise conçue arbitrairement et au hasard, une invention de cette activité qui cherche en tous sens de quoi s'exercer et se répandre, les deux ouvrages dont je viens de tracer le plan, sont naturellement appelés par les faits, impérieusement provoqués par la nécessité. Ils ne prennent pas seulement leur source dans ce désir d'instruction et de science qui anime tous les siècles un peu actifs, toutes les sociétés en progrès; ils répondent à des besoins encore plus pressants, plus directs, à des besoins qui naissent de la situation sociale des hommes aussi bien que de leur disposition morale. L'organisation actuelle de la société parmi nous est bonne, raisonnable, légitime; la plupart des hommes ont lieu d'être contents de la justice des relations qu'elle établit entre eux, de la liberté des carrières qu'elle leur ouvre, de l'ensemble des faits au milieu desquels s'écoule leur vie. Mais il manque à cet état social quelque chose dont l'absence se fait partout sentir, que tout le monde cherche, souvent même sans le savoir : c'est un état intellectuel qui lui corresponde et le complète. Les révolutions ne changent pas le monde intérieur et moral aussi promptement que le monde extérieur et matériel; on s'enrichit plus vite qu'on ne s'éclaire; on monte sans grandir à proportion. Il y a maintenant un nombre immense de citoyens honnêtes, influents, importants par leur fortune, leur activité, leur clientèle, et dont l'instruction n'est pas au niveau de

leur situation, qui n'ont pas les lumières de leur influence, ni les principes de leur conduite, ni les croyances de leurs sentiments. La civilisation intellectuelle, en un mot, est moins avancée que la civilisation sociale. C'est donc de la civilisation intellectuelle qu'il faut seconder les progrès; il faut se hâter de répandre des connaissances, des principes qui rétablissent entre les pensées et les situations, les esprits et les existences, cet équilibre, cette harmonie qui font l'éclat et assurent le repos de la société. C'est là le premier et le plus noble besoin de notre époque. Il y a un étrange aveuglement à lui en contester la satisfaction. Le désir de l'instruction, la soif du développement intellectuel, peuvent être, dans certains temps, des besoins révolutionnaires ; ils peuvent provenir d'un contraste malheureux entre le droit et le fait, entre les conditions légales et les capacités réelles, et ils provoquent alors des bouleversements. Tel était, il y a quarante ans, le sort de la France : une foule d'hommes, des classes entières de citoyens ne possédaient pas en fait ce dont ils étaient moralement capables ; les lumières étaient pour eux un moyen de renverser les obstacles qui les tenaient écartés de la place à laquelle ils avaient droit, et c'était surtout dans ce dessein qu'ils recherchaient avec passion les moyens d'en acquérir. Aujourd'hui tout est changé; le phénomène contraire se présente ; les classes diverses se trouvent dans la situation qui leur convient; le fait est bon, invinciblement bon ; rien ne le prouve mieux que sa

résistance paisible à des passions ennemies et qui semblent souveraines. C'est l'état moral qui aspire à se développer, à se perfectionner pour se mettre en accord avec l'état réel; ce ne sont point des pauvres qui veulent s'instruire pour s'enrichir, ce sont des riches qui recherchent aussi la richesse intellectuelle. Bien loin donc que l'instruction, la propagation des connaissances positives, le développement complet et libre des esprits, soient maintenant une source de révolutions, c'est au contraire un élément d'ordre, de stabilité, un moyen d'affermir, de compléter ce qui est, d'assurer l'exercice régulier des forces qui possèdent l'empire. Ceci est encore un exemple de cet éternel anachronisme des passions et des préjugés qui pousse tant d'hommes à s'effrayer de périls depuis longtemps évanouis avec l'ordre de choses qu'ils menaçaient. C'eût été, il y a cent ans, une grande injustice, et probablement une injustice vaine, que de vouloir empêcher, par crainte des révolutions, le progrès de l'instruction publique: aujourd'hui c'est une sottise. Les changements dans l'état social, auxquels la France aspirait depuis plusieurs siècles, que l'administration de Louis XIV a favorisés et mûris plus efficacement peut-être que toute autre cause, sont accomplis et irrévocables; le public est en possession de la liberté et de l'influence; il ne s'agit plus que de savoir si, libre et influent, il doit être condamné à l'ignorance qui convient à la servitude. Un tel état serait, à coup sûr, le pire de tous, et personne n'a rien à y gagner. La propaga-

tion des lumières de tout genre et tous les moyens d'y concourir, Encyclopédies ou autres, sont donc maintenant au nombre de ces besoins pacifiques, réguliers, qui s'élèvent au-dessus des querelles de parti, qu'on ne saurait sans absurdité refuser de satisfaire, et dont nul homme de sens ne peut raisonnablement s'alarmer.

Mai 1826.

L'idée de réunir en un seul ouvrage toutes les connaissances humaines n'a pas été étrangère à l'ancienne Europe. On peut croire qu'elle était présente à l'esprit de Varron [1], lorsqu'il écrivait ses *Rerum humanarum et divinarum antiquitates*, et ses *Disciplinarum libri IX*, malheureusement perdus pour nous, et à celui de Pline l'ancien [2], lorsqu'il faisait entrer dans son *Historia naturalis* tous les résultats de ses immenses études. Plus tard Stobée [3] et Suidas [4] composèrent, dans un dessein analogue, les recueils dont il ne nous reste que quelques parties. On a rangé parmi les tentatives du même genre le bizarre ouvrage mêlé de prose et de vers, où, sous le titre de *Satyricon*, Marcianus Capella [5], vers le milieu du ve siècle, traita des sept sciences qui formaient alors toute la science humaine, la grammaire, la dialectique, la rhétorique,

[1] Né l'an 116 et mort l'an 27 avant J.-C.

[2] Né l'an 23 et mort l'an 79 de J.-C.

[3] Jean de Stobi, ville de Macédoine, vivait dans le ve siècle de l'ère chrétienne.

[4] Grammairien grec qui vivait à Constantinople, selon les uns au xe, selon les autres au xie siècle.

[5] Né à Madaure en Afrique, et selon d'autres à Carthage.

la géométrie, l'astrologie, l'arithmétique, et la musique qui comprenait la poésie. En avançant dans le moyen âge, on rencontre ces Encyclopédies spécialement consacrées à telle ou telle science, et connues sous le nom de *Summæ* ou *Specula*, comme la *Summa theologiæ* de saint Thomas d'Aquin [1] et plusieurs autres. Un évêque de Constance, du nom de Salomon, tenta même, au IXe siècle, un *Dictionarium universale*, et au XIIIe siècle, sous le règne de saint Louis, le dominicain Vincent de Beauvais composa, à la demande, dit-on, du roi lui-même, et sous le titre de *Speculum historiale, naturale, doctrinale et morale*, un vaste recueil destiné à reproduire textuellement ce qu'avaient pensé et enseigné, sur tous les sujets, les plus illustres écrivains.

Mais, dans tous ces travaux, l'idée d'une Encyclopédie était vague et incomplète ; les auteurs ne se rendaient pas bien compte eux-mêmes de leur dessein. Au commencement du XVIIe siècle, les rapides progrès de la civilisation suscitèrent à ce sujet des tentatives plus directes et plus précises En 1606, Mathias Martins, recteur du Gymnase de Brême, traça, sous le titre de *Idea methodica et brevis Encyclopædiæ, sive adumbratio universitatis*, le plan d'une Encyclopédie. En 1620, Jean-Henri Alsted publia à Herborn une *Encyclopædia VII tomis distincta*. Vers le milieu de ce siècle enfin, Bacon, en donnant sous le nom d'*Arbre encyclopédique* [2], une classification complète et raisonnée des connaissances humaines, sema le germe qui devait, dans le siècle suivant, produire les véritables Encyclopédies.

L'idée en est donc fort ancienne ; mais c'est le génie de Bacon qui l'a fécondée, et, dans le XVIIIe siècle, qu'elle a porté

[1] Né en 1224, mort en 1274.

[2] Dans son *Novum organum scientiarum* (in-12, Leyde, 1650). et dans ses *De augmentis scientiarum lib.* IX (in-12, Leyde, 1652).

ses fruits. Depuis cette époque ont paru un grand nombre d'Encyclopédies ou recueils de même nature, dont nous joignons ici l'indication, en les classant selon le lieu et la date de leur publication.

FRANCE.

1° *Dictionnaire universel français et latin*, connu sous le nom de *Dictionnaire de Trévoux* ; contenant la signification et la définition des mots de l'une et de l'autre langue, avec leurs différents usages, les termes propres de chaque état et de chaque profession, la description de toutes les choses naturelles et artificielles, leurs figures, leurs espèces, leurs propriétés, l'explication de tout ce que renferment les sciences et les arts, soit libéraux, soit mécaniques, etc., avec des remarques d'érudition et de critique : le tout tiré de plusieurs excellents auteurs, etc. Trévoux, 1704 ; 3 vol. in-fol. — Il a eu depuis cinq autres éditions ; la dernière, et la plus complète, est de Paris, 1771 ; 8 vol. in-fol.

Cet ouvrage ne conserve guère aujourd'hui que le mérite d'avoir été le premier de ce genre, et d'indiquer par le rapprochement de deux langues un grand nombre d'étymologies.

2° *Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, par une société de gens de lettres, mis en ordre par Diderot, et, quant à la partie mathématique, par d'Alembert ;* Paris, 1751 à 1772 ; 28 vol. in-fol., dont 11 de planches. On ajoute à ces 28 vol. un *Supplément*, Amsterdam, (Paris), 1776-77 ; 5 vol. in-fol., dont un de planches ; et la *Table analytique et raisonnée des matières* (par Mouchon) ; Paris, 1780 ; 2 vol. in-fol.—En tout, 35 vol.

On a réimprimé les 28 premiers volumes à *Genève*, sous

la même date, mais cette réimpression est peu estimée [1].

Nouvelle édition ; Genève, 1777 ; 39 vol. in-4°, dont trois de planches. — Dans cette édition et la suivante, le supplément est fondu dans le corps de l'ouvrage. On joint à celle-ci 6 vol. de tables, imprimés à Lyon, en 1780.

— *Nouvelle édition* ; Lausanne, 1778 ; 36 vol. gr. in-8°, et 3 vol. in-4° de planches.

— *Nouvelle édition* ; Lucques, 1758-1771 ; 28 vol. in-fol. avec des notes d'Octavien Diodati.

— *Nouvelle édition* ; Livourne, 1770 ; 33 vol. in-fol.

Malgré ses défauts, cet immense ouvrage contient une foule d'articles très-remarquables, et conservera éternellement le mérite d'avoir imprimé un grand mouvement à la propagation des idées et des connaissances. Les deux premiers volumes, publiés en 1751, excitèrent de vives réclamations par leur hardiesse en matières religieuses. Un arrêt du conseil du roi, du 7 février 1752, les supprima, et l'impression des volumes suivants resta suspendue pendant dix-huit mois. Les éditeurs promirent plus de circonspection pour l'avenir, et cinq nouveaux volumes parurent successivement. Mais ils donnèrent lieu à des plaintes encore plus vives. Un nouvel arrêt du conseil du roi, du 8 mars 1759, révoqua le privilége. On crut un moment l'entreprise perdue. Diderot lutta énergiquement contre

[1] Elle se reconnaît : 1° à la page 241 du premier volume du *Discours préliminaire*, où le mot *différence*, qui termine la deuxième colonne, est imprimé en entier, tandis qu'il ne l'est qu'à moitié dans l'édition originale ; 2° au tome VIII des planches, dans lequel, au lieu du portrait de Louis XV, qui se trouvait à l'article *monnaie* de l'édition de Paris, on a mis celui de Louis XVI dans l'édition de Genève. Il faut encore voir si, sur les frontispices des huit premiers volumes de planches, se trouve le mot *livraison*, précédant l'indication du nombre des planches contenues dans le volume. Ce mot n'est point dans l'édition de Genève.

tous les obstacles. M. de Malesherbes, alors directeur général de la librairie, protégeait assez ouvertement l'Encyclopédie. Par son crédit et par celui du duc de Choiseul, principal ministre, l'on obtint, pour la suite de l'ouvrage, ce que l'on appelait alors une *permission tacite*, c'est-à-dire que, moyennant un nouveau frontispice, avec l'indication d'Amsterdam, les Encyclopédistes furent affranchis de toute censure. Dès lors Diderot redoubla d'ardeur, et l'entreprise fut menée à fin plus tôt qu'il ne semblait permis de l'espérer.

M. Pierre Mouchon, ministre du saint Évangile, à Genève, rédigea en cinq années la table de l'*Encyclopédie*. Les divers articles disséminés dans ce grand dictionnaire, et qui se rapportent à un même sujet, toutes les idées éparses dans des articles où l'on ne songerait pas à les chercher, sont rapprochés dans cette table avec ordre et exactitude.

Nous plaçons immédiatement à la suite de l'Encyclopédie de Diderot, et sans tenir compte de l'ordre des dates, l'indication des ouvrages suivants, qui n'en sont que des extraits :

3° *L'Esprit de l'Encyclopédie* ou *Choix des articles les plus curieux de ce Dictionnaire*, par l'abbé de Laporte ; Paris, 1758 ; 5 vol. in-12, ou 7 vol. in-12, y compris 2 vol. de supplément.

4° *L'Esprit de l'Encyclopédie* ou *Choix des articles les plus curieux, etc.*, par M. Olivier ; Paris, Fauvelle et Saguier, an VIII (1800) ; 12 vol. in-8°, plus un vol. de supplément.

5° *Esprit de l'Encyclopédie* ou Recueil des articles les plus curieux et les plus intéressants de l'Encyclopédie, en ce qui concerne l'histoire, la morale, la littérature et la philosophie, réunis et mis en ordre par M. Hennequin. Nouvelle édition augmentée d'un grand nombre d'articles ; Paris, Verdière, 1822 et années suivantes ; 15 vol. in-8°. Les sciences naturelles n'entrent pas dans le plan de cette compilation.

6° *Encyclopédie portative* ou *Science universelle à la portée*

de tout le monde, par un citoyen prussien ; Berlin, 1758 ; in-12.—Attribuée à Samuel Formey, connu par plusieurs ouvrages de bibliographie et d'histoire littéraire.

7° *Dictionnaire portatif, comprenant la géographie, l'histoire universelle, la chronologie, etc*, par F. Morenas ; Avignon, Chambeau, 1760-62 ; 8 vol. in-8°.

C'est une espèce d'Encyclopédie compilée par les soins et aux frais des PP. Capucins d'Avignon, d'après les premiers volumes de l'*Encyclopédie* de Diderot, et le *Dictionnaire de Trévoux*.

8° *Encyclopédie* ou *Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines*, par le professeur de *Felice* ; Yverdun, 1770-1775 ; 42 vol. in-4°.—*Supplément*, 6 vol. in-4°, 1772 et 1776.—*Planches*, 10 vol. in-4° ; 1775-1780.

L'Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert a servi de base à l'Encyclopédie d'Yverdun ; mais Felice en a refondu et souvent amélioré les articles. Tous les articles signés D. F., et toutes les additions placées entre deux astérisques sont de lui. Le *Courrier de l'Europe* (n° du 25 avril 1780) donne les noms des collaborateurs de Felice, avec l'indication des matières traitées par chaque auteur. Les principaux sont : Euler, Lalande, Portal, Haller, etc.

9° *Dictionnaire des gens du monde, historique, littéraire, critique, moral et physique*, par Sticotti ; Paris, Costard, 1770 ; 5 vol. in-8.

10° *Encyclopédie élémentaire* ou *Rudiment des sciences et des arts*, par Crommelin; Autun, Dejussieu, 1773; 3 vol. in-8°.

11° *Manuel Lexique*, par l'abbé Prévost ; 2 vol. in-12, sur deux colonnes.—Souvent réimprimé.

12° *Encyclopédie méthodique* ou *Dictionnaire universel de toutes les connaissances humaines, classées méthodiquement par dictionnaires*,

Cette Encyclopédie, formée d'une série de dictionnaires présentant chacun ses articles par ordre alphabétique, et rangés eux-mêmes alphabétiquement, depuis l'agriculture jusqu'à la théologie, a été entreprise par le libraire C.-J. Panckoucke, qui en publia le *plan*, en 1781, in-4°. Madame Agasse, sa fille, en poursuit avec constance l'achèvement : 46 Dictionnaires sont complets ; il en reste 6 à terminer. Les volumes au nombre de 124, y compris les volumes de planches, sont de format in-4°, de 900 pages environ, sur deux colonnes. Les planches, au nombre de 6,367, sont gravées au burin.

On trouve partout l'indication des diverses parties de l'Encyclopédie méthodique.

13° *Dictionnaire des Sciences et des Arts*, par Lunier ; Paris, 1805 ; 3 vol. in-8°.

14° *Encyclopédie moderne* ou *Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts, avec l'indication des ouvrages où les différents sujets sont développés et approfondis*, par M. Courtin, ancien magistrat, et par une société de gens de lettres ; Paris, 1823 et années suivantes. Cette Encyclopédie, dont il a paru 9 volumes, doit en comprendre 24, plus un volume de planches.

15° *Encyclopédie des dames*, par une société de savans, de gens de lettres et de dames ; Paris, 1821 et années suivantes ; in-18.

ANGLETERRE.

1° *Lexicon technicum* ou *Dictionnaire universel des sciences et des arts*, par James Harris ; Londres, 1708 ; 2 vol. in-fol. — On regarde ce lexique comme ayant été en Angleterre le premier Essai d'une Encyclopédie en langue vulgaire.

2° *Chambers's Dictionary of arts and sciences;* Londres, 1728; 2 vol. in-fol.

Quoique ce dictionnaire eût été précédé par le *Lexicon technicum* de Harris, il excita dans le public une attention que celui-ci n'avait point obtenue, et c'est à lui qu'appartient l'honneur d'avoir donné la première idée de l'Encyclopédie française (voyez le *Prospectus* et le *Discours préliminaire* de d'Alembert).

3° *Encyclopædia britannica*; Londres, 1788; 10 vol. in-4°. La cinquième édition (Édimbourg, 1814; 20 vol. in-4°;) contient des suppléments considérables, en tête desquels sont placées les dissertations sur les progrès des sciences philosophiques et politiques, par M. Dugald Stewart, des mathématiques, par M. Playfair, de la chimie, par M. Brandes; dissertations qui forment de grands ouvrages.

4° *Encyclopædia Londinensis*, publiée par John Wilkes; Londres, 1797. Elle n'est pas encore terminée; il en a paru 18 vol. in-4°.

5° *The new Cyclopædia* or *Universal Dictionary of arts, sciences and literature.*— Nouvelle Encyclopédie ou Dictionnaire universel des arts, des sciences et de la littérature; 1802-1819; 76 livraisons formant 38 vol. in-4°, et 3 livraisons de suppléments et de tables, outre les planches.

Le Dr Rees est l'éditeur de cette Encyclopédie, et l'auteur d'une foule d'articles historiques et littéraires. L'esprit général de la rédaction est impartial et modéré.

6° *Elements of general Knowledge*, etc.—Éléments de connaissances générales pour servir d'introduction aux livres les plus estimés, etc., par Henri Kett; Londres, 1802; 2 vol. in-8°; supplément 1 vol. in-8°. – *Nouvelle édition*; Londres, 1809; 2 vol. in-8.—8e *édition*; 1815, 2 vol. in-8°.

7° *Edinburgh Encyclopædia*, publiée à Édimbourg sous la

direction du Dr Brewster. — Elle n'est pas encore terminée ; il en a paru 20 vol. in-4°.

8° *Pantologia* or *New Dictionary of arts and sciences, etc.*— Pantologie ou Nouveau Dictionnaire des arts et des sciences, rédigé par C. Gregory et J. Mason Good ; Londres, 1806-1813 ; 12 vol. in-8°.

9° *The British Encyclopædia.*—Encyclopédie britannique, rédigée par W. Nicholson ; Londres, 1807-1809 ; 6 vol. in-8°.

10° *Encyclopædia metropolitana.* Elle doit former 12 vol. in-4°.—Il n'en a paru encore que 8 parties.

11° *Encyclopædia Edinensis*, publiée par John Millar, depuis 1816.—Elle doit former 6 vol. in-4°.

12° *The english Encyclopædia, being a collection of treatises, and a Dictionary of terms illustrative of the arts and sciences, etc.*—Encyclopédie anglaise ou Dictionnaire explicatif des mots des arts et des sciences, etc., ornée de 400 planches ; Londres, 1821 ; 10 vol. in-4° en 20 livraisons d'environ 800 pages, sur deux colonnes, petit caractère.

13° *The family Cyclopædia, etc.*—Encyclopédie de famille, ou Manuel de toutes les connaissances utiles, classées par ordre alphabétique, etc., par James Jennings ; Londres, Sherwood, 1821 ; un gros vol. in-8° d'environ 1,200 pages.

14° *Methodical Cyclopædia*, par Mitchell ; Londres, 1823. —Elle doit former 12 vol. in-12.

15° *The London Encyclopædia, etc.*—Encyclopédie de Londres ou Dictionnaire universel des sciences, des arts, de la littérature et de la mécanique, par l'éditeur primitif de l'*Encyclopædia metropolitana* ; Londres, 1826 ; in-8°. — Il n'a encore paru que la première partie du tome 1er.

ALLEMAGNE.

1° *Grosse Vollstændige universal lexicon, etc.*, Grand Dictionnaire universel des sciences et des arts, par Zedler; Halle et Leipzig, 1732-1750 ; 64 vol. in-8 avec les suppléments.— Seconde édition ; 1751-1754 ; 4 vol. in-folio.

La généalogie est la seule partie de ce grand ouvrage qui soit encore estimée.

2° *Deutsche Encyclopædie, etc., Encyclopédie allemande* ou Dictionnaire universel des arts et des sciences ; Francfort, 1778-1804.—Cette Encyclopédie, publiée d'abord par Kœster, et ensuite par J.-F. Roos, est demeurée incomplète. Il en a paru 23 vol. in-4°.

3° *Æconomische Encyclopædie, etc., Encyclopédie économique* ou Système général de l'économie politique, rurale, domestique, et de l'histoire des arts, publiée par J.-G. Krünitz, et continuée par Floërke ; Berlin, 1782-1816 ; 125 vol. grand in-8° ; publiée jusqu'à la lettre *S* (se continue). — Deuxième édition ; Berlin, 1786 et années suivantes.

Le Dr Krünitz se proposa d'abord de faire une simple traduction de l'Encyclopédie d'Yverdun ; mais il y trouva tant de lacunes à remplir, qu'il résolut de faire un ouvrage nouveau. Dès lors il compila, durant l'espace de vingt ans, 72 gros vol. in-8° ; et si la mort ne l'eût surpris, en 1796, il aurait peut-être achevé seul cet ouvrage, qui a été continué par F.-J. Floërke et par son frère H.-G. Floërke. On a depuis longtemps entrepris la publication d'un *Abrégé* ; commencé par Schütz, en 1786, il a été continué successivement par Grassmann et Floërke ; il devient lui-même un recueil volumineux susceptible d'obtenir à son tour les honneurs de l'Abrégé.

4° *Conversations Lexicon, etc.* Lexique de la conversation ou Encyclopédie usuelle et universelle ; première édition ; Leipzig, 1796-1809 ; 6 forts vol. in-8° et 2 vol. de supplément.—6e édition ; Leipzig, 1824 ; 10 forts vol. in-8°, et 2 vol. de supplément.

Il a été vendu en vingt-sept ans plus de 70,000 exemplaires de cette Encyclopédie. Le Dr Hain, qui y avait travaillé, en a publié un abrégé sous le titre de *Allgemeines, etc.*, ou *Dictionnaire Encyclopédique des sciences, des arts et des métiers ;* Leipzig, 1820-1823 ; 4 vol. in-8°, en huit parties.

5° *Allgemeine Encyclopedie der wissenschaften und künste,* ou *Encyclopédie générale des sciences et des arts*, publiée par F.-Sr Ersch et F.-G. Gruber, professeurs de l'université de Halle ; Leipzig, Gleditsch ; in-4° avec cartes et gravures ; 1818 et années suivantes.

Cette Encyclopédie est remarquable par l'exactitude et la profondeur des recherches. Sept volumes seulement ont paru.

6° *Krugs Encyclopœdisches handbuch der wissenschaftlichen literatur.* — Manuel encyclopédique de la littérature scientifique, par N.-F. Krug ; Zullichau ; 1819 ; 3 vol. in-8o.

Le troisième volume est le supplément des deux premiers.

— Depuis 1821 on publie en Hollande, sous le titre de *Algemeen Woordenboek van kunsten en wetenschappen, etc.*, un Vocabulaire universel des sciences et arts, par une société de savants Hollandais, sous la direction de Gérard Nieuwenhuis ; Zuphten, Thieme ; 1821 et suivantes ; in-8°.

Italie.

1° *Dizionario scientifico e curioso sacro profano,* par G.-P. Pivati ; Venise, 1746-1751 ; 10 vol. in-fol.

2° *Encyclopœdia metodica-critico-ragionata delle belle arti.*

—Encyclopédie méthodique, critique et raisonnée des beaux arts, par l'abbé Pietro Zani ; Parme, 1815-20.

Ce n'est qu'un dictionnaire des plus belles gravures classiques ; mais il n'en forme pas moins, comme le prouvent les divisions de l'ouvrage, une véritable encyclopédie figurée. L'auteur classe ces gravures en neuf divisions, savoir : 1° sujets tirés de la Bible ; 2° sujets sacrés et moraux ; 3° sujets historiques ; 4° sujets mythologiques ; 5° sujets familiers ; 6° sujets appartenant à l'histoire naturelle ; 7° architecture ; 8° sculpture ; 9° portraits. Chaque division est subdivisée en sections.

DES ABRÉGÉS

OU

DU VÉRITABLE BUT ET DU MEILLEUR MODE DE COMPOSITION DES OUVRAGES ÉLÉMENTAIRES.

ABRÉGÉ

Les abrégés de tout genre se multiplient; quelques personnes s'en plaignent; d'autres, probablement en plus grand nombre, s'en félicitent, car on les lit, puisqu'il s'en fait, et ceux qui les lisent croient sans doute en avoir besoin. Il ne manque pas de grands ouvrages où l'on peut étudier ce que l'on veut savoir profondément; les secours abondent pour qui aspire à devenir vraiment savant dans quelque science, dans quelque art que ce soit. Lors donc qu'on se borne à la mesure d'instruction que fournissent les abrégés, ce n'est pas faute de mieux, c'est qu'on ne peut ou ne veut pas en recevoir davantage; c'est qu'on préfère, non un peu de savoir à beaucoup de savoir, mais un peu de savoir à l'ignorance.

La question des abrégés est la même que celle des encyclopédies; les reproches qu'on leur adresse sont pareils, comme les avantages qu'on s'en promet. Rien de plus simple : une encyclopédie est une im-

mense collection d'abrégés; un abrégé est destiné à faire sur une science ce que veulent faire les encyclopédies sur l'universalité des sciences humaines, à resserrer dans un très-petit espace les idées générales, les résultats essentiels, le sommaire, soit philosophique, soit pratique, de la science, ce qu'il est indispensable d'en connaître quand on ne se résigne pas à tout ignorer.

Le sommaire d'une science n'est pas la science; l'abrégé d'une histoire n'est pas l'histoire même; l'article d'encyclopédie le plus habilement, le plus soigneusement rédigé, ne contiendra jamais, sur le sujet dont il traite, tout ce que contient l'ouvrage spécial destiné aux hommes qui en font leur étude. L'étude d'une science ne se borne point à celle des principes généraux sur lesquels elle se fonde, ou des résultats auxquels elle est parvenue : il faut parcourir tout l'espace qui sépare les principes des résultats, suivre pas à pas les progrès de la science, la conquérir laborieusement, comme elle a conquis elle-même la vérité. Les encyclopédies, les abrégés offrent des résultats tout faits, des connaissances qui ne coûteront point les efforts de la conquête; ce qu'on y cherche, ce qu'on y doit chercher, c'est du savoir sans travail. A un tel savoir n'appartient pas la fécondité; c'est par le travail que la science, comme la terre, devient fertile et productive. Les abrégés, les résumés, les manuels, les encyclopédies ne sont donc, pour personne, l'équivalent de la science; ils ne la donnent et ne la remplacent point.

Il ne faut pas non plus les considérer comme un degré, un premier pas dans la carrière des études scientifiques. Quand on veut aller jusqu'au bout, quand il s'agit d'études véritables, commencer par les abrégés c'est ne point commencer; il faudra en venir ensuite aux ouvrages spéciaux, qui contiennent toujours, sur les éléments même de la science, des notions plus précises que les abrégés n'en peuvent offrir. Si quelques abrégés sont nécessaires pour les enfants, c'est qu'il y a des choses qui ne sauraient être encore pour eux l'objet d'une étude, et dont pourtant il faut leur donner quelque connaissance, ne fût-ce que pour les aider à comprendre ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent, ce qui se dit et se passe autour d'eux. Ainsi on leur mettra entre les mains des abrégés de géographie, de chronologie, des catéchismes, qui sont des abrégés de théologie; mais on ne leur donnera pas des abrégés de syntaxe; on ne se bornera pas à leur faire apprendre dans un manuel les éléments de la conjugaison des verbes, ou les propriétés générales des prépositions. Ils commenceront par les ouvrages spéciaux, par les rudiments, les grammaires; ils étudieront séparément et à fond toutes les parties du discours; on les obligera à les considérer sous toutes les faces, à en rechercher tous les emplois, à en appliquer toutes les règles. Autant en fera l'homme qui voudra étudier vraiment un sujet quelconque; il accomplira les mêmes opérations, plus rapides seulement et quelquefois inaperçues. Quiconque se servira des abrégés

dans une vue scientifique, et pour aller ensuite plus loin, n'y trouvera que difficultés sans solution, objections sans réponse. De l'entrée au terme de la carrière, les ouvrages spéciaux sont les meilleurs, les seuls bons guides même, pour quiconque prétend à savoir.

Mais savoir n'est pas l'unique emploi de la vie : la science même a d'autres buts ; l'un des premiers est de se rendre utile à ceux qui ne savent pas ; elle ne civilise point le monde en faisant de tous les hommes des savants, mais en leur apprenant à se servir de ce que les savants ont inventé ou découvert. Les abrégés mettent à la portée du public un certain usage de la science ; ils sont un moyen de civilisation, un moyen puissant, et en même temps un besoin de la civilisation, un besoin impérieux, car la civilisation appelle et amène tout ce qui doit l'étendre, tout ce qui peut accélérer ses progrès.

Elle a un double effet : d'une part elle élève les études spéciales et les hommes qui s'y vouent, de l'autre elle rend le public moins étranger aux études spéciales. Une civilisation plus avancée exigera donc et des ouvrages plus profonds sur chaque partie des connaissances humaines, et un plus grand nombre d'ouvrages destinés aux hommes qui, sans en faire une étude profonde, veulent n'en pas demeurer complétement ignorants. Les abrégés ne nuiront point aux livres spéciaux, ni les livres spéciaux à la lecture des abrégés ; ils s'adresseront à des classes d'hommes différentes, mais à des classes appelées à

se communiquer, à s'aider mutuellement, et pour qui les manuels, les encyclopédies, tous ces moyens de popularité donnés à la science, deviendront le lien qu'elles cherchent et dont elles ne sauraient se passer. Rien n'est triste comme de voir en présence deux hommes dont l'un n'a jamais abordé les travaux et les idées auxquels l'autre a consacré sa vie : celui-ci s'est voué à l'agriculture, l'autre n'y a jamais songé ; celui-là n'a de goût et de pensées que pour la métaphysique ou la philologie, ou l'archéologie, l'autre sait à peine s'il existe de telles sciences, ou qu'elles méritent vraiment l'attention. La froideur, l'ennui, le dégoût, le dédain seront égaux des deux côtés ; ils se quitteront sans avoir rien gagné à leur rapprochement, aussi étrangers qu'ils l'étaient au moment de se rencontrer, peut-être même un peu plus enclins à l'éloignement, on dirait presque à une sorte d'inimitié. Qu'ils se soient abordés au contraire avec ce naissant intérêt que doit inspirer à chacun une connaissance légère de la science que possède l'autre, à l'instant la communication s'établira entre eux, et au profit de tous deux; ils sentiront l'un et l'autre leur instruction s'étendre, leur activité intellectuelle s'animer, et ne se sépareront qu'avec regret et bienveillance, reconnaissants de ce qu'ils doivent déjà à leurs relations, pressés de se retrouver pour en retirer encore quelque fruit. Ce qui arrive entre deux individus aura lieu de même dans les masses : multipliez les résumés d'histoire, les abrégés de littérature, beaucoup plus de gens voudront assister aux cours

où ils apprendront quelque chose de plus sur ce que déjà ils savent un peu; répandez des notions de physique, de chimie, d'histoire naturelle, on s'intéressera beaucoup plus généralement aux découvertes dont l'une ou l'autre de ces sciences pourra s'enrichir. Pour un plus grand nombre d'hommes il y aura profit et plaisir à vivre, et le spectacle du monde ne passera pas indifférent et inutile aux neuf dixièmes de ses habitants.

La science même gagnera à ce demi-savoir dont se plaignent cependant quelquefois les hommes de l'art et de la science, comme ceux qui gouvernent se plaignent des effets de la publicité. Il n'est pas impossible qu'un certain jour, dans une occasion donnée, la publicité ait ses inconvénients; de même ce savoir incomplet, incohérent, que répand la civilisation et que n'a pas réglé l'étude, peut quelquefois se mettre en avant plus qu'il ne convient, et faire perdre, à repousser de faux systèmes ou des objections futiles, un temps qui s'emploierait mieux aux progrès de la science. Il faut s'y résigner, comme à la pierre inégale qui heurte le pied au passage, et n'empêche pourtant pas qu'il ne soit bon d'avoir pavé le chemin. Ces demi-savants, ou moins encore, que forment les abrégés, les éléments, les cours d'athénée, etc., c'est là le public; et il faut un public aux savants, aux poëtes, aux artistes, comme il faut des peuples aux souverains, quoique les souverains, rois ou sénats, trouvent quelquefois les peuples difficiles à conduire.

Le jour où le public manquerait aux savants, aux

lettrés, où les artistes n'auraient de juges que les artistes, les sciences, les lettres, les arts perdraient toute sympathie avec les besoins, les sentiments généraux des hommes; et les trésors de l'intelligence, cet apanage du genre humain, faits pour lui être distribués par les riches que la Providence en a rendus dépositaires, ne seraient plus que le monopole d'un petit nombre d'esprits spéciaux, occupés seulement de les exploiter selon leur propre goût. Alors on ne chercherait plus dans l'art que les beautés d'art, dont les professeurs peuvent seuls juger; la beauté de la science serait dans le mérite de savoir, non dans l'importance de la chose même que la science a pour objet; le but disparaîtrait devant le moyen; la difficulté vaincue ferait la gloire. C'est là ce qui arrive toutes les fois que le monde savant et le monde réel, voués l'un à la vie littéraire, l'autre à la vie commune, ne se rencontrent que rarement, en des occasions solennelles, aux jours de fête ou de nécessité absolue, dispensés jusque là de se connaître et de se modifier réciproquement. Désormais ce danger, depuis longtemps atténué par les progrès de la civilisation, est chaque jour moins à craindre : la révolution sociale qui s'est accomplie parmi nous, en rapprochant et mettant en contact tous les genres d'esprit, d'éducation, de capacité, de savoir, a répandu par mille voies une foule de demi-connaissances, bonnes du moins à empêcher qu'il n'y ait d'alternative qu'entre l'étude et l'ignorance; un public s'est formé actif, indépendant, qui

exprime ses besoins et ses goûts, porte intérêt à toutes choses, et en toutes choses veut prendre sa part et avoir son avis. L'instruction qui lui convient, et qu'il réclame, n'est point celle qui lui donnerait des prétentions scientifiques; le public ne peut être savant, il a d'autres affaires; mais il peut et doit avoir l'attention éveillée, l'esprit ouvert sur ce qui se passe autour de lui; il peut et doit trouver sous sa main de quoi suffire, en fait de science, sans étude ni application spéciale, aux besoins, aux convenances, aux commodités journalières de la vie. A cela sont bons les abrégés, et pour cela ils sont excellents; considérés sous ce point de vue, il est difficile de concevoir qu'une objection se puisse élever contre leur emploi.

Les objections, car on en fait encore, viennent donc de ce qu'on prend les abrégés pour ce qu'ils ne sont point, pour des méthodes raccourcies d'infuser la science tout entière. L'erreur est naturelle, car les auteurs et les partisans des abrégés y sont tombés comme leurs ennemis. Lorsqu'il n'existe aucun livre de ce genre, lorsque la science n'est point sortie des ouvrages faits pour ceux qui savent ou veulent étudier, les demi-savants sont presque aussi rares que les savants, et le public ne peut guère éviter de les confondre. Qu'une portion, une image, une ombre de la science apparaisse alors et s'offre aux regards de tous, on la prendra pour la science elle-même; on s'en promettra, on en exigera tout ce que la science peut donner. Tel a été le sort des abrégés :

quand ils ont commencé, le public, dans son ambition de savoir, et les écrivains, dans leur empressement à le satisfaire, se sont persuadés qu'on en pouvait faire sur toutes choses, que toutes choses y pouvaient prendre place. On a méconnu les limites de leur puissance, les lois de leur composition, et cette erreur leur a fait contracter des vices qui ont légitimé jusqu'à un certain point les reproches que bientôt ils ont encourus.

Qu'il y ait des connaissances, des vérités qu'on doive dérober au public, c'est ce qu'aujourd'hui, si les passions politiques pouvaient un moment se taire, nul homme de sens n'oserait soutenir. On a dit : « S'il y a jamais eu une erreur utile, c'est qu'elle « tenait la place d'une vérité qui eût été plus utile « encore. » De même s'il y a une vérité dangereuse, c'est qu'il s'y mêle encore de l'erreur. Écarter l'erreur, c'est ôter à la vérité tous ses dangers; multiplier les connaissances, c'est en rendre l'usage de plus en plus légitime et salutaire.

Toutes cependant ne sont pas également accessibles à une attention légère, à une curiosité sans travail. Il y a des sciences aristocratiques, pour ainsi dire; non qu'elles doivent jamais devenir l'objet d'un privilége, ni être interdites à quiconque voudra prendre la peine de les étudier, mais parce que leur nature même les réserve à l'étude forte et patiente, et ne permet pas que la foule en cueille en passant les fruits. Telles sont en général les sciences de raisonnement pur, qui n'ont, directement du moins,

aucun résultat pratique, qui ne paraissent qu'un vigoureux exercice de la pensée, et propres seulement à intéresser, si je puis ainsi parler, la curiosité et l'activité désintéressées de l'esprit humain, les mathématiques par exemple. On peut avancer plus ou moins dans leur étude; on peut se borner, en géométrie, à la connaissance des plans, ou des solides, ou de la trigonométrie; en algèbre, à celle des équations du second degré, ou à l'application de l'algèbre à la géométrie, ou à toute autre station de la science : mais, quelque chemin qu'on fasse, à quelque point qu'on s'arrête, pour aller jusque là, il faudra du travail, une étude véritable, parfaitement analogue à celle dont on aurait besoin pour aller plus loin. Aucun abrégé, aucun manuel n'en pourra dispenser; des éléments, un cours élémentaire de géométrie ou d'algèbre, introduiront l'élève dans le vestibule de la science, mais ne lui en feront point parcourir rapidement toute l'enceinte. Il n'y a pas moyen de la resserrer dans un petit espace, et de la livrer, sous cette forme, à l'usage commun du public.

Il en est de même des sciences qui ont pour objet des faits difficiles à saisir, encore vagues ou douteux, sur lesquels rien n'est définitivement convenu entre les savants eux-mêmes, et que nul ne saurait comprendre, s'il ne les a personnellement étudiés. Telles sont la psychologie, l'ontologie, la philosophie proprement dite, etc. Qu'il y ait là matière à science, c'est-à-dire des faits à observer, à constater, des lois de ces faits à reconnaître, et des inductions à tirer

soit des faits, soit de leurs lois, cela n'est pas douteux, et tout récemment M. Jouffroy a mis cette vérité en lumière avec une exactitude et une clarté que la science n'avait point encore atteintes [1]. Mais en même temps il est certain que nul ne peut entrer en possession d'une telle science, sans la découvrir, pour ainsi dire, lui-même, et tout entière. En physique, en chimie, les découvertes d'un homme de génie deviennent aussitôt des faits évidents, incontestés, qui passent dans la circulation générale et dont chacun peut se saisir sans s'inquiéter de savoir comment y est parvenu l'inventeur : de même un fait historique, une fois bien avéré, appartient à l'homme qui le lit et le retient en passant, aussi bien qu'à celui qui, le premier, l'a exhumé des traditions et des monuments. Mais les faits intellectuels ne se manifestent clairement qu'au regard intérieur de chaque individu; ils ne se transmettent point par des formules, et de telle sorte que celui qui reçoit la formule possède à l'instant la science; il faut qu'il rentre en lui-même, retrouve le fait dans sa propre nature, et le comprenne en le voyant. Il en est des vérités de ce genre comme des émotions de l'âme, froides, obscures, inintelligibles, sans réalité pour quiconque ne les a pas ressenties; et un abrégé de psychologie ne serait guère plus propre à instruire un lecteur inattentif qu'un abrégé de roman à émouvoir un lecteur indifférent.

[1] Dans la *Préface* qu'il a placée en tête de sa traduction des *Esquisses de Philosophie morale*, de Dugald Stewart.

Enfin, il est quelques sciences qui, par l'immense variété des faits dont elles s'occupent et l'étendue des études préliminaires qu'elles supposent, ne se laissent guère réduire en abrégé sans perdre toute clarté et tout intérêt. La philologie, par exemple, qui étudie les langues diverses des temps anciens et modernes, leur filiation, leur histoire, ne saurait être présentée sous une forme populaire, ni mise à la portée des esprits qui ne s'y sont pas spécialement préparés.

Les sciences d'application, au contraire, celles qui se rapportent aux devoirs, aux besoins, aux intérêts pratiques de la vie, ou celles qui ont pour objet des faits simples, palpables ou généralement avoués, l'histoire, le droit public, civil, criminel, les sciences naturelles, économiques, industrielles, mécaniques, etc., peuvent fort bien devenir la matière d'abrégés clairs et satisfaisants. La difficulté sera grande peut-être; mais du moins la nature du sujet ne sera pas en contradiction avec celle de l'ouvrage. Comment de tels abrégés doivent-ils être conçus pour répondre à leur destination?

On a presque toujours considéré un abrégé comme la réduction proportionnelle d'un grand ouvrage dont toutes les parties, ainsi qu'il arrive pour un tableau qu'on réduit, devaient se trouver reproduites sous cette nouvelle forme, seulement dans de plus petites dimensions. S'il en était ainsi, si l'abrégé offrait en effet le tableau raccourci de toute la science, une méthode plus expéditive et moins laborieuse d'en prendre possession, il faudrait préférer les abré-

gés aux ouvrages spéciaux ; ceux-ci deviendraient presque inutiles. Telle a été en général l'opinion du siècle dernier. Préoccupé du désir de répandre la science, il a cru pouvoir la livrer tout entière, rétrécie seulement et rapetissée en quelque sorte, afin qu'elle fût à la portée de tous. Beaucoup d'abrégés, d'histoire surtout, ceux de l'abbé Millot, par exemple, ont été conçus dans ce système. Ils sont évidemment composés sur le plan d'un grand ouvrage, avec la prétention d'offrir au lecteur l'ensemble de la science, et de rendre en son nom tous les services qu'on lui peut demander. Tout s'y trouve en effet, les événements de l'histoire et les idées de l'écrivain, des narrations et des réflexions, des anecdotes et des jugements, la série chronologique des faits et le tableau philosophique du développement de la civilisation, des institutions, des mœurs. Rien n'est oublié; mais rien n'est à la place qui lui convient, ni dans ses proportions et sous ses traits véritables : la narration, courte, froide et sèche, est dépourvue de toute couleur locale, de tout intérêt dramatique; les vues générales sont partiales et légères. Dans un tel système, la nécessité de tout dire vite et de se faire comprendre en courant oblige l'auteur à montrer toutes choses sous de certains aspects convenus, et à les mettre dans un rapport souvent factice avec les opinions du public auquel il s'adresse. La place y manque aux vérités originales, et les lieux communs y abondent; la physionomie propre et réelle des événements ou des personnages historiques s'y efface

de peur de déplaire; et dans un temps où les préjugés seront forts, où les opinions se précipiteront toutes en un même sens, des abrégés ainsi conçus ressembleront moins à des ouvrages d'histoire qu'à des pamphlets de circonstance.

La raison publique ne gagne rien ou peu de chose à une semblable instruction; et les abrégés d'histoire romaine n'ont probablement pas été étrangers à cette érudition révolutionnaire qui faisait de Brutus un novateur et de César un tyran de l'ancien régime. Ce n'est point dans un tel amalgame de faits et d'idées précipitamment entassées que des esprits sans étude pourront démêler des vérités utiles : le but d'un abrégé est de leur ouvrir pour ainsi dire le livre de la science à l'endroit dont ils ont besoin; il doit être conçu dans une idée simple, dominante; de telle sorte que celui qui le lira en retire, non pas une notion confuse de la science, mais une vue nette de ce qu'il lui est essentiel d'en savoir.

Cette connaissance essentielle variera selon les différents ordres d'esprits, selon les diverses classes de lecteurs. Chaque science a plusieurs usages; tous ne lui adressent pas les mêmes demandes ni dans le même dessein. Il serait difficile, par exemple, qu'un même abrégé de chimie pût également mettre l'un au courant de l'état général de la science, et fournir à l'autre des procédés applicables à la teinture ou à toute autre branche d'industrie. Il est donc évident que, selon les lecteurs auxquels on s'adresse et les besoins qu'il s'agit de satisfaire, la même science

peut et doit être présentée sous divers points de vue, dans des abrégés différents, dirigés chacun vers un but spécial, et fidèles à une idée dominante.

C'est surtout en histoire que se fait sentir la nécessité de cette division. De toutes les sciences, l'histoire est peut-être la plus compliquée. L'activité du genre humain se déploie sous tant de formes, il marche par tant de voies à l'accomplissement de ses destinées, qu'il est impossible de parvenir, sans beaucoup d'études, à réunir et à classer à la fois, dans l'ordre convenable, tant de faits si complexes et si divers, tant de résultats différents d'une même cause, tant de causes concourant à un même effet. Ne fallût-il que dégager les faits moraux des faits pour ainsi dire matériels, séparer la date et la forme extérieure des événements de leur influence cachée sur la civilisation, les opinions, l'état social des hommes, un abrégé réussirait bien difficilement à présenter avec clarté et simplicité ces deux parties de l'histoire : tantôt les idées anticiperaient sur l'ordre des faits, tantôt les faits laisseraient en arrière les idées; et l'imagination comme la raison chercheraient vainement, dans le livre, une image fidèle de ce qui s'est passé dans la réalité. Cette représentation claire et vivante de la réalité n'est possible que dans une histoire détaillée, où les choses se font comprendre sans peine, parce qu'elles se font voir tout entières et sous tous leurs aspects. Vous avez à traiter des Croisades, par exemple; vous voulez faire marcher de front le récit des événements et le tableau de leur influence sur

la civilisation, les mœurs, la richesse, les arts de l'Europe : en donnant à l'ouvrage les dimensions d'une grande histoire, vous mettrez en scène les hommes avec leurs caractères, leurs passions, leurs habitudes ; on les verra se modifier peu à peu sous la main des événements et modifier à leur tour ce qui entrera dans la sphère de leur activité ; on verra l'Europe, attentive à ce singulier spectacle, en recevoir une multitude d'impressions diverses et fécondes. Un développement progressif s'accomplira sous les yeux du lecteur ; les causes agiront, les effets en naîtront sans lacune et sans effort ; on aura suivi la route, l'arrivée s'expliquera d'elle-même. Dans un abrégé, au contraire, il faudra tout expliquer, parce que rien n'aura été peint : la philosophie de l'histoire ne sort pas toute faite des seuls événements ; il faut encore connaître leur rapport avec l'état moral des hommes, car une invasion des Tartares en Chine et celle des Huns dans l'empire d'Occident auront des résultats absolument différents. Or, la peinture de l'homme moral est précisément ce qu'on retranche des abrégés destinés à retracer l'histoire des événements, car c'est là ce qui tient le plus de place. Prétendre donc à des tableaux philosophiques, dans des abrégés de ce genre, c'est aller contre leur véritable but, qui est d'aider la mémoire et non de provoquer la réflexion.

On réussira bien mieux dans ce double dessein lorsqu'on y tendra séparément et dans des ouvrages distincts. Dans l'un, on se bornera à reproduire en

quelque sorte le squelette de l'histoire, la forme et la marche extérieure des événements rangés exactement dans l'ordre des temps, sans effort pour leur imposer aucun lien philosophique ou littéraire. Pour l'histoire de France, par exemple, on y donnera la série des rois, la date de leur naissance, de leur avénement, de leur mort; sous chaque règne, les principaux faits avec leur date précise, les guerres, les batailles, les traités, les révolutions intérieures, les lois et les inventions de quelque importance, enfin les noms des grands hommes et les titres des grands ouvrages qui ont paru durant cette période. De tels abrégés, bons à faire apprendre par cœur aux enfants, seront des magasins de matériaux où la mémoire ira puiser selon son besoin. L'ouvrage du président Hénault est fait sur ce plan; mais il est trop long; les faits y sont quelquefois mal classés ou mal choisis; la prétention philosophique n'en est pas assez complétement bannie. Le mérite et la difficulté des livres de ce genre consistent surtout dans une observation exacte des proportions : il y faut éviter avec soin qu'une partie trop détaillée n'empiète sur les autres, que des faits d'un médiocre intérêt n'usurpent la place réservée aux événements d'une importance générale. On n'y parviendra qu'en s'abstenant de tout système, de tout désir de faire prévaloir certaines opinions ou certaines vérités. Un tel abrégé ne doit être qu'un inventaire complet et fidèle; les richesses historiques y seront exposées, non pas employées.

D'autres abrégés, conçus dans un autre plan, supposeront chez les lecteurs une connaissance antérieure des principaux faits de l'histoire, et s'appliqueront seulement à présenter ces faits sous un point de vue spécial, dans leur rapport avec quelque fait général et unique, tel que la marche de la civilisation, des institutions, le progrès et l'influence de certaines idées, des croyances religieuses, de la littérature, des sciences, de telle ou telle forme de gouvernement, etc. C'est là ce qu'ont voulu Bossuet dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, et Montesquieu dans la *Grandeur et la Décadence des Romains*. De tels abrégés peuvent servir utilement une cause; ils peuvent aussi n'avoir pour objet que de jeter, sur quelque partie de l'histoire, une lumière plus vive et plus haute. Dans tous les cas, ils s'adressent à des esprits capables de réflexion et déjà nourris de quelque lecture. La mesure de leur utilité est dans le talent de l'auteur, dans la justesse et l'étendue de ses idées. Ce sont là des conditions, mais non pas des règles à prescrire.

La première des règles dans la composition d'un abrégé est de déterminer exactement à qui on l'adresse, quels besoins on veut satisfaire, et de travailler en vue de son public, sans rechercher inutilement, dans une autre sphère, un succès qu'on n'obtiendrait pas. Ainsi, en écrivant pour la masse des lecteurs, il faudra se garder, envers les savants, de toute autre ambition que celle d'être trouvé simple, clair et sans reproche d'erreur. L'abrégé

destiné à une profession spéciale ne devra point être conçu ni rédigé sur le même plan que celui dont l'objet sera de répandre dans le public des notions générales sur la science que le public n'a ni le temps ni la volonté d'étudier. Comme il y aura des abrégés philosophiques, où les faits particuliers ne seront présentés que dans leurs rapports avec quelque fait général et comme preuves d'une idée dominante, de même il y en aura de purement pratiques, où tout sera donné à l'analyse exacte des faits, sans lien ni développement philosophique. Ainsi, il se fera de grands ouvrages spéciaux pour chaque science, et dans chaque science des abrégés spéciaux pour les diverses classes de lecteurs.

Il y aurait cependant quelque inconvénient à pousser trop loin la subdivision, et à rompre ainsi les rapports qu'il importe au contraire d'établir et de resserrer de plus en plus entre les différentes classes de la société, leurs connaissances et leurs idées. Mais il n'est nullement impossible de réunir, sans les confondre, des abrégés divers et de tendance également spéciale, l'un philosophique par exemple, et l'autre purement pratique, conservant chacun son caractère particulier, s'expliquant et se complétant mutuellement.

Pour les abrégés ou manuels-pratiques, la forme la plus convenable est peut-être celle des dictionnaires : l'ordre alphabétique épargne la nécessité des classifications, commodes seulement pour les savants, embarrassantes pour l'homme qui cherche

à s'instruire de ce qu'il ignore, et ne sait pas même où il doit le chercher. Souvent aussi la brièveté des explications, telles que les comporte un dictionnaire, les rend beaucoup plus claires pour celui qui ne veut qu'une notion partielle sur un point spécial, et qui trouve ainsi sur-le-champ la solution dont il a besoin. Il y a des sciences trop étendues et composées d'éléments trop divers ou trop peu précis pour qu'une telle forme s'y puisse bien adapter, l'histoire par exemple, à moins qu'on ne l'y soumette par parties, comme dans un dictionnaire des batailles, ou des traités, ou des personnages historiques, etc.; mais un petit dictionnaire de droit, de géographie, des beaux-arts, serait d'une utilité évidente. Les grands dictionnaires des sciences naturelles pourraient se réduire de même aux proportions des manuels par ordre alphabétique. Il y en aurait pour les professions spéciales, où chacun trouverait des explications suffisantes pour le mettre en état de diriger, surveiller, exécuter même quelquefois telle ou telle opération industrielle ou mécanique, et où l'artisan, formé à la pratique de son métier, s'instruirait des perfectionnements qui ne seraient point encore arrivés à sa connaissance, puiserait sur son art quelques notions scientifiques, apprendrait enfin à faire avec intelligence ce qu'il faisait de routine, et tirerait ainsi de la pratique tout ce qu'elle peut fournir à un esprit actif et réfléchi.

A de pareils manuels pourraient se joindre, en forme de discours préliminaires, des abrégés philo-

sophiques, contenant sur la science, l'art ou la profession que le manuel aurait pour objet, les idées générales les plus importantes, un précis de son histoire, enfin un aperçu de ses relations avec les autres branches des connaissances et de l'industrie humaines. Ainsi se formerait et se resserrerait de plus en plus, entre les divers genres de savoir et d'habileté, le lien nécessaire à l'élévation graduelle et générale des esprits. La division du travail subsisterait avec tous ses avantages, mais en laissant subsister aussi le commerce des idées. L'industrie en recevrait un nouvel élan, et le monde sentirait partout l'action de l'intelligence.

Août 1826.

ÉLECTIONS

OU

DE LA FORMATION ET DES OPÉRATIONS DES COLLÉGES ÉLECTORAUX.

Je me propose de rechercher quels principes doivent présider, dans un pays libre, à l'élection des députés appelés au centre de l'État pour concourir à son gouvernement.

Une observation préliminaire est indispensable. Les publicistes modernes, dans leurs livres, et les législateurs, dans leurs travaux, après avoir savamment distingué tous les pouvoirs, ont essayé de les constituer chacun à part et pour son compte, s'appliquant à les faire coexister et marcher ensemble, mais sous la condition qu'ils demeureraient rigoureusement confinés chacun dans sa sphère. Ainsi on a énuméré le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir électoral, le pouvoir judiciaire, le pouvoir administratif, le pouvoir municipal; et tout l'effort de la science s'est porté à rechercher comment la législation devait s'y prendre pour empêcher que ces pouvoirs divers ne vinssent jamais à se confondre,

ou seulement à se rapprocher dans leurs attributions et leur action. Exemple éclatant de l'esprit d'analyse qui a caractérisé le dernier siècle. Mais l'analyse est une méthode d'étude, non de création; l'esprit d'analyse est un esprit scientifique, nullement politique. En politique, qu'il s'agisse de liberté ou de pouvoir, le but est de créer des forces réelles, vivantes, capables soit de se faire obéir, soit de résister. C'est à quoi on ne parvient point par l'analyse, car la réalité, la vie sont des phénomènes fort complexes, et qui exigent le concours d'une multitude d'éléments divers, se modifiant et se soutenant les uns les autres. Aussi quand tous ces pouvoirs, tous ces droits, si soigneusement classés et isolés, ont été appelés à se mettre en mouvement, ils se sont trouvés sans consistance, sans énergie. On avait décrété que le pouvoir législatif serait absolument étranger au pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire au pouvoir administratif, le pouvoir municipal au pouvoir électoral; et bientôt ces forces prétendues, hors d'état de subsister et d'agir par elles-mêmes dans cet isolement, sont venues se réunir ou se perdre dans la main d'un despotisme central, collectif ou unique, mais seul réel, seul puissant, parce que seul il était autre chose qu'une prétention, un chef-d'œuvre de la science.

Le système électoral de l'Angleterre fourmille de vices graves, vices onéreux au pays, quoi qu'on en dise, et qui révèlent un mal réel dans l'état social. Cependant ce système n'a point manqué

d'énergie ni de durée; et même dans les siècles où la liberté de la presse et la publicité, aujourd'hui les plus sûres garanties de l'Angleterre, lui étaient à peu près inconnues, l'élection de la Chambre des communes a réussi à protéger, à défendre du moins vaillamment les libertés anglaises. En voici, je pense, une cause, entre bien d'autres : à son origine, la Chambre des communes n'avait pas assez d'importance pour que le pouvoir s'inquiétât beaucoup du mode de sa formation; la mission de député d'un comté ou d'un bourg n'était pas assez recherchée pour que les partis ou les intérêts divers dressassent vers ce but tous leurs efforts, tous leurs stratagèmes. La politique eut besoin d'appeler au centre de l'État, de faire intervenir dans certaines affaires publiques les notables du pays, propriétaires, négociants ou autres. Elle ne s'avisa point de penser qu'elle créait là un droit nouveau, un nouveau pouvoir. Elle s'adressa aux droits établis, aux pouvoirs existants, et leur demanda d'exercer cette nouvelle fonction, de paraître sous cette nouvelle forme. Les francs-tenanciers, c'est-à-dire tous les libres et véritables propriétaires du temps, se réunissaient dans les cours de comté pour y rendre la justice, prendre les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, traiter ensemble de leurs intérêts communs : les cours de comté furent chargées de nommer des députés. Dans les villes de quelque importance, les bourgeois, sous des formes diverses et plus ou moins heureuses, réglaient eux-mêmes leurs affaires, nommaient leurs

magistrats, exerçaient en commun certains droits et certains pouvoirs : les corporations municipales furent appelées à nommer des députés. Les réunions que nous appelons *colléges électoraux* ne furent donc point des réunions spéciales, isolées, investies d'une fonction momentanée, étrangères d'ailleurs au gouvernement du pays. Les cours de comté et les corporations municipales, déjà établies, déjà fortes par elles-mêmes, devinrent de plus les colléges électoraux. Le système électoral se trouva ainsi, dès l'origine, lié à toutes les institutions, à tous les droits, à tous les pouvoirs locaux et réels. Il fut l'extension, le développement des libertés existantes, une force ajoutée à des forces déjà actives et en possession de gouverner d'autres intérêts. Il n'y eut pas ici des électeurs, là des administrateurs, ailleurs des juges : il y eut des citoyens qui, dans les affaires locales, participaient à l'administration, à la justice, et, pour les affaires générales, élisaient des députés. Aussi qu'arriva-t-il lorsque, sous le règne des Stuarts, le gouvernement, contraire au vœu public et menacé par les élections, voulut les abolir pour échapper à leur influence? il fut contraint non-seulement d'écarter tout parlement, mais de retirer aux villes, aux corporations, leurs chartes et leurs libertés : sans cela, rien n'eût été fait. Mais par là aussi tout était attaqué; tous les droits se sentaient en péril; et ce ne fut pas seulement pour retrouver une Chambre des communes, ce fut pour reconquérir une foule de droits, étrangers d'ailleurs à l'élection des

députés, que le pays fit ces longs efforts, couronnés enfin du succès.

Qu'est-ce en effet que l'exercice du droit ou, si l'on veut, du pouvoir électoral isolé de tout autre pouvoir? Une crise rare et passagère, imposée au gouvernement qui peut, il est vrai, y succomber, mais qui, s'il y échappe, se trouve ensuite pleinement affranchi et se déploie sans obstacle ou s'endort dans une aveugle sécurité. Si, au contraire, le droit d'élire les députés du pays se lie intimement à d'autres droits d'un exercice plus long et plus fréquent, si les mêmes citoyens qui ont concouru à cette élection, interviennent, sous d'autres formes, mais au même titre, dans les affaires publiques, si l'autorité centrale a besoin en d'autres occasions de leur assentiment et de leur appui, si elle les retrouve encore ailleurs également unis et groupés pour exercer telle ou telle fonction du pouvoir, alors le système électoral cesse d'être en l'air, et il devient très-mal aisé de le fausser dans son principe ou de l'éluder dans ses conséquences.

Ceci n'est donc point une question isolée : il faut sans doute l'étudier en elle-même, et rechercher d'après quels principes, sous quelles formes spéciales doit s'exercer le pouvoir électoral. Mais il faut en même temps savoir que, cela fait, rien n'est fait encore, et que, si des électeurs de députés ne sont rien de plus, ils ne sont rien.

J'aborde maintenant la question.

Elle est double, ou plutôt elle se divise en deux

questions fondamentales sous lesquelles se rangent toutes les autres.

1° Quels doivent être les électeurs?

2° Comment doit se faire l'élection?

1° Quels doivent être les électeurs?

Ce n'est point ici une question que les publicistes soient libres de résoudre d'après des considérations purement rationnelles, comme ils l'ont presque toujours tenté. Il y a, dans la société, des électeurs naturels, légitimes, des électeurs tout faits, dont l'existence précède la pensée du législateur et qu'il doit seulement s'appliquer à découvrir.

Quel motif a fondé de tout temps et en tout pays la fixation d'un âge où l'homme est déclaré majeur, c'est-à-dire libre de gérer selon sa volonté ses propres affaires?

Cette fixation n'est que la déclaration de ce fait général qu'à un certain âge l'homme est capable d'agir librement et raisonnablement dans la sphère de ses intérêts individuels.

Cette déclaration est-elle arbitraire? Non, certes; car, si l'époque de la majorité civile était fixée à dix ans ou à quarante, la loi serait évidemment absurde : dans le premier cas, elle supposerait la capacité où elle n'est point; dans le second, elle ne la reconnaîtrait pas où elle est; c'est-à-dire qu'elle conférerait ou refuserait le droit à tort.

C'est donc la capacité qui confère le droit, et la capacité elle-même est un fait indépendant de la loi, que la loi ne peut créer ni détruire à volonté, mais qu'elle doit s'appliquer à reconnaître avec exactitude, pour reconnaître en même temps le droit qui en découle.

Et pourquoi la capacité confère-t-elle le droit? parce que le droit est inhérent à la raison et seulement à la raison. La capacité n'est autre chose que la faculté d'agir selon la raison.

Je sors de la famille et des intérêts purement individuels. J'entre dans ces sociétés encore peu nombreuses, et qui, sous des noms divers, tribu, commune, cité ou corporation, comprennent un certain nombre de familles et d'individus unis dans une même destinée et sous les mêmes lois, par une certaine communauté d'origine, de langage, d'habitation et d'intérêts. Je prends l'hypothèse la plus heureuse. J'écarte tous ces résultats de la force, de si bonne heure et si intimement associés au développement des sociétés humaines. J'en veux une qui soit étrangère à la conquête, à la servitude, qui ne renferme ni maîtres, ni esclaves, ni vainqueurs, ni vaincus, qui, naturellement et sans effort, cherche, dans ses institutions, non l'oppression de quelques-uns, mais la garantie de tous.

Le droit de suffrage ne s'y présente déjà que fort restreint. Il n'appartient qu'aux hommes seuls, et seulement aux hommes parvenus à l'âge où les progrès, tant de leur force que de leur raison, les

rendent capables de gouverner eux-mêmes leur vie.

Est-ce déjà une usurpation? Les femmes, les mineurs ne sont-ils exclus ici du droit de suffrage qu'à cause de leur faiblesse matérielle? Et le premier pas que fait l'homme dans la société proprement dite n'est-il qu'un acte de tyrannie?

Si le droit de n'obéir qu'à des lois raisonnables et légitimes a pour conséquence nécessaire le droit de juger en personne de la légitimité des lois et du pouvoir, ceci est en effet une tyrannie. Le premier de ces droits appartient aux femmes et aux mineurs, aussi bien qu'aux hommes, et il leur appartient dans la cité en général comme dans l'intérieur de la maison. Cette première et universelle restriction du droit de suffrage serait donc aussi la première et la plus étendue des iniquités.

Cela ne se peut : l'iniquité envers les trois quarts de l'espèce humaine ne saurait être un fait constant et constamment avoué par la raison de l'homme.

Il y a donc des droits permanents et des droits variables, des droits universels et des droits qui ne le sont point. Tout individu possède et porte partout les premiers, à ce titre seul qu'il est né de l'homme et dresse son front vers les cieux. Les seconds ne s'attribuent à l'individu qu'à d'autres conditions; et il peut, sans que la raison ni la justice en soient offensées, faire partie d'une société où il ne les possède point.

Les droits permanents et universels aboutissent tous au droit de n'obéir qu'à des lois légitimes. Les

droits variables sont tous contenus dans le droit de suffrage, c'est-à-dire le droit de juger en personne, directement ou indirectement, de la légitimité des lois et du pouvoir.

Que les premiers droits ne manquent jamais à nul individu, quels que soient le pouvoir qui agit sur lui et la société où il est placé, il suffit de l'affirmer. Que les seconds varient selon les individus et les sociétés, ce qui a lieu dans le passage de la famille à la cité, de la vie privée à la vie publique, le prouve invinciblement.

Quel est le principe de cette variation?

La société, quelque simple qu'elle soit, a d'autres affaires que la famille, et des affaires qui exigent une capacité, soit de force, soit de raison, que les femmes et les mineurs ne possèdent point. Que la délibération se passe chez une tribu de sauvages ou dans une cité déjà éclairée, qu'elle ait pour objet une expédition guerrière ou l'adoption d'une loi civile, il est certain que, naturellement et en général, ni les femmes ni les mineurs ne sont capables de régler, selon la raison, de tels intérêts. La Providence a voué les unes à l'existence domestique; les autres n'ont pas encore atteint à la plénitude de leur existence individuelle et de ses facultés.

De là dérive évidemment la première restriction du droit de suffrage, sa légitimité comme sa nécessité. La capacité est donc le principe naturel, la condition nécessaire du droit. Où manque la capacité, le droit n'est point.

C'est donc ici un droit d'une nature variable et complexe. Il n'est point inhérent à toute créature humaine ni indépendant des divers états de la société. Il a pour principe primitif et constant la capacité, et varie selon le rapport de la capacité des individus avec les affaires de la société où il doit s'exercer. Si la société s'étend, le droit de suffrage se resserre ; si la capacité devient plus générale parmi les hommes, le droit de suffrage s'étend. Il sera moins étendu dans une grande que dans une petite nation, plus répandu chez un peuple éclairé que chez un peuple ignorant. Sa limite légitime se déplace sans cesse en raison du développement matériel et moral de la société. Elle a souvent été fixée arbitrairement et par la violence, rarement selon la justice et la vérité; mais quand ces usurpations de la force humaine disparaîtraient tout à coup, la nécessité, qui est la force de la raison éternelle, ramènerait bientôt le droit de suffrage dans la sphère où résiderait la capacité de l'exercer selon la raison.

Ce principe une fois posé, il faut le mettre en pratique, c'est-à-dire chercher et reconnaître dans la société les classes, les personnes en qui réside la capacité qui confère les droits électoraux. D'après quels signes extérieurs, susceptibles d'être déterminés par la loi, cette capacité peut-elle être reconnue?

Évidemment on ne saurait procéder ici que d'après des présomptions, et des présomptions fort générales. La capacité d'agir librement et raisonnablement dans un certain but ne se révèle pas à des signes plus

certains que telle ou telle autre disposition intérieure. D'ailleurs, la loi opère sur des masses. Ses déterminations seront nécessairement inexactes, et cependant il faut qu'elles soient rigoureuses. Dans leur application aux individus, elles supposeront assez souvent la capacité où elle n'est point, et ne l'atteindront pas partout où elle est. C'est l'imperfection de la science humaine; l'effort de la sagesse est de la resserrer dans ses plus étroites limites.

Il n'est pas absolument impossible, sinon de déterminer avec précision, du moins d'indiquer d'une manière générale la borne à laquelle cesse communément et en fait, dans les sociétés humaines, la capacité d'agir librement et raisonnablement dans l'intérêt social, c'est-à-dire la capacité politique, c'est-à-dire le droit de concourir à l'élection des députés.

En considérant la société dans l'ordre matériel, on reconnaît qu'en ce qui concerne la répartition de la richesse et des avantages qui en résultent, elle se divise en trois classes :

1° Les propriétaires fonciers et les capitalistes qui louent leurs fonds ou leurs capitaux et vivent de ce revenu, sans se livrer, pour l'accroître, à aucun travail ni industrie;

2° Les hommes qui font valoir par une industrie ou travail quelconque, soit leurs propres capitaux, soit des capitaux loués, de manière à s'enrichir par ce travail et à assurer en même temps la subsistance d'un certain nombre d'individus qu'ils emploient;

3° Les hommes qui, n'ayant que très-peu ou point de capital propre, ou de moyens de louer les capitaux d'autrui, ne suffisent guère par leur travail qu'à leur subsistance et à l'entretien de leur famille.

A cette classification correspond, dans l'ordre moral, celle-ci :

1° Les hommes à qui leur loisir *permet* de se livrer presque exclusivement à la culture de leur intelligence, à l'étude des objets, des rapports et des intérêts généraux ;

2° Les hommes que leur industrie *oblige* à acquérir des connaissances et des idées qui les élèvent également à l'intelligence des rapports et des intérêts généraux, ou qui du moins les rendent capables de reconnaître et de comprendre un développement intellectuel supérieur, quand il se présente à eux ;

3° Les hommes enfin que leur travail *empêche* de sortir du cercle étroit de leurs intérêts individuels, bornés à la satisfaction journalière des besoins de la vie.

Toute société renferme ces trois classes d'hommes dans des proportions et des relations différentes.

Il est évident qu'aux deux premières seules la capacité politique peut appartenir. Elle a deux conditions, ou plutôt elle résulte de deux faits, les lumières et l'indépendance. A parler en général, ni l'un ni l'autre de ces faits ne se rencontre dans la classe qui ne travaille que pour vivre et ne vit que pour travailler.

Comment démêler à quelle classe appartiennent

les individus, et dans chaque classe à quels individus appartient la capacité ?

On ne peut répondre d'une manière générale et par avance à cette question : c'est en présence des faits et selon les circonstances de temps, de lieu, selon la nature et le degré de la civilisation qu'elle doit être résolue. Deux points seulement, d'une grande importance à la vérité, et souvent méconnus, peuvent être affirmés.

1° Au milieu d'une société nombreuse et civilisée, la capacité politique se révèle à des signes divers. Dans les temps de barbarie, quand l'ordre, la sécurité, l'instruction manquaient presque absolument, la propriété territoriale indiquait presque seule un certain degré de développement intellectuel et d'indépendance. Peu à peu la richesse mobilière, certaines professions, certaines études donnèrent les mêmes garanties, et les villes, les corporations, les universités entrèrent en partage des droits politiques. La diversité des élections anglaises a précisément pour cause la diversité des époques où s'est formée la capacité politique dans les diverses classes de citoyens, et celle des signes par lesquels elle s'est successivement révélée. Plus la société se développe et se complique, plus le nombre de ces signes doit s'accroître. Le titre de docteur en droit ou en théologie était, il y a trois siècles, un indice suffisant de capacité; celui de professeur de mathématiques, ou de physique, ou de chimie, fournirait évidemment aujourd'hui la même présomption. Tantôt la pré-

sence de certaines conditions matérielles, d'un revenu en fonds de terre, par exemple, fait présumer celle des conditions morales auxquelles la capacité est attachée : tantôt la profession suffit pour attester que les conditions morales sont remplies. Qui dira qu'un avocat, un notaire, un médecin bien établis dans leur profession, ont moins de lumières et d'indépendance que tout homme qui paye, pour ses champs, 300 francs d'impôt? La science, d'ailleurs, la situation sociale, sont aussi des signes de fortune; et si la richesse est nécessaire à la capacité politique, les professions industrielles et libérales la donnent aussi bien que la propriété du sol. Ce serait donc une grave erreur d'attacher à un signe unique et exclusif la présomption légale de la capacité. Il n'y a en ceci rien d'arbitraire ni qui soit à la disposition du législateur. La capacité politique est un fait; il faut la prendre partout où on la rencontre, et la reconnaître à tous les signes par lesquels elle se manifeste. Le législateur peut être aveugle ou fermer les yeux; mais les faits qu'il ne voit point ou ne veut point voir n'en subsistent pas moins; des capacités méconnues n'en demeurent pas moins réelles et actives; et il y a, à leur refuser le droit qui leur appartient, autant d'imprudence que d'injustice, un grand malaise pour la société, un grand péril pour le pouvoir.

2° Ce ne serait pas une moindre erreur que de prétendre attacher la capacité politique à quelque signe immuable et toujours le même à travers les vicissitudes de la société. La plupart des vices, et les

plus criants, du système électoral de l'Angleterre, n'ont pas d'autre cause qu'une erreur de ce genre; il est probable qu'au XIVe siècle, en mettant à part les grands barons, toutes les capacités politiques du pays étaient à peu près contenues dans les classes des francs-tenanciers, des ecclésiastiques, et des bourgeois de villes importantes, appelés à concourir à l'élection de la Chambre des communes; mais depuis cette époque, les progrès de la civilisation, les changements survenus dans l'état de la propriété, de la population, de l'industrie, ont profondément altéré à cet égard la vérité, et par conséquent la bonté du système électoral. En droit, les signes de la capacité électorale sont demeurés les mêmes; en fait, ils ont changé. L'importance de certaines villes, par exemple, le développement de la civilisation et de la richesse parmi leurs habitants, leur avaient fait attribuer dans l'origine les droits électoraux; la capacité était là, le droit s'ensuivit. Maintenant le principe du droit a disparu; ces mêmes villes sont des bourgs sans importance, peuplés d'hommes pauvres et dépendants; la capacité n'est plus là; cependant le droit y est resté; on dirait que le nom du bourg, sa position matérielle, ses murailles, sont les signes d'une capacité électorale qui doit y résider à jamais; un privilége appartient à des pierres. En revanche, d'autres villes qui, au XIVe siècle, n'eussent pas manqué d'obtenir les droits électoraux, parce que leurs citoyens en auraient été reconnus capables, ne les possèdent point; ainsi la fixité du signe a

entraîné la ruine du principe, et la loi, véridique à son origine, est devenue mensongère pour n'avoir pas voulu suivre les vicissitudes des faits. Le mensonge légal, en pareille matière, coûte tôt ou tard fort cher aux peuples et aux gouvernements.

J'ai déterminé le principe des droits électoraux; j'ai indiqué dans quelles limites et avec quelles précautions la loi doit régler à quels signes se fait reconnaître le droit. Avant de rechercher quels doivent être les procédés et les formes de l'élection, une question pour ainsi dire intermédiaire se présente, celle de savoir qui dira que telles ou telles personnes satisfont aux conditions légales et sont à ce titre investies du droit de suffrage, c'est-à-dire, qui dressera le tableau des électeurs.

Nulle question, à coup sûr, n'est liée plus intimement à celle qui m'occupe; la réalité des droits électoraux dépend de sa solution; cependant je ne puis la résoudre ici, ni même la traiter. Ce n'est point dans la sphère du pouvoir électoral qu'elle est placée; elle se rattache au grand problème de l'organisation générale du pouvoir exécutif, de l'administration. Existe-t-il des fonctionnaires vraiment responsables, des magistrats vraiment indépendants, à qui le soin de dresser le tableau des électeurs et de juger les réclamations qu'il fera naître, puisse être confié? Si de tels fonctionnaires, de tels magistrats n'existent pas, comment les créer, c'est-à-dire comment constituer et garantir dans l'administration la responsabilité, dans la magistrature l'indépen-

dance? Voilà de quoi il s'agit, et ce qu'il faut savoir avant de penser à dresser et à débattre le tableau des électeurs : c'est assez dire que la question est encore plus étendue, encore plus compliquée que celle du système électoral, et veut être considérée isolément.

2° Quels doivent être les procédés et les formes de l'élection?

Une multitude de questions sont comprises dans celle-ci; je les parcourrai successivement dans leur ordre chronologique, c'est-à-dire en traversant tous les actes par lesquels l'élection doit passer pour s'accomplir.

Le premier est la réunion même des électeurs.

Le but de l'élection est évidemment d'envoyer au centre de l'État les hommes les plus capables et les plus accrédités du pays; c'est une manière de découvrir et de constituer la véritable, la légitime aristocratie, celle qu'acceptent librement les peuples sur qui doit s'exercer son pouvoir.

Pour atteindre ce but, il ne suffit pas de mettre des électeurs en présence, et de leur dire : « Choisissez « qui vous voudrez. » Il faut qu'ils aient la possibilité de bien savoir ce qu'ils font, et de se concerter avant d'agir. S'ils ne se connaissent pas les uns les autres, s'ils ne connaissent pas non plus les hommes qui sollicitent leurs suffrages, le but est manqué; vous

aurez des élections qui ne seront ni des choix véritables, ni le véritable vœu des électeurs.

L'élection est, de sa nature, un acte brusque et peu susceptible de délibération; si cet acte ne se lie pas à toutes les habitudes, à tous les antécédents des électeurs, s'il n'est pas, en quelque sorte, le résultat d'une longue délibération antérieure, l'expression de leur opinion habituelle, il sera très-aisé de surprendre leur volonté, ou de les pousser à n'écouter que la passion du moment; alors l'élection manquera ou de sincérité ou de raison.

Si, au contraire, les hommes réunis pour élire un député sont unis depuis longtemps par des intérêts communs, s'ils ont coutume de traiter ensemble de leurs affaires, si l'élection, au lieu de les faire sortir de la sphère où se passe leur vie, où se déploie leur activité, où s'échangent leurs pensées, ne fait que les réunir au centre de cette sphère pour leur demander la manifestation, le résumé de leurs opinions, de leurs vœux, et des influences naturelles qu'ils exercent les uns sur les autres, alors elle pourra être, elle sera généralement raisonnable et sincère.

Toute cette partie du système électoral qui se rapporte au mode de réunion des électeurs doit donc se fonder sur le respect et le maintien des relations et des influences naturelles. L'élection doit réunir les électeurs au centre vers lequel ils gravitent habituellement pour tous leurs autres intérêts. Les influences éprouvées et librement acceptées constituent la société légitime. Loin de les craindre, c'est

à elles seules qu'il faut demander le véritable vœu de la société. Toute circonscription, tout mode de réunion des électeurs, qui annulle ou détruit ces influences, fausse la nature de l'élection et la pousse en sens contraire de son but. Moins l'assemblée électorale sera extraordinaire, mieux elle s'adaptera, de toute façon, à l'existence régulière et constante des hommes qui s'y réunissent, plus elle atteindra son légitime objet. A ce prix seulement, on a des colléges électoraux qui font ce qu'ils veulent et savent ce qu'ils font. A ce prix seulement, on a des députés qui exercent sur les électeurs une solide et salutaire influence.

De là résulte que les circonscriptions électorales ne sauraient être très-étendues. Les connaissances et les idées de la plupart des citoyens ne dépassent point une certaine sphère; s'ils sont obligés de s'en éloigner pour élire les députés, ils cessent d'être des agents éclairés et libres, et deviennent de purs instruments. C'est à leur raison et à leur volonté qu'on demande des choix; il serait absurde de leur retirer en même temps les conditions de la raison et de la liberté. Il y a donc toujours une limite au delà de laquelle la portée d'une convocation électorale ne doit pas s'étendre, et cette limite est elle-même un fait qui résulte de la manière dont se groupent les hommes et les intérêts dans les divisions et subdivisions du territoire. La sphère doit être assez large pour que l'élection produise des députés capables de remplir leur mission publique, assez resserrée pour que le

plus grand nombre des citoyens qui concourent à l'élection agissent avec discernement et liberté. Si les élections se faisaient en France par cantons, ou en Angleterre par centuries (*hundreds*), elles ne donneraient peut-être que des députés subalternes. Si elles avaient lieu en Angleterre par diocèses épiscopaux, ou en France par ressorts de Cours royales, elles annuleraient de fait une bonne partie des électeurs. La circonstance matérielle de la nécessité d'un grand déplacement est ici le moindre mal; le désordre moral qui résulterait de circonscriptions trop étendues serait bien plus grave.

Il y a plus. L'extension des droits politiques n'est pas en ceci moins intéressée que la bonté même des résultats de l'élection. Il est désirable d'élargir la sphère de ces droits autant que le permet l'impérieuse condition de la capacité. Or, la capacité dépend d'une multitude de causes. Tel homme fort capable de bien choisir dans un rayon de cinq lieues de sa demeure, en devient absolument incapable si le rayon s'étend à vingt lieues. Il avait, dans le premier cas, le plein usage de sa raison et de sa liberté; dans le second, il le perd. Voulez-vous donc multiplier, avec sagesse et avantage, le nombre des électeurs? n'éloignez pas trop le centre électoral des points de la circonférence d'où l'on doit s'y rendre. On ne procède en tout ceci que d'après des présomptions; on ne cherche que des résultats généraux; mais le principe est toujours le même. Il faut que l'élection soit faite par des électeurs capables de

bien élire, et qu'elle vous donne des élus capables de bien comprendre les intérêts qu'ils auront à traiter. Ce sont là les deux nécessités qui planent sur toute l'opération, les deux points cardinaux entre lesquels doit être cherchée la limite des circonscriptions électorales, toujours sous la condition de ne point les construire d'une façon arbitraire et qui rompe les habitudes, l'état naturel et permanent de la société.

Les circonscriptions électorales une fois déterminées et en accord avec la manière dont se groupent naturellement les citoyens, les électeurs une fois réunis, que leur demande-t-on?

L'usage, et non aucune combinaison dérivée de la population, de la richesse ou de toute autre cause, a fait qu'on ne demande en Angleterre, à chaque réunion électorale, sauf en un très-petit nombre de lieux, que deux députés.

Cet usage a eu probablement pour origine l'impossibilité de trouver, dans les bourgs et même dans les comtés, un plus grand nombre d'hommes qui voulussent ou pussent se charger d'une mission alors fort peu recherchée.

Plusieurs fois, avant la formation régulière et définitive du parlement, trois et quatre chevaliers furent demandés aux cours de comtés. On se réduisit bientôt à deux, et ce fait est devenu loi.

En Amérique, chaque réunion électorale n'est également appelée qu'à un fort petit nombre de choix.

Quelle que soit la cause historique de tels faits, un principe rationnel s'y révèle, c'est que l'élection n'est réelle et bonne qu'autant qu'elle n'a à fournir que très-peu d'élus.

Personne n'a jamais nié que la loi fondamentale de toute élection, c'est que les électeurs fassent ce qu'ils veulent et sachent ce qu'ils font. Dans la pratique on l'a souvent oublié. On l'oublie quand on demande à des électeurs, passagèrement réunis, plus d'un ou deux choix.

Le mérite de l'élection, c'est de procéder de l'électeur, d'être de sa part un choix véritable, c'est-à-dire un acte de jugement et de volonté. Sans doute nul jugement, nulle volonté étrangère n'aura, en aucun cas, le droit de s'imposer à lui; il pourra toujours accepter ou refuser ce qu'on lui proposera : mais cela ne suffit point; il faut encore placer l'électeur dans une position telle que son jugement personnel, sa propre volonté soient, non-seulement libres, mais provoqués à se produire tels qu'ils sont en effet; il faut que l'exercice ne lui en soit pas, non-seulement impossible, mais trop difficile. Or, c'est ce qui n'arrive point quand, au lieu d'un ou deux noms, on lui demande une liste de noms. L'électeur, presque toujours hors d'état de remplir cette liste de lui-même et par son propre discernement, tombe alors sous l'empire de combinaisons qu'il subit plutôt qu'il ne les accepte, car il n'a pas, dans ses propres lumières, de quoi en bien juger toute l'intention et tout l'effet. Qui ne sait que presque aucun électeur n'a, en pareil

cas, à porter sur sa liste plus d'un ou deux noms qui lui soient vraiment connus, et dont il veuille réellement? On fait donc pour lui ses autres choix; il les écrit de complaisance ou de confiance. Et qui les fait? l'opinion, le parti auquel l'électeur appartient. Or, les influences de parti, comme toutes les influences, ne sont bonnes qu'autant que celui sur qui elles s'exercent est en mesure de les juger, et ne les subit pas aveuglément. Le despotisme de l'esprit de parti ne vaut pas mieux que tout autre, et toute bonne législation doit tendre à en préserver les citoyens. Il peut y avoir dans l'élection, comme dans tout autre acte, de la légèreté, de l'irréflexion, de la passion; mais ce ne sont jamais là des dispositions auxquelles les lois doivent respect et facilité. Il faut au contraire qu'elles s'appliquent à en prévenir les effets, et que, par les procédés mêmes de l'élection, elles rendent, autant qu'il se peut, le citoyen à l'exercice de son jugement comme à l'indépendance de sa volonté. Il ne s'agit point de repousser les influences ni de les déclarer d'avance illégitimes. Toute élection est un résultat d'influences, et il y aurait de la folie à prétendre isoler l'électeur sous prétexte d'obtenir, dans leur pureté, son opinion et son vœu. Ce serait oublier que l'homme est un être raisonnable et libre, et que la raison est appelée à débattre, la liberté à choisir. La vérité de l'élection naît précisément du combat des influences. Il faut que la loi les laisse arriver à l'électeur, qu'elle leur permette tous les moyens naturels d'agir sur son

jugement; mais elle ne leur doit point de le leur livrer sans défense; elle a des précautions à prendre contre la faiblesse humaine; et, de ces précautions, la plus efficace est de ne demander à l'électeur que ce qu'il peut faire avec une véritable spontanéité.

Le citoyen ainsi rendu à lui-même, toutes les influences pourront encore agir sur lui; elles lui feront peut-être abandonner le nom qu'il connaît pour en porter un qu'il ne connaît pas; mais du moins elles auront plus d'efforts à faire pour convaincre sa raison ou s'emparer de sa volonté. Or, il est bon qu'elles soient condamnées à de tels efforts, et qu'elles ne puissent obtenir de la légèreté, de la précipitation, de l'ignorance seules, un assentiment dont l'effet serait de donner à tout le pays tel ou tel interprète dont peut-être l'électeur lui-même n'eût pas voulu s'il eût pu, en le nommant, faire usage de sa raison.

Quand on recherche quelles causes ont pu introduire dans certains pays cette méthode d'élections nombreuses et simultanées par les mêmes électeurs, méthode si contraire aux vrais intérêts de la liberté, et qui ne se rencontre point là où la liberté a passé réellement dans la pratique de la vie, on s'aperçoit qu'elle est née, en partie du moins, des mauvais principes sur lesquels tout le système électoral a été fondé. Les droits électoraux ont été isolés des autres droits et constitués à part. Les réunions électorales ne se sont point rattachées à d'autres affaires publiques, à l'administration locale, à des intérêts com-

muns et permanents. On en a fait des assemblées extraordinaires, solennelles et d'une fort courte durée. Les circonscriptions électorales ont été en général trop étendues; de là la nécessité de réunir soudainement tous les électeurs, de les renvoyer presque aussitôt, et en même temps de leur demander un grand nombre de choix. Le *Poll*[1] reste ouvert quinze jours en Angleterre pour l'élection d'un ou deux députés; chacun vient, quand il lui plaît, apporter son suffrage. En Amérique, les formes sont souvent encore plus libres et plus lentes. Dans l'autre système, tout est brusque, précipité; tout se fait en masse, et par des masses à qui l'étendue et la rapidité de l'opération enlèvent nécessairement une partie de leur raison et de leur liberté. De là aussi l'invention de la majorité absolue et du ballottage, conséquences inévitables d'une élection rapide et multipliée; tandis qu'ailleurs le système de la pluralité relative, longuement débattue, laisse à l'opinion publique tout loisir de se reconnaître et toute liberté de se manifester. De là enfin cette nécessité d'un bureau élu par l'assemblée, qui livre d'avance à la majorité la surveillance de toutes les opérations électorales, et rend ainsi suspecte l'authenticité des résultats. Quand la liberté est partout, quand tous les droits se lient et se soutiennent réciproquement, quand la publicité est réelle et partout présente, il y a partout des magistrats indépendants auxquels

[1] L'enregistrement des noms et des votes des électeurs.

on peut confier la conduite et la surveillance de l'élection; et l'on n'est pas obligé de les remettre aux mains de l'esprit de parti pour les soustraire à l'influence, toujours suspecte, de l'autorité supérieure.

L'élection directe a été la pratique constante de l'Angleterre. Les États-Unis d'Amérique l'ont également adoptée. Elle a été introduite en France par la loi du 5 février 1817. Jusque-là elle nous avait été inconnue, et elle est encore demeurée étrangère à presque toutes les tentatives commencées dans les divers États européens en faveur du gouvernement représentatif. Dans la plupart des essais ou plans de constitution que nous avons vu naître, il faut parcourir deux ou même trois degrés d'élection avant d'arriver à celle des députés.

La pratique des pays vraiment et anciennement libres est donc ici en contradiction avec la théorie moderne. Laquelle des deux a tort?

L'élection directe a été en Angleterre la conséquence naturelle de l'idée qu'on avait des droits politiques, à l'époque où se forma la Chambre des communes. Non-seulement ces droits n'appartenaient point à tous les habitants; ils n'avaient pas même été distribués systématiquement et d'après une intention générale. On les avait reconnus là où l'on avait rencontré, en fait, la capacité de les exercer. L'importance des francs-tenanciers et d'un certain nombre de bourgeois avait entraîné leur intervention dans les affaires publiques. Cette intervention était

leur droit dès qu'il s'agissait de leurs intérêts. Ne pouvant exercer ce droit par eux-mêmes, ils élurent des députés. Dans l'esprit du temps, ce droit d'élection correspondait exactement au droit qu'exerçaient et qu'exercent encore les hauts barons, ou lords, de se faire représenter au parlement par un fondé de pouvoirs (*a proxy*). L'importance individuelle d'un haut baron étant très-grande, son représentant était et est demeuré individuel. Les francs-tenanciers et les bourgeois avaient aussi un droit individuel, mais non la même importance. Ils eurent un représentant pour plusieurs. Mais, au fond, la représentation se fondait sur le même principe, sur le droit personnel des électeurs à débattre et à consentir ce qui les intéressait.

Dans ce point de vue, on comprend sans peine que l'élection directe ait prévalu, qu'aucune autre idée même ne se soit présentée aux esprits. Toute élection indirecte, tout nouvel intermédiaire placé entre le Parlement et l'électeur, eût paru et eût été en effet une atténuation du droit, un affaiblissement de l'importance et de l'intervention politique des électeurs.

L'élection directe est donc l'idée simple, le système électoral primitif et naturel du gouvernement représentatif, quand ce gouvernement est lui-même le produit spontané de son véritable principe, c'est-à-dire quand les droits politiques y dérivent de la capacité.

En considérant ce mode d'élection sous un point

de vue purement philosophique et dans son rapport, non avec les électeurs seuls, mais avec la société en général, le trouvera-t-on également fondé, également préférable à toute autre combinaison plus savante?

Il faut l'examiner : 1° dans son rapport avec le principe rationnel du gouvernement représentatif; 2° dans ses résultats pratiques.

1° En droit, le système représentatif repose sur cette idée que la vraie, la légitime souveraineté est celle de la raison, et que nulle loi, nul pouvoir n'est légitime s'il n'est conforme à la justice et à la vérité, c'est-à-dire à la vraie loi. En fait, il affirme que nul homme, nulle réunion d'hommes, nulle force terrestre, en un mot, ne connaît pleinement et ne veut constamment la raison, la vérité, la justice, ou la vraie loi. Rapprochant ce droit et ce fait, il en conclut que les pouvoirs publics, qui exercent la souveraineté de fait, doivent être constamment tenus et contraints de chercher, en toute occasion, la vraie loi, seule source de l'autorité légitime.

Le but du système représentatif, dans ses éléments généraux comme dans tous les détails de son organisation, est donc de recueillir, de concentrer toute la raison qui existe éparse dans la société, et de l'appliquer à son gouvernement.

De là suit nécessairement que les députés doivent être les hommes les plus capables 1° de découvrir, soit en général, soit dans chaque occasion particulière, et par suite de leur délibération commune, la

loi de raison, la vérité qui, en toute affaire, dans les moindres comme dans les plus grandes, existe et doit décider; 2° de faire reconnaître et obéir cette loi, une fois découverte et proclamée, par la généralité des citoyens.

Pour trouver et obtenir les hommes les plus capables de cette mission, c'est-à-dire les bons députés, il faut obliger ceux qui croient ou prétendent l'être à prouver leur capacité, à la faire reconnaître et proclamer par les hommes qui, à leur tour, sont capables de porter un jugement sur ce fait-là, c'est-à-dire sur la capacité individuelle de quiconque aspire à être député. Ainsi se constate le pouvoir légitime. C'est ainsi que, dans le fait de l'élection philosophiquement considéré, ce pouvoir est pris par ceux qui le possèdent et accepté par ceux qui le reconnaissent.

Or, il y a un certain rapport, un certain lien entre la capacité d'être (un bon député ou autre chose) et la capacité de reconnaître celui qui possède la capacité d'être. Ceci est un fait dont dépose, à chaque instant, le spectacle du monde. Le brave se fait suivre de ceux qui sont capables de s'associer à sa bravoure. L'habile se fait obéir de ceux qui sont capables de sentir son habileté. Le savant se fait croire de ceux qui sont capables d'apprécier sa science. Toute supériorité a une certaine sphère d'attraction dans laquelle elle agit et groupe autour d'elle des infériorités réelles, mais en état de sentir et d'accepter son action.

Cette sphère n'est point illimitée. Ceci est encore un fait simple et de soi-même évident. Le rapport qui lie une supériorité à tous ceux dont elle est reconnue étant un rapport purement intellectuel, il ne peut exister là où n'existe pas le degré de connaissance et d'intelligence nécessaire pour le former. Tel homme, très-propre à reconnaître la supériorité capable de délibérer sur les affaires de sa commune, est hors d'état de sentir et de constater, par son assentiment, la supériorité qui sera capable de délibérer sur les affaires de l'État. Il y a donc des infériorités étrangères à tout rapport véritable avec certaines supériorités, et qui, si elles étaient appelées à les constater, ne les constateraient point, porteraient sur ce fait le plus faux jugement.

La limite où cesse la faculté de reconnaître et d'accepter la supériorité qui constitue la capacité d'être un bon député est celle où doit cesser le droit d'élire, car c'est celle où cesse la capacité d'être un bon électeur.

Au-dessus de cette limite le droit d'élire existe par cela seul qu'existe, en fait, la capacité de reconnaître la capacité supérieure qu'on cherche. Au-dessous le droit n'est point.

De là découle philosophiquement la nécessité de l'élection directe. Apparemment on veut obtenir ce qu'on cherche. Or, ce qu'on cherche, c'est le bon député. La capacité supérieure, celle du député, est donc nécessairement la condition dominante, le point de départ de toute l'opération. Vous obtiendrez

cette capacité en appelant à la reconnaître toutes les capacités qui, bien qu'inférieures, sont en rapport naturel avec elle. Si, au contraire, vous commencez par faire élire les électeurs, qu'arrive-t-il ? vous avez à accomplir une opération analogue à la précédente ; mais le point de départ est changé, la condition générale est abaissée. Vous prenez pour base la capacité de l'électeur, c'est-à-dire une capacité inférieure à celle qu'en définitif vous voulez obtenir ; et vous vous adressez forcément à des capacités encore inférieures, hors d'état de vous conduire, même sous cette forme, au résultat plus élevé auquel vous aspirez ; car la capacité de l'électeur n'étant que celle de reconnaître le bon député, il faudrait être en état de comprendre celle-ci pour reconnaître celle-là ; ce qui n'arrive point.

Toute élection indirecte déroge donc au principe primitif comme au dernier but du gouvernement représentatif, et abaisse sa nature.

2° Considéré dans ses résultats pratiques, dans les faits et indépendamment de tout principe général, ce système ne paraît pas plus recommandable.

Et d'abord, je regarde comme admis qu'il est à désirer qu'en général l'élection des députés ne soit pas l'œuvre d'un petit nombre d'électeurs. Quand les réunions électorales sont fort resserrées, non-seulement l'élection manque de ce mouvement, de cette énergie qui entretiennent, dans la société, la vie politique, et font ensuite, en partie du moins, la force du député lui-même ; mais les intérêts géné-

raux, les idées étendues, les sentiments publics cessent d'en être le mobile et le régulateur. Des coteries se forment; au lieu de brigues politiques, on a des intrigues personnelles; la lutte s'établit entre des intérêts, des sentiments et des rapports presque individuels. L'élection n'est pas moins disputée, mais elle est beaucoup moins nationale, et ses résultats sont entachés du même caractère.

Partant donc de ce point que les réunions électorales doivent être assez nombreuses pour que les considérations individuelles n'y dominent pas si aisément, je cherche comment, par l'élection indirecte, on pourra raisonnablement atteindre ce but.

Deux hypothèses sont seules possibles. Ou les circonscriptions territoriales dans l'intérieur desquelles se formera la réunion chargée de nommer les électeurs seront très-petites, ou elles auront une assez grande étendue. En Angleterre, par exemple, on demanderait des électeurs aux paroisses ou aux centuries; en France, aux communes ou aux cantons.

Si les circonscriptions sont très-petites et qu'on ne demande à chacune d'elles qu'un très-petit nombre de choix, deux électeurs, par exemple, on aura des électeurs d'une nature très-inférieure. Les hommes capables de devenir électeurs de députés ne sont point également répartis entre les communes; telle commune en possède vingt, trente; telle autre n'en a que peu ou même point, et c'est le plus grand nombre. Si chaque circonscription est chargée de

fournir le même nombre d'électeurs où des nombres peu différents, une grande violence sera faite aux réalités. Des hommes incapables seront appelés, beaucoup d'hommes capables ne le seront pas, et l'on aura, en définitif, une assemblée électorale très-peu propre à bien choisir les députés. Si, au contraire, chaque circonscription est tenue de désigner un nombre d'électeurs proportionné à son importance, à sa population, aux richesses et aux lumières qui y sont concentrées, alors, partout où le nombre de ces choix sera considérable, ils ne seront plus de véritables choix. On a vu que les choix, quand ils sont nombreux et simultanés, perdent leur caractère. On aura des listes d'électeurs dressées par l'influence extérieure, soit des partis, soit du pouvoir, et qui seront adoptées ou repoussées sans discernement spécial comme sans vraie liberté. A cet égard, le fait a confirmé partout les prévoyances de la raison.

Si les circonscriptions appelées à désigner les électeurs ont une certaine étendue, une autre alternative se présente. Ou l'on ne demandera à chacune qu'un petit nombre de choix, et alors le but sera manqué; l'assemblée qui devra élire les députés sera très-peu nombreuse. Ou l'on demandera à chaque circonscription un grand nombre d'électeurs, et alors on tombera dans l'inconvénient déjà signalé.

Qu'on épuise toutes les combinaisons possibles de l'élection indirecte, on n'en trouvera aucune qui donne, en définitif, pour l'élection des députés, une

assemblée assez nombreuse, et cependant formée avec discernement et liberté. Dans ce système, ces deux résultats s'excluent mutuellement.

Je passe à un autre vice pratique de ce système, et qui n'est pas moins grave.

Le but du gouvernement représentatif est de mettre publiquement en présence et aux prises les grands intérêts, les opinions diverses qui se partagent la société et s'en disputent l'empire, dans la juste confiance que, de leurs débats, sortiront la connaissance et l'adoption des lois et des mesures qui conviennent le mieux au pays. Ce but n'est atteint que par le triomphe de la vraie majorité, la minorité constamment présente et entendue.

Si la majorité est déplacée par artifice, il y a mensonge; si la minorité est mise d'avance hors de combat, il y a oppression. Dans l'un et l'autre cas, le gouvernement représentatif est corrompu.

Toutes les lois constitutives de cette forme de gouvernement ont donc deux conditions fondamentales à remplir : 1° Procurer la mise en lumière et la victoire de la vraie majorité; 2° garantir l'intervention et le libre effort de la minorité.

Ces deux conditions pèsent sur les lois qui règlent le mode d'élection des députés comme sur celles qui président aux débats des assemblées délibérantes. Ni dans l'un ni dans l'autre cas, il ne doit y avoir mensonge ou tyrannie.

Un système électoral qui, d'avance, annulerait, quant au résultat définitif des élections, c'est-à-dire

quant à la formation de l'assemblée délibérante, l'influence et la participation de la minorité, détruirait le gouvernement représentatif, et serait aussi fatal à la majorité elle-même qu'une loi qui, dans l'assemblée délibérante, condamnerait la minorité à se taire.

C'est, jusqu'à un certain point, le résultat de l'élection indirecte.

Par l'élection indirecte, et en supposant que la limite de la capacité électorale a été raisonnablement fixée par la loi, c'est-à-dire qu'elle est celle où la vraie capacité cesse en effet, tous les citoyens que leur position sociale, leur fortune, leurs lumières placent au-dessus de cette limite, sont également appelés à concourir au choix des députés. On ne leur demande point à quels intérêts, à quelles opinions ils appartiennent. Les résultats de l'élection feront connaître la vraie majorité; mais, quoi qu'il en soit, les électeurs n'auront point à se plaindre; l'épreuve aura été complète; tous y auront pris part.

L'élection indirecte, au contraire, opère d'avance, sur les hommes capables des droits électoraux, une véritable épuration; elle en élimine un certain nombre, et uniquement en raison de l'intérêt ou de l'opinion auxquels ils appartiennent. Elle intervient dans la sphère des électeurs naturels pour en chasser, en partie du moins, la minorité, donner à la majorité une force factice, et porter ainsi atteinte à la vérité des choses. On se récrierait contre une loi qui dirait

a priori : « Tous les hommes, ou seulement le tiers, « le quart des hommes attachés à tel intérêt, à telle « opinion, seront exclus de toute participation à « l'élection des députés, quelles que soient d'ailleurs « leur importance, leur position sociale. » C'est précisément ce que fait *a posteriori* l'élection indirecte; et par là elle introduit dans le gouvernement représentatif un véritable désordre, car elle crée, au profit de la majorité, un moyen de tyrannie.

C'est à la suite de la théorie du suffrage universel que l'élection indirecte a paru dans le monde. Ne pouvant faire passer cette théorie dans la pratique, on s'est efforcé d'en retenir quelque ombre; on a mécomnu le véritable principe du gouvernement représentatif, abaissé sa nature et énervé le droit d'élection, pour demeurer, en apparence, conséquent à une erreur. Je dis qu'on a énervé le droit d'élection; qui ne voit que le système de l'élection directe lui conserve seul toute sa réalité, toute son énergie? Toute action dont le résultat est éloigné et incertain inspire peu d'intérêt; et les mêmes hommes qui concourront avec beaucoup de discernement et d'ardeur au choix de leurs officiers municipaux, donneront aveuglément et froidement leur suffrage à des électeurs futurs que leur pensée ne suit point dans un avenir où leur influence sera de si peu. Ce prétendu hommage à des volontés trop peu éclairées, on en convient, pour qu'on leur donne sur le choix des députés une action plus efficace, n'est au fond

qu'une misérable charlatanerie, une adulation mensongère ; et, sous cette prétendue extension des droits politiques, se cachent la restriction, la mutilation de ces mêmes droits dans la sphère où ils existent réellement, et où ils s'exerceraient dans toute leur plénitude, avec tout leur effet.

Le vrai moyen de répandre partout la vie politique, et d'intéresser à l'État un aussi grand nombre de citoyens qu'on le peut espérer, n'est pas de les faire concourir tous aux mêmes actes, bien qu'ils n'en soient pas tous également capables, mais de leur conférer, à tous, les droits qu'ils sont vraiment capables d'exercer. Au lieu de dénaturer les droits politiques en les exténuant sous prétexte de les répandre, qu'il y ait partout des libertés locales, garanties par des droits réels ; le système électoral lui-même y puisera beaucoup plus de force que dans un prétendu suffrage universel.

J'ai parcouru, si je ne me trompe, les questions fondamentales, celles qui dominent et décident toutes les autres. Quant aux détails en quelque sorte matériels des opérations électorales, je n'ai rien à en dire ; non que leur importance ne soit grande, car s'ils ne sont réglés avec art et prudence, la fraude qui, au nom du pouvoir ou de l'esprit de parti, est toujours à la porte d'un collége électoral, s'y introduira peut-être, et détruira l'effet des meilleures lois ; mais de telles mesures ne sauraient être ramenées à des principes généraux et partout applicables ; ce sont des précautions dont le choix est livré à la

sagacité pratique du législateur. Il est cependant une question d'exécution d'un ordre supérieur, et que je ne puis passer sous silence; c'est celle de savoir si les électeurs doivent donner leur suffrage par un vote public ou au scrutin secret. Des hommes éclairés, amis également sincères des libertés publiques, se sont prononcés pour l'un et l'autre système; mais si l'on considère dans quelles circonstances le scrutin secret a trouvé des partisans, on reconnaîtra sans peine qu'il ne peut avoir qu'un mérite transitoire et d'exception; il n'a jamais été réclamé que dans ces temps de crises profondes où les peuples se débattent contre des pouvoirs, des influences qu'ils redoutent trop encore pour les attaquer en face, et que pourtant ils brûlent de secouer. Le scrutin secret est un moyen révolutionnaire à la faveur duquel des clients timides, des bourgeois ou des paysans à demi affranchis, essayent de cacher à leurs patrons, à leurs maîtres, les efforts qu'ils tentent pour conquérir pleinement la liberté. Il se peut que ce moyen soit momentanément nécessaire, que le scrutin secret fasse seul connaître avec vérité la pensée et le vœu réel des électeurs; mais une telle nécessité dépose de la violence de la situation et de la faiblesse des mœurs, deux faits qui ne sauraient subsister longtemps, car la liberté doit les détruire ou y périr. Hors de telles circonstances, le vote public, dans les élections comme dans les assemblées délibérantes, est évidemment la conséquence naturelle, le droit commun du gouvernement représentatif. Les citoyens ne

peuvent réclamer le secret quand ils imposent la publicité au pouvoir.

Septembre 1826.

Les questions auxquelles l'élection des assemblées nationales peut donner lieu n'ont guère été débattues ni même posées que de nos jours. Jusque-là, et chez toutes les nations qui jouissaient plus ou moins complétement du droit d'intervenir, par leurs députés, dans le gouvernement du pays, le choix de ces députés avait été réglé par d'anciens usages, par quelques lois éparses, dont on n'avait jamais songé à former un système, ni même à bien définir les principes. Dans le XVIIIe siècle, malgré le rapide développement des théories politiques, les questions électorales occupèrent peu en France les esprits ; elles étaient encore, pour ainsi dire, trop spéciales et trop pratiques. On commença à les démêler en Amérique, lorsque les États-Unis, en proclamant leur indépendance, rédigèrent leurs constitutions : mais là encore il y avait partout des précédents, des usages ; ou bien les innovations étaient si simples qu'elles n'exigeaient ni de profondes méditations, ni de longs efforts. Quelques-uns des États conservèrent toutes leurs anciennes formes électorales ; quelques autres étendirent la sphère des droits politiques, mais en rattachant toujours ce qu'ils introduisaient dans leurs lois aux anciennes coutumes du pays. Avec la Révolution française commença une ère nouvelle ; partout la science marcha devant l'action ; tous les partis eurent leurs théories ; dans chaque occasion, au service de toutes les passions, de toutes les nécessités, des systèmes apparurent. Toutes les questions

relatives aux droits électoraux, aux formes de leur exercice, furent alors agitées. Aussi est-ce surtout dans les actes, les rapports, les débats de nos assemblées qu'on peut étudier cette partie de l'organisation politique ; nulle part la matière n'a été si complétement exposée et débattue. Nous renvoyons donc principalement les lecteurs aux sources suivantes :

1° Les rapports et les débats qui ont eu lieu dans nos assemblées nationales, à l'occasion de nos Constitutions successives, de 1791, de 1793, de l'an III, de l'an VIII. La théorie du système électoral adopté dans la Constitution de 1793 a été particulièrement développée dans le *plan* de cette Constitution, présenté par Condorcet à la Convention nationale, les 15 et 16 février 1793 (*Œuvres de Condorcet*, t. XVIII, p. 238—255; édition de 1804).

2° Les rapports et les débats sur le projet de loi présenté à la Chambre des députés, le 18 décembre 1815, par M. le comte de Vaublanc, alors ministre de l'intérieur. Il faut surtout remarquer les Rapports de M. de Villèle, des 6 et 16 février 1816 ; les Discours de M. Royer-Collard, des 12 et 24 février ; de M. le baron Pasquier, du 14 février ; de M. de Serre, du 22 février ; de M. Lainé, du 23 février.

3° Les rapports et les débats sur le projet de loi présenté à la Chambre des députés, le 28 novembre 1816, et devenu la loi du 5 février 1817. Il faut surtout remarquer l'Exposé des motifs, par M. Lainé, alors ministre de l'intérieur ; et son Discours du 2 janvier 1817 ; les Discours de MM. Royer-Collard, de Villèle, et Camille Jordan, du 26 décembre 1816 ; de M. de Serre, du 27 décembre ; de M. le vicomte de Bonald, du 30 décembre ; de M. le duc de Broglie, à la Chambre des pairs, du 27 janvier 1817.

4° Les rapports et les débats sur la proposition de M. le marquis Barthélemy, à la Chambre des pairs, du 20 fé-

vrier 1819, pour le changement de la loi du 5 février 1817. Il faut surtout remarquer les discours de M. le duc de Broglie, du 2 mars 1819 ; de M. de Villèle, du 20 mars ; de MM. Royer-Collard, Lainé, de Serre, garde des sceaux, du 23 mars.

5° Enfin les rapports et les débats sur le projet de loi des élections, présenté à la Chambre des députés, le 16 février 1820, par M. le duc Decazes, alors ministre de l'intérieur, et sur le nouveau projet qui lui fut substitué le 17 avril, et qui est devenu la loi du 8 juillet 1820. Il faut surtout remarquer : l'Exposé des motifs du projet de loi du 16 février 1820 ; les Discours de M. Lainé, des 6 et 26 mai 1820 ; de M. Royer-Collard, des 17 et 27 mai ; de M. le baron Pasquier, des 18 et 23 mai ; de M. de Bonald, du 16 mai ; de M. de Villèle, du 19 mai ; de M. de Cotton, du 20 mai ; de M. le comte de Sainte-Aulaire, du 22 mai; de M. Benjamin Constant, des 23 mai, 3 et 4 juin ; de M. Devaux, du 27 mai ; de MM. Camille Jordan et de Serre, du 30 mai. Quoique la politique du moment ait tenu dans ces débats une grande place, cependant les principes du sujet y sont exposés avec beaucoup plus de détails que partout ailleurs.

Quant aux ouvrages proprement dits, il est question du système électoral dans la plupart des traités de philosophie politique modernes, mais presque toujours en passant, et seulement sous un point de vue fort général. Parmi les écrits où la question a été spécialement considérée, les plus remarquables sont : 1° *Sur la Forme des Élections*, par Condorcet (*Œuvres de Condorcet*, t. XV, p. 3—66). 2° *Fragment sur les Élections* (*ibid.*, t. XVIII, p. 27—39). 3° Dans l'ouvrage du même auteur *sur les Assemblées provinciales*, les articles 4 et 5, et la note Ire de la première partie (*ibid.*, t. XIII, p. 90—139, p. 239—268).

4° Dans l'ouvrage de M. Benjamin Constant *sur les Con-*

stitutions et les Garanties, le chap. IV, sur l'élection en général, et spécialement p. 56—80, sur l'élection directe.

5° La Dissertation de Jérémie Bentham sur la Réforme du Parlement britannique (*on Parliamentary Reform*), et plusieurs parties de ses derniers écrits de philosophie politique.

6° Un long article attribué à sir James Mackintosh dans la *Revue d'Édimbourg* (*Edinburgh Review*, 1820), et consacré à la justification philosophique, sinon de tout le système électoral de l'Angleterre, du moins de la diversité qui s'y fait remarquer entre les classes d'électeurs et les procédés d'élection.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Discours de réception de M. Guizot à l'Académie française (22 décembre 1836) 1

Réponse de M. le comte Philippe de Ségur, directeur de l'Académie française, au discours de réception de M. Guizot 21

Réponse de M. Guizot, directeur de l'Académie française, au discours de réception de M. de Montalembert (5 février 1852) 39

Réponse de M. Guizot, directeur de l'Académie française, au discours de réception de M. Biot (5 février 1857) 57

Discours de M. Guizot, directeur de l'Académie française, sur les prix de vertu (25 août 1859) 83

Réponse de M. Guizot, directeur de l'Académie française, au discours de réception du R. P. Lacordaire (24 janvier 1861). 99

Discours de M. Guizot, président de l'Académie des sciences morales et politiques (16 décembre 1854)..... 123

Rapport de M. Guizot à l'Académie des sciences morales et politiques, sur le concours ouvert par la section d'histoire pour l'année 1850 (30 avril 1853)..... 135

Rapport de M. Guizot à l'Académie des sciences morales et politiques, sur le concours ouvert pour le prix fondé par M. Félix de Beaujour (13 décembre 1856)..... 143

Discours de M. Guizot, président de la société des antiquaires de Normandie, à Caen (27 août 1838)..... 159

Discours de M. Guizot pour l'érection de la statue équestre de Guillaume le Conquérant à Falaise (26 octobre 1851)..... 169

Discours prononcé par M. Guizot, ministre de l'instruction publique, à la distribution des prix du concours général de l'Université, dans la séance du 19 août 1833..... 179

Discours de M. Guizot, prononcé à la distribution des prix du concours général de l'Université dans la séance du 18 août 1834..... 185

Discours de M. Guizot, prononcé à la distribution des prix du concours général de l'Université, dans la séance du 17 août 1835..... 189

Discours de M. Guizot, prononcé à la rentrée de l'Ecole normale de Paris (21 octobre 1836)..... 193

Discours de M. Guizot, vice-président de la Société biblique protestante, prononcé dans la séance du 20 avril 1836..... 199

Discours de M. Guizot, vice-président de la Société biblique protestantes (25 avril 1838)..... 209

Discours de M. Guizot, vice-président de la Société biblique protestante (17 avril 1850)..... 215

Discours de M. Guizot, vice-président de la Société biblique protestante (30 avril 1851)..... 223

Discours de M. Guizot, président de la Société biblique protestante, prononcé dans la séance du 16 avril 1856..... 229

Discours de M. Guizot, président de la Société biblique protestante, prononcé dans la séance du 4 mai 1859..... 235

Discours de M. Guizot, vice-président de la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France, prononcé dans la séance du 1er mai 1852..... 243

Discours de M. Guizot, président, prononcé dans la séance du 23 avril 1853..... 253

Discours de M. Guizot, président, prononcé dans la séance du 29 avril 1854..... 261

Discours de M. Guizot, président, prononcé dans la séance du 21 avril 1856..... 271

Discours de M. Guizot, président, prononcé dans la séance du 17 avril 1858..... 279

Discours de M. Guizot, prononcé dans la séance des Sociétés protestantes de secours mutuel et de patronage de Nîmes (22 avril 1860)..... 287

ESSAIS PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES.

I. Encyclopédie 297
II. Abrégé 357
III. Élections 379

FIN DE LA TABLE.